

Etude d'un manuscrit
enluminé
du XIV^e siècle:
*le Bréviaire 41/42 des
Archives du Chapitre de Sion
(Valais, Suisse)*



*Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (Suisse).
Sous la direction de Monsieur le Professeur Dr. Peter Kurmann
de la Chaire d'Histoire de l'Art médiéval.*

*Présenté par Sabine Leyat
Sion (Valais, Suisse)
Juillet 1997*

TB
10.561

R222691560

TB 10.561

Table des matières

CURRICULUM VITAE
AVANT-PROPOS
ABREVIATIONS

I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE HISTORIQUE DU VALAIS AU XIV^e SIECLE	3
2.1. Contexte politique: l'évêque en tant que comte	3
2.2. Contexte religieux: l'évêque en tant que chef spirituel de l'Eglise	21
2.3. Le Chapitre de Sion	24
III. CONTEXTE CULTUREL EN VALAIS AU XIV^e SIECLE	29
3.1. Arts figuratifs et tendances artistiques	29
3.2. Le "scriptorium" et la bibliothèque du Chapitre de Sion	33
3.2.1. Le scriptorium	33
3.2.2. La bibliothèque	34
IV. ETUDE DU BREVIAIRE 41/42	36
4.1. Signification et genèse du bréviaire	36
4.2. Description et étude du contenu du bréviaire 41/42:	42
4.2.1. Description codicologique	42
4.2.2. Etude du contenu du bréviaire 41/42	46
4.3. Etude iconographique des lettrines historiées	54
V. ETUDE STYLISTIQUE DU BREVIAIRE 41/42	80
5.1. Description stylistique des Ms.41 et 42:	80
a) Cadre des lettrines historiées	80
b) Champ intérieur des lettrines historiées	80
c) Représentation des personnages	81
d) Palette de l'enlumineur	82
e) Drôleries marginales	82
f) Lettrines décorées	85
g) Lettrines filigranées	86
h) Autres décosrations	88
i) Enlumineur(s) et unité du style du bréviaire	89
5.2. Influences stylistiques décelées dans les Ms.41 et 42	89

Table des matières

CURRICULUM VITAE
AVANT-PROPOS
ABREVIATIONS

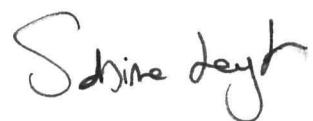
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE HISTORIQUE DU VALAIS AU XIV^e SIECLE	3
2.1. Contexte politique: l'évêque en tant que comte	3
2.2. Contexte religieux: l'évêque en tant que chef spirituel de l'Eglise	21
2.3. Le Chapitre de Sion	24
III. CONTEXTE CULTUREL EN VALAIS AU XIV^e SIECLE	29
3.1. Arts figuratifs et tendances artistiques	29
3.2. Le "scriptorium" et la bibliothèque du Chapitre de Sion	33
3.2.1. Le scriptorium	33
3.2.2. La bibliothèque	34
IV. ETUDE DU BREVIAIRE 41/42	36
4.1. Signification et genèse du breviaire	36
4.2. Description et étude du contenu du breviaire 41/42:	42
4.2.1. Description codicologique	42
4.2.2. Etude du contenu du breviaire 41/42	46
4.3. Etude iconographique des lettrines historiées	54
V. ETUDE STYLISTIQUE DU BREVIAIRE 41/42	80
5.1. Description stylistique des Ms.41 et 42:	80
a) Cadre des lettrines historiées	80
b) Champ intérieur des lettrines historiées	80
c) Représentation des personnages	81
d) Palette de l'enlumineur	82
e) Drôleries marginales	82
f) Lettrines décorées	85
g) Lettrines filigranées	86
h) Autres décos	88
i) Enlumineur(s) et unité du style du breviaire	89
5.2. Influences stylistiques décelées dans les Ms.41 et 42	89

VI. CONCLUSION	107
VII. BIBLIOGRAPHIE	110
VIII. LISTE DES ANNEXES ET ILLUSTRATIONS	115
IX. ANNEXES ET ILLUSTRATIONS	

CURRICULUM VITAE

Nom	Leyat
Prénom	Sabine
Née le	8 juin 1972 à Sierre
Originaire de	Sion
Formation scolaire	2 ans d'école enfantine et 6 ans d'école primaire à Borzuat à Sierre 2 ans de cycle d'orientation aux Liddes à Sierre 1986-1991 Lycée-collège des Creusets à Sion 1991-1997 Université Miséricorde à Fribourg: *branche principale: histoire de l'art médiéval (Prof. Dr. Peter Kurmann) et moderne et contemporain (Prof. Dr. Victor Stoichita) *1ère branche secondaire: archéologie classique (Prof. Dr. Lilly Kahil et P. D. Dr. Jean-Robert Gisler) *2ème branche secondaire: archéologie pré-et protohistorique (Prof. Dr. Hanni Schwab et Prof. Dr. Denis Ramseyer).
Certificats	1991 Maturité type B 1997 Licence en Lettres, option histoire de l'art, archéologie classique et archéologie pré- et protohistorique.

"Je déclare sur mon honneur que j'ai accompli mon mémoire de licence seule et sans aide extérieure non autorisée"



Avant-propos

J'aimerais remercier sincèrement le Professeur Dr. Peter Kurmann, directeur de mon mémoire, qui a toujours fait preuve d'une grande disponibilité, d'un accueil chaleureux et dont les conseils m'ont été précieux.

Je voudrais aussi adresser mes cordiaux remerciements à l'assistant et à la sous-assistante de Monsieur Kurmann, Bruno Boerner et Judit Alvarez-Vega qui ont toujours été disponibles pour tous genres de questions, à Monsieur le Chanoine Werlen, Doyen du Vénérable Chapitre de Sion qui m'a permis d'accéder aux *Ms.41* et *42*, à Monsieur Josef Leisibach qui a très gentillement répondu à mes questions sur la liturgie sédunoise, à Monsieur Jean-Marc Biner pour les photographies du contexte culturel, à Madame Cordula Kessler et Monsieur Gaëtan Cassina, historiens de l'art, pour leurs conseils, à la Bibliothèque cantonale du Valais, à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg et aux deux personnes qui ont relu mon travail.

Abréviations

AV	<i>Annales Valaisannes.</i>
BWG	<i>Blätter aus der Walliser Geschichte.</i>
DHBS	<i>Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse.</i>
JSG	<i>Jahrbuch für Schweizerische Geschichte.</i>
JWAG	<i>The Journal of the Walters Art Gallery.</i>
MDR	<i>Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.</i>
RA	<i>Revue de l'Art.</i>
RAC	<i>Revue de l'Art chrétien.</i>
RSH	<i>Revue Suisse d'Histoire.</i>
SMAH	<i>Scriptoria Medii Aevi Helvetica.</i>
ZBB	<i>Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie.</i>
ZFK	<i>Zeitschrift für Kunstgeschichte.</i>
ZSKG	<i>Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte.</i>

I. Introduction

Toute personne se promenant dans Sion est émerveillée par les collines de Valère et Tourbillon où sont juchés deux châteaux, témoins des siècles passés: le château de Tourbillon n'est plus qu'une ruine alors que celui de Valère, avec son église et ses dépendances, est heureusement conservé. Cependant, à part ces joyaux de l'art, peu de gens, si ce n'est des initiés, ne se doutent que cette ville abrite de nombreux livres manuscrits du Moyen Âge, conservés à Valère jusqu'en 1958/59 et ensuite aux Archives du Chapitre à la place de la Cathédrale.

Ces manuscrits ont été étudiés par des scientifiques comme Joseph Leisibach et François Huot dont les ouvrages sont d'une richesse et d'un intérêt immenses, mais essentiellement basés sur la liturgie. Du point de vue stylistique, toutefois, ils n'ont pas fait l'objet de nombreuses études. Seul un petit livre, édité à l'occasion des dix ans de l'existence de *Sedunum Nostrum* et soigneusement concocté par Joseph Leisibach et Albert Jörger, donne un aperçu - destiné à un public plus large que celui des spécialistes - des enluminures merveilleuses contenues dans ces manuscrits. Certains d'entre eux, comme la *Bible Ms.12-14* du XIIe siècle et le *Missel de Guillaume de Rarogne Ms.19* du XVe siècle, ont été étudiés sous l'angle de la décoration par des historiennes de l'Art.

En me consacrant à l'étude du *bréviaire 41/42* des Archives du Chapitre de Sion, mon désir est de faire sortir de l'ombre une oeuvre pleine de richesses artistiques afin de revaloriser l'enluminure valaisanne qui, malheureusement, est tombée dans l'oubli dans ce canton où la culture n'est souvent pas appréciée à sa juste valeur.

Ainsi, afin de comprendre dans quel contexte notre enlumineur travaillait, je m'intéresserai d'abord à la vie politique et religieuse de l'époque en Valais. Au XIVe siècle, ce canton fut la scène de plusieurs acteurs principaux. L'évêque, en tant que comte du Valais, possédait des pouvoirs temporels sur ses terres. Il devait donc les administrer et dans ce but, il mit en place des fonctionnaires qui œuvrèrent en son nom. Leurs charges étaient héréditaires, mais peu à peu cette organisation féodale fut supplantée par une administration plus forte et plus centralisée, basée sur l'engagement de fonctionnaires salariés et révocables. Dans ce sens, le XIVe siècle fut une période de transition.

Malgré sa souveraineté, l'évêque eut à combattre tout au long du siècle contre les membres de la Maison de Savoie qui essayaient par tous les moyens de s'infiltrer dans ses terres et son administration.

Il eut aussi du fil à retordre avec les nobles, qui, dotés de beaucoup de droits, tentèrent à maintes reprises de rivaliser avec lui.

Ce siècle fut encore marqué par la montée des communes qui acquirent toujours plus de pouvoirs si bien que l'évêque ne prit plus sans leur accord de décisions concernant le Pays .

Après avoir fait ressortir les différents protagonistes, je relaterai les évènements les mettant en scène. Le début du siècle fut relativement calme. Toutefois, la deuxième moitié fut parsemées de conflits opposant les communes - plus spécialement celles du Haut-Valais - la Savoie et les évêques. A part ces guerres incessantes, la population du Valais eut encore à subir plusieurs épidémies de peste. Ce n'est qu'à

la fin du siècle qu'un traité de paix fut signé entre les communes et la Maison de Savoie dont l'intérêt pour le Valais s'était affaibli, car ce canton n'était plus suffisamment rentable à leurs yeux.

A côté de ses pouvoirs temporels, l'évêque devait, en tant que chef spirituel de l'Eglise, s'occuper aussi de son diocèse. L'administration y était confiée à des tiers dont les plus importants étaient issus du Chapitre. Cet organisme possédait de nombreux pouvoirs, s'affaiblissant pourtant tout au long du siècle, et se mêlait très souvent des affaires temporelles du Pays si bien que séparer politique et religion à cette époque était impossible.

Je me pencherai ensuite sur le contexte culturel du XIV^e siècle en Valais qui se trouvait alors au début de l'époque gothique. Il sera utile de parler d'abord des témoins culturels qu'il reste encore dans ce canton, dans le domaine de l'architecture, de la sculpture, de l'orfévrerie et de la peinture murale et de faire ressortir leurs caractéristiques. Ensuite, j'esquisserai une étude sur le scriptorium du Chapitre et de sa bibliothèque pour comprendre dans quelles circonstances notre manuscrit a été créé et conservé.

Ayant posé les bases politiques, religieuses et culturelles, je me lancerai enfin dans l'analyse des *Ms.41 et 42*. Après une explication de ce qu'était un bréviaire et comment il se formait, j'entreprendrai l'étude codicologique de mes deux volumes et l'analyse de leur contenu liturgique pour aboutir au recensement iconographique des enluminures - toutes des lettrines, sauf une qui est insérée dans un cadre en bas de page.

Ma préoccupation dernière sera celle du style des lettrines où je décrirai en détail le cadre, le champs et la décoration des lettrines, la représentation des personnages, les couleurs, les initiales filigranées, les drôleries marginales et autres décorations. Finalement, je tenterai d'établir des relations stylistiques avec d'autres manuscrits sous l'angle du traitement des personnages, du décor et de l'iconographie afin de discerner quelle région a exercé une influence sur notre enlumineur.

II. Contexte historique du Valais au XIV^e siècle

2.1. Contexte politique : l'évêque en tant que comte

Le Valais fut conquis définitivement par les Romains en 25 av. J.-C. et passa ensuite sous la domination des Burgondes au Ve siècle. En 534, le dernier roi des Burgondes fut soumis par les Francs. Toutefois, le démembrement de l'Empire carolingien par le Traité de Verdun de 843 fit du Valais et de la Bourgogne une partie du royaume de la Lotharingie qui ne tarda pas à se disloquer. Le Valais fut désormais rattaché à la Bourgogne transjurane dont le roi, Rodolphe Ier, fut couronné en 888. C'est à l'époque de ce royaume de Bourgogne que remonte l'histoire propre du Valais¹.

En effet, à Cudrefin, en 999, Rodolphe III, sans successeur direct, fit don du comté du Valais, avec tous ses droits et revenus, à l'évêque Hugues et ses successeurs sur le siège épiscopal de Sion². Cet acte de donation³ inaliénable, qui visait à récompenser les bons services de l'évêque Hugues, était lourd de conséquences : l'évêque détint dès lors non seulement le pouvoir spirituel, mais aussi, et surtout, le pouvoir temporel. Ainsi, la métropole religieuse devenait le centre politique du Pays, ce qui influera sur l'évolution historique du Valais, comme nous le verrons.

Cet acte est authentique. Robert Walpen en donne d'ailleurs la démonstration⁴. Cependant, très vite, une légende s'interposa sur la donation véridique et rentra dans la tradition : c'est Charlemagne qui aurait donné le comté du Valais à Théodule, premier évêque du Valais. Du milieu du X^{le} au milieu du XI^{le} siècle, le moine Ruodpert rédigea la *Vie de saint Théodule, évêque de Sion (Vita)* et cita pour la première fois cette donation légendaire qui sera mentionnée par la suite, sous le nom de "Caroline", à chaque fois que l'Eglise voudra prouver ses droits sur le Valais⁵.

En tant que comte, l'évêque jouissait des droits royaux et des revenus du fisc royal. L'ensemble de ces droits étaient désignés sous le nom de *regalia*, ou droits régaliens. Le plus important de ces droits était la souveraineté sur un territoire déterminé et délimité, le comté, qui comprenait toute la vallée du Rhône et les vallées latérales, de la Croix d'Ottans, dressée sur la rive droite du Trient (frontière actuelle des districts de Martigny et de Saint-Maurice), jusqu'à la Furka: pour ainsi dire, ce territoire englobait le Valais actuel, excepté le territoire de Gondo et Zwischbergen, qui appartenait au diocèse de Novare, ainsi que le comté du

¹ DHBS, sous la dir. de V. Attinger/M.Godet/H. Turler, vol.7, Neuchâtel, 1933, p.9.

² ROUILLER, J.-L., *Le Valais par les dates, des origines à la bataille de la Planta*, Sion, 1995, p.27.

³ Le texte de cet acte de donation se trouve dans GREMAUD, J., *Documents relatifs à l'histoire du Vallais, MDR 29, série 1* (1875) (=vol.1), no.71. Notez que Valais s'écrivait Vallais au XIX^e siècle.

⁴ Cet acte n'est pas unique à cette époque : WALPEN, R., *Studien zur Geschichte des Wallis im Mittelalter (9. bis 15. Jahrhundert)*, Bern, 1983, chiffre à 53 les actes qui nous restent de Rodolphe III et donne le texte de certains d'entre eux p.61 à 68.

⁵ ibidem, p.59 à 68.

⁵ ROUILLER, J.-L., p. 36. Ce même auteur donne à la p.55 la liste des dates de toutes les allusions à la "Caroline" depuis 1293. A propos de cette légende, voir aussi étude iconographique des lettrines historiées, p.74-75.

Chablais, *pagus caputlacensis*, qui s'était séparé du reste du Valais probablement lors de la fondation du royaume de Bourgogne en 888⁶(annexe 1). L'évêque possédait donc le décret de droit sur la haute juridiction, l'"omnimoda jurisdictio alti, meri, mixti et bassi imperii" et ceci sur ses propres possessions et sur toute l'étendue du comté, dans la mesure où les terres n'étaient pas soumises déjà à l'immunité religieuse, telle l'abbaye de Saint-Maurice et ses possessions, ou temporelle, telles les petites propriétés des Seigneurs de la Tour à Niedergesteln. Il est donc très important que l'Eglise de Sion ait été, à l'origine, la plus grande propriétaire terrienne du comté valaisan. De ce fait, l'évêque, possédant une grande partie de ce comté et les droits dus à sa souveraineté, réussit à construire un véritable pouvoir territorial au profit de son Eglise⁷.

Par son droit d'omnimode juridiction, l'évêque était le plus haut juge et décidait en dernière instance à la place de l'Empereur⁸, il exerçait le ban du sang. Il possédait encore la conduite des troupes en temps de guerre (arrière-ban), les régales routières⁹, le droit de chancellerie (droit de dresser des actes authentiques, autrement dit : le notariat)¹⁰, le droit de frapper monnaie¹¹, les régales sur l'eau ou sur les rivières, les régales sur les travaux de montagne, le droit de levée sur un impôt régulier pour l'assurance d'une bonne administration, le droit de grâce et d'amnistie, le droit d'amende, le droit sur les biens vacants, et d'autres encore¹². Peu à peu, l'évêque eut recours à des fonctionnaires qui avaient soin de le seconder dans toutes ces tâches citées ci-dessus, autrement dit, dans l'administration temporelle du comté.

Voyons donc qui étaient ces fonctionnaires et quelles furent leurs obligations depuis la création de leurs charges jusqu'au XIVe siècle¹³. Au sommet de l'échelle se trouvait bien entendu l'évêque, nommé comte et préfet dès le milieu du XIVe siècle¹⁴. Il disposait de tous les droits et choisissait ses fonctionnaires qui lui devaient des comptes-rendus.

Le premier de ces fonctionnaires était à l'origine le vidomne¹⁵, successeur de

⁶ DHBS, vol.7, p.9.

TRUFFER, B., *Das Wallis zur Zeit Bischof Eduards von Savoyen-Achaia (1375-1386)*, Freiburg, 1971, p.32.

⁷ Une étude approfondie des propriétés foncières de l'évêque au XIVe siècle se trouve dans TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.34 à 42.

⁸ En 1032, quand la Bourgogne fut réunie à l'Empire romain-germanique, l'évêque devint, en tant que comte du Valais, feudataire de l'Empereur lui-même: DHBS, vol.7, p.9.

⁹ L'évêque était responsable de la protection et de la sûreté des voyageurs. Il était le juge de tous les crimes commis sur la route et avait le devoir de réparer les voies routières endommagées.

¹⁰ Le Chapitre fut chargé de ce droit dès le XIIe siècle. Pour une étude plus approfondie de cette institution, voir p.24 à 28.

¹¹ Il ne le fit pas avant la deuxième moitié du XVe siècle.

¹² TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.32 à 34.

¹³ Ces obligations ne sont pas partout les mêmes et s'entrecroisent souvent. Cependant nous n'allons pas passer en revue les différences de ces obligations suivant les lieux qui sont parfois minimes.

¹⁴ C'est l'évêque Guichard Tavel qui porte pour la première fois ce titre en 1367 : VAN BERCHEM, V. , "Guichard Tavel, évêque de Sion (1342-1375) : étude sur le Vallais au XIVe siècle", dans: JSG 24 (1899) (tiré à part paginé de 1 à 363, faisant partie d'un recueil factice: Bibliothèque cantonale du Valais, TA 26014/1-4), p.245.

¹⁵ 1179 : première mention d'un vidomne épiscopal de Sion : un certain Guillaume.

Selon LIEBESKIND, W.-A., "L'Etat valaisan, esquisse d'une histoire politique des origines au milieu du XIXe siècle", dans : AV 46 (1971), p.23, le vidomnat de Sion était détenu par les sires de Rarogne, donc ce Guillaume était un Rarogne.

l'"advocatus" (avoué épiscopal) qui s'occupait de la juridiction auprès de l'évêque et dont aucune trace ne subsiste après 1054. Le vidomne avait le devoir de protéger par les armes l'évêque, son diocèse et toutes ses terres, contre quiconque : il devait poursuivre les malfaiteurs et les punir, trancher les cas civils et criminels. Il possédait aussi la haute et moyenne juridiction et disposait du ban du sang. A ceci s'ajoutaient encore des tâches moins importantes comme le contrôle des poids et mesures, des routes, des marchés, etc. Il est difficile d'affirmer qu'à l'origine il n'y avait qu'un seul vidomne. Toujours est-il qu'au milieu du XII^e siècle les anciens domaines de l'Eglise comme Sion, Sierre, Viège, Saint-Nicolas, Naters et la vallée de Conches étaient sous l'autorité d'un même vidomne. Cependant, comme le vidomnat devint une charge héréditaire dès cette époque, son unité ne subsista plus longtemps au partage entre co-héritiers : de la dislocation du vidomnat primitif naquirent des vidomnats locaux et l'on s'habitua peu à peu à considérer chaque seigneurie où se tenait le tribunal du vidomne comme le centre d'un vidomnat particulier¹⁶.

A la tête de chacun de ces domaines, l'évêque avait placé un major qui était chargé de percevoir ses revenus. Les attributions de cet officier étaient d'ordre privé : elles étaient celles de l'intendant. Pourtant, très tôt, elles s'étaient étendues et il avait acquis une part dans l'exercice de la justice si bien que dans la deuxième moitié du XIV^e siècle presque tous les majors possédaient le droit de haute, moyenne et basse juridiction au détriment du vidomne dont le tribunal ordinaire (plaid général¹⁷) ne se réunissait plus que deux fois par an, au mois de mai et au mois d'octobre¹⁸, afin d'éviter des conflits de compétence. Le major était secondé par un métral dans la perception des revenus qu'il possédait encore et par un sautier, fonction héréditaire au XII^e siècle, qui avait le rôle de policier local dans les seigneuries les plus importantes seulement. Toutefois, au XIV^e siècle, les fonctions de ces deux personnages étaient approximativement les mêmes.

A la fin du XII^e siècle, les charges de vidomne et de major s'étaient depuis longtemps transformées en fiefs héréditaires. Par conséquent, la fonction de vidomne perdait son unité qui lui donnait un sens et le major devenait de plus en plus puissant et voulait se débarrasser de la tutelle de l'évêque¹⁹. Ainsi, les liens qui les rattachaient au pouvoir central s'étaient relâchés si bien que l'évêque se voyait menacé de perdre peu à peu l'administration de son territoire et les profits qui découlaient de ses droits de souverain et propriétaire. Il jugea donc utile d'avoir auprès de lui un fonctionnaire dont l'autorité s'étendait à l'ensemble de la terre de l'Eglise : il créa le poste de bailli, qui remplaçait en quelque sorte le vidomne, pour un centralisation meilleure et un contrôle plus strict.

¹⁶ La prééminence du vidomnat de Sion subsista encore longtemps, jusqu'au XIV^e siècle en tous cas.

¹⁷ Les fonctions principales des plaids généraux sont le rappel de la coutume et de la justice. Dans certaines seigneuries, ils dureront jusqu'au milieu du XIV^e siècle : voir ROUILLER, J.-L., p.51 qui donne une liste de quelques plaids généraux.

¹⁸ En principe sa juridiction n'était pas limitée aux plaids généraux ni à certaines époques de l'année . Il pouvait convoquer son tribunal chaque fois qu'il en avait besoin.

¹⁹ Souvent le nom du domaine dirigé par le major devenait le nom de sa famille qui prenait rang dans la noblesse épiscopale. Ainsi, par exemple, la famille des anciens majors de Naters s'était appelée "de Saxo", du nom du château épiscopal où elle résidait.

Le bailli, qui apparut en 1274 et qui, en général, était chevalier et choisi dans la noblesse étrangère au Valais, s'occupait du domaine administratif et militaire. Il était nommé pour un an en général et donc révocable. Un haut juge, *judex generalis terrae Vallesii*, juriste de formation, le secondait dans ses tâches²⁰.

L'évêque réunit aussi plusieurs majories, qu'il rachetait, sous l'autorité d'un châtelain²¹, révocable comme le bailli. Le châtelain avait simplement les mêmes devoirs et droits que son prédécesseur, le major, et avait donc à sa disposition le métral et le sautier, leurs fonctions n'ayant pas changé.

Le bailli et le châtelain n'étaient donc pas des vassaux de l'évêque qui recevaient en fief héréditaire un domaine, mais des fonctionnaires engagés pour un temps déterminé et payés pour leur charge. Cependant l'évêque ne pouvait pas du jour au lendemain faire disparaître ces fonctions héréditaires qu'étaient le vidomnat et la majorie. Il devait attendre qu'elles meurent d'elles-mêmes ou racheter la charge d'un domaine. Ainsi, le XIVe siècle fut une période de transition où se chevauchèrent l'ancienne administration féodale et la nouvelle administration plus forte et plus centralisée²².

Malgré cette bonne administration et la souveraineté due à son titre de comte, l'évêque eut à lutter contre un ennemi farouche, la Maison de Savoie. Cette dynastie, fondée par Humbert aux "Blanches Mains", s'était implantée en Valais dès le XIe siècle dans l'Entremont et le Chablais et avait réussi au XIVe siècle à pousser les limites de son territoire jusqu'à la Morge de Conthey au détriment de l'évêque. Ce dernier ne se laissa cependant pas faire et les combats qu'il livra aux Savoyards dès leur arrivée sur ses terres reste un des points dominants du XIVe siècle.

D'abord il est nécessaire de comprendre quelle origine ont les droits de la Savoie dans la vallée du Rhône. En fait, ils proviennent de trois sources: le droit de comté dans le Chablais, l'avouerie et plus tard la protection de l'abbaye de Saint-Maurice²³, les propriétés allodiales héritées dans le comté du Valais.

Quand et comment la Maison de Savoie acquit-elle le droit de comté dans le Chablais, est une question qui soulève plusieurs hypothèses²⁴ dont la plus probable est celle qui parle de la donation du comté du Chablais par l'Empereur Konrad II le Salique à Hupert von Aosta, personnage certainement identique à Humbert aux "Blanches Mains". En effet, cette donation, que la tradition date des environs de 1033 fut une façon pour Konrad II le Salique de remercier Humbert pour son soutien lors de la guerre de succession de Bourgogne qu'il mena contre Eudes, comte de

²⁰ Seulement depuis le début du XIVe siècle, car ce poste a été créé sous Aymon III de la Tour (1323-1338).

²¹ Le bailli et le châtelain étaient souvent choisi parmi les Savoyards qui s'immiscèrent de cette façon dans la politique de l'évêque. Ce dernier s'était d'ailleurs inspiré de l'administration savoyarde pour ces deux fonctions. Voir p.8-9 en ce qui concerne l'administration savoyarde.

²² TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.93 à 113.

FIBICHER, A., *Walliser Geschichte*, vol.2: Hoch- und Spätmittelalter, Sitten, 1987, p. 10 à 13.

²³ VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.14 à 22.

Les comtes de Savoie possédaient aussi l'avouerie de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, mais ses possessions territoriales dans le Valais étaient peu importantes.

²⁴ Pour le détail de ces hypothèses, voir TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.47 à 50.

Champagne, et dont il sortit vainqueur²⁵. Avant la guerre de succession, Humbert était certainement un personnage puissant en Bourgogne, et avant tout dans le Chablais et ses alentours, et il entretenait de bons rapports avec la famille royale de Bourgogne, ce qui pourrait expliquer la donation. Cependant, il faut attendre le XI^e siècle pour avoir des sources historiques certaines qui parlent des successeurs d'Humbert comme les détenteurs du pouvoir comtal dans le Chablais. Comment fut-il acquis? On ne le sait pas vraiment.

Les droits des Savoie dans le Chablais étaient encore renforcés par les propriétés de l'abbaye de Saint-Maurice. En effet, dès la fin du X^e siècle, la Maison de Savoie fut en possession de l'avouerie de l'abbaye²⁶, mais en 1143 le comte Amédée III renonça au siège abbatial d'Agaune (Saint-Maurice) tout en gardant son droit sur les propriétés de l'abbaye. Dès lors, le comte exerça le droit de protection sur le cloître et ses possessions, d'une manière telle, qu'au XI^e siècle les droits du comté du Chablais et la protection sur l'abbaye s'étaient mêlés. La Maison de Savoie avait donc réussi à prendre, par droit ou usurpation, presque toutes les terres de l'abbaye dans le Chablais²⁷.

L'abbaye était aussi la base de la domination savoyarde dans le comté valaisan: dans le Val de Bagnes, à Conthey, Leytron, Nendaz, dans le Val d'Hérens. Elle fut aussi le fondement des prétentions que les comtes élevèrent sur Naters et Loèche dans la première partie du XI^e siècle.

A côté des terres du Vieux-Chablais et de celles de l'abbaye, la Maison de Savoie acquit encore des biens et des droits, par héritage ou usurpation, dans le comté des évêques de Sion. Humbert aux "Blanches Mains", vassal de Bourgogne et comte de Belley, de Savoie et d'Aoste, réussit à mettre son troisième fils, Aymon, sur le siège épiscopal de Sion et rentra par là en étroite relation avec le comté du Valais. Sur la base d'un héritage d'Aymon, la Savoie acquit des biens allodiaux en Valais. En effet, dans un acte, daté du 12 juin 1052 à Saint-Paul-Hors-les-Murs à Rome, Aymon nomma un certain comte Ulrich comme étant son oncle et reconnut avoir reçu de lui en héritage une série de biens dont il fit don à son Chapitre. Ces biens étaient des droits sur le village d'Orsières, le château de Saillon, la moitié du château et de l'autorité d'Ayent, et des biens et droits sur le Val d'Hérens, Sierre, Grengiols, le comté de Moerel et le Val d'Anniviers. Toutefois, la plupart de ces biens ne se trouvent pas cités dans la liste des possessions du Chapitre, malgré la donation de 1052. Il y a donc deux possibilités : soit Aymon revint sur sa décision, soit la donation ne fut jamais exécutée et la Savoie profita de la situation²⁸.

²⁵ Pour cette hypothèse, voir aussi ROUILLER, J.-L., p.35.

²⁶ Le gouvernement d'un abbé laïcque sur l'abbaye existait depuis l'époque franque et continua sous le royaume de Bourgogne.

²⁷ L'abbaye put sauver et garder Vouvry, et vers Saint-Maurice, Choëx, Hauseys, Basseys et Chièzes au commencement du Val d'Illiez. Lui appartenait encore Dorénaz, Collonges. A Salvan et Finhaut, elle était depuis 1138 resté en possession de la propriété foncière, mais la vallée était si fermée qu'elle ne rapportait aucun avantage. Il y avait aussi dans le Chablais d'autres terres qui appartenaient à d'autres propriétaires que le comte ou l'abbaye : on en trouve la liste dans TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.52.

²⁸ TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.47 à 58.
VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.5 à 7.

Ainsi, grâce à ces trois sources, la Maison de Savoie avait acquis au XIIe siècle une situation prépondérante dans l'Entremont et dans le Bas-Valais où l'évêque ne possédait, en-dessous de la Morge, que les seigneuries d'Ardon/Chamoson et de Martigny. En dehors de ces deux terres l'évêque avait encore dans le Bas-Valais les droits régaliens de la chancellerie et de la route publique qui, la plupart du temps, étaient bafoués par les officiers du comte.

Durant le XIIIe siècle, la Maison de Savoie s'efforça d'une part de consolider sa position dans le Bas-Valais, d'autre part de conquérir des terres au-dessus de la Morge de Conthey et ainsi repousser l'évêque dans la partie supérieure de la vallée²⁹. Par exemple, de 1222 à 1232, les Seigneurs de Saillon cédèrent, en plusieurs étapes, leurs droits à Thomas Ier qui pour la première fois en 1233 nomme un châtelain dans ce bourg. En 1263 et 1277, Pierre de Savoie puis le comte Philippe achetèrent à leurs propriétaires le château et le mandement de Saxon qui devint le centre d'une nouvelle châtellenie. A Riddes, point stratégique important, militaire et économique, les comtes avaient élevé une "domus fortis", mentionnée en 1294. Du bourg de Conthey, limite importante entre le Valais savoyard et épiscopal, les comtes en firent le siège d'une châtellenie placée sous l'autorité du même châtelain que celle de Saillon³⁰.

Ils s'étaient aussi attaché, très tôt, par les liens de la féodalité, plusieurs des grandes familles du Pays - les La Tour-Châtillon, les La Tour-Morestel de Granges et les Rarogne - qui relevaient en même temps de l'évêque pour d'autres portions de leurs biens³¹.

Au fur et à mesure que la Savoie acquérait des territoires, elle mit en place une administration forte qui avait pour but de déstabiliser le Valais épiscopal. Au début du XIIIe siècle, lorsque les droits du Valais savoyard étaient encore plus ou moins modestes, le comte confia leur administration au châtelain de Chillon, aidé par des auxiliaires locaux (métraux et sautiers). Toutefois, plus les territoires des comtes de Savoie s'agrandissaient, plus l'administration devenait insuffisante. Ainsi, durant les trois premiers quarts du XIIIe siècle, la vaste châtellenie de Chillon fut progressivement fractionnée et des officiers locaux prirent la relève, comme on l'a

²⁹ Pendant que la Savoie pratiquait cette politique d'extension territoriale, l'évêque ne restait pas les bras croisés: il parvint à accroître son domaine, d'une part , en faisant reconnaître sa suzeraineté par les possesseurs de terres allodiales assez importantes pour former de petites seigneuries. Ainsi, au XIIIe siècle, il plaça sous sa dépendance la seigneurie de Granges et le château avec une partie de la seigneurie d'Avry. En 1224, l'évêque obtint du comte Thomas de Savoie, en augmentation de fief, la terre de Moerel, qui releva dès lors de l'Eglise. Ailleurs ce fut par usurpation que l'évêque mit la main sur des fiefs savoyards. D'autre part, l'Eglise augmenta ses anciens domaines par de nombreuses acquisitions . Elle en acquit de nouveaux : en 1193, celui d'Anniviers, vers 1291, la seigneurie de Castello, sur le versant méridional du Simplon. Elle en créa à Moerel, à Granges, à Avry et à Hérens, en achetant de petites terres allodiales ou bien les droits utiles de certains fiefs. Ainsi, il travaillait à reconstruire sa souveraineté territoriale: VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.12 à 13.

³⁰ Des localités comme Saillon et Saxon sont des villes franches, car elles sont dotées d'une charte de franchise qui est une acte accordé par le comte aux habitants d'une ville pour régler ses relations avec eux et leur garantir des droits définis. Les villes franches sont caractérisées par l'existence d'un château et d'un marché hebdomadaire complété par des foires. "Ces largesses sont sans doute liées aux fréquents conflits entre l'évêché de Sion et la Savoie, qui s'assure ainsi une "tête de pont" efficace." : BUTTET BARMAN, S., *1291? Une année qui Valais son pesant d'histoire*, Sion, 1991, p.7.

³¹ TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.57.
VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.7 à 9.
DUBUIS, P., "Le Valais savoyard (XIIe-XVe siècles). Un esquisse.", dans : *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud* (1989), p. 109-110.

vu pour Saillon par exemple. Au début du XIVe siècle, le Bas-Valais était donc divisé en six châtellenies: celles de Chillon, de Saint-Maurice-Monthey, de Sembrancher, de Saillon, de Saxon et de Conthey³². Ces châtellenies étaient toutes sous le contrôle du châtelain de Chillon qui avait la fonction de bailli de Vaud, juge du Chablais³³.

Comme je l'ai fait remarquer auparavant, l'évêque s'était inspiré de cette administration savoyarde³⁴ et choisissait pour les postes de bailli et de châtelain des étrangers, ce qui offrit l'occasion au comte de s'infiltrer dans l'administration de l'évêché.

La Maison de Savoie plaça aussi des membres de sa famille sur le trône épiscopal, comme Aymon au XIe siècle. On verra les conséquences qu'entraînera au XIVe siècle, la présence d'un savoyard à l'évêché de Sion.

De plus, la Savoie réussit à obtenir le droit d'investir les évêques de leurs régales. En principe, l'évêque tenait, depuis la mort de Rodolphe III, directement de l'Empereur les droits régaliens de l'évêché. Aussi, en 1157, l'empereur Frédéric Ier Barberousse accorda au duc Berthod IV de Zähringen l'avouerie du diocèse de Sion avec l'investiture des régales. Cependant, celui-ci ne l'a certainement jamais exercée, car en 1189, l'empereur Henri VI reprit l'investiture des régales de l'évêque de Sion aux Savoie qui apparemment s'était accaparé de ce droit. Malgré cela, et vu que l'Empire était trop éloigné et trop faible pour contrebalancer l'action de la Maison de Savoie, celle-ci reprit l'investiture des régales³⁵ et l'exerça durant tout le XIIIe siècle³⁶.

La Savoie usa encore du blocus économique pour affaiblir le Valais épiscopal: aux XIVe et XVe siècles, les châtelains responsables des circonscriptions frontalières interdirent d'apporter toute marchandise dans "la terre des ennemis du Valais"³⁷.

Ainsi, au XIVe siècle, deux partis s'affrontaient en Valais: celui de l'évêque et celui du comte de Savoie dont les territoires étaient incroyablement enchevêtrés et provoquaient sans cesse des conflits entre eux (annexe 2). D'ailleurs déjà en 1260 un traité, visant à séparer réellement les deux comtés par la Morge³⁸ - mais en vain, car annulé en 1268 - montrait l'effort que faisaient les deux antagonistes pour remédier à ces luttes qui ne cessèrent, comme on le verra, qu'en 1384 avec un traité de paix qui réalisa les projets de 1260.

32 A partir de 1384 le nombre de châtellenies passera à 8 : FIBICHER, A., vol.2, p.16, et ceci suite au traité de paix entre la Savoie et le Valais épiscopal: voir p.20-21.

33 DUBUIS, P., "Le Valais savoyard", p.113.
DHBS, vol.7, p.10.

34 Voir note 21, p.6.

35 En 1224, un accord entre l'évêque et le comte de Savoie nous apprend que les Savoie ont repris l'investitures des régales.

36 VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.9 à 10.
ROUILLER, J.-L., p.40-42-45.

37 GREMAUD, "Le Vallais jusqu'à la fin du XIVe siècle" : Introduction au vol.5 des *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, MDR 33, série 1 (1884), p.XXI à XXII : pour plus de détails historiques.

38 DUBUIS, P., "Les petites villes du diocèse de Sion au Moyen Âge (IXe-XVe siècles). Structures et conjonctures. Une esquisse.", dans : RSH (1988), p.121.

L'évêque renonçait à ses territoires dans le Bas-Valais savoyard et le comte renonçait à ses possessions dans le Valais épiscopal: VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.8-9.

Après avoir étudié la situation entre l'évêque et la Savoie, on peut se demander dans quel but la Maison de Savoie voulait si farouchement conquérir les terres de l'évêque.

L'expansion territoriale, avec tous les revenus qu'elle rapportait, n'était pas un but en lui-même pour les comtes de Savoie. En fait, leur désir était de posséder les routes et les cols du pays pour une raison bien précise.

Deux itinéraires provenant d'Italie confluait dans la vallée du Rhône : l'ancienne route qui descendait du Grand-Saint-Bernard par la vallée de la Dranse, après avoir remonté les vallées de la Doire et du Buthier, et la route du Simplon, qui venait de la vallée d'Ossola ou de la Toce (annexe 1).

L'itinéraire du Grand-Saint-Bernard, qui servait au XIV^e siècle de liaison entre les possessions savoyardes du Bas-Valais et de la vallée d'Aoste, avait été le plus important pendant l'Antiquité. Toutefois, dès les XI^e et le XII^e siècles, cette importance baissa rapidement au détriment de celle du Simplon, qui, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, devint le seul passage des Alpes utilisé par le grand commerce international entre l'Italie, les foires de Champagne et la Flandre, grâce à sa moindre élévation et aussi à une distribution plus uniforme des pentes. Bien que le trafic par ce col s'intensifia dans les premières décennies du XIV^e siècle, dès le milieu de ce siècle, cette route perdit de son importance. Comme l'explique Antoine Lugon : "le déclin des foires de Genève, qui avaient pris le relais de celles de Champagne, au profit des foires de Lyon, l'abandon progressif des voies terrestres du commerce au profit des voies maritimes entre le Nord européen et la Méditerranée, les innombrables conflits vont concourir à faire retomber le Simplon dans une zone d'ombre de l'histoire."³⁹

Au XIV^e siècle, la partie supérieure de la route du Simplon jusqu'au pont de Riddes appartenait à l'évêque et la partie en dessous jusqu'à Villeneuve, au comte. Elle était séparée par plusieurs étapes⁴⁰ où avaient lieu les péages encaissés par l'évêque et le comte sur leurs territoires respectifs. L'argent des péages était versé par les marchands italiens en contrepartie de l'entretien et de la sécurité de la route, ce qui était malheureusement souvent négligé.

Les comtes de Savoie avaient donc non seulement le contrôle et les revenus du col du Grand-Saint-Bernard, mais aussi du Simplon, car il leur suffisait, pour pouvoir bloquer le commerce, de posséder Chillon et Saint-Maurice. En fait, leur principal but était de ne pas laisser l'évêque tomber sous l'influence de Milan qui était un ennemi des Savoie à cause de possessions dans la plaine ouest du Pô et au pied des Alpes occidentales et à cause de l'envie d'indépendance qui animait les Savoie-Achaïa dans le Piémont⁴¹. En fait, l'évêque, sentant la menace de la Savoie à l'ouest, se rapprocha de plus en plus de Milan qui l'a aidait volontiers contre les comtes. On comprend donc que le comte ait tout fait pour déstabiliser l'évêque et

³⁹ LUGON, A., "Le trafic commercial par le Simplon et le désenclavement du Valais oriental (fin XI^e-milieu XIV^e siècle)", dans : *Ceux qui passent et ceux qui restent...* (1989), p.97. Son article (p.87 à 99) est une bonne étude sur le trafic du Simplon ; de la page 87 à 89, il donne le détail logique des causes de la naissance de ce trafic.

⁴⁰ La liste détaillée de ces étapes est donnée dans DAVISO, M. C., "La route du Valais au XIV^e siècle", dans : *RSH* (1951), p.558 et 559.

⁴¹ Sur la situation politique de la Savoie en dehors du Valais, voir TRUFFER, B., *Das Wallis*, p. 58 à 63.

l'empêcher de nouer trop de contacts avec Milan, en grignotant ses terres et s'infiltrant dans son administration, en plaçant sa famille sur le trône épiscopal et en semant le trouble dans son comté⁴².

Afin de maintenir l'intégrité de son territoire, l'évêque dut non seulement se battre contre la Savoie, mais aussi contre les nobles de son propre comté. Beaucoup d'entre eux étaient propriétaires terriens. Ils possédaient le droit de basse juridiction sur leurs domaines qu'ils faisaient administrer par leur métral et leur sautier. Presque tous exerçaient une fonction donnée en fief par l'évêque ou/et le comte de Savoie et ils traitaient les biens qu'on leur avait inféodés comme leurs propres biens. Quelques familles importantes étaient toutes puissantes, ce qui voulait dire que, comme l'évêque, elles ne reconnaissaient personne au-dessus d'elles à part l'Empereur, et qu'elles usaient du droit de haute juridiction sur leurs propres terres. Parmi ces familles, les de la Tour jouèrent un rôle considérable dans l'histoire du Valais. Dès le XI^e siècle, ils tenaient en fief de l'évêque la majorie épiscopale de Sion et étaient installés dans une tour - d'où le nom de la famille - qui existe encore de nos jours et qui se nomme la Majorie. Ils reconnaissaient en même temps la suzeraineté de la Savoie et de l'abbaye de Saint-Maurice pour une partie de leurs possessions.

Au XII^e siècle, les de la Tour étaient les Seigneurs les plus puissants du comté du Valais. Pierre de la Tour devint le chef de la famille en 1276 et ajouta à son premier nom le titre de seigneur de Châtillon, bien que cette terre appartînt à sa famille depuis plusieurs générations. Il érigea un château à Châtillon, aujourd'hui Niedergesteln, village auquel appartenait la vallée du Lötschen : ce château devint leur lieu d'origine.

Les de la Tour étaient donc les plus grands propriétaires terriens après l'évêque, c'est pourquoi ils représentèrent peu à peu un danger pour lui. D'ailleurs, à la fin du XII^e siècle, Pierre de la Tour, accompagné des nobles du Haut-Valais dont Thomas de Rarogne et son fils, voulurent profiter de la situation affaiblie de l'évêque pour s'approprier un certain nombre de terres épiscopales. Une longue guerre se déclencha de 1294 à 1299 entre eux et l'évêque Boniface de Challant. L'évêque leur infligea une terrible défaite, signa avec eux un traité de paix et les relâcha⁴³. Malgré cette défaite, ils restèrent très puissants : Jean, l'aîné, succéda à son père et remplit pendant trois ans la fonction de bailli. Aymon, son autre fils, monta sur le siège épiscopal en 1323 pour y régner pendant quinze ans⁴⁴.

42 TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.63 à 66.
DAVISO, M. C. p.545 à 561.

43 DUBUIS, P., "Le Valais savoyard", p.110 à 111.
Pour plus de détails sur cette guerre:

ROUILLER, J.-L., p.56. Cet auteur fait aussi état, à la p.42, d'un conflit qui eut lieu en 1180 entre Guillaume de la Tour et l'évêque Conon.

44 DHBS, vol.7, p.11.
FIBICHER, A., vol.2, p.17 et 18.

VAN BERCHEM, V., "Jean de la Tour-Châtillon, un grand seigneur valaisan au XIV^e siècle", dans : *MDR* 4, série 2 (1902) (tiré à part paginé de 1 à 91, faisant partie d'un recueil factice : Bibliothèque cantonale du Valais, TA 26014/1-4), p.3 à 5.

Très important était encore au XIV^e siècle la participation des communes dans l'administration générale du Valais épiscopal.

D'abord, il est nécessaire de parler de la formation des communes, de comprendre quels éléments ont contribué au développement de l'esprit communal.

Un fait important est la topographie du territoire valaisan : ses vallées encaissées et souvent difficiles d'accès créaient en définitive une quantité de petites unités géographiques isolées les unes des autres dont le manque de communication contribua à intensifier la vie communale, en rapprochant les habitants d'une même communauté⁴⁵.

En plus le seigneur concédait aux paysans l'usage en commun des pacages et forêts, ce qui contribuait à diminuer la différence entre hommes libres et serfs. Ils discutaient et décidaient de leurs affaires en commun, ce qui formait la base du lien communal.

La paroisse offrait aussi un cadre de vie commune. La messe dominicale n'était pas seulement l'un des moments privilégiés de la vie paroissiale, mais aussi un pivot de la vie laïque. Les paroissiens profitaient de s'échanger des informations. Les fêtes au sein de la paroisse encourageaient également cette cohésion entre les individus.

Un dernier élément, et certainement le plus important, encouragea l'esprit communal : les plaidis généraux présidés par le vidomne, au nom de l'évêque, auquel des hommes du peuple étaient tenus d'assister. "On mesure aisément ce que ces assemblées du plaid ont représenté pour les sujets du seigneur. Tout d'abord, le plaid requiert la présence de deux parties. Même si c'est le seigneur qui convoque et préside, ses paysans sont des interlocuteurs reconnus. Ensuite, le plaid est l'occasion de rafraîchir au moins une fois par an les mémoires à propos des droits et des devoirs de chacun"⁴⁶ et ceci a certainement suscité l'envie de se grouper en communautés.

Dès le début du XIII^e siècle, l'élément communal fit son apparition dans les conseils de l'évêque et deux faits contribuèrent à augmenter bientôt l'influence des communes dans l'Etat : d'une part la lutte que l'Eglise eut à entreprendre contre le comte Pierre de Savoie au milieu du XIII^e siècle, car l'évêque était impuissant sans le soutien des communautés ; d'autre part, le développement du commerce par le Simplon et l'accroissement des richesses qui en découla pour le Pays, comme nous l'avons expliqué auparavant ; les communautés prirent effectivement part au traité de 1291 entre l'évêque et la commune de Milan.

Ainsi, au moment où s'ouvrait le XIV^e siècle, les communes qui s'élèvaient alors au nombre de dix - Martigny, Chamoson/Ardon, Sion, Sierre, Loèche, Rarogne, Viège, Naters, Moerel et Ernen-Munster - avaient parcouru une première étape dans la voie de leur émancipation politique. Désormais, elles formaient un corps distinct qui se regroupait sous le nom de *Communes de la terre du Valais*⁴⁷

⁴⁵ La population du Valais est essentiellement agricole. Ainsi la commune valaisanne appartient au type de la communauté rurale et par conséquent il n'y a pas de séparation nette entre communes citadines et campagnardes.

⁴⁶ DUBUIS, P., "La "préhistoire" des communautés rurales dans le Valais médiéval (XIIIe-XIVe siècles)", dans: *Liberté et libertés* (1991), p.90.

⁴⁷ Ce terme apparaît en 1286: ROUILLER, p.53.

sans lesquelles l'évêque ne prenait plus de décisions générales concernant le Pays. Cette consultation, dans la pratique, eut lieu grâce à un système de représentation que nous trouvons établi un peu plus tard, sous la forme du *Conseil général de la terre du Valais*⁴⁸, ancêtre de la Diète ou Landrat⁴⁹, auquel les communes participaient en tant qu'ordre, à côté du clergé (Chapitre) et des Nobles (restés fidèles à l'évêque). Le *Conseil* était appelé à se prononcer sur tous changements à apporter à la coutume du Pays, il participait aux traités conclus par l'évêque et ratifiait les engagements qui y étaient pris au nom de la terre épiscopale. Peu à peu toutes les questions d'ordre législatif, administratif et politique, du Pays devaient rentrer dans les compétences du *Conseil*⁵⁰. Au milieu du XIVe apparut pour la première fois le terme de *dizain*⁵¹ qui représentait une division administrative englobant les communautés issues du morcellement de la commune rurale primitive, c'est-à-dire des 10 énumérées ci-dessus qui chacune formait le centre d'un dizain et possédait le tribunal où le vidomne et le major - ou le châtelain - exerçaient la juridiction haute et basse. Ainsi, les dizains étaient au nombre de dix, mais, en 1384, Martigny et Chamoson/Ardon furent annexés au Bas-Valais savoyard et au XVe siècle Moerel s'unît à Rarogne : il n'en restait plus que sept. Bien sûr les dizains ne regroupaient pas l'ensemble du Valais épiscopal à l'origine, mais ils y réussirent petit à petit. Cette évolution ne s'acheva qu'au XVIIIe siècle, époque où les dizains s'érigèrent en souverains, faisant disparaître l'ordre des nobles et du clergé.

Lorsque l'élément communal et populaire fut devenu prépondérant dans l'état épiscopal, un fait, jusqu'ici de moindre importance, prit une grande ampleur : deux langues se trouvaient en présence dans le Valais. A une époque difficile à préciser des immigrants alémaniques étaient venus s'installer dans le Haut-Valais⁵². Au XIVe siècle, la limite des deux langues passait au-dessus de Loèche, ce qui laissait encore la prépondérance à la langue romane. Les événements de la seconde moitié de ce siècle préparèrent la suprématie des communes allemandes⁵³.

Après avoir étudié les différentes entités qui comptaient ce siècle, voyons comment elles se sont alliées ou opposées durant le XIVe siècle.

Au cours des premières décennies de ce siècle⁵⁴, le Valais connut une paix

48 Apparition de ce terme en 1308: ROUILLER, p.52-53.

49 Ce terme apparaît dans les sources en 1431: ROUILLER, p.53.

50 Voir VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.41 à 44 pour plus de détails sur le fonctionnement de ce *Conseil*.

51 22 mai 1352 : première mention connue de l'expression *decima de Sirro* qui pourrait correspondre à la première occurrence du mot *dizain*: ROUILLER, p.68.

52 Ce mot dérive certainement du mot *dix* et représentait peut-être le dizième de la terre épiscopale.

53 D'après DHBS, vol.7, p.9, cette immigration se situerait à la fin de l'époque franque.

VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.22 à 33.

LIEBESKIND, W.-A., p.27 à 34.

DUBUIS, P., "La "préhistoire", p.85 à 98. Cet ouvrage offre une explication détaillée du problème de la formation des communes.

54 FIBICHER, A., vol.2, p.19-20.

Toute la suite des événements décrits ci-après qui se sont passés au début du siècle et sous l'épiscopat de Guichard Tavel est basée sur VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.34 à 285.

relative due, d'une part, au traité de 1301 qui rétablissait le bon accord entre l'évêque Boniface de Challant et le comte Amédée V, d'autre part, à la fin de la guerre contre les nobles de La Tour et au gouvernement strict de l'évêque de Challant (1290-1308). D'ailleurs les successeurs de ce dernier, Aymon II de Châtillon (1308-1323), Aymon III de La Tour (1323-1338) et Philippe de Chamberlzac (1338-1342) suivirent ses traces et gouvernèrent avec autorité et sagesse.

Toutefois, la paix ne devait plus durer longtemps. La période de 20 ans couvrant l'épiscopat d'Aymon III et de Philippe de Chamberlzac fut marquée par l'indépendance croissante des communes et par la réaction contre la prépondérance de la Savoie dans le Valais épiscopal.

Un exemple qui montre l'importance des communes est la querelle sur la chancellerie qui éclata entre elles et le Chapitre en 1335. Ce dernier voulait monopoliser le droit de rédiger des actes publics en empêchant les notaires n'appartenant pas au Chapitre de le faire eux-mêmes. Les chanoines attaquèrent notamment la commune de Martigny qui menaça de ne plus laisser transcrire d'actes de Sion sur leur territoire. Les communes prirent le parti de Martigny à moins que l'évêque et le Chapitre ne revinrent sur leur décision. L'évêque tenta de leur faire peur et les menaça d'excommunication, ce qui ne les ébranla point. L'issue de cette affaire n'est pas connue, mais aussitôt après la mort d'Aymon III les empiètements des notaires recommencèrent et Philippe de Chamberlzac dut intervenir à plusieurs reprises.

En 1338, les communes obtinrent le droit de se faire consulter pour le choix de l'évêque. Philippe de Chamberlzac fut élu. Ce dernier fut favorable aux communes et permit leur développement. Il reconnut, entre autres, le droit, à Loèche comme à Sion, de nommer leurs propres administrateurs permanents, de statuer leurs intérêts communaux et de modifier ces statuts quand ils le voulaient sans l'intervention de l'évêque, leur permettant ainsi d'échapper peu à peu aux officiers épiscopaux.

A cette époque encore l'apparition fréquente du *Conseil général de la terre du Valais* est un autre indice de l'influence des communes⁵⁵.

Tandis que se réalisait le progrès des communes, voyons quels étaient les rapports avec la Savoie. En 1308, Aymon II et le comte Amédée V s'étaient prêté réciproquement le double hommage qui était la base des relations entre l'Eglise et le comté savoyard : l'évêque reconnaissait tenir en fief du comte la régale de la terre de Sion, la route publique à partir de la Croix d'Ottans jusqu'à l'extrémité supérieure du diocèse, la chancellerie et la terre de Moerel. Cependant, les tendances nationales qui voulaient combattre les Savoyards et leur usurpations eurent un représentant assidu en la personne d'Aymon III. Il refusa avec tenacité l'hommage que lui demandait en 1327 le comte Edouard de Savoie qui avait succédé à son père mort en 1323. A la fin 1327 des dissentions régnaienent entre les deux états. Aymon III tenta donc une alliance avec le Dauphin de Viennois qui était en guerre

⁵⁵ ROTEN, H. A. von, "Die Landräte des Wallis bis 1450", dans: *Vallesia* 21(1966), p.35 à 71, détaille tous les *Conseils* de 1286 à 1450.

avec le comte. Malheureusement, le Dauphin et le comte firent la paix. Ainsi, Aymon III se décida à rendre hommage au comte le 3 décembre 1327, mais refusa catégoriquement d'y inclure la régale de la terre de Sion et la chancellerie. En 1330, le frère d'Edouard, Aymon, et l'évêque se prêtèrent à nouveau hommage, renouvelant les termes de 1327. Les négociations mirent sept ans pour aboutir: le comte aurait renoncé à tout droit sur la suzeraineté de la régale, mais curieusement ce projet ne fut jamais mis à exécution.

Sous l'Episcopat de Chamberlhac, les relations ne s'améliorèrent pas et les hostilités faillirent éclater à plusieurs reprises. Enfin en 1342, les Valaisans envahirent le bourg savoyard de Conthey et le saccagèrent, mais les troupes du comte intervinrent et leur infligèrent une défaite. La paix fut alors conclue: le comte prendrait désormais pour base l'hommage de 1327 et 1330, car il savait que la cause de la révolte était l'investiture des régales. La paix ne put aboutir, car le Saint-Siège intervint et transféra Chamberlhac à Nicosie et le remplaça par Guichard Tavel (1342-1375).

Guichard Tavel était issu d'une riche famille genevoise qui entretenait des liens étroits avec la Maison de Savoie. D'ailleurs en 1337, Guichard occupait un poste de confiance auprès du comte, qui, inquiet de l'opposition croissante des communes contre toute influence étrangère, réussit à le placer sur le siège épiscopal, ceci grâce aux bonnes relations qui le rapprochaient du Pape Clément VI. Le comte mourut en 1343. Ainsi, Guichard eut part à l'héritage et se rendit à plusieurs reprises à la cour de Savoie. Son lien avec cette maison détermina, du moins dans la première partie de son épiscopat, sa conduite politique : il rechercha l'appui des Savoie, par conséquent froissa le sentiment national, suscita des luttes entre les communes et la Savoie et agrava le conflit entre elles et le pouvoir épiscopal.

Au printemps 1344, une révolte de la commune de Sion éclata à cause de l'arrestation d'un homme de la paroisse de Viège, Thomas Venetz. Cette arrestation allait dans le sens contraire des droits de la ville qui autorisait les citoyens à défendre la personne arrêtée et à empêcher son incarcération. Décidés à défendre leur cause, les citoyens de Sion engagèrent une lutte ouverte contre leur évêque. Ce dernier, impuissant, implora l'aide des Savoyards, mais avant leur arrivée les citoyens réussirent à s'emparer du château de Tourbillon, devenu résidence épiscopale depuis Boniface de Challant qui l'avait construit, car le Chapitre lui refusait l'entrée à Valère. Les Savoyards firent régler les différends par quatre arbitres. Ceux-ci rédigèrent une sentence que les deux partis acceptèrent et la paix fut signée. Toutefois, cette lutte laissa après elle des rancunes qui ne tardèrent pas à se faire sentir.

En 1346 éclata un autre conflit au sujet de la route du Simplon. En effet, un banquier lombard - beaucoup s'installaient en Valais et y faisaient des affaires - se fit attaquer dans le Haut-Valais sur la route du Simplon. Les marchands milanais, ayant peur pour leur sécurité ou par solidarité, cessèrent de fréquenter cette voie. Cette situation eut des conséquences aussi bien sur les revenus du comte que de

l'évêque. Ainsi en 1347, le bailli du Chablais se rendit à Sion pour obtenir de l'évêque qu'il rende ce qu'on avait volé au banquier pour rétablir le trafic. Tandis que cette négociation échouait, les Milanais essayaient de s'ouvrir de nouvelles routes pour leur commerce avec la France et de faire renouveler par le comte leurs priviléges pour la route du Valais et obtenir les mêmes pour celle du Mont-Cenis, sur le territoire du comte: le comte Amédée VI récupérait ainsi d'un côté ce qu'il perdait de l'autre. Cependant un conflit s'engagea entre le comte et Milan. Le comte leur ferma alors le trafic, ce qui mécontenta les Valaisans. Les Milanais voulurent profiter de ce mécontentement en créant une ligue contre la Savoie. Pour empêcher ça, le comte se rendit en Valais pour signer un traité qui avait pour but de s'assurer la neutralité, si possible l'appui des communes et la restauration du trafic. Le comte se montra très conciliant et le 22 janvier 1348 fut signé cet accord qui faisait des communes les alliées du comte et représentait un succès pour la diplomatie savoyarde. Néanmoins, comme les représentants des communes étaient essentiellement des vassaux ou fonctionnaires de l'évêque, on peut douter que ce traité répondît aux voeux unanimes des communes, mais en tous cas il n'y eut pas d'opposition ouverte. Le 29 décembre 1348, la paix entre Milan et la Savoie fut conclue, le traité n'eut donc pas besoin de déployer ses effets très longtemps.

Quelque temps après, un événement éclata qui montrait les mauvaises relations qu'entretenaient l'évêque et ses sujets. Guichard, pour mettre à jour des desseins, qui n'ont jamais pu être définis avec précision, forma une association secrète avec un des principaux syndics de Sion et plusieurs citoyens notables. Ce complot fut découvert et la commune de Sion porta l'affaire devant le *Conseil* et fit jurer aux conspirateurs de ne plus tenter de pareilles ignominies. L'évêque absent ne put que constater l'échec de ses desseins et l'affaire fut suspendue, mais, comme en 1344, une arrestation remit le feu aux poudres. La commune se tourna contre Tourbillon. Guichard demanda alors l'aide d'autres communes comme Chamoson/Ardon qui refusèrent et Guichard n'eut plus qu'à se tourner vers la Savoie. Celle-ci imposa un traité de paix, mais toute l'hostilité que ressentaient les communes envers leur évêque ne put pas être éteinte aussi facilement.

A côté de ces luttes interminables, une autre calamité s'abattit sur le Valais en 1349 : la peste noire, la première et la plus violente.

La même année, une guerre civile se déclencha entre Guichard et le noble Pierre V de La Tour qui voulait se dégager entièrement de ses obligations envers l'Eglise de Sion et créer un état indépendant en plein Valais épiscopal. Celui-ci s'allia aux sires d'Anniviers. En 1351, Pierre de La Tour se rendit à l'évidence : il ne gagnerait pas la bataille par ses propres moyens. Il demanda alors de l'aide à l'étranger et en août 1351, alors que Guichard passait dans un défilé, ils le blessèrent, tuèrent les gens de sa cour et livrèrent leurs biens au pillage. L'évêque ne pouvant adjurer l'aide ni des communes, qui prêtaient leur appui aux nobles ou restaient neutres, ni de son Chapitre à qui il ne laissait pas exercer ses droits et par conséquent avec qui il n'entrenait pas de bonnes relations depuis le début de 1350, se tourna vers le Saint-Siège. Son aide tarda, alors Guichard appela le comte. En

janvier 1352, celui-ci entreprit une première campagne qui se termina le 22 avril par un traité qui lui soumettait les communes et le 24 avril, le comte se fit nommer bailli de la terre épiscopale pour neuf ans. Bien sûr, les communes ne se laissèrent pas soumettre si facilement, si bien que le comte dut entreprendre une deuxième campagne qui débute le 1er novembre 1352⁵⁶. Les troupes du comte saccagèrent tout sur leur passage, pillèrent et incendièrent la ville de Sion, si bien que le 23 juillet 1353 on apprit que le Chapitre, à cause de la destruction de la cathédrale et par protestation contre leur évêque, n'exerçait plus ses fonctions et n'assurait que le service minimum de la confession et du baptême, ceci jusqu'en 1360⁵⁷. Les Valaisans furent vaincus et le 8 novembre 1352 la commune de Loèche signa, au nom du Pays entier, un traité qui soumettait les communes au comte de Savoie.

Cependant, l'agitation resta toujours présente dans le Pays. D'ailleurs, dès mars 1353, le Haut-Valais se souleva contre le gouvernement du comte-bailli. Cela se conclut par une trêve en février 1354. Les communes du Haut-Valais, pour s'assurer un soutien contre l'expansion de la Savoie, s'allierent aux Waldstaetten⁵⁸. En effet, Jean d'Attinghausen, landammann d'Uri, devint *recteur de la terre du Valais en amont de Viège* le 29 avril 1354. Cette alliance laissa toutefois les communes du Bas-Valais dans l'impuissance de résister aux Savoie. Ainsi, afin de ne pas risquer une scission entre elles, toutes les communes épiscopales demandèrent l'intervention de l'Empire, gouverné alors par Charles IV. Celui-ci nomma deux vicaires impériaux en Valais afin de protéger les communes et d'enlever au comte les droits qu'il s'était appropriés. Une guerre fut commencée contre le comte qui ne voulait pas se résigner, mais l'empereur la fit interrompre, car, pour mener à bien sa politique royale du moment, il avait besoin d'une alliance avec le comte de Savoie. Cette fin justifia la défiance que témoignaient envers les promesses de Charles IV les communes du Haut-Valais qui étaient restées sous le protectorat de Jean d'Attinghausen durant toute l'intervention. Le 10 octobre 1355, elles signèrent donc sur les bords de la Massa - rivière qui passe au-dessus de Brig - une alliance défensive entre elles, sorte de confédération.

Le comte recouvrira la situation antérieure le 21 juillet 1356 se fit concéder par l'Empereur le droit de juger en Valais, en dernier ressort les appels qui, jusqu'alors, étaient portés au tribunal d'Empire.

Le 26 juillet 1356, le comte consolida la paix, qui ne reposait que sur une trêve, entre Guichard et Pierre V de la Tour, à qui le comte avait fait juré de lui laisser la suzeraineté sur le château de Châtillon, ce qui lui assurait un bon point d'appui dans le Haut-Valais. En février 1357, Pierre de la Tour décéda. Sa mort entraîna des soulèvements dans le Haut-Valais. Finalement, alors que les communes du Bas-Valais se laissaient diriger imparfaitement par les Savoyards, celles du Haut-Valais, lasses des conflits et n'ayant pas pu créer un état plus fort que celui de l'évêque, pensèrent bon de revenir sous l'autorité de Guichard Tavel.

⁵⁶ Une description de cette campagne est donnée en se basant sur les Chroniques anciennes de la Maison de Savoie dans DUBUIS, P., *Des Séduinois, des puces et des Savoyards, Sion au milieu du XIV^e siècle*, Sion, 1994, p.8 à 14.

⁵⁷ Ibidem, p.12-13.

⁵⁸ Cette alliance ressemble à l'union des cantons primitifs qui ont certainement influencé les communes du Haut-Valais.

Pour cela, il fallait d'abord se débarrasser de la Savoie. Dans ce sens des négociations furent entreprises entre les Valaisans et le comte qui avait compris qu'il n'arriverait jamais au bout de la résistance des communes. Le 9 octobre 1360 un traité fut signé, qui consacrait le triomphe des communes : le comte devait restituer à l'évêque les châteaux qu'il occupait et renoncer à se mêler de l'administration temporelle de l'évêché. Les communes durent leur victoire à la tenacité qu'elles avaient montrée à ne pas se laisser envahir par une domination plus lourde que celle de l'évêque. Une fois la paix assurée, les liens qu'avaient tissés les communes du Haut-Valais avec les Waldstaetten se relâchèrent, mais le terrain avait été préparé pour l'alliance définitive entre les dizaines du Valais et la Confédération suisse au commencement du XVe siècle.

Suite au traité de 1360, les communes s'engagèrent à payer une indemnité au comte. Cependant, les communes du Bas-Valais ne purent pas s'acquitter entièrement de la somme à payer, vu l'état de misère dans lequel vivait le Pays après ces guerres et une deuxième épidémie de peste en 1361⁵⁹. Quant aux communes du Haut-Valais, Ernen, Moerel, Munster et d'autres encore, refusèrent catégoriquement de payer cette indemnité. Guichard, qui voulut montrer son autorité, se rendit à Ernen le 16 octobre 1361. Là, il fut pris en otage jusqu'au 4 janvier 1362 où il se soumit à leurs voeux et signa une convention à leur avantage. Il fut libéré six jours plus tard. Dès lors, l'évêque appuya la politique des communes et subit leur volonté.

Cette même année, les hostilités entre Guichard Tavel et Antoine de la Tour, descendant de Pierre, reprirent. Elles durèrent jusqu'au 29 juin 1370 où la paix entre les deux partis fut imposée par le comte qui depuis 1365 avait reçu par l'Empereur le vicariat impérial dans le diocèse de Sion. Cette concession fut révoquée le 13 septembre 1366, mais le comte continua quand même à en user. Cette donation devait mettre en péril le progrès qu'avaient accompli les communes dans la voie de l'indépendance nationale au cours de la première partie du XIVe siècle.

A peine le Valais eut-il retrouvé la paix, qu'il se trouva mêlé à un conflit international : la lutte entre le Saint-Siège et les Visconti, seigneurs de Milan. Le Saint-Siège, allié à la Savoie, demanda à l'évêque et ses communes de se joindre à eux. Toutefois, tout au long du conflit qui dura jusqu'en 1375, malgré les menaces proférées par le pape, ils restèrent neutres : le trafic avec Milan était trop important pour la prospérité du Pays qui en avait bien besoin, car l'épidémie de peste qui sévit de 1373 à 1375 n'arrangeait pas son sort.

Antoine de la Tour n'avait pas désarmé depuis 1370. Il était toujours rempli d'une haine farouche contre Guichard Tavel si bien que le 8 août 1375, il alla chercher son ennemi qui s'était réfugié dans le château de la Soie⁶⁰. Quand il le trouva, il le précipita du haut des murailles du château. Ce meurtre marqua la fin des de la Tour en terre valaisanne : près du pont de Saint-Léonard, les communes

⁵⁹ D'ailleurs, dès le début 1364, le Chapitre lui-même essayait par une série de mesures de récolter des fonds qui lui étaient dus, car il souffrait aussi de la misère.

⁶⁰ Aujourd'hui, on peut voir encore les ruines de ce château sur une colline à Savièse en-dessus de Sion.

infligèrent une terrible défaite à ces nobles qu'ils méprisaient et leur firent quitter à jamais le Pays. Antoine se réfugia alors à la cour de Savoie.

Le 26 novembre 1375, le pape Grégoire XI nomma Edouard de Savoie-Achaia⁶¹, évêque de Belley, évêque de Sion (1375-1386)⁶². Il fut reçu dans cette ville le 6 janvier 1376⁶³. Le comte Amédée VII avait profité du fait que le Saint-Siège avait besoin de lui contre les Visconti de Milan pour faire élire un des siens sur le trône épiscopal.

Le 9 juillet 1376, le comte vendit à Edouard de Savoie le château de Niedergesteln et la vallée de Lötschen pour 40'000 florins or, ainsi que tout ce qu'Antoine et Jean de la Tour possédaient entre la Raspille et la Morge de Conthey, pour 6'000 florins. Le comte garda bien entendu les biens que ces nobles possédaient en-dessous de la Morge. Cette vente contraria fortement les communes du Haut-Valais. Premièrement, elle les dépossédaient de territoires qu'elles s'étaient appropriés comme butin de guerre après l'expulsion des de la Tour. Deuxièmement, jusqu'au paiement de l'acompte des 46'000 florins, la Savoie restait en possession des châteaux de Martigny, de la Soie, de Montorge, avec l'accord de l'évêque : donner le contrôle de telles places fortes à des savoyards était inacceptable pour les communes, qui, en plus, s'étaient vues distribuer le prix de vente par l'évêque. Troisièmement, Edouard de Savoie attribua les postes de fonctionnaires à des Savoyards. Tous ces événements montraient que l'évêque n'avait aucun respect des communes, à qui il n'accordait, à tort, aucun crédit. Ils furent donc la cause d'une rébellion des patriotes de Conches, Viège, Brig qui se termina par un traité de paix le 3 septembre 1378 : les communes au-dessus de la Massa durent jurer fidélité à leur Eglise et promettre de protéger les châtelaines et les officiers. Cette révolte marqua aussi la fin des nobles étrangers au Valais.

Les années 1378 à 1384 furent assez calmes, mais un calme avant la tempête, car les Valaisans étaient bien décidés à se débarrasser de la Savoie.

L'occasion en fut donnée à l'annonce de la mort du comte Amédée VI, victime, lors d'une campagne en Italie, de la peste qui sévissait aussi en Valais en 1382-83. Cette nouvelle déclencha une révolte du peuple haut-valaisan, aux côtés duquel se trouvait le Chapitre. Ils s'élèverent contre leur évêque qu'il chassèrent sans manières et qui alla se réfugier à la cour de Savoie. Ce fut alors le *Conseil de la terre du Valais*, très rarement réuni sous Edouard de Savoie, qui prit en main le sort du Pays: ils commencèrent déjà par installer de nouveaux officiers.

Cependant, le comte Amédée VII (1383-1391) se prépara à intervenir et, le 21 août 1384, il mit à feu et à sang la ville de Sion. Du 21 au 30 août, les patriotes et le Chapitre signèrent avec Amédée VII et l'évêque Edouard, rétabli par le comte, un traité de paix comportant 13 clauses⁶⁴ dont la plus importante fut la suivante : le comte obtenait définitivement les enclaves épiscopales de Martigny, Ardon et

⁶¹ La suite des événements sous l'épiscopat d'Edouard de Savoie et de la fin du siècle est basée sur TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.197 à 295.

⁶² Pour la généalogie d'Edouard du Savoie, voir ibidem, p.19 à 27.

⁶³ Pour la situation de l'Eglise durant la vacance du siège épiscopal avant la nomination d'Edouard de Savoie , voir ibidem, p.11 à 15.

⁶⁴ Pour leur détail, voir ibidem, p.264 à 266.

Chamoson : la Morge de Conthey servait de limite réelle entre le Valais épiscopal et le Valais savoyard. Il fallut tout de même attendre 1392 pour une paix définitive. Le 2 octobre, l'évêque s'engagea à payer 100'000 florins au comte pour les frais de guerre⁶⁵.

A la fin de l'année 1385 toutefois, Edouard de Savoie semblait avoir quitter définitivement le Valais et en mars 1386 le pape Clément VII le transfera à l'archevêché de Tarentaise.

Après le transfert d'Edouard de Savoie, le choix des évêques de Sion connut une certaine confusion, suite au Grand Schisme d'Occident (1378-1417) qui sépara le trône épiscopal en deux. En effet se trouvèrent à Sion d'une part les évêques qui suivaient l'obédience d'Avignon, avec l'appui de la Savoie⁶⁶, d'autre part ceux qui suivaient l'obédience de Rome, avec l'appui des patriotes.

Le 27 avril 1386 fut nommé Guillaume de la Baume par Avignon (Clément VII), mais il ne vint jamais à Sion. Le 6 janvier 1387, le Chapitre demanda au pape Clément VII de confirmer son choix en la personne de Robert Chambrier. Le pape refusa, ainsi le siège épiscopal resta vacant de 1386 à 1387. Le 9 octobre 1387, le comte Amédée VII promit de faire élire Humbert de Billens qui fut confirmé finalement par le pape Clément VII le 7 décembre 1387. Dès le 21 janvier 1388, il rentra en fonction. Cet évêque fut reconnu dans le Bas-Valais, mais le Haut-Valais, après le départ d'Edouard, rejeta le pape d'Avignon soutenu par la Savoie. Il n'accepta donc pas Humbert de Billens. D'ailleurs, déjà en 1389 apparut pour la première fois Henri de Blanche de Vellate comme évêque de Sion sous l'obédience de Rome (Boniface IX), avec l'appui des patriotes. Cependant, il le résigna le 19 juillet 1391, certainement à la demande des patriotes qui le trouvaient trop vieux. Le 25 novembre 1391, Boniface IX nomma Guillaume IV de Rarogne, le Bon.

Pour Avignon cependant, Humbert de Billens resta évêque de Sion, mais le 24 novembre 1392, lors de la paix définitive renouvelant les termes de 1384, il dut quitter le diocèse de Sion. Guillaume IV de Rarogne put enfin devenir évêque de Sion - on trouve ce titre officiel dans un acte du 11 décembre 1392 - et fut reconnu dans tout le Valais. Malgré cela, Benoît XIII (Avignon) nomma après la mort d'Humbert en 1398 un administrateur du diocèse, d'abord Aymon Séchal et ensuite Jacob Challant qui n'eurent pas une grande importance⁶⁷.

Revenons aux évènements politiques après le départ d'Edouard de Savoie. Il y eut encore des rébellions contre l'évêque, notamment Humbert de Billens, avec intervention de la Savoie, jusqu'au 24 novembre 1392 où Bonne de Bourbon - Amédée étant décédé en 1391 - conclut la paix définitive avec l'évêque et les

⁶⁵ Pour ces conflits de 1384 à 1392, voir aussi ROUILLER, J.-L., p.73.

⁶⁶ Edouard de Savoie était sous l'obédience d'Avignon bien entendu vu ses rapports avec la Savoie.

⁶⁷ Pour cette succession d'évêques ont été consultés :

TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.278 et 279.

ROUILLER, J.-L., p.72.

TRUFFER, B., "Die Bischöfe von Sitten zur Zeit des grossen abendländischen Schismas (1378-1417)", dans: *Vallesia* 33 (1978), p.144 à 166.

Quant à GREMAUD, J., "Catalogue des évêques de Sion", dans: MDR 18, série 1 (1863) (tiré à part paginé de 1 à 40), p.37 et 38, et TAMINI,J.-E./DELEZE, P., *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, 1940, p.60-61, ils donnent une version et des dates quelque peu différentes, mais j'ai préféré me référer à des ouvrages plus récents.

communautés du Valais, confirmant le traité de 1384: la limite de la Morge fut stricte, le comte renonça aux régales et, ainsi, ne se mêla plus des affaires du Valais épiscopal et laissa tomber le choix de l'évêque. Il ne fut dès lors plus question d'évêque savoyard. Le traité se renouvela le 11 décembre 1399 et fut confirmé le 21 mars 1400 par Amédée VIII.

"Pendant les dix années d'épiscopat de Guillaume IV de Rarogne, surnommé "le Bon", la concorde régna entre le prince, ses sujets, qui prirent leurs décisions d'un commun accord, en conseil général"⁶⁸.

Ainsi, de cette étude du XIV^e siècle ressort un fait important : l'influence toujours grandissante des communes, et dans la deuxième moitié du siècle surtout, et même exclusivement, des communes du Haut-Valais, au détriment des nobles, du clergé et même de la Savoie. En effet, dès 1392, les nobles ne furent plus représentés dans le *Conseil*, la petite noblesse s'étant fondue dans le peuple (nivellement de la société). Le haut clergé, morcelé par une suite de luttes internes⁶⁹, avait perdu son influence sur le Pays: il ne restait ainsi dans le "*Conseil général*" que l'ordre des représentants des dizains⁷⁰. La Savoie en 1392 se retira définitivement du Valais épiscopal, abandonnant ainsi ses prétentions. Mais pourquoi lâchait-elle ainsi le contrôle du Valais en-dessus de la Morge? D'une part, le trafic transalpin par le Simplon déclina peu à peu dès la deuxième moitié du siècle, d'autre part, on assista à une crise démographique, due aux guerres et aux épidémies de peste⁷¹: ceci eut pour conséquence une baisse de la fiscalité. De plus, avec le concours de cette crise économique et démographique, on assista à la diminution progressive du dynamisme et du prestige des bourgs⁷². Toutes ces raisons expliquent la marginalisation du Valais dans la politique de la Savoie.

2.2. Contexte religieux : l'évêque en tant que chef spirituel de l'Eglise

Le christianisme pénétra en Valais dans le courant du IV^e siècle. Le premier évêque du diocèse fut saint Théodore dont la présence au concile d'Aquilée fut attestée en 381 et dont l'évêché se trouvait à Octodure (Martigny). Ses successeurs continuèrent à y résider jusqu'à Héliodore qui, en 585, porta le titre d'évêque de Sion.

C'est donc dans cette ville que siégea dorénavant le chef du diocèse qui, au XIV^e siècle, comprenait tout le canton du Valais actuel, avec une partie du canton

⁶⁸ GHIKA, G., *La fin de l'état corporatif en Valais et l'établissement de la souveraineté des dizains au XVII^e siècle*, Sion, 1947, p.41 ; p.19 à 41, il explique que le Valais était un état corporatif au Moyen Âge et donne ainsi l'évolution des communes au XIV^e siècle.

⁶⁹ Voir p.20 le choix des évêques lors du Schisme.

⁷⁰ TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.294.

⁷¹ En 1349, 1361, 1373-75, 1382-83, 1392-93.

⁷² DUBUIS, P., "Les petites villes", p.122 à 125.

Pour une étude approfondie de la démographie en Valais au XIV^e siècle, voir DUBUIS, P., *Le jeu de la vie et de la mort. La population du Valais (XIV^e-XV^e siècles)*, Lausanne, 1994.

de Vaud s'étendant sur la rive droite du Rhône et comprenant Aigle et Villeneuve⁷³; Gondo et Zwischbergen appartenaient au diocèse de Novare jusqu'en 1822⁷⁴(annexe1).

Dans son diocèse, au XIVe siècle, l'évêque avait le droit de consacrer les prêtres et de donner la confirmation. De plus, il y assurait lui-même la législation : au printemps et en automne, il convoquait les ecclésiastiques à un rassemblement, le synode, afin de parler des problèmes du diocèse. A cette occasion, il promulguaient des statuts qui réglaient la vie de son évêché. Dans ces statuts, il fixait comment devait être fêté l'office divin et comment devaient être attribués les sacrements. En outre, il prescrivait aux ecclésiastiques le comportement à avoir.

Quant à l'administration et à la juridiction, elles étaient attribuées à des fonctionnaires ecclésiastiques. Ainsi, les deux plus hauts dignitaires du Chapitre, le doyen de Valère et le doyen de Sion⁷⁵, devaient, du point de vue administratif, surveiller les prêtres des paroisses dans leur décanat respectif. Ils devaient aussi accomplir la visite à la place de l'évêque, sauf quand celui-ci la faisait, c'est-à-dire tous les quatre ans. Cette visite consistait à se rendre dans les différentes paroisses. D'abord, l'évêque, ou le doyen, faisait annoncer sa visite au curé par un messager. Le curé exigeait que tous les paroissiens accueillent dignement l'évêque, faute de quoi ils seraient punis. Ensuite, les gens suivaient l'évêque dans une procession qui menait à l'église paroissiale où se tenait une grand-messe. Après cette cérémonie commençait la visite qui prenait des allures de tribunal. L'évêque procédait d'abord à l'inspection de l'église pour se rendre compte s'il était nécessaire d'entreprendre des réparations ou améliorations. Ensuite, il se faisait renseigner sur la vie morale de la paroisse et donnait des jugements sur les fautes morales des ecclésiastiques et des paroissiens. Finalement, il donnait une série de prescriptions.

Les doyens assuraient encore une partie de la juridiction ecclésiastique. A l'origine, ils avaient le droit de punir et de juger. Ils pouvaient donner des amendes, procéder à des suspensions et excommunications, mais ils n'avaient pas le droit de retirer des bénéfices⁷⁶ ni de révoquer un ecclésiastique. Pour cela, ils possédaient un tribunal, "curia spiritualis": celui du doyen de Sion se trouvait à Sion devant l'église Saint-Théodule, et celui du doyen de Valère à Saint-Maurice devant le presbytère ou devant l'église Notre-Dame Sous-le-Bourg⁷⁷.

L'évêque restait l'instance d'appel pour la juridiction d'un niveau pas trop grave, cependant, contre le jugement de celui-ci, on pouvait appeler le tribunal de Rome ou celui de la métropole de Tarentaise, dont dépendit l'évêché de Sion jusqu'en 1513 où le diocèse de Sion releva directement du pape.

⁷³ Le diocèse de Sion faisait partie de la province des Alpes Graies et Pennines dont Tarentaise était la métropole.
Cependant, en 1513, il releva directement du Pape.

⁷⁴ GREMAUD, J., Introduction, p.XXV, XXVIII-XXIX.
FIBICHER, A., vol.2, p.9.

⁷⁵ Pour qui veut approfondir la question de l'origine du diocèse de Sion, voir DUBUIS, F.-O./LUGON, A., "Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'Evêché du Valais", dans: *Vallesia* 47 (1992), p. 1 à 63.

⁷⁶ Pour plus de détails sur ces deux dignitaires, voir p.25.

⁷⁷ Le bénéfice est un revenu lié à une charge ou à une dignité ecclésiastique: TOUATI, F.-O., *Vocabulaire historique du Moyen Âge*, Paris, 1995, p.35.

TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.81.

Toutefois, le pouvoir de juridiction des doyens était déjà passablement limité par celui de l'official et des vicaires généraux au XIV^e siècle. En effet, en 1271 l'évêque choisit le premier official en la personne du chanoine Nanco. L'official était révocable à volonté - tandis que les doyens recevaient leur charge en fief de l'évêque - et exerçait la juridiction contentieuse. En premier lieu, il était juge "in spiritualibus" et se prononçait sur les fautes ecclésiastiques. Il arbitrait des différends entre les hommes d'Eglise. Les différends civils, dans lesquels était mêlé un parti d'ordre religieux, passaient aussi devant le "forum ecclesiasticum". La juridiction de l'Eglise s'occupait des délits contre les croyances, de la sorcellerie, de l'adultère. Toutefois, l'official traitait aussi des différends entre partis civils. Ainsi, au XIV^e siècle, l'official avait beaucoup d'importance, il était d'ailleurs aidé dans ces multiples tâches par des commissarii⁷⁸.

Deux vicaires généraux⁷⁹, un pour le spirituel, l'autre pour le temporel, furent nommés par l'évêque en 1333. L'action du vicaire général pour le spirituel embrassait régulièrement, sauf réserves faites par l'évêque, la juridiction épiscopale ordinaire non contentieuse et au XIV^e siècle, il s'occupait cependant plus de l'administration du diocèse que de la justice. En 1384, lorsque Edouard de Savoie s'enfuit du Valais, le titre de vicaire général fut pris par l'official Henri de Blanchis qui administra alors le diocèse.

"Les doyens et les deux tribunaux qu'ils présidaient, à Sion et à Valère pour les décanats correspondants, devinrent alors les auxiliaires subalternes de la justice ordinaire de l'évêque assurée par le vicaire et l'official"⁸⁰ et ils furent amenés à ne traiter que les causes légères, si bien qu'au XVe siècle leur pouvoir de juridiction fut définitivement aboli⁸¹.

A côté des ces charges importantes, il y avait aussi ce que l'on appelle le bas clergé.

Dans cette catégorie, on comptait le clergé attaché aux autels de Valère et aux autels de la cathédrale⁸², les recteurs des fraternités et des hôpitaux et le clergé de paroisse (curé du village).

Dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, le diocèse de Sion comptait presque 70 paroisses⁸³. Quelques-unes étaient sous la charge de l'abbaye de Saint-Maurice, d'autres sous la charge de cloîtres français et savoyards⁸⁴, mais la plus grande partie relevait directement de l'évêque de Sion qui nommait aussi les curés.

78 TAMINI, J.-E./DELEZE, P., p.81 précisent que sous maints évêques, on rencontrait deux officiaux, l'un pour le Haut, l'autre pour le Bas.

79 L'official et les vicaires généraux sont juristes de formation. Au XIII^e et début XIV^e siècle, nous rencontrons aussi des chanoines juristes, mais plus tard ce ne sera plus le cas, alors que les fonctionnaires ecclésiastiques cités ci-dessus le seront pour la plupart. L'official favorisa d'ailleurs la pénétration en Valais du droit romain canonique dont la réception fut achevée sous Aymon II de la Tour (1308-1323).

80 VANNOTTI, F., *Le Chapitre cathédral de Sion (1043-1399)*, Paris, 1969, p.20.

81 FIBICHER, A., vol.2, p.99-100.

CARLEN, L., "Zur geistlichen Gerichtbarkeit in der Diözese Sitten im Mittelalter", dans: *BWG* 12 (1958), p.257 à 290.
TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.75 à 77.

82 Au XIV^e siècle, il y avait ainsi une cinquantaine de prêtres attachés aux églises de Valère et de Sion, qui dépendaient du Chapitre : GREMAUD, J., *Introduction*, p.XXXV.

83 GREMAUD, J., *Introduction*, p.XXVI, donne le nombre de paroisses en 1364 d'après un pouillé ou état des paroisses : le décanat de Sion en comptait 28 et le décanat de Valère , 36.

84 Ainsi, le clergé régulier s'occupait aussi de l'administration de certaines paroisses dans le diocèse.

Seulement dans quelques plus grandes paroisses, les dignitaires du Chapitre avaient depuis longtemps les droits de patronat⁸⁵ qui donnaient des droits sur certaines taxes et qui induisaient le "jus praesentandi" (droit de présentation) pour la nouvelle distribution d'un bénéfice.

Le curé de village avait beaucoup d'obligations, notamment le soin des âmes, "cura animarum". En tant que chef de la paroisse, il était au service de l'évêque et de l'official, il devait proclamer leurs décrets, leurs obligations, leurs punitions et veiller à leur exécution. Dans beaucoup de cas, le curé était le seul à savoir lire et écrire dans la paroisse et c'est pourquoi il travaillait comme notaire du Chapitre ou encore comme "cancellarius capituli Sedun.". Il avait encore des devoirs sociaux comme le soin des pauvres, des malades - dans les paroisses où les confréries ne le prenaient pas en charge - et l'école. Cependant pour toutes ces tâches, les curés n'étaient pas assez préparés et scolarisés, très peu pouvaient fréquenter les universités, si bien que les postes de curé furent de plus en plus brigués par des étrangers.

Certaines paroisses n'étaient pas gérées par le curé lui-même; au contraire, celui-ci ne prenait que les revenus de la paroisse et laissait l'organisation à des vicaires⁸⁶.

Voyons à présent l'organisation et les droits du Chapitre d'où étaient issus les doyens, l'official et les vicaires généraux.

2.3. Le Chapitre de Sion

Nous sommes très peu renseignés sur l'origine du Chapitre. Les chanoines suivaient certainement la règle de saint Chrodegang, ou plus précisément les décisions capitulaires du synode d'Aix-la-Chapelle de 816 qui la reprenait en substance. L'évêque de Metz prônait la désappropriation totale, mais permettait cependant une adoucissement de la pauvreté stricte : les chanoines pouvaient garder la propriété de leurs biens meubles, quant aux biens immeubles, ils en gardaient l'usufruit, mais en donnaient la propriété à l'Eglise. Ainsi, si un Chapitre suivait la pauvreté stricte, il était appelé régulier, au contraire, s'il suivait la règle de saint Chrodegang, il était appelé séculier. A Sion, il s'agissait d'un Chapitre séculier.

Le premier document qui atteste l'existence d'un Chapitre à Sion date de 1043, le terme *capitulum* ne se rencontrant toutefois qu'en 1163. Il s'agit de clercs - au début ils sont appelés indifféremment *fratres*, *clericis*, *canonici* - attachés au service de l'église Sainte-Marie de Sion: on ignore s'il s'agissait de la première cathédrale ou du diocèse tout entier. En général, il est dit que les chanoines menaient une vie commune, mais les arguments qui appuient cette hypothèse ne

⁸⁵ Protection d'un maître sur une église, une terre ou un homme : TOUATI, F.-O., p.169-170.
⁸⁶ TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.90 à 93.

A part les fonctionnaires temporals et ecclésiastiques, l'évêque avait une cour autour de lui, composée, entre autres, de chevaliers, notaires et un sénéchal (maître d'hôtel) : pour plus de détails, voir le même auteur p.68 à 75.

sont pas convaincants. On ne peut déterminer s'il s'agissait d'une vie commune au sens strict ou d'une communauté de biens. Ceci est d'ailleurs égal, car la règle de saint Chrodegang était assez souple pour permettre l'une ou l'autre.

Dès le XI^e siècle, les chanoines se séparèrent de l'évêque et s'établirent à Valère - lieu où il jouissait de l'immunité et de l'omnimode juridiction - tout en desservant la cathédrale inférieure. En effet, le premier document qui distinguait les deux églises date de 1168. C'est à partir de cette date que l'on vit la présence de deux doyens à la tête du Chapitre, Galilé et Bartholomé, et que quatre chanoines assurèrent le service de la cathédrale inférieure. Au début, on ne rencontrait que le titre de doyen ou doyen de Sion, sans distinction, pour les deux premiers dignitaires du Chapitre. Dans un acte de 1221 fut enfin fait la différence entre le doyen de Valère et le doyen de Sion. Le doyen de Valère ou des Romands s'occupait des paroisses au-dessous de Sion inclus et eut la dominance jusqu'au XVe siècle. Le doyen de Sion ou des Allemands prenait en charge la partie supérieure du diocèse et obtint la suprématie dès le XVe siècle, lorsque l'élément alémanique domina en Valais⁸⁷. Toutefois, malgré la présence de deux cathédrales et de deux doyens, il n'y avait qu'un Chapitre⁸⁸.

Au XIV^e siècle, les doyens devaient d'abord diriger le Chapitre. Le doyen de Valère - ou en son absence celui de Sion - présidait les calendes, réunion du Chapitre se tenant le premier jour de chaque mois, à laquelle tous les chanoines avaient l'obligation d'assister. Il défendait les intérêts et les libertés du Chapitre à l'extérieur. Il prenait soin de l'introduction des statuts et des décisions du Chapitre. Il pouvait juger en première instance les délits légers commis par les chanoines et leur attribuer une peine. Le doyen gardait sous sa protection le sceau du Chapitre et les clefs du portail de Valère qu'il demandait chaque soir au portier.

En dehors du Chapitre, le doyen avait des charges que l'on a exposées plus haut, telles que la visite et une partie de la juridiction ecclésiastique légère.

Aux côtés de ces deux premiers dignitaires se trouvaient le sacristain et le chanteur qui, au XIV^e siècle, remplissaient souvent les fonctions des doyens, absents du Valais la plupart du temps. L'absence de prévôt distingue Sion de Lausanne, Genève, Aoste, le rapprochant en revanche de sa métropole Tarentaise, dont les dignitaires étaient au nombre de trois : doyen, sacristain et chanteur.

Le sacristain, troisième dignitaire, s'occupait des objets de culte, du trésor de l'église, de son éclairage, des réparations et des nouvelles constructions. Il devait aussi faire l'inventaire du trésor, des reliques et des actes. Jusqu'en 1205, il se trouva au poste de chancelier, chargé de stipuler ou recevoir des chartes.

Le chanteur était responsable des chants, de l'office du jour, de la liturgie. Il possédait le droit d'investiture et d'installation de tous les bénéfices des autels, chapelles et hôpitaux de la ville. Dès 1205, il devint chancelier, à la suite du

⁸⁷ La division des décanats ne correspond pas exactement à la division linguistique.

⁸⁸ HUOT, F., *L'Ordinaire de Sion, étude sur sa transmission manuscrite, son cadre historique et sa liturgie*, Fribourg, 1973, p.84 à 91.

VANNOTTI, F., p.18-19.

sacristain, jusqu'en 1285 où le Chapitre reprit ce droit⁸⁹. Il supervisait aussi l'école du Chapitre dont l'existence est vérifiable dès le IXe siècle⁹⁰: on y enseignait la lecture et le chant des psaumes et des prières liturgiques, l'explication et la pratique des cérémonies, l'introduction aux écritures saintes et aux leçons de l'Eglise, la grammaire et la rhétorique⁹¹. Le chantre était très important à la fin du XIVe siècle.

Dans la deuxième moitié du XIVe siècle, le Chapitre comptait, avec les quatre dignitaires, 25 membres⁹². Tous avaient une prébende, partie de la mense capitulaire, qui fut divisée dans la première moitié du XIe siècle au plus tard. Une certaine part des revenus du Chapitre restait tout de même en commun et permettait au métral de distribuer chaque mois aux chanoines une somme d'argent, des céréales et du vin.

Cependant, dans les registres des calendes, le nombre de 25 chanoines était rarement atteint : parfois il y en avait 19, parfois moins encore, le nombre n'étant fixé à 24 qu'en 1642. Mais alors pourquoi autant de variations? Certains chanoines résidaient toujours à Valère. D'autres disposaient de dispenses pour des motifs d'études ou de devoirs pastoraux dans les paroisses. Un grand nombre qui ne résidait pratiquement jamais à Valère avait d'autres possessions ou bénéfices ailleurs, car le revenu de leurs prébendes et les distributions journalières étaient trop modestes. Les chanoines résidant bénéficiaient de tous les droits qui étaient liés à leur dignité: droit de vote dans le Chapitre, une place fixe dans le choeur, de prébendes, de distributions des revenus communs du Chapitre. Les autres ne portaient pratiquement que le titre et jouissaient uniquement des fruits de leurs bénéfices, mais seulement quand ils avaient leur temps obligatoire de résidence. En effet, le Chapitre, afin d'éviter que les chanoines ne s'absentent trop souvent et ne puissent assurer le service religieux, édictèrent de nombreuses lois⁹³.

Le Chapitre possédait des territoires considérables et exerçait la juridiction temporelle sur certains lieux, comme Bramois, Vex, Mase, une partie du Val d'Hérens, Anchettes, Cordona près de Sierre. La plupart du temps, ils étaient gouvernés par un chanoine qui portait le titre de vidomne.

Le Chapitre intervenait aussi dans toutes les actions administratives, qui avaient de l'importance, dans les achats et ventes, dans les échanges, dans les concessions de libertés, dans les contrats de commerce, dans les conventions politiques, qui étaient conclus au nom de l'Eglise: l'évêque ne pouvait prendre de décisions sans avoir l'approbation du Chapitre dont les représentants, on l'a vu, assistait au *Conseil de la terre du Valais*, aux côtés des communes.

Ainsi, le Chapitre bénéficiait de pouvoirs assez étendus et d'une grande indépendance vis-à-vis de l'évêque avec qui il entretenait des rapports délicats qui

⁸⁹ Le Chapitre dut protéger ce droit contre les empiétements des notaires publics durant tout le XIVe siècle: voir p.14.
⁹⁰ ROUILLER, J.-L., p.64, précise que, d'après un extrait de compte de 1344, le Chapitre de Sion s'occupait de

l'enseignement dans tous le diocèse.

⁹¹ CARLEN, L., *Kultur des Wallis im Mittelalter*, Brig, 1981, p.149.

⁹² ROTEN, H. A. von, "Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter", dans: *Vallesia* 1(1946), p.43 à 68, 2(1947), p.45 à 62, 3(1948), p.81 à 126, donne la liste de tous les chanoines de 1043 jusqu'à 1500.

⁹³ VANNOTTI, F., p.21 à 29.

TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.79 à 85.

tenaient le plus souvent du litige. En effet, l'évêque empiétait sur ses droits : il l'empêchait d'user correctement de son pouvoir temporel de juridiction en liaison avec ces droits de propriété foncière. Il exigeait des redevances de la part de vassaux du Chapitre. Il n'hésitait pas à l'occasion à occuper des terres, continuant à maintenir ses droits sur des possessions qu'il avait vendues au Chapitre. Il faut pourtant attendre le milieu du XIV^e siècle pour voir le Chapitre prendre politiquement position contre son évêque pour la première fois⁹⁴. Ainsi à la fin du siècle, le Chapitre de Sion, théoriquement auxiliaire de l'évêque, le remplaçant toujours pendant les vacances du siège épiscopal⁹⁵ et signant à ses côtés les traités, devint l'adversaire du prélat. Effectivement, en fin août 1384, le fameux traité de paix fut conclu entre le Chapitre et les patriotes d'un côté, le comte de Savoie et l'évêque d'autre part. Le Chapitre marquait ses distances avec son évêque et avec la Savoie, avec qui il ne parut pas avoir de grandes difficultés, et se rapprochait des communes dont les relations ne sont qu'à leur début à cette époque⁹⁶.

A part l'évêque, le Chapitre vit encore le Saint-Siège empiéter sur ses droits. Normalement le Chapitre élisait lui-même par vote secret les chanoines et les dignitaires. Au XIV^e siècle cependant, l'influence de la cour papale sur ces choix se fit de plus en plus grande. D'ailleurs souvent l'évêque, afin d'agir contre l'opposition du Chapitre, intervenait auprès du pape pour faire élire à des canonicats vacants des prêtres ou clercs qui lui étaient dévoués. A l'époque de Guichard Tavel, il y avait ainsi beaucoup de Genevois dans le Chapitre. De plus, il n'est pas étonnant que sous Edouard de Savoie, les quatre dignitaires bénéficièrent du soutien du pape et qu'ils reçurent leurs dignités grâce à lui. Ainsi, en étant favorable à ces évêques "savoyards", le pape soutenait le comte de Savoie.

Le choix de l'évêque revenait aussi au Chapitre, mais ici encore le Saint-Siège intervenait et choisissait rarement l'évêque parmi les chanoines, tel que le voulait la règle⁹⁷. Le comte de Savoie se servait d'ailleurs de ses relations avec le pape pour asseoir ses partisans sur le siège épiscopal et il réussit, la preuve en est avec Guichard Tavel et Edouard de Savoie⁹⁸.

Ces interventions firent que très vite le Chapitre compta plus d'étrangers que de Valaisans⁹⁹. Ceci provoqua une perte de contact du Pays avec le Chapitre qui était de moins en moins apte à comprendre les aspirations du peuple qui n'appréciait guère cette situation.

⁹⁴ Voir p.17 la date du 23 juillet 1353.

⁹⁵ Pendant la vacance, le Chapitre choisissait, selon le droit canon, un vicaire capitulaire pour expédier les affaires courantes : TAMINI, J.-E./DELEZE, P., p.79.

⁹⁶ VANNOTTI, F., p.42 à 62

⁹⁷ TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.77-78.

⁹⁸ VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.53 à 57 donne une série d'exemple de l'intervention papale dans le choix de l'évêque.

⁹⁹ La cérémonie religieuse et civile de l'installation de l'évêque se passait ainsi : l'évêque était conduit par le clergé sur un lieu où il rencontrait le Chapitre et les communes à qui il promettait de renouveler leurs droits. Les communes lui prêtaient fidélité et ensuite l'évêque se rendait à la cathédrale où il célébrait une messe solennelle. Le Chapitre lui remettait alors le glaive de la régale, symbole de ce pouvoir. Finalement l'évêque devait parcourir son diocèse pour recevoir l'hommage de ses vassaux. Pour plus de détails, voir VAN BERCHEM, V., "Guichard Tavel", p.64 à 68.

Il ne faut pas oublier que cette vague d'étrangers était aussi due au manque de formation du clergé valaisan.

Une autre conséquence fut la formation de groupes au sein des chanoines, qui amenèrent à des affrontements, comme au moment du Schisme d'Occident. On a vu en effet que l'élection du successeur d'Edouard de Savoie fut très difficile, car une partie était en faveur de Rome, soutenue par les Valaisans, et une autre en faveur d'Avignon, soutenue par la Savoie¹⁰⁰.

A cause de ces luttes internes et de son détachement progressif du Pays, le Chapitre avait, à la fin du XIVe siècle, perdu beaucoup de sa force politique. De même, son pouvoir religieux s'était trouvé fortement limité par toute cette ingérence de la part d'instances supérieures dans des domaines qui normalement lui appartenaient.

De cette étude historique et religieuse, deux faits ressortent.

Premièrement, il est évident que le XIVe siècle fut une époque tourmentée où les patriotes s'efforcèrent de se battre contre l'envahissement des étrangers, notamment les Savoyards, qui s'introduisaient aux niveaux, religieux et temporel, de la société valaisanne.

Deuxièmement, il est bien clair qu'on ne pouvait pas vraiment séparer pouvoirs, temporel et spirituel, à cette époque, car, la plupart du temps, l'Eglise mêlait politique et religion. En effet, l'official, fonctionnaire ecclésiastique, s'occupait d'affaires civiles - comme les vicaires généraux - et pouvait être rempli d'une fonction temporelle, tel que *Juge général de la Terre du Valais*. De plus, le Chapitre et l'évêque, instances religieuses, s'impliquaient énormément dans les affaires politiques du comté.

¹⁰⁰

TRUFFER, B., *Das Wallis*, p.78 à 80 et p.86 à 88 où il détaille les différents groupes qu'il y avait au sein du Chapitre pendant le Schisme d'Occident.

III. Contexte culturel du Valais au XIV^e siècle

3.1. Arts figuratifs et tendances artistiques

Au XIV^e siècle, du point de vue artistique, le Valais se trouvait au début de l'époque gothique.

Né en France, plus précisément en Ile-de-France, au XI^{le} siècle, avec les travaux de l'abbé Suger à Saint-Denis, ce mouvement se répandit dans toute l'Europe¹.

En Suisse romande, les formes gothiques apparurent déjà au milieu du XI^{le} siècle. Cette apparition était favorisée dans cette région par l'existence de trois sièges épiscopaux continuellement en rapport avec les métropoles françaises et la présence de riches nobles qui facilitait généralement les projets artistiques. Toutefois, son expansion se ralentissait singulièrement en avançant vers l'est pour ne pénétrer que tardivement et sporadiquement dans les Grisons et le Tessin. Le style gothique ne s'était donc pas répandu d'une manière régulière et partout en même temps. Il faut ainsi envisager séparément la situation particulière de chaque région et même, chose très importante, de chaque branche de l'art dont certaines se propagèrent plus vite que d'autres, même dans les vallées les plus reculées. Ce retard dans l'évolution, cette superposition de styles qui en résultait, constituaient un des caractères principaux de l'art des pays alpestres.

L'art gothique renonçait progressivement au style universel et religieux des formes romanes et devenait le style classique des particularités régionales, introduisant l'élément aristocratique dans la peinture et la sculpture. Le gothique n'était plus exclusivement consacré aux gens d'Eglise, mais aussi aux laïcs². Un exemple en est donné par une tapisserie que Ferdinand Keller découvrit en 1849 à Sion et qui se trouve aujourd'hui, dans un état défectueux, en possession de la famille Odet de Saint-Maurice. D'après le style du dessin et les costumes des personnages, on peut la dater du XIV^e siècle. Y sont représentés des hommes et des femmes qui dansent, des scènes de combats, des scènes de la légende d'Oedipe. Cette tapisserie est cependant d'origine italienne, mais elle montre par son emploi dans une chambre privée, jusqu'à quel point le luxe profane prenait de l'importance à cette époque³.

L'entrée du premier gothique en architecture se fit en Valais déjà au XIII^{le} siècle à Notre-Dame de Valère de Sion.

Cette église fait partie des sept constructions qui figurent parmi les monuments les plus importants de cette époque qui était une période d'essais, de tentatives, à vrai dire une période de transition. On passait d'un style à un autre, on expérimentait,

¹ L'Italie fut très réticente et les formes romanes subsistèrent jusqu'à la Renaissance: pour plus de détails, voir ENCYCLOPEDIE DE L'ART, sous la dir. de Lucio Felici, Milan, 1991, p.430 à 436.

² GANTNER, J., *Histoire de l'Art en Suisse*, vol.2: l'époque gothique, Neuchâtel, 1956, p.7,8,11.

³ RAHN, J. R., *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zürich, 1876, p.627 à 629 où il donne davantage de détails sur les dessins et la technique utilisée pour la tapisserie de Sion, p.764.

introduisant des éléments nouveaux qui changeaient l'aspect de la construction. Il était donc impossible d'achever un édifice de cette période dans un seul système⁴. Notre-Dame de Valère est une église forteresse vue de l'extérieur (ill.1a). A l'intérieur, nous trouvons un édifice rempli de lumière, où se côtoient les styles roman et gothique, mais heureusement l'ensemble ne souffre pas de ce dualisme (ill.1b-c). On distingue quatre principales périodes de construction:

1. De 1100 à 1130 environ: appartiennent à cette période le chevet constitué d'une absidiole semi-circulaire, précédée d'une travée barlongue et flanquée de chaque côté d'une chapelle rectangulaire; les substructures des murs extérieurs de la nef au nord et au sud, et enfin le portail unique dans la paroi septentrionale.
2. 1140-1160 (la dernière période romane): elle n'apparaît que dans la partie orientale: tour d'angle du côté Nord-Est, voûtes en berceau du transept et de la chapelle au sud du chœur, piliers et chapiteaux jusqu'au jubé.
3. C'est vers le début du XIII^e siècle que le passage au gothique est marqué, par la reconstruction du chevet polygonal et de la voûte rayonnante du chœur; le chevet est percé de trois fenêtres dans la zone inférieure et de cinq à l'étage supérieur.
4. Vers 1225-1230⁵: cette période nous a valu toute la nef à quatre travées, les voûtes des collatéraux et la façade occidentale; le jubé, élément encore en place du XIII^e siècle, qui conserve une grande importance en tant qu'exemple rarissime d'un élément architectural spécifiquement gothique; quatre arcades aveugles encadrant une porte surmontée d'un baldaquin trilobé s'achevant en pignon.

L'église de Valère resta, pour longtemps, la grande réalisation architecturale du Valais. Entre son achèvement au milieu du XIII^e siècle et la nouvelle floraison gothique du XVe siècle qui commença avec les transformations de la cathédrale de Sion⁶, on n'entreprit guère de grands travaux. Pendant ces deux siècles, on édifica l'église de l'hôpital de Brig et en 1325 la chapelle de Tous-les-Saints (ill.2). Construite par Thomas de Blandrate, chantre de Sion, un siècle à peu près après l'achèvement gothique de Valère, elle conserve cependant la forme et la disposition des travées d'une petite église romane! Ainsi, le style roman se souda, presque sans transition, au gothique tardif du XVe et XVI^e siècles et celui-ci au baroque du XVII^e siècle⁷.

La sculpture gothique est bien représentée en Valais par la sculpture sur bois polychromé. En effet, les artistes et ateliers de l'Europe du Nord ont essentiellement travaillé le bois, dont la légèreté permettait la sédentarisation des producteurs dans

⁴ GANTNER, J., p.39 à 44.

⁵ Ibidem, p.48: cet auteur donne les dates de 1235 à 1267 pour cette quatrième période de construction.

⁶ Pour une étude complète de la cathédrale voir LUGON, A./RIBORDY EVEQUOZ, V., *La cathédrale Notre-Dame de Sion*, Sion 1995.

⁷ DONNET, A., *Kunstführer Sitten / Arts et monuments Sion*, Bern, 1984, p.95.
GANTNER, J., p.44 à 48, 168.

des ateliers fixes, d'où les objets religieux, facilement transportables, pouvaient être amenés dans les régions voisines ou plus loin encore.

Ces sculptures ne sont maintenant plus *in situ*. A l'origine, elles étaient souvent placées sur des supports, derrière l'autel, ou abritées par un tabernacle. D'ailleurs, elles étaient en général les prototypes des retables gothiques apparaissant en Valais au XVe siècle. Cependant, cette statuaire gothique, s'affranchissant peu à peu de l'édifice, entra désormais aussi bien dans les maisons des fidèles que dans les églises.

En Valais, les premiers signes du gothique firent leur apparition dans le premier quart du XIII^e siècle avec la *Madone de Naters*, actuellement au Musée National de Zurich (ill.3). Son aspect général est encore roman. La Vierge est assise de face et tient son enfant sur le genou gauche selon le type de la Nikopoja. Toutefois, l'artiste leur a déjà insufflé un peu de vie, rompt en outre l'axialité parfaite et traditionnelle. En plus le vêtement épouse les formes du corps. Il n'est plus uniquement un élément décoratif.

Ce passage à l'art nouveau est aussi présent dans le *Christ de Saint-Léonard* du Musée de Valère à Sion, datant de la fin du XIII^e siècle (ill.4). Subsistent encore des éléments romans: la poitrine se marque par des côtes parallèles et les plis de l'étoffe ont gardé un caractère décoratif. Cependant, le corps ne repose plus sur un socle, il pend. Les bras étirés sont obliques par rapport à la croix, la tête est inclinée et les pieds sont cloués l'un sur l'autre⁸.

Le stade suivant, le "Hochgothik" est représenté au XIV^e siècle par des statues de Vierges à l'Enfant, des Pietà, des Christ en croix, alors que le gothique tardif fera son apparition au XVe siècle dans les retables notamment⁹.

Quant à l'orfèvrerie, trois centres principaux de production existaient au Moyen Âge: Sion, l'abbaye de Saint-Maurice, l'hospice du Grand-Saint-Bernard qui possède encore aujourd'hui deux reliquaires gothiques du XIII^e et XIV^e siècles. Pour la production des calices, il fallut attendre le XVI^e siècle¹⁰.

La peinture murale du XIV^e siècle, dont le principe majeur était de peindre les parois de l'église ou du choeur, les couvrant d'une suite d'images empruntées à la vie du Christ ou à la légende¹¹, nous a laissé en Valais quelques témoignages intéressants que nous étudierons plus loin. Toutefois, nous devons d'abord nous arrêter sur les influences que subit le Valais à cette époque dans le domaine pictural.

Les Alpes étaient non seulement une séparation, mais aussi un élément de liaison entre le Nord et le Sud. En effet, j'ai expliqué, dans le contexte politique l'importance dont jouissait le col du Simplon au XIV^e siècle qui reliait la France à

⁸ BERTHOD, E., *La sculpture sur bois au Moyen Âge*, Sion, 1995, p.6-7.
GANTNER, J., p.214-215, 218.

⁹ CARLEN, L., *Kultur des Wallis*, p.204.
¹⁰ Ibidem, p.212 à 215.
¹¹ GANTNER, J., p.284.

l'Italie¹². Il n'est donc pas étonnant que le Valais, terre de passage ou d'accueil pour les pélerins et marchands étrangers, ait subi diverses influences des régions environnantes. De plus, le Valais était alors avant tout influencé par ses très proches voisins, les Savoyards. Ceux-ci subissaient certainement l'influence gothique des pays du Nord, mais ils avaient des territoires jusque dans le Piémont d'où des éléments italianisants dans leurs productions artistiques et par conséquent dans certaines œuvres du Valais .

Ainsi les peintres qui travaillaient dans la région des Alpes alliaient la plupart du temps la technique du Sud avec le langage des formes du Nord. Cependant, malgré cette influence italianisante pour certaines œuvres, le courant giottesque qui avait de l'emprise sur toutes les écoles picturales du XIV^e siècle de la péninsule italienne et sur le Tessin n'était pas encore parvenu en Suisse romande¹³.

De cette époque, il reste en Valais cinq témoins de peinture murale¹⁴. Dans la *chapelle de Tous-les-Saints*, saint Christophe (III.5), datant du milieu du siècle, est peint au-dessus de la piscine liturgique, à gauche du petit choeur à encorbellement. Il est représenté de face dans une attitude traditionnelle. Contrastant avec les traits rigides du visage et les ondulations régulières des cheveux, le drapé du manteau témoigne d'une grande liberté de traitement. Sur l'épaule gauche du saint, est assis l'Enfant qui s'agrippe de la main droite à ses cheveux. Il s'agit de ce que l'on nomme en iconographie le type récent, opposé au type ancien, où l'Enfant était assis sur le bras, à hauteur de la poitrine du saint. C'est au XIV^e siècle, que s'impose peu à peu ce nouveau type et à ce niveau la peinture constitue un jalon intéressant et précoce. Du point de vue stylistique, cette œuvre est isolée à Sion au XIV^e siècle: un certain italianisme de l'ensemble, le graphisme accusé des traits fortement silhouettés - élément archaïsant - ne suffisent pas à situer plus précisément l'œuvre.

Les peintures du *tympan du portail du clocher de la cathédrale de Sion* datent du troisième tiers du XIV^e siècle et représentent, dans une composition tripartite, motif cher au trecento italien, une Vierge à l'Enfant entre deux saints (III.6). L'iconographie et le style de Sion, mais non la technique, dénotent bien une influence italienne, dans le groupe de la Vierge surtout. Seule peinture murale extérieure du Moyen Âge conservée à Sion, le décor italianisant de ce tympan n'était pas unique à l'origine, puisqu'en 1369 le grand portail de la cathédrale fut qualifié de rouge.

Dans le choeur de la *chapelle Saint-Georges de Tourbillon* subsiste encore quelques traces de l'ensemble iconographique datant du deuxième tiers du siècle (III.7a): à l'est, un résumé du mystère de la Rédemption avec au centre la Crucifixion et sur les côtés l'Annonciation; au sud, à gauche, le prophète David jouant de la lyre (III.7b), à droite, la princesse enchaînée et saint Georges combattant le dragon; dans

¹² Voir p.10.

¹³ GANTNER, J., p. 287.

GANZ, P. L., *Die Malerei des Mittelalters und des XVI. Jahrhunderts in der Schweiz*, Basel, 1950, p.69.

GATTLEN, A.-E., *Die Wandmalereien des 14. Jahrhunderts in der Georgskapelle von Tourbillon*, vol.1, Sitten, 1978, p. 43-44, 52.

¹⁴ Pour l'étude de ces peintures murales, je me suis basée sur CASSINA, G./HERMANES, T.-A., *La peinture murale à Sion du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Sion, 1978, p.4, 22 à 37.

les voûtes, des fragments d'architecture, probables restes des trônes des évangélistes ou des Pères de l'Eglise. Ces peintures, d'après A. E Gattlen, montrent, particulièrement dans le domaine iconographique, une influence du gothique du nord¹⁵.

Les peintures murales de l'ancien *arc triomphal de l'église paroissiale Saint-Léger à Nendaz* (III.8) et celles de la *voûte du vestibule du clocher de la cathédrale de Sion* (III.9) datent de la même époque que celles de Tourbillon auxquelles elles se rattachent techniquement et stylistiquement. On a à faire au même atelier ou sinon à la même main. En fait, à cette époque, les auteurs des peintures murales étaient en général anonymes. C'est en 1347 que l'histoire mentionna pour la première fois un peintre valaisan: Stephanodus de Sarqueno. Il s'agit certainement de Stephanodus Bligner, de Salquenen, qui n'est encore que l'aide d'un autre peintre, maître Jacques, en 1344.

Passons maintenant à l'étude du "scriptorium" et de la bibliothèque du Chapitre, afin de situer dans quelles conditions les manuscrits du Moyen Âge étaient produits et conservés.

3.2. Le "scriptorium" et la bibliothèque du Chapitre de Sion

3.2.1. Le scriptorium

Au Moyen Âge, le Chapitre assumait la charge de la chancellerie où devait être enregistré tout acte juridique. Pour les travaux d'écriture qui en résultaient, le Chapitre engageait des notaires qui appartenaient en général au bas clergé, bénéficiant tout de même d'une bonne formation. Pour chaque affaire traitée, un acte notarié était établi dans le nombre d'exemplaires nécessaires et remis aux parties en cause. Simultanément, on insérait une copie dans les registres de la chancellerie. Les archives du Chapitre possèdent donc des centaines d'actes originaux qui, au XIII^e siècle en particulier, étaient écrits d'une écriture extrêmement soignée. D'après la ressemblance de l'écriture de ces actes et celles de toute une série de manuscrits liturgiques, on peut conclure qu'au XIII^e siècle, le Chapitre possédait un modeste scriptorium¹⁶. Les copistes y travaillaient essentiellement pour la chancellerie, la rédaction d'ouvrages liturgiques étant en quelque sorte accessoire. Les activités de la chancellerie et de la production de manuscrits étaient donc liées. Ce qui est étonnant, c'est la continuité dans le style dont ont fait preuve les copistes: une certaine conscience de la tradition a dû se former à Sion au XIII^e siècle, époque la plus prospère du "scriptorium".

¹⁵ GATTLEN, A. E., p.52. Cette auteur étudie profondément toutes les influences qu'ont subies les peintures de Tourbillon.

¹⁶ Par scriptorium, il ne faut pas entendre une école d'écriture où était employé un grand nombre de scribes, mais un atelier d'écriture dans lequel quelques scribes travaillaient séparément et non continuellement. A propos du lieu de création, des noms et du nombre de scribes on ne peut rien dire, car les archives ne fournissent aucune preuve.

Des livres avaient déjà été écrits au XI^e siècle. Quoique nous ne connaissons rien sur la chancellerie notariale de cette époque, leur contenu, en relation avec la liturgie de Sion, atteste qu'ils ont été copiés dans ce lieu.

Au XIV^e siècle, l'activité du "scriptorium" continua. Sa production se limitait aux livres liturgiques et un certain nombre de manuscrits provenaient d'achats ou de dons. C'est à cette époque que les premiers livres de droit rentrèrent en possession du Chapitre.

Il y avait encore des scribes de chancellerie, du moins au début du siècle, mais à cause de son déclin, le Chapitre fit appel à des copistes salariés, parfois pour un temps limité.

Au sujet de notre *bréviaire 41/42*, nous savons qu'il a été exécuté dans la première moitié du XIV^e siècle, mais l'attribution de sa rédaction et de ses enluminures au "scriptorium" du Chapitre reste tout de même hypothétique¹⁷.

Les troubles politiques, les guerres civiles et les épidémies de peste qui dévastèrent le Valais, dans la deuxième moitié du XIV^e siècle surtout, exercèrent un effet néfaste sur la vie spirituelle et sur le niveau culturel du Pays, d'où l'absence presque totale de nouveaux livres et certainement d'autres productions artistiques à cette époque. Ce n'est que dans les premières décennies du XVe siècle que le Valais connut un nouvel essor de la vie culturelle et des arts, période où les donateurs devinrent plus importants que les lieux où s'exprimait leur mécénat¹⁸.

3.2.2. La bibliothèque

La bibliothèque du Chapitre de Sion n'a évidemment pas gardé tous les livres qu'elle comptait au Moyen Âge. Beaucoup d'entre eux ne sont connus que par les testaments des chanoines, par des factures et d'autres documents administratifs du Chapitre. Nous savons par exemple que Guillaume de Saint-Maurice, curé de Saint-Germain à Savièse, possédait dans sa bibliothèque un grand nombre de livres de droit. Son testament du 7 juillet 1343 mentionnait 25 livres ayant trait au droit, qui selon ses désirs devaient être vendus pour fonder une messe anniversaire à la cathédrale de Sion¹⁹. Une partie de ces manuscrits parvinrent à la bibliothèque capitulaire lors de l'exécution testamentaire.

La conservation d'anciens catalogues offre une autre possibilité d'apprécier la richesse d'une bibliothèque médiévale, mais nous ne disposons aucunement d'un tel catalogue pour la bibliothèque capitulaire. Cependant, en 1364, un inventaire des vêtements liturgiques, objets de culte, reliques et armes en possession des deux cathédrales de Sion fut établi. Etaient mentionnés également un grand nombre

¹⁷ LEISIBACH, J./JÖRGER, A., *Livres séduinois du Moyen Âge*, Sion, 1985, p.35-36.

LEISIBACH, J., *Schreibstätten der Diözese Sitten*, SMAH 13, Genf, 1973, p.13 à 54 : l'auteur offre une étude complète du "scriptorium" du Chapitre de Sion du XI^e ou XII^e siècle; il cite tous les manuscrits et en donne une analyse.

¹⁸ LEISIBACH, J./JÖRGER, A., p.36.

CASSINA, G./HERMANES, T.-A., p.19.

¹⁹ Pour plus de détails, voir LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p.89 à 92.

livres liturgiques ou théologiques conservés à Valère et dans la cathédrale inférieure²⁰. En tenant compte des ouvrages conservés, un examen de l'inventaire permet d'affirmer que moins de la moitié des livres consignés est restée en place²¹.

La bibliothèque actuelle contient encore 120 manuscrits. Sur 55 manuscrits liturgiques, 46 représentent la liturgie de Sion. Ils servaient soit à la liturgie de la messe, soit à celle du chœur.

Les ouvrages de droits se montent à 30 environ dont la plus grande partie était encore au XVe siècle en possession privée et ne vinrent que plus tard dans la bibliothèque capitulaire. Seul un tout petit nombre s'y trouvait déjà aux XIV et XVe siècles.

Une troisième catégorie, moins importante, regroupe les livres scolaires. Parmi eux se trouvent quelques rares manuscrits dont les textes concernent la grammaire latine, la logique et la rhétorique, un lexique latin-allemand, des fragments d'une encyclopédie et d'un livre d'histoire, quelques ouvrages de sciences naturelles de saint Albert le Grand et de philosophie. L'antiquité classique n'est représentée que par un seul manuscrit contenant des textes de Cicéron.

La bibliothèque du Chapitre ne doit pas être présentée comme une institution solide dotée de ses propres locaux et ayant un procédé de prêt, mais on doit la comprendre comme le rassemblement de livres que possédaient ensemble le Chapitre, l'Eglise sédunoise et les chanoines²².

²⁰ Pour plus de détails, voir LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p.93 à 96.
²¹ Pour la bibliothèque au Moyen Âge:

LEISIBACH, J./JÖRGER, A., p.33.

LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p. 82 à 96, 98: il donne la liste des testaments et documents permettant de connaître un certain nombre de livres de la bibliothèque au XIVe siècle.

A côté de la bibliothèque capitulaire de Sion, il y avait aussi au Moyen Âge une bibliothèque et un atelier d'écriture à l'abbaye de Saint-Maurice qui ne possède actuellement plus que 10 codex moyenâgeux. L'hospice du Grand-Saint-Bernard ne conserve que 12 codex et 10 fragments dont seulement une partie appartenait à l'ancien effectif de sa bibliothèque; quant au scriptorium, il est peu vraisemblable qu'il y en avait un. Les églises paroissiales aussi possédaient des livres: un inventaire de la paroisse d'Hérens en 1383 nous le prouve. Pour les détails, voir LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p.121 à 157, 96 à 98.

Pour la bibliothèque actuelle:

LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften des Kapitelsarchivs in Sitten*, Freiburg, 1979, p.11 à 13.

LEISIBACH, J./JÖRGER, A., p.31 à 33.

LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p. 106 à 120.

IV. Etude du bréviaire 41/42

4.1. Signification et genèse du bréviaire

Le bréviaire est le livre contenant l'office divin utilisé au chœur¹, qui, en d'autres termes, est la grande prière quotidienne de l'Eglise que le clergé séculier récitait et chantait chaque jour à des heures déterminées (Heures canoniales).

Ces heures sont les suivantes:

- * Matines (du latin *vigilae matutinae* = veille matinale): prière nocturne de l'office divin, vers 2h30 ou 3h.
- * Laudes (du latin *laus, laudis* = la louange): office du lever du jour, à 5h30.
- * Prime : office de la première heure du jour (vers 6h), qui constituait une sorte de doublet des Laudes et qui a été supprimé par la réforme liturgique de Vatican II.
- * Tierce (du latin *tercia hora* = la troisième heure) : office de 9h.
- * Sexte : office de la sixième heure, vers midi.
- * None (du latin *nona hora* = la neuvième heure): office de la neuvième heure, vers 15h.
- * Vêpres (du latin *vesper* = soir): office de la fin de l'après-midi, au coucher du soleil, vers 17h.
- * Complies (du latin *complementum* = achèvement): dernier office s'accomplissant avant le repos de la nuit, vers 18h, qui est un doublet des Vêpres.

Parmi ces heures, on distingue les grandes Heures, les plus solennelles et les plus longues (Matines, Laudes, Vêpres) et les petites Heures (Tierce, Sexte, None, Complies).

Cet horaire n'avait rien de fixe au Moyen Âge. Au contraire, il variait d'un bout de l'année à l'autre en raison de la longueur inégale des jours et des nuits. Au solstice d'été, vers le 21 juin, les Matines commençaient beaucoup plus tôt qu'en hiver pour permettre de chanter les Laudes au moment où le soleil se levait. La journée de prière du clergé devait s'écouler entre le lever et le coucher du soleil.

Toutes ces heures formaient des jours qui eux constituaient la semaine liturgique. Celle-ci se découpaient ainsi au Moyen Âge: Dominica dies

Feria II²
Feria III
Feria IV
Feria V
Feria VI
Sabbatum³

Il n'existe cependant pas de bréviaire manuscrit antérieur au XIe siècle. Par contre, l'office divin existait longtemps avant cette date. Il est donc intéressant de

¹ Ethymologiquement le mot bréviaire signifie abrégé, sommaire. Comme dit LEROQUAIS, V., *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, vol.1, Paris, 1934, p.VI, ce mot est assez mal choisi pour désigner le volume contenant tout l'office divin chanté au chœur, mais, peu importe, il faut le prendre dans son acceptation habituelle.

² Feria ou férie signifie le jour de la semaine. Feria II: lundi, feria III: mardi, etc...

³ LEROQUAIS, V., *Les bréviaires*, p.VI, XXX, XXXI.

CHRISTOPHE, P., *Vocabulaire historique de culture chrétienne*, Paris, 1990, p.80, 129, 174, 187, 207, 239, 272, 290, 302.

DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES, sous la dir. de Joseph Bricout, vol.1, Paris, 1925, p. 966.

THEO, *Nouvelle encyclopédie catholique*, Paris, 1989, p. 941.

retracer sommairement l'évolution de l'office qui nous permettra de comprendre la naissance et la formation du bréviaire.

Nous distinguons trois périodes dans cette évolution⁴:

- * Du Ier siècle au début du IVe siècle (période embryonnaire)
- * Du IVe siècle au Xe siècle (période de formation)
- * Du XIe siècle au XVIe siècle (période de stabilisation relative, puisqu'elle admet des changements et même des réformes)⁵.

L'histoire proprement dite de l'office commence au IVe siècle. Toutefois, ses origines plongent plus avant dans le passé. Elles remontent à la liturgie du temple de Jérusalem et surtout à celle des synagogues. L'office vient en quelque sorte des Juifs, sans parler toutefois d'imitation servile, mais seulement d'emprunts rationnels. Jusqu'à la destruction de Jérusalem par Titus en l'an 70, la liturgie du temple comportait trois sacrifices entre le lever et le coucher du soleil. On y faisait des prières solennelles, on y récitait les psaumes et on y immolait une victime.

La liturgie synagogale se calquait sur celle du temple, à la différence qu'ici les immolations sanglantes étaient bannies. Cette liturgie comportait deux réunions, celle du matin et celle du soir. Chaque réunion se déroulait ainsi: la prière, le chant des psaumes, la lecture de l'Ancien Testament et enfin la bénédiction. La synagogue apportait un élément nouveau qui allait prendre une importance de plus en plus grande: la lecture de la Bible. Nous avions ici le germe de l'office liturgique. Après la mort de Jésus, les apôtres restèrent fidèles aux pratiques religieuses qu'ils avaient connues au temps de leur Maître. Ils fréquentaient le temple et la synagogue. Ils assistaient aux réunions du sabbat, mais, bientôt le dimanche se substitua au samedi comme jour consacré au Seigneur. Un peu plus tard, ce fut l'abandon de la synagogue pour les maisons particulières où les chrétiens se réunissaient avant le lever du soleil pour chanter des hymnes au Christ. Le soir, ils s'assemblaient à nouveau pour prendre une nourriture simple. Cet usage de passer en prière les dernières heures de la nuit du dimanche était le germe de la Vigile qui marqua plus tard le commencement de l'office. Cependant, à la fin du Ier siècle, en dehors des réunions dominicales et de quelques anniversaires de martyrs, il n'était pas question d'office régulier et quotidien.

Cette période n'était que la préhistoire de l'office.

Les premières années du IVe siècle furent marquées par un évènement capital pour l'histoire de l'office. Vers 317, au lendemain de l'édit de Milan, un ancien soldat de l'armée de Constantin, Pacôme, fonda le premier monastère chrétien, à Tabenne, en Haute-Egypte, sur les bords du Nil. C'est là que, pour la première fois, fut réalisée la pratique d'un office exécuté chaque jour, à des heures déterminées, autrement dit, d'un office régulier et quotidien. Dans ses *Institutions cénobitiques*, écrites vers 417, à la demande de saint Castor, évêque d'Apt, Jean Cassien, le fondateur de Saint-Victor de Marseille, nous renseignait sur l'office tel qu'il était récité et chanté dans les monastères de Haute-Egypte et de Thébaïde à l'époque de saint Pacôme. Les moines se réunissaient deux fois par jour pour l'office. Une première fois, dans les dernières heures de la nuit: c'était la Vigile. Une seconde

⁴ Pour cette évolution décrite ci-dessous, je me suis essentiellement basée sur LEROQUAIS, V., *Les bréviaires*, p.XXXV à LX.

Pour une histoire très détaillée du bréviaire, voir BÄUMER, S., *Histoire du bréviaire*, 2 vol., Paris, 1905 et BATIFFOL, P., *Histoire du bréviaire romain*, Paris, 1911(3e éd.).

⁵ Nous n'irons toutefois pas au-delà du XIVe siècle.

fois, le soir au coucher du soleil: c'était le Lucernaire (Vêpres). Les jours ordinaires, l'office comprenait douze psaumes⁶, douze oraisons, deux lectures, l'une de l'Ancien Testament, l'autre du Nouveau Testament , et, en dernier lieu, une oraison suivie du renvoi (*missa*). Les samedis et les dimanches, la Vigile revêtait une solennité plus marquée. L'office durait plusieurs heures et comprenait trois parties. Chacune d'elles se composait de trois psaumes chantés par deux choeurs et de trois psaumes chantés par un soliste. Trois leçons suivaient les six psaumes.

En dehors de la Vigile et du Lucernaire, le reste était laissé à l'initiative de chacun. Cassien nous renseignait aussi sur l'office pratiqué alors dans les monastères de Palestine, de Syrie et de Mésopotamie, de fondation plus récente que ceux de la Haute-Egypte: l'office y était réparti en six heures distinctes: la Vigile, les Laudes, Tierce, Sexte, None et le Lucernaire.

Jusqu'ici, il n'a pas été question ni de Prime, ni de Complies. En fait, ces heures n'existaient pas encore. L'heure de Prime prit naissance au monastère de Bethléem vers 382 afin d'éviter que les moines, après l'office de nuit, ne s'endorment dans leur cellule et ne respectent la prière privée. Celle-ci était ainsi le doublet des Laudes. Selon Cassien, cette nouvelle fraction de l'office ne s'était pas encore répandue partout au moment où il écrivait ses *Institutions cénobitiques*, en 417.

Quant à l'office de Complies, le premier qui le mentionna fut probablement saint Basile. Dans ses *Regulae fusius tractate*, écrites vers 375, l'évêque de Césarée, après avoir énuméré les différentes heures de l'office, disait qu'il fallait à nouveau prier à l'entrée de la nuit: il s'agissait sûrement des Complies, nées à Césarée⁷.

Ainsi, dès la fin du IVe siècle, l'office était constitué de tous ces éléments: la Vigile, les Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. Création essentiellement monastique, l'office se répandit peu à peu dans le clergé séculier.

De quels manuscrits se servait-on alors pour réciter l'office? A cette époque, il n'y en avait qu'un: la Bible. Du Ve au Xe siècle, l'office subit une transformation analogue à celle de la liturgie toute entière. A l'origine, au IVe siècle, la plus grande simplicité régnait partout: le chant des psaumes, quelques oraisons⁸ improvisées et des lectures de la Bible. A partir du Ve siècle, une série d'éléments divers s'ajoutèrent les uns après les autres à l'office primitif: c'était des hymnes, des antiennes⁹ et des répons¹⁰, des versets et des bénédictions, les passions des martyrs, la vie des saints et les homélies des Pères de l'Eglise. Par conséquent, à mesure que ces éléments, d'abord isolés et sporadiques, se développaient, ils finissaient par se grouper en recueils spéciaux. A la Bible, qui était le seul livre de l'office au IVe siècle, vint s'adjointre une série de manuscrits où il fallait puiser chaque jour pour la célébration de l'office. Peu à peu toute une collection de livres se constitua à cet effet: recueils d'hymnes ou hymnaires, recueils d'antiennes et de répons ou antiphonnaires, recueils d'oraisons ou collectaires, recueils de passions des martyrs, de vies des saints ou d'homélies patristiques qui, une fois disposées dans l'ordre de l'année liturgique et réparties en leçons devinrent des lectionnaires

⁶ Le nombre douze avait été révélé aux anciens par un ange.

⁷ Pour une genèse détaillée des Heures canoniales, voir BATIFFOL, P., p.1 à 45.

⁸ Prières.

⁹ Texte en général court de l'Ecriture que l'on chante au début et à la fin d'un psaume ou d'un cantique ou bien que l'on reprend comme un refrain entre chaque verset: THEO, p.941.

¹⁰ Du latin *responsum* (=réponse). Refrain repris par le choeur ou l'assistance en alternance avec les versets chantés ou lus par un soliste. Les répons sont tirés d'un psaume ou d'un texte biblique: THEO, p.941.

de l'office: lectionnaires bibliques, lectionnaires hagiographiques ou lectionnaires homilétiques. Ces divers manuscrits, nés de l'évolution de l'office, s'échelonnent du Ve au XIe siècle. Ils ont même continué d'être utilisés jusqu'au XIIIe siècle, jusqu'à ce qu'ils aient été réunis en un seul volume, le bréviaire, et que celui-ci soit devenu d'un usage courant.

Passons à l'analyse de ces manuscrits qui sont à la base du bréviaire, sans pour autant retracer l'évolution de chaque manuscrit et en n'oubliant pas qu'ils se sont développés peu à peu et pas automatiquement en même temps et que tous les hommes d'Eglise ne possédaient pas nécessairement tous ces manuscrits pour l'office.

La *Bible* était le plus ancien et même, à un moment donné, le seul manuscrit utilisé pour l'office. Elle devait être lue en entier chaque année.

Le *psautier* est un des principaux éléments du bréviaire. Il contient les 150 psaumes bibliques¹¹. On distingue le *Psalterium non feriatum*, biblique (contenant le texte intégral des psaumes) du *psalterium feriatum*, liturgique. Ce dernier contient les psaumes adaptés à l'usage liturgique, c'est à dire répartis entre les jours de la semaine (féries) et les Heures de prière canoniales, d'où le nom de *psautier ferial*: ici les psaumes sont réduits, l'ordre biblique est tout de même conservé, mais on y intercale des antennes, des hymnes, des versets, des invitatoires¹², des capitules¹³ et des oraisons; les invitatoires et les antennes sont souvent accompagnés de neumes¹⁴. Il existe plusieurs systèmes de répartition des psaumes: la répartition liturgique en huit; la répartition en trois (Ps. 1, 51, 101); plus rarement la répartition hébraïque en cinq parties; il y a aussi beaucoup de systèmes mélangés ou d'un usage inconséquent. Il existe aussi plusieurs traductions du *psautier*. D'abord le *psautier* fut traduit d'hébreu en grec par septante-deux traducteurs selon la légende: c'est la version des Septante. Il y eut ensuite les hexaples d'Origène, puis d'autres traductions grecques ainsi que latines pour aboutir aux trois traductions latines de saint Jérôme: le *psautier romain*, basé certainement sur les Septante, bien que certains n'attribuent pas à saint Jérôme ce *psautier* qu'ils basent sur un texte latin ancien; le *psautier gallican*, d'après la traduction grecque d'Origène; le *psautier hébraïque*, traduction directe du texte hébreu.

Toutefois, le *psautier* qui nous intéresse ici est le *psautier ferial*, utilisé dans la liturgie romaine, divisé en huit parties, qui fera partie du bréviaire de la Curie romaine sur lequel se base notre bréviaire. Voici le détail de cette division:

<i>Dominica ad matutinam:</i>	Ps. 1-20	<i>ad vesperam:</i> Ps. 109-113
<i>Feria II ad matutinam:</i>	Ps. 26-37	<i>ad vesperam:</i> Ps. 114-120
<i>Feria III ad matutinam:</i>	Ps. 38-51	<i>ad vesperam:</i> Ps. 121-125
<i>Feria IV ad matutinam:</i>	Ps. 52-67	<i>ad vesperam:</i> Ps. 126-130
<i>Feria V ad matutinam:</i>	Ps. 68-79	<i>ad vesperam:</i> Ps. 131-136
<i>Feria VI ad matutinam:</i>	Ps. 80-96	<i>ad vesperam:</i> Ps. 137-142
<i>Sabbato ad matutinam:</i>	Ps. 97-108	<i>ad vesperam:</i> Ps. 143-150

¹¹ Les psaumes ont été écrits en hébreu sur une période qui s'étend du Xe au IIIe siècle avant J.-C. Ils sont répartis en cinq livres.

¹² Au sens large toute formule introduisant à la prière. Au sens strict, nom de la première prière de l'office des Matines. L'invitatoire est généralement le psaume 94 (*Venite*): THEO, p.941.

¹³ Petits passages bibliques lus au différentes Heures du bréviaire: THEO, p.941.
¹⁴ Notes musicales.

Parmi ces psaumes, il y en a plusieurs qui ont été retirés pour d'autres heures déterminées, ceci avant saint Benoît déjà:

92, 99, 62, 66, 50, 5, 42, 64, 89, 142, 91, 148-150 pour les Laudes,
53, 117, 23-25, 22, 21, 118 pour Prime, Tierce, Sexte, None,
4, 30, (2-6), 90, 133 pour Complies.

Le Ps. 94 est le psaume invitatoire quotidien des Matines.

Cette répartition entre les féries est fort ancienne. Elle date certainement d'avant le VI^e siècle. Il va de soi que quelques variantes peuvent apparaître dans cette répartition des psaumes d'un manuscrit à un autre.

Les psaumes **1, 26, 38, 52, 68, 80, 97, 109** (huit parties) ont une haute signification liturgique et sont distingués par des initiales qui ont fonction de signes afin de faciliter la recherche. Nous verrons ceci dans le chapitre consacré aux lettrines historiées.

Ce psautier se termine par quelques morceaux poétiques tirés de la Bible et qui ont pris place dans l'office comme les cantiques du Nouveau et de l'Ancien Testament (*Magnificat*), le chant de louange ambrosien *Te Deum*, le symbole de saint Athanase *Quicumque fuit*, des prières et des litanies des saints¹⁵.

Le *lectionnaire biblique* de l'office contient les leçons lues à l'office. Il embrasse toute la Bible (AT-NT), distribuée en leçons et repartie dans l'ordre de l'année liturgique qui débute le premier dimanche de l'Avent avec les prophéties d'Isaïe. Des recueils de ce genre ont existé dès le Ve siècle.

Le *lectionnaire hagiographique* doit son origine et sa raison d'être, d'une part, dans le culte des martyrs que l'Eglise prit l'habitude de fêter dès le II^e siècle en Orient et dès le III^e siècle en Occident; d'autre part, dans le culte des confesseurs, ceux qui ont glorifié le Christ par la sainteté de leur vie et qui, à la fin du IV^e siècle, bénéficièrent des mêmes honneurs que les martyrs. Ainsi, le culte des martyrs et des saints se multiplia et se répandit petit à petit. Parallèlement, des recueils de passions des martyrs et de vies des saints apparurent où l'on puisait pour la célébration des anniversaires. Des recueils de ce genre ont existé dès le milieu du VI^e siècle. D'après un liturgiste du XI^e siècle, Jean Beleth, on appelait passionnaires les manuscrits contenant exclusivement les passions des martyrs et légendaires, ceux contenant seulement la vie des saints. Cependant, cette distinction ne semble pas avoir été rigoureusement respectée. Dès le X^e siècle, on trouva des recueils où les martyrs étaient mélangés aux confesseurs, les passions et les vies des saints suivant l'ordre de l'année liturgique. Ce genre de recueil prit alors le nom de *lectionnaire hagiographique* par opposition au *lectionnaire biblique* qui ne contenait que des passages de la Bible et au *lectionnaire homilétique* qui est un recueil d'homélies, dont les premiers remontent au Ve siècle, servant à la célébration de l'office. Assez fréquemment, le *lectionnaire biblique* et *homilétique* ne formaient qu'un manuscrit. Parfois aussi, les trois lectionnaires étaient réunis en un

¹⁵ Pour le paragraphe sur les psautiers, des ouvrages autres que LEROQUAIS, *Les bréviaires*, p.XXXV à LX ont dû être consultés:

JACOBI, C., *Buchmalerei, ihre Terminologie in der Kunstgeschichte*, Berlin, 1991, p.115-116.

THIEL, E. J., "Die liturgischen Bücher des Mittelalters. Kleines Lexikon zur Handschriftenkunde", dans: *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, Frankfurter Ausg., 1967, p.2389-2392.

LEROQUAIS, V., *Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, vol.1, Mâcon, 1940-1941, p.XVI, XX à LXII.

FIALA, V. E./IRLENKAUF, W., "Versuch einer liturgischen Nomenklatur", dans: *ZBB*, Sonderheft : Zur Katalogisierung mittelalterlicher und neuerer Handschriften (Hg. Clemens Köttelwesch), Frankfurt/M., 1963, p.120-121.

seul manuscrit. Plus tard, quand il s'agira de constituer les bréviaires c'est dans les lectionnaires que l'on puisera directement les leçons de l'office.

L'*hymnaire* contient des hymnes liturgiques dont les plus anciennes remontent au IIe siècle. Les hymnes ambroisiennes acquièrent droit de cité avec saint Benoît. Rome hésita d'abord à les admettre. Il fallut attendre le IXe siècle pour les voir prendre possession de l'office. Les plus anciens recueils d'hymnes ou hymnaires apparaissent dès le VIIIe siècle.

L'*antiphonaire* contient les chants de l'office: les antiennes et les répons qui naquirent vers le milieu du IVe siècle.

Les oraisons récitées à l'office sont aussi anciennes que l'office lui-même. Improvisées à l'origine, elles formèrent dès le Ve siècle des recueils spéciaux qui prirent le nom de *collectaires*. A une époque plus tardive - dès le VIIIe siècle - on rencontra des manuscrits qui en même temps que les collectes renfermaient les capitules de Laudes, des petites Heures et des Vêpres: ce sont des recueils de collectes et de capitules.

Tels étaient du Ve au XIe siècle, et même un peu plus tard, les manuscrits utilisés pour la célébration de l'office. Mais voici qu'au déclin du XIe siècle, un changement s'opéra. Au lieu de ces nombreux volumes apparut pour la première fois un manuscrit unique qui les contenait tous et contenait ainsi l'office divin chanté au chœur. Bien sûr, ce nouveau venu était le fruit d'une longue évolution et n'était pas encore complet.

A quels besoins la création du bréviaire a-t-elle répondu en somme ? Le plus important était la récitation privée de l'office. Certes, dès l'origine, l'usage s'était établi de réciter l'office en dehors du chœur, dans certaines conditions déterminées, telles que la maladie, les voyages, le travail aux champs. Au Xe et XIe siècles, les ordres religieux avaient, les uns après les autres, adopté cet usage: à côté de la récitation publique et solennelle existait donc la récitation privée de l'office divin. La conséquence de cette récitation privée fut de diminuer le nombre de manuscrits, et, si possible, de les réduire en un seul¹⁶: il fallait donc réunir les parties intégrantes de l'office (hymnes, psaumes, répons, antiennes, leçons, capitules, oraisons), éparses jusqu'ici dans divers manuscrits¹⁷. Deux moyens s'offraient donc aux organisateurs du nouveau livre:

- Par juxtaposition, en groupant les éléments du bréviaire par catégories (hymnes, répons, etc.), c'est à dire réunir en un seul volume les divers manuscrits énumérés plus haut, ceux-ci formant chacun une tranche de celui-là.
- Par fusion, en répartissant les divers éléments (invitatoires, hymnes, psaumes, antiennes, etc.) entre les différents offices auxquels ils appartenaient, de façon que chaque office forme un tout. C'est ce procédé qui devait prévaloir. De ce nouvel aménagement, le bréviaire comportait trois grandes divisions (à part le calendrier et le psautier):
 - 1° le Temporal
 - 2° le Sanctoral
 - 3° le Commun des Saints (après lequel viennent s'ajouter la plupart du temps encore d'autres parties¹⁸)

¹⁶ D'après SALMON, P., *L'office divin au Moyen Âge*, Paris, 1967, p.84-85, le fait de rassembler l'office divin dans un seul manuscrit est aussi dû à l'influence des Sommes théologiques et de la Réforme grégorienne.

¹⁷ Ce furent les ordres religieux, et notamment l'ordre bénédictin, qui prirent l'initiative. Le clergé séculier se contenta de suivre leur exemple.

¹⁸ Voir étude du contenu du Ms.42, p.54.

Ainsi, les divers éléments de chaque office du Temporal, Sanctoral et Communs des Saints au lieu d'être épars dans le manuscrit, se présentaient dans l'ordre même où ils étaient récités ou chantés: 1° Matines: invitatoire, psaume, hymne; 1er nocturne (antiennes, psaumes, leçons et répons), Ille nocturne... Ille nocturne...; 2° Laudes (antiennes, psaumes, capitules, hymne, antienne de Benedictus, oraison); 3° Prime..., etc.

D'abord les bréviaires furent possédés en petit nombre par les Chapitres afin d'être mis à disposition des voyageurs, puis ils se multiplièrent pour devenir la propriété personnelle des clercs, surtout après l'ordonnance du Concile de Trèves (1227), imposant à ceux-ci d'avoir des bréviaires pour le voyage. Parallèlement à ces bréviaires de chambre et de voyage dont les leçons étaient abrégées selon les besoins - parfois elles ne tenaient qu'à une ligne - il y avait les bréviaires de chœur aux dimensions imposantes et aux leçons très longues.

On finit par aboutir à un bréviaire-type, dit "bréviaire de la Cour romaine" qui paraît avoir été reconnu officiellement par Innocent III (1198-1216) qui, pour mettre de l'unité dans l'office, régla sa récitation pour la Curie. Ce bréviaire, par l'usage des Franciscains, s'étendit rapidement à toute la Chrétienté. Toutefois, les Mineurs n'adoptèrent pas tel quel le bréviaire de la Curie. Ils y apportèrent des modifications: ils conservèrent le psautier gallican et introduisirent des modifications pour la célébration des fêtes locales des saints. En 1241, Grégoire IX approuva cette deuxième édition du bréviaire de la Curie romaine, œuvre générale des Mineurs, si bien que Nicolas III (1277-1280) imposa le bréviaire des Mineurs qui devint alors le bréviaire de l'Eglise romaine¹⁹. Benoît XII, en 1337, prendra les mêmes mesures en Avignon²⁰.

Après avoir survolé l'évolution du bréviaire et expliqué son articulation, nous pouvons passer à la description du *Ms.41/42* qui est un bréviaire en deux volumes par fusion suivant la Curie romaine et adapté à l'usage de Sion.

4.2. Description et étude du contenu du bréviaire 41/42

4.2.1. Description codicologique²¹

Ms.41: Le *Ms. 41*, pars hiemalis, comporte 263 folios, dont 2 feuilles de cadre, 1 feuille de projet (au début), 2 feuilles d'ajout (à la fin), toutes cinq en papier. Les folios sont faits de parchemin de solidité moyenne et bien poli. Ils sont bien découpés, la coupure étant de couleur gris-vert. Certains folios ont des trous (fol.60-200), d'autres sont réparés (fol.64-203). Quelques tâches de cires ont été décelées (fol.82v-116r). Par ailleurs, le codex est en bon état.

Le format est de 27,5 x 19 cm.

¹⁹

Pour une bonne compréhension du bréviaire romain, voir BATIFFOL, P., p.248 à 265.

²⁰

CATHOLICISME: *hier, aujourd'hui et demain*, sous la dir. de Gabriel Jacquemet, vol.2, Paris, 1950, p.254-255.

²¹

Pour la codicologie des *Ms.41* et *42*, je me suis basée sur les manuscrits eux-mêmes, mais en même temps sur les études de LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p.49 à 51 et LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.180-181 et 185.

Le codex contient 24 cahiers²²: III (= Ternio: un cahier composé de 3 x folios doubles= 6 folios), VI (= sexternio), IV (= quaternio), 3 VI (3 sexternio), III (ces sept cahiers contiennent le calendrier et le psautier) , 11 VI, II (= binio), 4 VI, VI -1 (= sexternio moins 1 folio). A la fin des cahiers, il y a en général des réclames. La numérotation des folios est moderne (1 à 263).

L'écriture est une *textura gothique*. Toutefois, on remarque que deux mains de la première moitié du XIVe siècle ont travaillé à la calligraphie du *Ms. 41*²³.

Le calendrier et le psautier (fol.1-68) ont été écrits par une première main. Le texte comporte en général 35 lignes²⁴, tracées très finement en noir, avec un encadrement de 22 x 14,5 cm. Près des antiennes et des hymnes, une place est réservée pour la notation musicale, mais celle-ci n'a pas été exécutée.

Le bréviaire proprement dit (fol.69-263) a été executé par un autre scribe que l'on peut qualifier de scribe principal (III.10). L'écriture est faite d'une minuscule ronde et soignée. Soit le texte se divise en deux colonnes de 42 lignes, soit il est composé d'une alternance de texte et de systèmes de notation de 4 lignes rouges avec des neumes noires carrées. Les lignes du texte sont tirées au plomb ou à peine visibles. Le cadre est de 22,5 x 14,5 cm. L'écriture dégage une impression très régulière. Les coupures sont claires, mais non anguleuses. L'arc du **m** et du **n** est plutôt rond. Leurs pieds se terminent par un petit crochet sur la droite. Les extrémités supérieures des lettres, comme les **I** et les **b**, forment des pieds de biche dont la pointe gauche est généralement plus pointue et plus longue. Le **a** présente deux formes: soit l'arc est rond et ouvert, soit il est anguleux, brisé et fermé, retombant sur le corps de la lettre. Le **d** élancé se retrouve de manière isolée. A chaque occasion, les arcs des lettres sont liés . Ce type d'écriture montre une influence de la *rotunda* italienne qui est ample et posée et qui doit son nom à l'emploi de la ligature de courbe²⁵. Ceci est tout à fait possible, car c'est à cette époque que débarquèrent en Valais les premiers manuscrits de droit et que les valaisans fréquentèrent de hautes écoles italiennes.

L'écriture du calendrier et du psautier, citée ci-dessus, est très semblable à celle du scribe principal (III.11). Elle se différencie seulement par les pieds découpés à la hache des **m**, **n**, **i**, **r**, et **f**. Certes, il n'est pas certain qu'il s'agisse vraiment d'une main différente, car ce phénomène se retrouve par endroit chez le scribe principal.

La reliure date du XVIe-XVIIe siècle (III.12). Elle est faite de 2 ais en bois mesurant 29 x 19 cm., recouverts de cuir brun sombre décoré à la roulette. Les motifs sont de type renaissant: motifs végétaux, arabesques, médaillons renfermant des têtes humaines. Dans chaque coin des ais se trouvent des cabochons en cuivre de 3 cm. de diamètre. Les coins intérieurs des ais sont coupés en biseau.

Il reste un fermoir en métal et une vieille étiquette en papier blanc sur le dos. Une étiquette récente indique la cote du manuscrit.

Ce codex date du début du XIVe siècle. Une inscription d'une main contemporaine se trouve en bas à droite du folio 4r:

²² Un cahier est composé d'un certain nombre de folios doubles reliés entre eux: voir JACOBI, C., p.100-101.

²³ L'analyse de l'écriture des différentes mains qui suit a été faite par LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p.50.

²⁴ Les folios 67v et 68r comportent deux colonnes, de 35 lignes aussi.

²⁵ BISCHOFF, B., *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, 1985, p.148. De la page 144 à 153, cet auteur donne une description détaillée de la *textura (textualis) gothique*.

*"Anno domini M°CC° nonagesimo septimo indic. decima VII
kal. Augusti capta fuit crista Turbillionis(?)..."*²⁶

Ce codex ne peut donc ni avoir été produit avant 1297, ni plus d'une génération plus tard.

Quant à sa provenance, l'écriture vient bien de Sion²⁷. Toutefois, sa production dans l'atelier du Chapitre de Sion est vraisemblable, mais pas certaine. On ne peut pas savoir par quels copistes il a été exécuté. D'après la répartition et le format du bréviaire, il devait servir à l'utilisation privée. Cependant, sa notation complète pouvait le rendre utile pour l'office du choeur. Les nombreux ajouts, dans le calendrier, par une main un peu plus tardive, mais toujours du même siècle, de saints pas particulièrement vénérés à Sion et la Dedicatio ecclesie de Grimisuat - village au-dessus de Sion - le 25 septembre, laissent finalement conclure à un usage privé. En effet, le manuscrit fut offert par un particulier à l'église de Sion en 1390. C'est bien ce bréviaire qui est mentionné dans le Testament du chanoine Aymo Binfa le 18.02.1390:

*"Item dedit et legavit ecclesie inferiori beate Marie Sedunensis duo volumina Psalteri notata cum Breviariis in eisdem sequentibus"*²⁸

Son contenu : fol.1r-6v: Calendrier de Sion de Janvier à décembre.
 fol.7r-68rb: Psalterium feriatum secundum cursum
 Romanum cum antiphonis et hymnis ad usum
 Sedunensem.
 fol.69ra-204vb: Proprium de Tempore, pars hiemalis.
 fol.205ra-263vb: Proprium de Sanctis, pars hiemalis.

La décoration est essentiellement en rouge et bleu. De plus, au début de chaque groupe de psaumes, ainsi qu'au début de chaque fête importante (premier répons en général) se trouvent 20 lettrines historiées à fond d'or et décor de rinceaux: fol. 7v, 15v, 21r, 26v, 31v, 38r, 43v, 51r, 69v, 93v, 94r, 123r, 128v, 158r, 205v, 210v, 215v, 216r, 239v, 244r.

Ms. 42: Le *Ms. 42*, pars aestiva, comporte 322 folios, dont 2 feuilles de cadre, 1 feuille de projet et 1 feuille d'ajout, toutes quatre en papier. Les folios sont en parchemin de solidité moyenne et bien poli. Ils sont bien découpés, la coupure étant de couleur rouge. Ce codex est en moins bon état que le *Ms. 41*. Il y a en effet plus de trous et de réparations.

Le format est de 27,7 x 19 cm.

Le codex contient 32 cahiers: fol.1 et 2, ajoutés au XVIIe-XVIIIe siècles; III+1; 7 IV; II; 6 VI; IV-1; VI; VIII; 2 VI; II; 6 VI; IV; 2 VI; III; IV. Du fol.1 à 69, on a, à la fin des cahiers, les réclames I - VIII. Dans le reste du codex se retrouvent les mêmes réclames que dans le *Ms. 41*. La numérotation des folios est moderne (1 à 322).

26 LEISIBACH, J., *Schreibstätten*, p.49, note 9.
27

27 D'après *ibidem*, p.49.
28

²⁸ Voir *ibidem*, p.98.

L'écriture est aussi une *textura gothique*. On remarque aussi deux mains de la première moitié du XIV^e siècle²⁹.

L'écriture du bréviaire proprement dit (fol.70-314) est identique à celle du bréviaire du *Ms. 41* (fol.69-263) (ill.13). Il s'agit du scribe principal, donc mêmes caractéristiques.

Le psautier (fol.3-69) est d'une autre main (ill.14). Elle se différencie par des arcs et des pieds pointus. Le texte comporte 34 à 35 lignes, tracées très finement en noir. Le cadre mesure 22 x 14,2 cm. Les antiennes et hymnes sont notés.

Les folios 167ra à 170vb, ainsi que 315ra à 322vb (*Officium Corporis Christi*), sont issus d'une collaboration entre les deux mains (ill.15).

La reliure date de la même époque que celle du *Ms. 41* (ill.16). Elle a les mêmes caractéristiques excepté les mesures qui sont de 29,5 x 20 cm., du décor qui est composé de losanges et de fleurs de lys, des cabochons qui ont un diamètre plus grand (3,5-4,5 cm.). L'ais de devant a une tranche cassée dans le sens de la longueur. D'un fermeoir en métal, il reste seulement la trace. Sur le dos du codex se trouve aussi une vieille étiquette blanche, plus une étiquette récente indiquant la cote du manuscrit.

Quant à la date et la provenance, elles sont pareilles à celles du *Ms. 41*.

Le contenu:	fol.1r-69v: Psalterium feriatum secundum cursum Romanum cum antiphonis et hymnis notatis ad usum Sedunensem. fol.70ra-148vb: Proprium de Tempore, pars aestiva. fol.149ra-279rb: Proprium de Sanctis, pars aestiva. fol.279rb-305rb: Commune Sanctorum fol.305va-308vb: Officium Defunctorum fol.309r-314v: Invitatorium-Psalmodie fol.315ra-322vb: Officium Corporis Christi
-------------	---

Quant à la décoration, elle est pareille à celle du *Ms. 41*. On trouve ici 24 lettrines historiées à fond d'or et décor de rinceaux: fol. 70r, 82v, 98r, 106v, 113v, 119v, 126r, 135r, 156r, 162v, 173r, 177r, 181v, 197v, 198r, 205r, 219v, 229v, 234v, 237v, 251r, 261v, 266r, 276r, et une miniature dans un cadre rectangulaire au fol.226v.

²⁹

Voir note 23, p.43.

4.2.2. Etude du contenu du bréviaire 41/42

Ms. 41:

1. (fol.1r-6v) Calendrier de Sion de janvier à décembre³⁰:

Le calendrier comporte 1 mois par page. Trois couleurs sont utilisées: le noir, le bleu et le rouge(*ill.17*).

Le fol.1r/v est coupé à moitié dans le sens de la longueur.

On trouve de nombreuses additions, surtout de martyrs anonymes, tirés du *Martyrologium Adonis*. Celles-ci sont contemporaines à la production du manuscrit. François Huot les signale par un (x) dans son tableau: j'en ai compté 69. Les fêtes solennnelles (bleu) sont signalées par un x et les fêtes doubles (rouge), par un x.

Relevons tout de même ici les fêtes notées en bleu et en rouge:

bleu: 1 janv. Circumcisio Dni³¹, 6 janv. Epiphania Dni, 28 janv. Karoli magni imp., 24 fév. Mathie ap., 24 juin Nativ. Iohannis Bapt., 29 juin Petri et Pauli ap., 26 juil. Transfiguratio Dni, 10 août Laurentii m., 15 août Assumptio BMV, 24 août Bartholomei ap., 8 sept. Nativitas BMV, 21 sept. Mathei ap. et evang., 13 oct. Dedic. eccl. Sedun. (*infer.*), 20 oct. Dedic. eccl. Valerie, 28 oct. Symonis et Iude ap., 31 oct. Vig. Omnium sanct., 1 nov. Omnium sanctorum, 25 nov. Katherine v., 30 nov. Andree ap., 8 déc. Conceptio BMV, 21 déc. Thome ap., 25 déc. Nativitas Dni, 27 déc. Iohannis ap. et evang., 29 déc. Thome archiep. et m.

rouge: 2 fév. Purificatio BMV, 23 fév. Vig. Mathie, 25 mars Annuntiatio BMV, 11 juin Barnabe ap., 23 juin Vig. Iohannis Bapt., 28 juin Vig. apostolorum, 22 juil. Marie Magdalene pen., 24 juil. Vig. Iacobi, 25 juil. Iacobi ap., 9 août Vig. Laurentii, 14 août Vig. Assumpt. BMV, 16 août Theodoli ep. Sedun., 23 août Vig. Bartholomei, 20 sept. Vig. Mathei, 22 sept. Mauricii et soc. m., 27 oct. Vig. Symonis et Iude, 2 nov. Comm. Omn. animarum, 11 nov. Martini ep. et c., 29 nov. Vig. Andree, 6 déc. Nicolai ep., 20 déc. Vig. Thome, 24 déc. Vig. Nativ. Dni, 26 déc. Stephani prothom., 28 déc. Innocentum.

2. (fol.7r-68rb) Psalterium feriatum secundum cursum Romanum cum antiphonis et hymnis ad usum Sedunensem³²:

Le psautier sédunois renferme une structure stricte qui est la même dans tous les manuscrits qui en contiennent un. La distribution des 150 psaumes entre les jours de la semaine suit naturellement le *Cursus Romanus*³³.

Contenu: a) (fol.7r-50r) Matines et Laudes, Dom.-Sabb., Ps 1-108:

³⁰ L'étude de ce paragraphe, bien qu'elle ait aussi donné lieu à des consultations sur le manuscrit lui-même, est basée sur LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.177-178 et HUOT, F., p.636 à 662 (tableau II: les calendriers sédunois) qui donne la liste complète des saints du calendrier du *Ms.41*.

³¹ Les noms des fêtes et des saints tels qu'ils apparaissent ici sont retranscrits d'après HUOT, F., p.636 à 662 (tableau II: les calendriers sédunois). La manière dont ils sont écrits dans le *Ms.41* diffère très peu par rapport à celle de Huot. Il suffit de comparer quelques exemples avec les transcriptions de LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.177-178, qui respecte l'écriture du bréviaire. On y remarquera, entre autres, que, dans le calendrier du *Ms.41*, on retrouve le 16 août, *Theodoli epi. et conf.* et non *Theodoli ep. Sedun.* Il faut aussi relever que dans notre manuscrit, on emploie souvent le y à la place du i, dans *Epyphania Dni* (6 janv.) par exemple, et que l'on procède la plupart du temps à des abréviations.

³² L'étude de ce paragraphe est basée sur LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.13-14, 178-179, mais a aussi donné lieu à des consultations sur le manuscrit lui-même.

³³ Voir la description du psautier romain en huit parties, p.39-40.

Les hymnes et les antiennes sont intégrés, mais non notés. Les Cantiques de Laudes aussi sont intégrés; parmi ceux-ci, seul le Cantique de l'AT Dan.3 est placé à la fin avec les Cantiques du NT(voir c)). Sont aussi intégrés les invitatoires et les versets.

(7r) 'Dominica Ia post oct. festi Corporis Christi invit.'³⁴ *Dominum qui fecit nos...* 'Dominica Ia post oct. Apparitionis invit.' *Adoremus dominum...* 'Hymnus' *Nocte surgentes...* (7v) 'Ant.' *Servite domino. Ps David(1) Beatus vir...* (50r) '(Sabbato...) ad Bened. ant.' *Illuminare domine... Benedictus.* Le folio 50v est vide.

b) (fol.51r-66v) Vêpres avec les petites Heures et Complies, Ps 109-150:

Les hymnes et les antiennes sont aussi intégrés et non notés. On y trouve aussi les invitatoires et les versets, et aux petites Heures, des répons brefs et des capitules. (51r) 'Dominicis diebus ad Vesp. ant.' *Dixit dominus...* (66v) (Ps 150)... *omnis spiritus laudet dominum.* Au folio 53r, on trouve le symbolum Athanasianum *Quicumque vult salvus esse* de Prime du dimanche.

c) (fol.66v-67r) Cantiques: (66v) 'Hymnus compositus per sanctum Ambrosium et beatum Augustinum' *Te deum laudamus..* (Hymnus Ambrosianus); *Benedicte omnia opera...* (Cant. Dan. 3, pour les Laudes du dimanche); (67r) 'Canticum Zacharie prophete' *Benedictus dominus deus...* (Luc 1, 68); *Magnificat...* (Luc 1, 46).

d) (fol.67r-68rb) Preces: * (67r) 'Incipiunt preces in Adventu dni. et in XLa dicende ad horas diei exceptis Prima et Completorio...' *Ego dixi dne. miserere mei. Sana amimam meam...* * (67va) 'Per idem tempus preces ad Primam' *Vivet anima mea et laudabit...* * (68ra) 'Item per totum tempus suprascriptum preces ad Completorium' *In pace in idipsum...;* 'Oratio' *Deus qui illuminas.* Une partie de la deuxième colonne du 68r et le folio 68v sont vides.

3. (fol.69ra-204vb) Proprium de Tempore, pars hiemalis³⁵:

Le texte du temporal du Ms. 41 correspond à celui de l'Ordinaire de Sion, datant de la deuxième moitié du XIII^e siècle (HUOT, texte A, no.4 à 354), sans, toutefois, les fêtes de saint Nicolas, de la Conception de la Vierge et de sainte Lucie.

Le cycle du temporal s'ouvre par L'Avent, période de préparation à Noël de quatre semaines: (69r) 'Sabbato in Adventu dni. ad Vesp. ant.' *Benedictus et cetera Cap.* 'Ecce dies veniunt...' Le premier dimanche de l'Avent s'ouvre par les premières Vêpres, ensuite viennent les Complies, les Matines composées de trois nocturnes, les Laudes, les petites Heures, pour finir par les deuxièmes Vêpres³⁶. Suivent les

³⁴ Joseph Leisibach respecte le texte du bréviaire qu'il retranscrit en italique. Le texte mis entre deux apostrophes représente les incipits, autrement dit, les titres à l'encre rouge qui sont abrégés dans notre bréviaire; le texte mis entre parenthèses est un ajout de sa part pour une meilleure compréhension.

³⁵ Pour ce paragraphe, je me suis basée sur le Ms.41 ainsi que sur HUOT, F., Texte A, no.4 à 354 et LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.179-180.

³⁶ Pour la transcription du texte du bréviaire, j'ai utilisé la même notation que Leisibach: voir ci-dessus note 34. Les fêtes importantes, aussi bien dans le temporal que dans le sanctoral, ont deux offices de Vêpres.

féries et les trois dimanches avant Noël. L'organisation de L'Avent fut définitivement fixée à l'époque de l'Ordinaire³⁷.

Le temps de Noël³⁸ s'ouvre par la Nativité du Seigneur dont la Vigile se trouve au fol.90va. Cette fête, on l'a vu , en bleu dans le calendrier, revêt une grande importance. Ainsi les premières Vêpres comportent la série des psaumes *laudate*, comme à plusieurs grandes fêtes, telle, par exemple, l'Annonciation de la Vierge³⁹. Après Complies viennent les Matines avec son invitatoire: (93rb) '*Invit.*' *Christus natus...*, son psaume invitatoire *Venite*, son hymne et ses trois nocturnes dont voici les éléments: antienne, psaume, antienne, psaume, antienne, psaume, verset, répons, verset, répons, verset, répons, verset⁴⁰, avec pour le troisième nocturne deux mélismes *Fabrice mundi*. Neuf lectures sont programmées pour les nocturnes (trois par nocturne). Après les nocturnes se trouve la généalogie selon saint Matthieu au fol.97ra. Après le chant du *Te Deum* au fol.98ra qui suit la généalogie du Christ s'enchaînent les Laudes qui sont incorporées à la Messe *In galli cantu* (appellation courante de la première messe de Noël⁴¹) au même folio. Après les petites Heures, viennent les deuxièmes Vêpres de la Nativité (100va). Sont rapportées ensuite les trois fêtes de saints qui suivent la Nativité: saint Etienne: (100rb) '(ad *Vesp.*) *ant.*' *Tecum principium...* , saint Jean l'Evangéliste: (108ra) '*Invit.*' *Adoremus regem...*, le jour des Innocents: (113ra) '*Invit.*' *Regem regnum...* Est aussi rapportée la fête de saint Thomas au fol.117r, avec un office rimé⁴² '*Sanctus Thome ad Magn. ant.*' *Pastor cesus...*

Le premier jour de l'an est nommé Circumcisio Domini ou octabe Nativitatis Domini dans l'Ordinaire, mais n'a pas de titre précis dans le *Ms.41*. Cette fête est solennelle: elle comporte donc deux offices de Vêpres dont les premières se trouvent au fol.122va ('ad *Vesp. ant.*') *Tecum principium...*

Ensuite vient l'Epiphanie dont la solennité est égale à Noël⁴³. On a aussi la généalogie du Christ selon Luc au fol.131rb. Au fol.133va se trouvent les deuxièmes Vêpres *Alleluya Vidimus stellam...* '*Prosa*' *Letabundus...* Le fol.146v et une colonne du fol.147r (après le quatrième dimanche après l'Epiphanie) sont vides.

Vient ensuite le dimanche de la Septuagésime qui, dans l'ancienne liturgie catholique, est le premier des trois dimanches préparant le carême: (147vb) ('*Invit.*') *Adoremus Dominum...*

S'ouvrent ensuite le dimanche de la Sexagésime qui suit celui de la Septuagésime: (151va) ('ad *Mat.*) *invit.*' *Adoremus Dominum...* et celui de la Quinquagésime qui précède l'entrée en carême: (153ra) ('*Invit.*') *Quoniam...* Le carême (Quadragésime) débute la quatrième férie après la Quinquagésime, soit le "mercredi des cendres"(156r)⁴⁴.

³⁷ HUOT, F., p.143, note 1.

³⁸ Nous trouvons la fête de Noël à Rome dès le IV^e siècle. Cette fête est un des trois sommets, avec Pâques et la Pentecôte, autour desquels le reste des dimanches et des fêtes viennent converger: LEROQUAIS, V., *Les bréviaires*, p.XXV.

³⁹ HUOT, F., p.145.

⁴⁰ Ibidem, p.687 à 769, donne la liste des incipits liturgiques - antennes, capitules, hymnes et proses, répons, etc. - se retrouvant dans l'Ordinaire sur lequel se calque notre bréviaire. Ceci est très pratique pour l'identification des incipits dans le corps de notre bréviaire.

⁴¹ Ibidem, p.146, note 3.

⁴² La première apparition de ce genre d'office date du XI^{le} ou XII^{le} siècle. Il s'agit d'une invention du bréviaire. Pour plus de détails, voir BÄUMER, S., vol.2, p.73 à 77.

⁴³ HUOT, F., p.149.

⁴⁴ Ibidem, p.156.

Après quatre semaines de carême, on arrive au dimanche de la Passion: (180va) '(ad Mat.) invit.' *Populus domini...*, puis au dimanche des Rameaux: (186vb) '(ad Mat.) invit.' *Ipsi vero...* Ces deux dimanches comportent deux offices de Vêpres.

Viennent les trois derniers jours de la Semaine Sainte: le Jeudi-Saint, appelé *In cena domini* dans l'Ordinaire: (194r) ('*In primo Noct. ant.*') *Zelus domus tue...*; le Vendredi-Saint *In parasceve*: (198ra) '*In parasceve In primo Noct. ant.*' *Astiterunt reges...*; le samedi saint: (201rb) '*In primo Noct. ant.*' *In pace...*

Le temporal du *Ms. 41* se termine par la Vigile de Pâques, appelé officium sabbati sancti dans l'Ordinaire: (204va-b) '*In vigilia Pasche... (ad Nunc dimitis) ant.*' *Maria Magdalene...* '*Oratio Spiritum nobis domine*'.

Le répertoire des hymnes est donné par STENZL I⁴⁵, no.44, p.110-111.

L'Ordinaire de Sion ne donne pas les lectures de l'office, car il était calqué sur un vieux bréviaire dans lequel le lectionnaire n'était pas encore inclus. Il ne donne, dans ses rubriques générales que l'ordre des lectures dans l'année liturgique:

- de la Septuagésime au dimanche de la Passion: Pentateuque, Josué, Juges et Ruth.
- de la Passion à Pâques: Jérémie.
- de Pâques à l'Ascension: Apocalypse et Actes de Apôtres.
- de l'Ascension à la Pentecôte: Epîtres canoniques.
- de la Trinité aux calendes d'août: Rois I-IV.
- au mois d'août: Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Sagesse, Ecclésiastique.
- au mois de septembre: Job, Thobie, Judith et Esther.
- au mois d'octobre: les deux livres des Machabées.
- au mois de novembre: Ezéchiel et les autres prophètes.
- pendant l'Avent: le prophète Isaïe.
- de l'Epiphanie à la Septuagésime: les épîtres de saint Paul⁴⁶.

Afin de connaître la liste des lectures du *bréviaire 41/42* durant les nocturnes des Matines des fêtes, il faut donc consulter LEISIBACH, *Leseordnung*⁴⁷. Servent de lectures la Bible, les sermons, les homélies des Pères de l'Eglise et les textes hagiographiques pour les fêtes de saints.

4. (fol.205ra-263vb) Proprium de Sanctis, pars hiemalis⁴⁸:

Le sanctoral du *Ms.41* commence avec saint André le 30 novembre et se termine par la fête de saint George le 23 avril:

(205ra) '(*S. Andree apost.*) ad Vesp. cap.' *Corde creditur ad iusticiam...* (263vb) '*In festo s. Georgii et de uno mart. ... ad Magn. ant.*' *Filie Ierusalem... Magn. 'Oratio'* // Le codex s'arrête là. La feuille d'ajout et la feuille de cadre sont vides.

⁴⁵ STENZL, J., *Repertorium der liturgischen Musikhandschriften der Diözese Sitten, Lausanne und Genf*, vol.1: Sitten, Freiburg, 1972.

⁴⁶ HUOT, F., p.233-234.

⁴⁷ LEISIBACH, J., "Zur Leseordnung des sittener Breviers im Mittelalter", dans: ZSKG 72 (1978), p.205 à 332.

⁴⁸ L'étude de ce paragraphe est basée sur LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.180 et HUOT, F., p.178 à 190 pour l'explication du sanctoral sédunois, mais a aussi donné lieu à des consultations sur le manuscrit lui-même.

Le texte du sanctoral du *Ms.41* correspond à celui de l'Ordinaire de Sion (HUOT, texte A, no.642 à 697)⁴⁹. Toutefois, il contient les fêtes de saints de l'Avent (saint Nicolas, la Conception de la Vierge, sainte Lucie), qui, dans l'Ordinaire, étaient insérées dans le temporal.

De plus, il insère *S. Anthonii conf.* (222va), attesté sous le rite d'une simple commémoration, qui n'existe pas du temps de l'Ordinaire .

Le fond du sanctoral sédunois est essentiellement grégorien. Ces fêtes grégoriennes représentent plus de la moitié du tout. Si en plus nous éliminons les emprunts faits au sacramentaire gélasien du VIII^e siècle et les fêtes communément attestées dans les grégoriens gélasianisés ou grégoriens mixtes des X^e et XI^e siècles, il ne reste qu'une trentaine de fêtes susceptibles d'offrir des particularités propres au diocèse de Sion. Toutefois, parmi celles-ci, il faut écarter d'abord quelques "fêtes récentes" qui se sont rapidement répandues dans tout l'Occident:

- la Transfiguration du Seigneur (26 juil.)
- la Conception de la Vierge (8 déc.)
- la fête de saint Hugues (1 avr.)
- celle de saint Thomas, archevêque de Canterbury (29 déc.)

La plupart des fêtes restantes sont communes à beaucoup de diocèses d'Allemagne, de France et d'Italie. C'est le cas de douze fêtes qui sont réduites au rite de simple commémoration : Christine⁵⁰ (24 juil.), Columbani (21 nov.), Crispini et Crisp. (25 oct.), Egidii (1 sept.), Eusebii Vercell. ep. (1 août), Fidis (6 oct.), Germani ep. (31 juil. et 1 oct.), Leonardi (6 nov.)⁵¹, Margarete (19 juil.), Martini translatio (4 juil.), Quintini (31 oct.), Walpurge (1 mai).

Sept autres fêtes, communes aux mêmes régions, ont un office de neuf leçons dans le diocèse de Sion: Ambrosii ep. (4 avr.), Bricii ep. (13 nov.), Galli c. (16 oct.), Katherine v. (25 nov.) , Leodegarii m. (2 oct.), Mauricii et soc. (22 sept.) , Nicolai ep. (6 déc.).

Les fêtes proprement diocésaines se réduisent ainsi à une toute petite poignée de solennités:

***Amati (Sedun.) ep:** 13 sept.: saint Amé fut évêque de Sion et fut forcé de s'exiler sous le roi Thierry III (675-691). Nul livre liturgique n'en fait mention avant l'Ordinaire⁵².

***Dedicatio eccl. Sedun. (infer.):** 13 oct.

***Dedicatio eccl. Valerie (sup.):** 20 oct.

***Karoli magni imperatoris:** 28 janv.⁵³

***Sigismundi regis:** 1 mai: la fête de ce saint est toujours réduite à une simple commémoration et par conséquent n'a pas de lecture ni d'autre pièce

⁴⁹ HUOT, F., donne le tableau du sanctoral de l'Ordinaire p.663 à 684. Toutefois, l'Ordinaire par lui-même ne suffit pas à donner une vue complète du sanctoral tel qu'il existait à Sion dans la deuxième moitié du XIII^e siècle puisqu'il omet les commémorations. Ainsi, l'auteur a reconstitué, p.178 à 182, un tableau général du sanctoral d'après d'autres sources. Celui du *Ms.41*, donné p.663 à 684, est pratiquement identique à ce tableau général: la seule différence est que le *Ms.42* comporte deux fêtes que le tableau général n'a pas et qu'il lui manque trois autres se retrouvant dans ce dernier tableau. A noter que tous les saints du calendrier du *Ms.41* ne se retrouvent pas dans le sanctoral du manuscrit.

⁵⁰ Les noms latins des saints cités dans cette explication du sanctoral sont retranscrits d'après HUOT, F., p.187 à 190. La manière dont ils sont écrits dans le *Ms.41* diffère très peu par rapport à celle de Huot. On retrouve, par exemple, dans notre bréviaire *Amati ep. et conf.* et non *Amati (Sedun.) ep.* pour le 13 septembre. Il faut aussi relever, comme à la note 31 de la p.46, que dans notre manuscrit, on emploie le y à la place du i, dans *Sygmundi* (1 mai) par exemple, et que l'on utilise la plupart du temps des abréviations.

⁵¹ Ce saint manque dans notre bréviaire.

⁵² HUOT, F., p.221-222.

⁵³ Voir étude iconographique des lettrines historiées, p.63-64.

propre. Il est vénéré parce qu'il fut le fondateur de l'abbaye d'Agaune (Saint-Maurice) en 515⁵⁴.

***Theodoli Sedun. ep.**: 16 août⁵⁵

***Theodoli revelatio**: 4 sept.: au XIIIe siècle, on fêtait ce jour-là la révélation des corps des martyrs agaunois par saint Théodore. Cependant, quoiqu'en dise cette légende, insérée dans le grand légendier de Valère (XIIIe s.), ce n'est pas là l'objet de cette fête. Le sens véritable est la *re-elevatio* du corps de saint Théodore et d'autres reliques, autrement dit, leur extraction de la crypte carolingienne retrouvée dans l'église Saint-Théodule à Sion au XIe siècle ou au début du suivant. Dorénavant, on commémora chaque année cette découverte . Quant à l'office, on reprit celui de la fête de saint Théodule en ajoutant une nouvelle oraison où fut exprimé le sens historique de l'évènement. L'Ordinaire de Sion est le premier témoin de cette fête⁵⁶.

A relever, dans ce sanctoral, pars hiemalis, les offices rimés suivants: (214vb-219r) *'In Conceptione b. Marie' 'ad Vesp. ant.' Gaude mater ecclesia...*; (238va) *'In festo b. Karoli' 'ad Vesp. ant.' Regali natus...*; (255rb) *'In festo b. Gregorii' 'ad Magn. ant.' Gloriosa sanctissimi sollempnia...*

Le répertoire des hymnes est donné par STENZL I, no.44, p.111.

La liste des lectures est donnée par LEISIBACH, *Leseordnung*.

Ms. 42:

1. (fol.1r-69v) **Psalterium feriatum secundum cursum Romanum cum antiphonis et hymnis notatis ad usum Sedunensem**⁵⁷:

Les remarques faites pour le psautier du *Ms.41* sont valables pour le *Ms.42*⁵⁸.

Contenu: a) (fol.1r-48r) Matines et Laudes, Dom.-Sabb., Ps 1-108:

Les hymnes et antiennes sont intégrés et notés. Les fol.1 et 2 ont été ajoutés au XVIe siècle. Les Cantiques de Laudes ne sont pas intégrés (ce qui est différent des autres psautiers sédunois). (1r) (*'Dominica invit.' Dominum qui fecit nos... 'Aliud' Adoremus dominum... 'Hymnus' Nocte surgentes...* (1v) *'Ant.' Servite domino. (2r)* (Ps 1) *Beatus vir...* (48r) (*'(Sabbato...) ant. ad Bened.'* Illuminare domine... *Benedictus.*

b) (fol.48r-65r) Vêpres avec petites Heures et Complies, Ps 109-150:

Les mêmes remarques que pour le *Ms.41* sont valables⁵⁹. (48r) *'Diebus dominicis ad Vesp. ant.' Dixit dominus...* (65r) (Ps 150)... *omnis spiritus laudet dominum.*

c) (fol.65r-69v) Cantiques: (65r) *Confitebor tibi...* (Cant. Is.12, 1-6) avec les autres Cantiques de Laudes; (68v) *Benedictus dominus deus...* (Cant. Zachariae, Luc 1, 68); *Magnificat...* (Luc 1, 46); *Nunc dimittis...* (Cant. Simeonis, Luc 2, 29); *Quicumque vult salvus esse...*

⁵⁴ Voir ROUILLER, J.-L., p.22 pour plus de détails.

⁵⁵ Voir étude iconographique des lettrines historiées, p.74-75.

⁵⁶ HUOT, F., p.199 à 203.

⁵⁷ DUBUIS, F.-O., "Sepulcrum Beati Theodoli", dans: No. spécial du *Bulletin du Diocèse de Sion* (1962), p.39 à 42. L'étude de ce paragraphe est basée sur LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.13-14, 181-182, mais a aussi donné lieu à des consultations sur le manuscrit lui-même.

⁵⁸ Voir p.46.

⁵⁹ Voir p.47.

(*Symbolum Athanasianum*); (69r/v) *Te deum laudamus...* (*Hymnus Ambrosianus*).

2. (fol.70ra-148vb) Proprium de Tempore, pars aestiva⁶⁰:

Le texte du temporal du *Ms.42* correspond à celui de l'Ordinaire de Sion (HUOT, Texte A, no.356 à 567). Les fêtes de saints du temps pascal (HUOT, No.423 à 452) sont insérées dans le sanctoral, contrairement à l'Ordinaire.

Le temporal commence avec le dimanche de Pâques: (70ra) ('*Dom. Pasche invit.*') *Alleluia... Ps' Venite. In primo Nocturno ant. Ego sum qui sum...*

Le jour de Pâques, entre le dernier répons des Matines et l'hymne du *Te Deum*, se déroule le Jeu des Maries (71ra-va). Ce jeu représente une composition particulière sur la base des types I et II de H. de Boor⁶¹. Il garde d'un côté le cadre du type I, mais d'un autre côté, il se façonne sur la nouvelle conception du type II, sans cependant la course des disciples (moment où les apôtres se rendent au tombeau). Les personnages qui interviennent dans le trope sont: le choeur, trois "Marie", un ange. Stenzl a publié le texte de l'Ordinaire en parallèle avec celui des manuscrits⁶². Ce qui est étonnant c'est l'absence de la dernière antienne *Surrexit Dominus*, soit l'annonce proprement dite de la Résurrection. En effet, au moment où, arrivées en face des stalles, les trois Marie chantent *Ecce lintheamina*, elles montrent le linge au choeur, et ce geste preuve de la Résurrection du Christ est le sommet du trope, sans qu'on ait jugé nécessaire d'y ajouter la dernière antienne *Surrexit Dominus*⁶³. Après les férias vient le dimanche octave de Pâques (79va), appelé *Dominica in Albis* dans l'Ordinaire où l'on récite deux offices de Vêpres.

Le jour de l'Ascension comporte 3 nocturnes et 9 leçons, mais le jour de la fête on n'utilise que le premier nocturne, le second étant réservé au vendredi, le troisième, au samedi suivant⁶⁴. Au fol.96va, se trouvent les premières Vêpres: 'Ant.' *Non vos...*

Vient ensuite la Pentecôte dont la fête commence à None. Au fol.106ra on trouve l'invitatoire des Matines *Alleluya spiritus domini...* Cette fête comporte 9 leçons, mais comme à l'Ascension, le jour même de la fête on ne chante qu'un seul nocturne, réservant les deux autres pour les jours suivants⁶⁵. L'octave de la Pentecôte s'achève à none le samedi suivant, et avec cette heure s'achève également le temps pascal⁶⁶.

Le jour octave de la Pentecôte se célèbre la Sainte Trinité (112vb)⁶⁷, avec un office de fête où l'on chante pour les premières Vêpres l'antienne: *Gloria tibi trinitas.*

Le samedi suivant, à Vêpres, s'inaugure le temps des "dimanches

⁶⁰ Pour ce paragraphe, je me suis basée sur le *Ms.42* ainsi que sur HUOT, F., Texte A, no.356 à 567 et LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.182-183.

⁶¹ Voir STENZL, J., "Die sittener Osterfeier", dans: *Kirchenmusikalisches Jahrbuch* 52 (1968), p.37-38 pour une explication des types.

⁶² Ibidem, p.38.

Le texte du Jeu des Maries est aussi publié dans LIPPHARDT, W., *Lateinische Osterfeiern und Ostertäfelchen*, vol.4, Berlin/New-York, 1976, no.749-750, p.1408-1409.

⁶³ HUOT, F., p.289-290.

⁶⁴ STENZL, J., "Die sittener Osterfeier", p.37 à 43 pour plus de détails.

⁶⁵ HUOT, F., p.163.

⁶⁶ Ibidem, p.163.

⁶⁷ Ibidem, p.165.

Pour cette fête, voir BÄUMER, S., vol.2, p.60.

verts"(117vb). C'est en fait le premier d'une série de 25 dimanches qui remplissent le temps après la Pentecôte: (148vb) '(*Dom. XXV post oct. Pent.*) ad *Magn. ant.*' *De quinque panibus... Magnificat*. Ces dimanches n'appartiennent pas à un cycle, mais sont des dimanches à l'état pur. Ce temps est organisé d'une façon fort complexe dans les bréviaires⁶⁸. Ainsi, dans le *Ms.41*, avec le premier dimanche qui suit la Trinité sont donnés les répons de l'*Ystoria Deus omnium* tiré du livre des Rois (119va). Au fol.122va et suivants sont donnés les incipits des répons des *ystoriae* avec les lectures. Finalement à partir du fol.139rb sont données les antiennes ad *Magnificat* et ad *Benedictus* de tous les dimanches.

Le répertoire des hymnes est donné par STENZL I, no.45, p.113.

La liste des lectures est donnée par LEISIBACH, *Leseordnung*.

3. (fol.149ra-279rb) Proprium de Sanctis, pars aestiva⁶⁹:

Cette deuxième partie du sanctoral commence par saint Marc et finit par Saturnin: (149ra) le début manque '(*Unius mart. temp. paschali ad Laud.*)// cap.' *Beatus vir qui suffert. 'Ymnus' Martyr dei. 'Vs' Iustus. 'Ad Bened. ant.'* *Iste cognovit...;* (279rb) '*Saturnini mart. oratio' Deus qui nos beati Saturnini... Per.*

Le texte du sanctoral correspond à celui de l'Ordinaire (HUOT, texte A, no.701 à 897). Comme je l'ai fait remarquer dans le temporal, les fêtes de saints du temps de Pâques qui, dans l'Ordinaire, sont dans le temporal (HUOT, Texte A, no. 423 à 452) sont ici dans le sanctoral.

Sont à relever les offices rimés: (176vb-180v) '*In natali s. Iacobi apost.*' 'ad *Magn. ant.*' *Collatum miseris...* ; (205ra) ('*Theodoli epi. ad Magn. ant.*') *Magnificum antistitem...* (= office rimé *Illustris civitas*); (275rb) '*In festo b. Katherine virg.*' 'ad *Magn. ant.*' *Inclita sancte virginis Katherine...*

Citons aussi: (210vb) '*S. Augustini*' avec un officium rythmicum 'ad *Vesp. ant.*' *Letare mater nostra Ierusalem...* 'ad *Magn. (ant.)*' *Adest dies celebris...* (218va) '*In Revelatione s. Theodoli totum officium sicut in festivitate eiusdem*', avec son oraison propre; (225va) '*Amati epi. et conf.*', avec oraison et vie; (249vb) '*In Dedicatione ecclesie*' entre Gallus et Lucas, donc le 17 octobre. Bien que ça ne tombe ni sur le 13 ni sur le 20 du mois, il devrait s'agir de la dédicace des églises de Sion (?), avec deux invitatoires aux Matines.

Le répertoire des hymnes est donné par STENZL I, no.45, p.113.

La liste des lectures est données par LEISIBACH, *Leseordnung*.

4. (fol.279rb-305rb) Commune Sanctorum⁷⁰:

On appelle Commun des Saints une série d'offices composés pour les différentes catégories de saints (apôtres, martyrs, confesseurs ou vierges) qui n'ont pas d'office rédigé spécialement pour eux. Ces offices sont composés de telle façon

⁶⁸ HUOT, F., p.168.

⁶⁹ L'étude de ce paragraphe est basée sur LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.183-184, mais a aussi donné lieu à des consultations sur le manuscrit lui-même.

⁷⁰ L'étude des paragraphes 4., 5., 6., 7. est basée sur LEISIBACH, J., *Die liturgischen Handschriften*, p.184-185, mais a aussi donné lieu à des consultations sur le manuscrit lui-même.

qu'ils peuvent servir aux différents saints d'une même catégorie. Il s'agit en quelque sorte de la continuation du sanctoral⁷¹.

Le texte correspond à celui de l'Ordinaire de Sion (HUOT, texte A, no.904 à 938). Il commence ainsi: (279rb) *'In festivitate sanctorum evangelistarum (ad Vesp. cap.)' 'Vidi et ecce ventus turbinis... 'Resp.' Quatuor animalia...* et se termine ainsi: (305rb) *'(De virginibus) ad Magn. ant.' 'Quinque prudentes... obviam Christo domino. Magn.*

5. (fol.305va-308vb) Officium Defunctorum:

Il s'agit d'offices avec lectures comme dans l'Ordinaire (HUOT, Texte A, no.850 à 854): (305va) *'Incipit agenda mortuorum. Ad Vesp. ant.' 'Placebo domino...' (308vb) 'Ad Bened. (ant.)' 'Ego sum resurrectio... etiam si mortuus fuerit/ le texte s'arrête là, réclame: vivet.* Après le fol.308, il manque une feuille.

6. (fol.309r-314v) Invitatorium-Psalmodie:

Le début manque. (309r) *(Venite exultemus... Ps 94)/per omnes deos quoniam non repellit... (314v) ... si introibunt in requiem meam. Gloria patri... Amen.*

Dix mélodies sont prévues, mais la notation n'est pas exécutée.

7. (fol.315ra-322vb) Officium Corporis Christi:

(315ra) *'In sollempnitate Corporis Christi... in Vesp. (ant.)' 'Sacerdos in eternum.. avec un office comme dans HUOT, Texte A, no.525a-c et Texte B, no.161 à 170.* (322ra-vb) Lectures pour Feria VI, Sabb., Dominica infra oct., à la fin on a *'Lectio nona'*... le texte est passablement effacé. La feuille d'ajout qui suit et les deux feuilles de cadre sont vides.

Cette fête a certainement été introduite après 1300. Elle devint officielle à Sion avec l'introduction des Clémentines par l'évêque Aymon de Châtillon (après 1317), car celles-ci demandaient effectivement la célébration de la fête. Elle fut donc célébrée dans la liturgie du Chapitre dès 1319 et se trouve fêtée dans les paroisses du diocèse dès la deuxième ou la troisième décade du XIV^e siècle. Dès son introduction, la fête du Corpus Christi fut célébrée solennellement le jeudi après la Trinité et dut comporter une octave⁷².

4.3. Etude iconographique des lettrines historiées

Ms.41:

David jouant de la harpe (7v)^(ill.18)

La suite des illustrations des psaumes (1-26-38-52-68-80-97-109) suit ici la tradition parisienne. En effet, au début du XIII^e siècle s'accomplit dans l'évolution de l'enluminure française une centralisation sur Paris. Cette évolution fut encore

⁷¹

LEROQUAIS, V., *Les bréviaires*, p.XXVIII-XXIX.

⁷²

HUOT, F., p.227 à 230.

renforcée par la création des universités dans les années 1200-1208. S'ensuivit dans le domaine théologique une réforme dans le cadre de laquelle un nouvel ordre se décida pour la division du psautier : on adopta la division en huit. Pour l'illustration de chaque partie qui commença alors à se former, on s'appuya sur le principe de la représentation textuelle des psaumes, autrement dit, on illustrait les premiers mots ou une phrase du psaume⁷³.

Ici, David porte une couronne rouge. Habillé d'un vêtement bleu, recouvert d'un manteau rouge rosé, il est assis sur une construction architecturale de couleur verte et joue de la harpe.

Cette représentation est insérée dans le B de *Beatus vir*, psaume 1 qui, avec le psaume 2, sont comme la préface du psautier:

*Beatus vir qui non abbit in consilio impiorum et in via
peccatorum non stetit et in cathedra pestilentiae non sedit
Sed in lege domini voluntas ejus et in lege ejus meditabitur
die ac nocte⁷⁴...*

Ainsi, pour ce psaume préface, qui oppose "les deux voies" et célèbre la Loi donnée aux hommes pour leur bonheur⁷⁵, est représenté, comme *image-titre*, David, poète des psaumes.

Avant les années 1260, l'illustration de ce psaume comportait deux registres avec, en haut, David jouant de la harpe, et en bas, le combat de David et Goliath, symbolisant l'opposition des deux voies. Parfois, à la place de ce combat, était représenté le Christ trônant, mais ceci jusqu'en 1230 seulement. De plus, quelques manuscrits exceptionnels ne montraient que David jouant de la harpe, ce qui devint d'ailleurs la règle dès le gothique tardif (1260-1300), lorsque l'on préféra les initiales de petit format dont l'iconographie se réduisait à un personnage unique, tel qu'on le trouve ici⁷⁶.

David montrant ses yeux (15v)(ill.19)

David a les mêmes caractéristiques qu'auparavant, mais ici, il est debout et tient un objet dans sa main droite qui ressemble à une fleur de lys. Il pointe sa main gauche vers ses yeux.

Cette représentation est insérée dans le D de *Dominus illuminatio*, psaume 26 de David qui signifie que près de Dieu l'homme n'a point de crainte⁷⁷:

*Dominus illuminatio mea et salus mea quem timebo
Dominus protector vitae meae a quo trepidabo
Dum appropiant super me nocentes ut edant carnes meas
Qui trivulant me inimici mei ipsi infirmati sunt et ceciderunt...*

Cette image est la représentation textuelle des premiers mots du psaumes *Dominus illuminatio*. Au début de la formation de cette image, on représentait David

⁷³ HASELOFF, G., *Die Psalterillustration im 13. Jahrhundert. Studien zur Geschichte der Buchmalerei in England, Frankreich und den Niederlanden*, Kiel, 1938, p.21-22.

⁷⁴ Le texte des psaumes en latin est retranscrit d'après le Ms.41 avec l'appui de la:

BIBLIA SACRA Vulgatae editionis, Sixti V. Pontificis Maximi jussu recognita et Clementis VIII. auctoritate edita nunc novissime ad exemplar Vaticanum =die Heilige Schrift des Alten und Neuen Testamentes, mit dem Urtexte der Vulgata / übers. und mit erklärenden Anmerkungen versehen von Augustin Arndt, 3 vol., Regensburg, 1907.

⁷⁵ LA SAINTE BIBLE, traduite en français sous la dir. de l'Ecole biblique de Jérusalem, Paris, 1974, p.715, note a).

⁷⁶ HASELOFF, G., p.23, 28, 31.

⁷⁷ LA SAINTE BIBLE, p.740.

montrant ses yeux devant le Christ debout, mais à l'époque du gothique tardif, David fut représenté seul montrant ses yeux, avec la tête du Christ, qui manque ici, sortant des nuages. On trouve aussi pour ce psaume beaucoup de représentations de l'onction de David par Samuel⁷⁸.

David montrant sa bouche (21r)(ill.20)

David présente toujours les mêmes caractéristiques. Il est debout et tient un baillon dans sa main droite et, de sa main gauche, montre sa bouche.

Cette représentation est insérée dans le D de *Dixi custodiam*, psaume 38 de David qui parle du néant de l'homme devant Dieu⁷⁹:

Dixi custodiam vias meas ut non delinquam in lingua mea

Posui ori meo custodiam cum consistaret peccator adversum me...

Ainsi, ce sont les mots *ut delinquam in lingua mea* qu'illustre cette image.

Au début était représenté David montrant sa bouche soit tout seul assis sur un trône, soit en compagnie d'un diable et depuis 1230 du Christ dont la présence n'était signifiée parfois que par la tête. Cette dernière image devint une tradition à l'époque du gothique tardif⁸⁰. Toutefois, ici, l'image est réduite au minimum.

Un fou (26v)(ill.21)

Le fou est debout, les jambes légèrement écartées. Sa chevelure est figurée par de petits traits qui indiquent que son crâne est chauve. Il porte un vêtement ample, dont la couleur est blanche avec de petits filets rouge rosé. Dans sa main droite, il tient une massue et dans la gauche, un pain.

Cette représentation est insérée dans le D de *Dixit insipiens*, psaume 52 de David qui parle de l'homme sans Dieu⁸¹:

Dixit insipiens in corde suo non est Deus.

Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in iniquitatibus non est qui faciat bonum...

Le fondement de cette illustration se trouve dans les mots du début *Dixit insipiens in corde suo non est Deus*. Avant la période du gothique tardif, on trouvait le fou en présence de David. Dès 1260, il fut représenté tout seul, avec parfois la tête du Christ sortant des nuages, mais cela seulement à partir de la fin du siècle. La massue symbolise le pouvoir terrestre et le pain se rapproche du verset 5 *Nonne scient omnes qui operantur iniquitatem qui devorant plebem meam ut cibum panis...* (Le savent-ils, les malfaisans? Ils mangent mon peuple, voilà le pain qu'ils mangent...⁸²). L'image du fou telle qu'elle est représentée ici, chauve, avec une massue et un pain, fut entièrement formée entre les années 1230 et 1250/60⁸³.

78 HASELOFF, G., p.24, 28, 31.

79 LA SAINTE BIBLE, p.755.

80 HASELOFF, G., p.24, 28, 31.

81 LA SAINTE BIBLE, p.771.

82 Les références bibliques données en français tout au long de cette étude iconographique sont retranscrites d'après LA SAINTE BIBLE.

83 HASELOFF, G., p.24-25, 29, 32.

David sauvé des eaux (31v)(ill.22)

David porte un couronne rouge. Il est à genoux dans l'eau verte claire où nagent des poissons. Il joint les mains en signe de supplication envers Dieu qui se trouve dans la partie supérieure au-dessus de la nuée de couleur bleu clair. Ce dernier, habillé d'un vêtement rouge rosé, d'un manteau bleu et auréolé de rouge, tient dans sa main gauche la boule du monde, figurant les trois continents, qu'il sauva par sa croix. De sa main droite, il fait le geste de bénédiction qui signifie que le Christ est vraiment homme et Dieu.

La source de cet épisode se trouve dans Samuel 2, 22, 16-18.

Cette représentation est insérée dans le S de *Salvum me*, psaume 68 de David qui parle de lamentations⁸⁴:

*Salvum me fac deus quoniam intraverunt aquae usque ad animam meam
Infixus sum in limo profundi et non est substantia
Veni in altitudinem maris et tempestas demersit me...*

Cette image, illustrant la première phrase du psaume, ne changea point depuis la période de sa formation au début du XIIIe siècle⁸⁵.

David carillonnant (38r)(ill.23)

David a toujours les mêmes caractéristiques qu'auparavant. Ici, il est assis sur une construction architecturale de couleur verte surmontée d'une bande rouge. Il tient deux marteaux avec lesquels ils tapent sur des cloches.

Cette représentation est insérée dans le E d'*Exsultate Deo*, psaume 80 d'Asaph, composé pour la fête des tentes qui commémorait le séjour au désert et la Loi reçue au Sinaï⁸⁶.

*Exsultate deo adjutori nostro jubilate deo jacob
Sumite psalmum et date tympanum psalterium jucundum cum cithara...*

L'illustration textuelle du début du psaume conduit à cette image qui se maintint ainsi, sans grands changements, depuis sa formation au début du XIIIe siècle⁸⁷.

Moines au lutrin (43v)(ill.24)

Un choeur de moines, habillés en rouge rosé et bleu, chante devant un lutrin rouge et vert, soutenant très certainement un livre noté.

Cette représentation est insérée dans le C de *Cantate domino*, psaume 97, psaume eschatologique chanté pour Yahvé, le Juge de la terre⁸⁸:

*Cantate domino canticum novum quia mirabilia fecit.
Salvavit sibi dextera ejus et brachium sanctum ejus....*

⁸⁴ LA SAINTE BIBLE, p.787.

⁸⁵ HASELOFF, G., p.25, 29, 32.

⁸⁶ LA SAINTE BIBLE, p.805.

⁸⁷ HASELOFF, G., p.25-26, 29, 32.

⁸⁸ LA SAINTE BIBLE, p.822.

Ce sont les premiers mots du psaume qui donnèrent naissance à cette image. Au début, on représentait des laïcs chantant accompagnés de David. Plus tard, David disparut et les laïcs furent remplacés par des hommes d'Eglise qui, à l'époque du gothique tardif sont en nombre restreint⁸⁹.

Trône de Grâce (51r)(ill.25)

Malgré la mauvaise conservation de l'enluminure, on sait d'après la tradition, qu'il s'agit du Trône de Grâce: Dieu le Père, habillé comme le David du fol.7v, se tenant de face, montre le Christ en croix: entre la tête du Père et celle du Fils plane une colombe. Derrière, on peut distinguer une construction architecturale de couleur verte.

Cette représentation est insérée dans le D de *Dixit Dominus*, psaume 109 de David qui parle du sacerdoce du Messie⁹⁰:

*Dixit dominus domino meo sede a dextris meis
Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum
Virgam virtutis tuae emittet dominus ex sion dominare in medio
inimicorum tuorum...*

Les premiers manuscrits illustrerent textuellement les premiers mots du psaume *sede a dextris meis* et représenterent Dieu le Père déjà assis, mandant au Christ debout de s'asseoir à ses côtés. Dans les années 20 du XIII^e siècle, on se détacha de ce type en représentant la Trinité, le Christ et Dieu le Père assis l'un à coté de l'autre, une colombe planant au milieu d'eux, qui devint le type normal de l'illustration de ce psaume. Toutefois, dans certains manuscrits apparut une autre représentation de la Trinité, telle qu'on la retrouve ici, qui est à comprendre comme une variante et une nouvelle composition de la Trinité normale. A l'époque du gothique tardif (1260-1300) et même avant, ce psaume se vit aussi illustrer parfois par une image raccourcie, montrant le Christ trônant⁹¹.

L'illustration du Trône de Grâce, qui était plus fréquente dans l'Europe du Nord qu'au sud des Alpes, est, selon Louis Réau, une création de l'art français du XII^e siècle⁹².

Un prophète (69v)(ill.26)

Le prophète porte un vêtement bleu clair qui recouvre aussi sa tête. Il est assis sur une construction architecturale de couleur verte et rouge. Il lève une main et, de l'autre, tient sans doute un phylactère.

Avec cette lettrine, nous rentrons dans le temporal du Ms.41. En effet, la représentation est insérée dans le A du premier répons du premier nocturne des Matines⁹³ du premier dimanche de l'Avent: *Aspiciens a longe ecce video de tua potencia venientem et nebulam totam regentem... qui regnaturus est in populo*

⁸⁹ HASELOFF, G., p.26, 29, 32.

⁹⁰ LA SAINTE BIBLE, p.839.

⁹¹ HASELOFF, G., p.26-27, 29, 32.

⁹² Cette thèse avait déjà été énoncée par Emile Mâle (I, p.182): voir REAU, L., *Iconographie de l'Art chrétien*, vol. II/1, New York, 1988 (réédition), p.25-26.

⁹³ Généralement, les lettrines historiées se trouvent toujours au premier répons du premier nocturne des Matines que j'abrègerai dorénavant par R. Si ce n'est pas le cas, je le signalerai.

Israël. Ce prophète est donc le visionnaire qui voit arriver la puissance du Christ, c'est à dire sa naissance qui fera de lui le Roi d'Israël.

Nativité (93v) 25 déc. (ill.27)

Au premier plan se trouve la Vierge, habillée de blanc et auréolée de rouge rosé. Elle est couchée dans un drap bleu. Sa pose est décontractée et elle regarde en direction de Joseph, auréolé de bleu et habillé de vêtements bleus et rouge rosé. A l'arrière plan, en hauteur, est étendu sur une couche rouge et verte l'Enfant Jésus. Il est emmitouflé dans un drap blanc et une auréole rouge lui entoure la tête. A ses pieds on remarque la tête de deux animaux. Il s'agit bien de l'illustration de l'Evangile de Luc 2, 7: *elle enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'ils manquaient de place dans la salle*. Il s'agit du thème de l'accouchement, où la Vierge se repose après avoir enfanté, que l'on retrouve d'ailleurs illustré sur l'ancien jubé de la cathédrale de Chartres (aujourd'hui dans la crypte), datant de 1230⁹⁴. Un deuxième thème, celui de l'adoration, la Vierge étant à genou devant son fils, pouvait aussi servir d'illustration pour cette fête⁹⁵.

Cette représentation est insérée dans le P de *Primo Tempore*, première lecture du jour de la Nativité, tirée d'Isaïe 9, 1-7⁹⁶:

*Primo tempore allevata est terra zabulon et terra nephthali: et
novissimo aggravata est via maris trans jordanem galilaeae
gentium....
parvulus enim natus est nobis et filius datus est nobis et
factus est principatus super humerum ejus...*

Ainsi, l'enluminure illustre parfaitement le verset 6 *car un Enfant nous est né...*

Annonce faite aux bergers (94r)(ill.28)

La scène se déroule dans un champs où sont couchés des moutons. Un des bergers, habillé en rouge orangé, porte un bâton de même couleur dans sa main droite. Il lève la tête et la main gauche vers ciel en direction d'un ange sortant des nuages pointant sa main droite vers la gauche et tenant un phylactère dans sa main gauche. A l'arrière-plan, un autre berger, en bleu clair, tient dans ses bras un mouton. Les deux personnages sont effrayés par l'apparition de l'ange. Cet épisode est relaté dans Luc 2, 8-15⁹⁷.

Cette représentation est insérée dans le H du R de la Nativité: *Hodie nobis de celo...rex de virgine nasci dignatur est...*, texte qui correspond à ce que l'ange annonce aux bergers. L'iconographie est conforme à la tradition chrétienne du Moyen Âge, même si quelques détails manquent: normalement, trois bergers sont représentés dont un tondant la toison du belier; de plus, ceux-ci ont souvent leur main devant le visage, car l'apparition de l'ange les éblouit⁹⁸.

⁹⁴ Voir SIMSON, O. von, *Propyläen Kunstgeschichte: das Mittelalter II, das hohe Mittelalter*, Berlin, 1990, no.61.
⁹⁵ REAU, L., vol.II/2, p.218-219.

⁹⁶ Tout au long de l'étude iconographique, le texte des lectures est retracé d'après les Ms. 41 et 42. Toutefois, je me suis tout de même basée sur LEISIBACH, J., *Leseordnung*, p.219 à 311 non seulement pour le décriptage du texte, mais aussi, dans certains cas, pour l'attribution de la lecture à un théologien ou prophète, comme ici Isaïe.
⁹⁷ REAU, L., vol.II/2, p.232.
⁹⁸ Ibidem, p.232-233.

Homme tenant un phylactère (123r)(ill.29)

Un homme, habillé d'une tunique bleue recouverte d'un manteau rouge rosé , est assis sur une construction architecturale de couleur rouge. Il tient dans ses mains un phylactère.

Cette représentation est insérée dans le E du R de la fête de la Circoncision de Jésus, fêtée le 1 janvier: *Ecce agnus dei qui tollit peccata mundi...* A mon avis, l'image de cet homme est là pour rappeler que la Loi exige la Circoncision qui est la marque d'appartenance au Peuple de Dieu, et, que l'inconcis est un étranger à la communauté. Jésus fut circoncis huit jours après sa naissance (Luc 2, 21)⁹⁹. C'est à cette occasion qu'il reçut son nom et surtout qu'il versa pour la première fois son sang qui devait couler plus tard à la Flagellation et sur la Croix pour racheter les péchés du monde¹⁰⁰. C'est cela que souligne le répons: Voici l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde.

Normalement, selon la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge, la Circoncision se passe dans le temple, parfois sur l'autel en présence de la Vierge, ce qui ne tient pas compte de la réalité. En effet, chez les Juifs, l'opération avait lieu dans la maison paternelle et la Vierge n'avait pas le droit d'y participer. Ici, l'enlumineur a figuré un homme tenant un phylactère: peut être est-ce le prophète Elie qui est censé présider à la Circoncision chez les Juifs? Ce qui serait étonnant vu que l'art chrétien ne fait pas intervenir ce personnage en général¹⁰¹.

Baptème du Christ (128v)(ill.30)

Cet épisode de la vie du Christ est décrite dans Matthieu 3, 13-17, Marc 1, 9-13, Luc 3, 21-22¹⁰².

Ici, le Christ se tient debout, au centre, dans le Jourdain figuré par un monticule de couleur verte avec des poissons à l'intérieur. Il joint les mains et porte une auréole bleu clair et rouge. A droite, saint Jean-Baptiste, habillé en bleu clair, porte un récipient rouge qu'il verse sur la tête du Christ. A gauche, un ange, auréolé de rouge rosé, porte le vêtement que le Christ remettra une fois sorti de l'eau. Parfois, on compte plusieurs anges à propos desquels Louis Réau explique que selon l'usage oriental, les anges avaient les mains voilées en signe de respect. Les artistes d'Occident, peu familiers avec ce cérémonial byzantin, ne comprirent pas la signification de ces voiles et pensèrent que les anges présentaient un vêtement pour essuyer le catéchumène ou faisaient fonction de portemanteaux vivants en attendant que le Christ sorte de l'eau. Normalement, la colombe du Saint-Esprit plane au-dessus du Christ. Ici, l'aspersion est combinée avec l'immersion, ce qui est une tradition d'avant le XIV^e siècle¹⁰³.

Cette représentation est insérée dans le H du R du Baptème du Christ: *Hodie in Jordane baptizato domino...*

⁹⁹ THEO, p.234.

¹⁰⁰ REAU, L., vol.II/2, p.257.

¹⁰¹ Ibidem, p.258.

¹⁰² Ibidem, p.295.

¹⁰³ Ibidem, p.297 à 300.

Confession (158r)(ill.31)

A droite est assis un hommedont la tête et le corps sont recouverts d'un manteau bleu. Il semble écouter attentivement la personne qui se trouve agenouillée en face de lui. Celle-ci est habillée d'une robe rouge et porte un bonnet noué au-dessous du menton: il s'agit d'une femme. Cette scène se déroule devant une construction architecturale jaune brun.

Cette représentation est insérée dans le E du R du premier dimanche de carême: *Ecce nunc tempus acceptabile ecce nunc dies salutis commendemus nos...* Comme nous nous trouvons au début du carême, préparation pour la Résurrection du Seigneur, et que nous avons dans le répons les mots *commendemus nos* (nous nous confions), il me semble tout à fait plausible qu'il s'agisse d'une confession.

Saint André (205v) 30 nov. (ill.32)

Avec ce saint, nous rentrons dans le sanctoral du *Ms.41*.

Frère de Simon-Pierre, André était comme lui originaire de Capharnaüm, au nord du lac de Tibériade. Ils étaient pêcheurs. Un jour où ils jetaient leurs filets à l'eau, Jésus passa par là et les invita à tout laisser tomber pour venir avec lui et devenir ainsi des pêcheurs d'hommes. Ils acceptèrent (Matthieu 4, 18-22) et ne le quittèrent plus. Déjà auparavant, dans l'Evangile de Jean, André était un des disciples de Jean-Baptiste, et celui-ci, sur les bords du Jourdain lui avait présenté Jésus comme "l'Agneau de Dieu". André avait alors suivi Jésus, puis convaincu, était allé chercher son frère Simon en lui affirmant: "Invenimus Messiam" (Jean 1, 35-43). André, Simon-Pierre, Jacques et Jean, forment le petit groupe des apôtres les plus proches de Jésus. Sur la vie d'André après la Pentecôte, on ne dispose que de récits apocryphes et de légendes qui rapportent qu'il aurait évangélisé la région de Patras en Grèce, qu'il y serait mort martyr et enterré. Cependant, nous ne disposons d'aucun fait attesté encore moins à propos de la croix en X sur laquelle il aurait été crucifié¹⁰⁴.

Ici, c'est bien le moment où André se fait crucifier qui est représenté. Un personnage en habit vert tient André, habillé en rouge rosé, qui se trouve en position horizontale, attaché sur une croix latine verte. Cette illustration du martyre du saint est conforme à l'iconographie chrétienne d'avant le XVe siècle, car dès cette époque fut représentée une croix en X¹⁰⁵.

Cette représentation est insérée dans le D du R de la fête: *Dum deambularet dominus supra mare secus litus galilee vidit Petrum et Andream... vocabit eos dicens venite post me vos piscatores hominum...* Ce répons est tiré de l'Evangile de Matthieu 4, 18-19 qui narre le moment où Jésus demande aux deux frères, Pierre et André, de venir à sa suite:

*18. Ambulans autem Jesus juxta
mare Galilaeae, vidit duos fratres,
Simonem, qui vocatur Petrus, et*

¹⁰⁴

THEO, p.48.

VORAGINE, J. de, *La Légende dorée*, Paris, 1923, vol.1, p.11 à 22, raconte qu'André s'est fait crucifié comme le Christ, mais ne parle pas de croix en forme de X.

¹⁰⁵

REAU, L., vol.III/1, p.79.

*Andream fratrem ejus, mittentes rete
in mare, (erant enim piscatores.)
19. Et ait illis: Venite post me, et faciam
vos fieri piscatores hominum.*

En suivant le Christ, André accepte de tout donner pour lui jusqu'à sa vie en souffrant le martyre.

Saint Nicolas de Myre (210v) 6 déc. (ill.33)

Saint Nicolas fut évêque de Myre, en Asie Mineure, au IVe siècle. Il aurait été emprisonné sous la persécution de Dioclétien, et aurait participé au concile de Nicée contre l'arianisme (325). Un des épisodes les plus connus de sa légende est celui où le saint jette trois bourses d'or par le fenêtre de son voisin qui, faute de dot, destinait ses filles à la prostitution¹⁰⁶.

Depuis la translation de ses reliques à Bari en 1087, le culte de saint Nicolas eut une large diffusion en Occident. De plus, dès le XIIIe siècle, il bénéficia d'un nouvel office qui se trouve dans le Ms.41¹⁰⁷.

C'est dans le B de la première lecture de l'office, sur la vie du saint: *Beatus itaque Nicholaus cum matris lacte aleretur...* que se trouve représenté le saint, habillé d'une aube blanche et d'une chasuble rouge rosé décorée de croix. Il porte sur la tête une mitre entourée d'une auréole bleue et dans la main gauche, une crosse. Il fait de sa main droite, le signe de bénédiction qui signifie que le Christ est vraiment homme et Dieu. Cet image du saint est conforme à l'iconographie chrétienne du Moyen âge qui faisait de saint Nicolas un évêque. A partir du XIVe siècle, ce qui n'est pas le cas ici, on dota le saint d'attributs individuels nés de la légende ou du culte, comme les trois bourses d'or¹⁰⁸.

Saint Anselme (215v) (ill.34)

Saint Anselme (1033-1109) naquit à Aoste. Il s'attacha à un maître renommé, Lanfranc, qu'il suivit jusque dans l'abbaye bénédictine du Bec Hellouin (Eure), où il devint moine. Il y resta lorsque Lanfranc fut appelé comme archevêque de Canterbury par Guillaume le Conquérant, qui plaçait partout des gens de confiance aux commandes du pays qu'il venait de conquérir. En 1078, Anselme succéda, comme abbé du Bec Hellouin, à Herlouin, son fondateur. En 1093, il fut appelé par Guillaume II le Roux à succéder à Lanfranc au siège de Canterbury. Il se heurta très vite aux prétentions des rois d'Angleterre et ne cessa dès lors de lutter pour l'indépendance de l'Eglise. Cela lui valut l'exil à deux reprises. Grand Docteur de l'Eglise (théologien et philosophe), il laissa une oeuvre considérable, son souci constant ayant été de faire accéder l'intelligence de l'homme aux vérités de la Foi¹⁰⁹. Il était entre autre un grand défenseur de l'Immaculée Conception¹¹⁰.

¹⁰⁶ THEO, p.104.
Pour la légende du saint, voir VORAGINE, J. de, vol.1, p.22 à 31.

¹⁰⁷ HUOT, F., p.208-209.

¹⁰⁸ REAU, L., vol.III/2, p.980.

¹⁰⁹ THEO, p. 50.

¹¹⁰ Pour la légende du saint, voir VORAGINE, J. de, vol.2, p.296-297.
REAU, L., vol.III/1, p.99.

Dans la lettrine, Anselme est représenté en buste. Il est habillé d'un vêtement bleu au col rouge orangé et porte une mitre de même couleur que son col. De sa main droite, il fait le même geste que saint Nicolas. L'image du saint en évêque suit la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge, même s'il lui manque la crosse et le livre¹¹¹. Cette représentation est insérée dans le A de la première lecture de la fête de la Conception de la Vierge, fêtée le 8 décembre, qui est un sermon de saint Anselme à ce sujet:

*Anselmus cantuariensis archiepiscopus et pastor... Conceptio
veneranda dei genitricis... mereamur eripi et da eterna perduci.
Prestante domino nostro... Amen.*

Vierge à l'Enfant (216r) (ill.35)

La sainte Vierge, habillée d'une tunique bleue et d'un manteau rouge rosé, est assise sur une construction architecturale de couleurs verte et rouge. Elle porte une auréole bleue autour de la tête et tient sur ses genoux l'Enfant Jésus. Ce dernier est habillé d'un vêtement vert clair et porte aussi une auréole, mais de couleur rouge.

Cette image est insérée dans le F du R de la fête de la Conception de la Vierge: *Fulget dies hodierna digna laude sempiterna qua concepta est maria per quam patetui...* L'objet de cette fête est la Conception Immaculée de Marie qui, par une grâce exceptionnelle, n'a pas été souillée par le péché originel qui entache chaque homme à sa naissance. Cette foi s'appuie sur une très ancienne tradition au sein de l'Eglise, qui trouve elle-même son fondement dans la salutation de l'archange Gabriel à Marie: "Réjouis-toi, comblée de grâce" (Luc 1, 28)¹¹². Pour être mère de Dieu, il a fallu qu'elle échappe à cette souillure, voilà le sens de la représentation de la lettrine qui ne suit pas la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge. En effet, la Conception de la Vierge était illustrée normalement soit par le baiser d'Anne et de Joachim à la Porte d'Or, soit par la descente de la Vierge immaculée sur terre debout sur un croissant de lune¹¹³.

Quant à l'office, l'Ordinaire dit qu'il faut simplement reprendre l'office de la Nativité de la Vierge et remplaçant *Nativitas* par *Conceptio*. Toutefois, dans le Ms.41, l'office rimé *Gaudete mater* est déjà en bonne place¹¹⁴.

Charlemagne et Roland (239v) 28 janv. (ill.36)

La canonisation de Charlemagne s'identifie avec l'élévation de ses reliques à Aix-la-Chapelle le 29 décembre 1165. Elle s'est faite à la sollicitation de Frédéric Barberousse et de l'archevêque de Cologne Rainald de Dassel, chancelier impérial, avec l'approbation de l'antipape Pascal III. Elle est exposée dans un faux privilège du 8 janvier 1166.

¹¹¹ REAU, L., vol.III/1, p.99.
¹¹² THEO, p.898.

¹¹³ Pour la légende de l'origine de cette fête, voir VORAGINE, J. de, vol.2, p.334 à 338.
¹¹⁴ REAU, L., vol.II/2, p.79.

HUOT, F., p.219.
Voir étude du contenu du sanctoral du Ms.41, p.51.

La légende selon laquelle Charlemagne aurait donné le comté du Valais à saint Théodule¹¹⁵ est le fondement du culte de l'Empereur qui fut introduit dans le diocèse au milieu du XIII^e siècle. Le *Ms.41* possède l'office rimé entier *Regali natus* (238v-243r)¹¹⁶ qui est celui, avec quelques variantes, que le Grossmünster de Zurich reçut d'Aix-la-Chapelle en 1233 et qui vint par la suite en Valais¹¹⁷. Quant aux leçons de l'office, elles sont tirées de la *Vita beati Karoli magni* zurichoise qui aurait été composée après 1257¹¹⁸.

Ici, Charlemagne, habillé d'un vêtement rouge rosé, d'un manteau bleu et portant une couronne rouge, est assis sur une construction architecturale de couleur rouge, reposant sur un sol vert. En face de lui se trouve Roland à qui il fait un geste de la main droite. Roland porte une armure, une épée et un bouclier: le haut de l'armure et l'épée sont légèrement teintés de rouge et le bouclier, de vert-jaune. Ce personnage est le héros de la Chanson de Roland, épopée datant de la fin du XI^e siècle: Roland était le préfet des Marches de Bretagne, tué en 778 à Ronceveaux à l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne. La légende en a fait le neveu de Charlemagne et le type même du chevalier vaillant¹¹⁹.

Il est étonnant de trouver cette image. En effet, d'une part, on ne trouve nulle part dans la liturgie sédunoise le nom de Roland. Aussi doit-on lier cette représentation à la brève mention du nom de Roland dans la *Vita*, bien plus, elle donne la preuve que l'on connaissait l'épopée de Roland¹²⁰. D'autre part, cette image ne rentre pas dans la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge¹²¹. De plus, les attributs de l'empereur se limitent à sa couronne, alors qu'il porte normalement, entre autres, encore les insignes impériaux, le sceptre, le globe et un manteau fleurdelisé¹²².

Cette représentation est insérée dans le F du R de la fête: *Francorum gemma Karolus puer gerens...*

Purification de la Vierge (244r) 2 fév. (ill.37)

Cette fête porte aussi le nom de présentation au temple qui n'est relaté que dans l'Evangile de Luc 2, 22-40. La Loi de Moïse (Exode, 13, 2) donnait l'obligation aux Juifs de consacrer le premier-né à l'Eternel en souvenir de la sortie d'Egypte et de le racheter par une redevance de cinq sicles et le sacrifice d'un agneau. De plus, selon le rituel du Lévitique (12, 1-8), une femme qui venait d'accoucher d'un garçon restait impure pendant sept jours et était exclue du temple pendant une période de trente-trois jours: c'était donc seulement après quarante jours qu'elle devait

¹¹⁵ Voir saint Théodule, p.74-75.

¹¹⁶ Voir étude du contenu du sanctoral du *Ms.41*, p.51.

¹¹⁷ Charlemagne passait pour le fondateur de la collégiale des saints Félix et Regula (=Grossmünster). Ces deux saints faisaient partie de la Légion Thébaine et Charlemagne aurait révélé leur corps. Le fait que saint Théodule avait révélé les corps de saint Maurice et ses compagnons suggéra que Charlemagne en avait fait de même avec Félix et Regula.

¹¹⁸ HUOT, F., p.203-204.

Pour plus de détails sur le problème du culte de Charlemagne en Valais, voir WERDER, M., "Das Nachleben Karls des Grossen im Wallis", dans: *BWG* 16, 3./4. Jg. (1976/1977), p.307 à 493.

¹¹⁹ Pour une comparaison détaillée de l'office de Charlemagne de Sion et de Zurich, voir LEUPPI, H., *Der liber ordinarius des Konrad von Mure. Die Gottesdienstordnung am Grossmünster in Zürich*, Freiburg, 1995, p.326-328 et 487-494.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, THEMATIQUE ET TECHNIQUE DES LITTERATURES DE LANGUE FRANCAISE, sous la dir. de Jacques Demougin, vol.1: A-K, Paris, 1985, p.300 et vol.2: L-Z, Paris, 1986, p.1391.

¹²⁰ WERDER, M., p.422.

¹²¹ Voir REAU, L., vol.III/1, p.296-297.

¹²² Ibidem, p.295.

présenter son enfant au temple et y consacrer une offrande. On peut s'étonner que la Vierge se soit soumise à cette règle qui ne s'appliquait pas à ses relevailles puisqu'elle avait enfanté sans perdre sa virginité, donc sans souillure. Les théologiens expliquent que c'est pour donner l'exemple d'humilité et d'obéissance à la Loi que la Vierge voulut se soumettre à ces obligations légales. De même que Jésus s'était soumis sans nécessité à la circoncision, elle ne se dérobait pas à l'obligation de la Purification¹²³.

Lors de la présentation au temple, Jésus fut reçu par Syméon qui dit de lui qu'il était "lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple d'Israël", d'où l'utilisation des cierges pendant la cérémonie de la fête que l'on appelle aussi la Chandeleur¹²⁴.

Dans la lettrine, on reconnaît au centre l'Enfant-Jésus avec une auréole rouge orangé. Il est assis sur un piédestal. A gauche se trouve Marie en vêtements rouge rosé et bleus. Derrière elle, on discerne un autre personnage: certainement la prophétesse Anne qui tient les Tables de la loi où se déroule le texte d'une prophétie. A droite apparaît Syméon, avec une auréole bleue et un vêtement rouge orangé, qui tend ses bras vers l'Enfant. Il est difficile de dire si c'est Syméon qui prend l'Enfant que la Vierge lui tend ou si c'est la Vierge qui reprend l'Enfant des mains de Syméon. Cette image est conforme à la tradition de l'iconographie chrétienne du Moyen Âge¹²⁵.

Cette représentation est insérée dans le A du R de la fête: *Adorna Thalatum tuum...* Ce répons parle du roi que la Vierge a conçu et le verset qui suit, de Syméon qui prend dans ses bras Jésus.

Ms.42:

Les saintes femmes au tombeau (70r) (ill.38)

Cet épisode de la Résurrection du Christ est décrit chez les quatre Evangélistes (Matthieu 28, 1-7; Marc 16, 1-8; Luc 24, 1-11; Jean 20, 1). Pourtant, ils ne s'accordent pas sur le nombre des saintes femmes porteuses de parfums, ou Myrophores. Dans l'Evangile de Jean, on ne trouve qu'une seule femme, Marie de Magdala. Matthieu en énumère deux, Marie de Magdala et Marie Cléophas, mère de Jacques. Marc en compte trois, Marie de Magdala, Marie Cléophas et Salomé. Luc ajoute aux deux Marie, Marie de Magdala et Marie, un nombre indéterminé de saintes femmes (Jeanne et les autres qui étaient avec elle). Il existe les mêmes divergences entre eux en ce qui concerne le nombre des anges annonciateurs. Jean n'en mentionne aucun. Matthieu et Marc parlent d'un seul ange assis sur la pierre du sépulcre. Luc affirme au contraire que les Maries étaient en présence de deux jeunes hommes en blanc. Toutefois, les Evangiles s'entendent sur un point: la Résurrection est pour eux un retour momentané de Jésus à la vie terrestre avant de retourner au ciel¹²⁶.

Ici sont présentes trois Maries portant des vases de parfums. Elles sont en présence d'un ange qui leur montre le tombeau vide au-dessous duquel trois gardes ont l'air d'être pétrifié.

¹²³ REAU, L., vol.II/2, p.261-262.

¹²⁴ THEO, p.920.

¹²⁵ Voir REAU, L., vol.II/2, p.263.

¹²⁶ Ibidem, p.539.

Cette représentation, conforme à la tradition de l'iconographie chrétienne du Moyen Âge¹²⁷, est insérée dans le A du R du dimanche de Pâques: *Angelus domini descendit de celo...* Ce répons illustre bien le moment où l'ange apparaît aux trois Marie. C'est d'ailleurs après ce premier nocturne que se déroule le *Jeu des Marie*, décrit dans le temporal du *Ms.42*¹²⁸, que l'enluminure illustre parfaitement.

Saint Jean l'Evangéliste (82v) 27 déc. (ill.39)

Cette lettrine, passablement endommagée, laisse voir un personnage qui est très certainement habillé en rose foncé et vert. A côté de lui, on discerne de la couleur rouge et un objet rectangle bleu, peut-être un pupitre.

Cette représentation est insérée dans le A de *Apocalipsis, ystoria de l'Apocalypse* de saint Jean qui sert de première lecture à la férie suivant le dimanche octave de Pâques.

A mon avis, cette lettrine n'illustre pas un épisode de l'Apocalypse, mais représente l'apôtre saint Jean, auteur de cette oeuvre visionnaire qu'il aurait écrite dans l'île de Patmos lors de son exil sous l'Empereur Domitien¹²⁹. Dans l'iconographie chrétienne du Moyen Âge, ce saint était représenté jeune et imberbe, comme ici, et il était souvent accompagné de l'aigle qui lui sert de pupitre¹³⁰, ce qui me semble ne pas être le cas.

Ascension (98r) (ill.40)

Les douze apôtres sont debout, séparés en deux groupes de six. Leurs vêtements sont de couleur rouge rosé et bleu. Un seul, Pierre sûrement, porte une tunique verte. Ils tiennent tous un livre dans les mains¹³¹: est-ce pour marquer leur attachement à la parole de Dieu? Au-dessus d'eux monte dans les nuages le Christ dont on ne voit que le fond de la tunique rouge rosé et les pieds.

Cet épisode, narré dans Luc 24, 50-53 et les Actes des Apôtres 1, 9-12, est la dernière apparition du Christ qui est en quelque sorte une résurrection différée¹³². Il est représenté dans le P du R de la fête: *Post passionem tuam per dies quadraginta apparens eis loquens de regno dei alleluya et videntibus illis elevatus est alleluya et nubes suscepit eum ab oculis eorum alleluya...* qui parle du Christ montant au ciel après sa Passion sous les yeux des apôtres. Cette illustration est courante au XIIIe siècle, mais, normalement, selon la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge, la Vierge devrait figurer auprès des apôtres¹³³.

127 Voir REAU, L., vol.II/2, p.542.

128 Voir étude du contenu du temporal du *Ms.42*, p.52.
129 THEO, p.85.

130 Pour la légende du saint, voir VORAGINE, J. de, vol.1, p.50 à 57.
131 REAU, L., vol.III/2, p.711-712.

132 Notons que cet objet se retrouve dans les scènes suivantes de la Pentecôte et de la Trinité.

133 REAU, L., vol.II/2, p. 582.
Ibidem, p.585-586.

Pentecôte (106v) (ill.41)

La description de cet évènement se trouve dans les Actes des Apôtres 2, 1-41¹³⁴.

Ici sont représentés les apôtres, assis en deux groupes de six sur une construction architecturale de couleur rouge. Sur eux descend du ciel une colombe avec les langues de feu qui, dans la Bible, se pose sur leurs têtes. Les personnages sont habillés en rouge, rouge rosé et bleu, excepté un qui est en vert, Pierre certainement - comme dans la scène précédente - qui est le chef de groupe. En effet, c'est lui qui, en ce jour de Pentecôte, prit la parole devant les Onze et les hommes de toutes les nations qui, au moment où descendit l'Esprit-Saint, parlèrent le même langage. Parfois, on peut trouver la Vierge parmi les apôtres, mais toutefois sa présence n'est pas spécifiée dans les Actes des Apôtres¹³⁵.

Cette représentation est insérée dans le D du R de la fête: *Dum complerentur dies pentecostes erant omnes dicentes alleluya...* qui rappelle le fait que toute l'assemblée parla la même langue ce jour-là.

Trinité (113v) (ill.42)

C'est Théophile d'Antioche vers 180 (2e lettre à Antolycus, 15) qui a trouvé le mot de Trinité, qui n'apparaît pas dans les Evangiles. Il a ensuite été adopté unanimement par l'Eglise parce qu'il rend parfaitement compte du mystère de Dieu pour les chrétiens. En effet, le mot unique, au singulier, indique clairement qu'il n'y a qu'un Dieu pour les chrétiens. Cependant, l'étymologie (qui renvoie au chiffre trois en grec) indique que cette unité n'est pas monolithique: c'est l'unité de l'amour entre trois, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Deux notions philosophiques peuvent expliquer cette réalité complexe en terme précis: celle de nature pour exprimer l'unité fondamentale de Dieu, nature unique que l'on retrouve chez le Père, le Fils et le Saint-Esprit; celle de personne pour exprimer la relation distincte du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi on peut affirmer que Dieu est un par nature. Toutefois, en même temps, au sein de cette unité, une vie d'amour ne se comprendrait point sans relations réelles entre des personnes différentes qui se définissent précisément par leurs relations entre elles. Le Père est Père grâce à sa relation avec le Fils. Le Fils est Fils grâce à sa relation avec le Père. L'Esprit est Esprit grâce à sa relation avec le Père et le Fils¹³⁶.

Dans la lettrine, le Père et le Fils se font face et se saluent. L'un, assis sur une construction architecturale rouge, porte une auréole et une tunique rouge rosé avec un manteau bleu. L'autre, assis sur une construction jaune brun, porte une auréole et une tunique bleue avec un manteau rouge rosé. Au-dessus d'eux sort de la nuée le Saint-Esprit figuré par un oiseau blanc. C'est le type normal de la Trinité qui illustre le psaume 109.

Cette représentation est insérée dans le B du R de la fête: *Benedicat nos deus noster benedicat nos et metuant eum omnes fines terre...* Ce répons est lié à

134 REAU, L., vol.II/2, p.592.

135 Ibidem, p.594-595.

136 THEO, p.668 et 670.

ce que dit Matthieu 28,19: ... *baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti...*

Deux rois (119v) (ill.43)

Deux hommes, couronnés et habillés de vêtements de couleur rouge rosé et bleu, se font face et se regardent. Ils ont tous deux un sceptre terminant par un trilobe dans la main droite: celui de droite le tend à l'autre.

Cette représentation est insérée dans le D du R du premier dimanche après la Trinité: *Deus omnium exauditor est ...*

On a vu, à la fin du temporal du Ms.42, qu'avec le premier dimanche qui suit la Trinité sont donnés les répons de l'Ystoria *Deus omnium*, tiré du livre des Rois. Il existe quatre livres des Rois: le premier et deuxième livre de Samuel ou des Rois qui parle de Saül et David; le troisième et quatrième livre des Rois qui parle de Salomon. Ainsi, il n'est donc pas étonnant que l'enluminure figure ici des rois à la même allure que le David des psaumes.

Job (126r) (ill.44)

Job est un personnage plus symbolique qu'historique. Comblé par la vie, voilà qu'un jour il perdit ses biens, ses enfants et sa santé. Or, il se considérait comme un juste et ne pouvait comprendre que Dieu le punisse. Il se révolta donc contre cette situation injuste. Ses amis essayèrent de le convaincre que, puisqu'il était puni, il était pécheur. Job refusa cependant de l'admettre et son cri poignant rejoignit ceux qui étaient dans le malheur. Provoqué par Dieu à une sorte de combat-débat, il dut reconnaître qu'il ne pouvait sonder les desseins de Dieu et qu'il devait savoir se taire devant lui.

Le dénouement fut heureux: Job retrouva ce qu'il avait perdu. Cependant, la grande question de l'homme à Dieu restait posée: pourquoi le mal et la souffrance du juste? Telle est le sujet de son livre, une des œuvres les plus fortes de l'Ancien Testament¹³⁷.

Ici, Job, habillé d'un vêtement bleu et d'un manteau rouge rosé qui lui recouvre la tête et le corps, est assis sur une construction architecturale de couleur verte surmontée d'une bande rouge. Il semble écrire sur un phylactère. D'après la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge, Job était un vieillard barbu aux cheveux longs souvent représenté sur son fumier ou avec sa femme et ses enfants¹³⁸. Ici, le seul attribut du saint est la barbe.

Cette représentation est figurée dans le S du premier répons de l'ystoria de Job des calendes de septembre: *Si bona suscepimus de manu domini mala autem quare non sustineamus dominus dedit...* tiré certainement de son livre.

¹³⁷ THEO, p.248.

¹³⁸ DUCHET-SUCHAUX, G./PASTOUREAU, M., *La Bible et les saints, guide iconographique*, Paris, 1990, p.187.

Le prophète Ezéchiel (135r) (ill.45)

La lettrine est en très mauvais état, des marques de doigts y sont visibles. Ce que l'on peut avancer avec quasi certitude, c'est qu'il s'agit d'un personnage en vêtements de couleur rouge-orange.

Cette représentation est insérée dans le E de l'ystoria d'Ezéchiel aux calendes de novembre: *Et factu est...* Il s'agit donc certainement d'une représentation du prophète Ezéchiel dont les attributs sont un phylactère ou un rotulus selon l'iconographie chrétienne du Moyen Âge¹³⁹, mais qui sont ici impossible à déterminer.

Ezéchiel, après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 587 av. J.-C., fit partie des déportés sur les bords de l'Euphrate. Il fut alors témoin de visions qu'il décrit dans son livre. Il vit la Gloire de Dieu quittant Jérusalem la pécheresse pour aller rejoindre, sur un char flamboyant, les prisonniers de Babylone. Il invita ses frères à se convertir, leur exprima avec fermeté les exigences de la responsabilité personnelle et leur ouvrit les perspectives d'une nouvelle Alliance dans l'Esprit. Il leur annonça aussi qu'ils reviendraient un jour dans une Terre Sainte rénovée et dans une Jérusalem nouvelle et parfaitement fidèle à Dieu dont le nom nouveau serait - ce sont les derniers mots du livre - "Yahvé est là"¹⁴⁰.

Saint Jean-Baptiste (156r) 24 juin (ill.46)

Ce saint a reçu une mission extraordinaire confiée par Dieu: être le précurseur du Messie. Dans l'Evangile de Luc, on voit cette mission s'annoncer très tôt. Le père de Jean, Zacharie, prêtre au temple de Jérusalem, eut la révélation de cette mission par l'ange Gabriel avant même la naissance de l'enfant. Celui-ci, conformément à l'annonce de l'ange, reçut l'Esprit-Saint dans le sein de sa mère Elizabeth. Plus tard, après un séjour dans le désert, Jean revint annoncer la venue du Messie, sauveur du monde, pressant les pécheurs de se convertir et de se faire baptiser dans le Jourdain en signe de pénitence. Le jour où Jésus se présenta afin de recevoir le baptême, Jean comprit qui il était et dit: "Voici l'agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde."(Jean 1, 29). Même s'il le savait l'élu de Dieu et sans péché, il dut respecter sa demande.

Jean dénonçait sévèrement les crimes et les bassesses de son temps. Ainsi, il réprouvait le comportement d'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, qui avait répudié sa femme pour s'unir avec Hérodiade, femme de son frère Hérode-Philippe. Jean se fit alors arrêter. Hérodiade ne pardonnait pas ses reproches à Jean-Baptiste. Profitant d'une orgie donnée en l'honneur de l'anniversaire d'Hérode Antipas, elle fit danser sa fille Salomé. Hérode fut si charmé qu'il promit de lui accorder tout ce qu'elle demanderait: ce fut la tête de saint Jean-Baptiste sur un plat¹⁴¹.

Ici, le saint, barbu, portant une auréole bleue et un vêtement bleu clair dont la texture semble être plus grossière que les drapéries habituelles, tient dans sa

¹³⁹ DUCHET-SUCHAUX, G./PASTOUREAU, M., p.143.

¹⁴⁰ THEO, p.247.

¹⁴¹ Ibidem, p.87-88.

Pour la légende de la décollation du saint voir VORAGINE, J. de, vol.1, p.305 à 311.

main gauche une représentation de l'agneau de Dieu (agneau crucifère) qui représente la figuration de sa mission: être le précurseur du Messie qu'il nomme lui-même l'agneau de Dieu. Cette image est conforme à l'iconographie chrétienne du Moyen Âge¹⁴².

Cette image est insérée dans le F du R de la fête de la nativité du saint: *Fuit homo missus a deo cui nomen Iohannes erat hic venit ut...* qui parle de la mission de l'apôtre.

Saint Pierre et saint Paul (162v) 29 juin (ill.47)

Simon fut un des premiers, avec son frère André, à être appelé par Jésus pour créer le groupe des Douze dont ils formeront le petit clan le plus proche de Jésus. Ce dernier lui traça clairement sa mission et le baptisa d'un autre nom: "Eh bien! moi je te dis: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux: quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pou délié"(Matthieu 16, 18-19). Cette mission sera confirmée lors d'une dernière apparition de Jésus avant son Ascension (Jean 21, 15-17). Pierre subit plusieurs arrestations et en 64, sous le règne de Néron, subit le martyre.

Paul naquit à Tarse (actuelle Turquie), entre 5 et 15 ap. J.-C., d'une famille juive qui avait acquis la citoyenneté romaine. On lui donna le nom de Saül. Très jeune, il se voua à la persécution des chrétiens jusqu'au jour où, tandis qu'il se rendait à Damase pour continuer sa chasse aux chrétiens, il entendit le Christ lui dire: "Pourquoi me persécutes-tu?". Il se fit alors baptiser et prit le nom de Paul. Il fut décapité à Rome en 67.

Bien que Paul n'ait pas connu le Christ, il est rangé parmi les apôtres à cause de son rôle capital dans la diffusion de l'évangélisation du monde païen, notamment en Grèce. De son côté, Pierre était plus spécialement tourné vers l'évangélisation du monde juif et "prosélyte" (non-juifs croyant en Dieu), mais la limite de leur mission ne fut jamais absolue. Ainsi la jeune Eglise de Rome a bénéficié de leur action à tous deux, si bien qu'ils sont vénérés conjointement et considérés ensemble comme les "colonnes de l'Eglise", selon Clément, évêque de Rome vers 95¹⁴³.

Dans la lettrine, à droite, se tient saint Pierre avec, dans la main droite, les clefs du Royaume des Cieux qui sont l'attribut du saint le plus répandu et le plus ancien, car apparu au Ve siècle. A gauche, saint Paul porte une épée, attribut de son martyre, qui n'apparut dans son iconographie qu'au XIIIe siècle¹⁴⁴. Tous deux sont auréolés et habillés de vêtements de couleur rouge rosé et bleu.

Cette représentation est insérée dans le S du R de la fête: *Symon Petre...* qui parle de Pierre et non de Paul, ce qui importe peu, car les deux saints sont liés.

¹⁴² Voir REAU, L., vol.II/1, p.439.

¹⁴³ THEO, p.106, 107, 108 et 109, 275, 291.

¹⁴⁴ Pour la légende des saints, voir VORAGINE, J., vol.1, p.318 à 333.

REAU, L., vol.III/3, p.1039 et 1083.

Sainte Marie-Madeleine (173r) 22 juil. (ill.48)

On a longtemps confondu, dans la personne de Marie-Madeleine, trois femmes évoquées dans les Evangiles:
-la pécheresse anonyme qui versa du parfum sur les pieds de Jésus, puis les essuya de ses cheveux (Luc 7, 37-50)
-Marie de Béthanie, soeur de Marthe et de Lazare, qui, elle aussi, oignit de parfum les pieds de Jésus et les essuya de ses cheveux (Jean 11, 1; 12, 3)
-Marie de Magdala - Magdala est une bourgade sur le lac de Tibériade - dont Jésus avait chassé sept démons (Luc 8, 2) et qu'on vit au pied de la croix lors de la mort de Jésus. Elle assista à la mise au tombeau, revint le surlendemain pour apporter de quoi embaumer le corps de Jésus et trouva le tombeau vide. Elle fut la première à voir le Christ ressuscité et courut l'annoncer aux apôtres¹⁴⁵. En Valais, c'est bien cette dernière que l'on vénérait¹⁴⁶.

Ici, la sainte, habillée en rouge rosé et bleu, est représentée avec des vases de parfum dans les mains qui lui servirent à embaumer le corps du Christ. Cette image, conforme à la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge¹⁴⁷, est insérée dans le S du R de la fête: *Soror marte maria sedens secus pedes domini audiebat illius verbum...*

Saint Jacques le Majeur (177r) 25 juil. (ill.49)

Fils de Zébédée et de Salomé, il est frère de saint Jean l'apôtre, et comme lui, pêcheur à Capharmaüm ou Bethsaïde, sur le lac de Tibériade. Ils forment avec Pierre le groupe des disciples les plus proches de Jésus. Ils sont notamment témoins de sa Transfiguration et de son agonie. Des textes apocryphes (*Actes de saint Jacques, Passion de Jacques le Majeur*), ont accrédité la venue du saint en Espagne¹⁴⁸. Aucun texte authentique n'en fait état. Cependant, le pèlerinage de Compostelle, en Galice, ville où fut transporté le corps découvert en 808 par Théodomire comme étant celui du saint, devint à partir du IXe siècle l'un des plus fréquentés de la Chrétienté¹⁴⁹.

Ainsi, la fête du saint commémore la translation des reliques de l'apôtre à Compostelle. C'est d'ailleurs la "route de saint Jacques" qui passait en Valais qui entraîna dans le diocèse son culte dont l'office n'a pas toujours été le même. L'Ordinaire dit simplement: "Totum require in festo apostolorum, excepta oratione", tradition qui se retrouvera dans d'autres manuscrits. Cependant, dès notre bréviaire, l'office propre rimé, cité dans le sanctoral du *Ms.42*¹⁵⁰, se rencontre régulièrement¹⁵¹.

L'apôtre fut le premier des Douze à subir le martyre, décapité à Jérusalem, sous le règne d'Hérode Agrippa, entre 41 et 44 (Actes des Apôtres 12, 1-2)¹⁵². Cependant, ici, il semble plutôt qu'on lui fait des trous dans la tête.

145 THEO, p. 99.

146 Voir GRUBER, E., *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Freiburg, 1932, p.118 à 121.

147 Voir REAU, L., vol.III/2, p.850.

148 Pour la légende de Jacques le Majeur, voir VORAGINE, J. de, vol.1, p.185 à 193.

149 THEO, p.84.

150 Voir étude du contenu du sanctoral du *Ms.42*, p.53.

151 HUOT, F., p.213 à 215.

152 THEO, p.275.

Le saint, habillé d'un vêtement rouge rosé et auréolé de rouge, est agenouillé les mains jointes. Derrière lui se tient son bourreau, en habit jaune vert, qui lui trouve la tête d'où s'échappe des filets de sang. Cette représentation est insérée dans le A de la première lecture de la fête: *Apostolu domini nostri Iesu Christi Iacobus frater Iohannnis evangeliste omnem Iudeam et Samariam...* On parle bien de Jacques le Majeur, frère de Jean, alors pourquoi ne pas figurer son martyre? A mon avis, l'enlumineur a confondu Jacques le Majeur avec Jacques, fils d'Alphée, dit le Mineur, qui faisait aussi partie des Douze. En effet, le martyre qu'il représente ici semble plutôt se rapporter à celui de Jacques le Mineur qui se fit briser la tête à coups de marteau à foulon¹⁵³.

Transfiguration (181v) 26 juil. (ill.50)

La description de cet épisode, se trouve dans Matthieu 17, 1-13; Marc 9, 1-12; Luc 9, 28-36, 2Pierre 1, 16-18¹⁵⁴.

Conformément aux Evangiles, on voit ici Pierre, Jacques et Jean, respectivement en habits rouges, bleus, vert pâle. Ils assistent à la Transfiguration du Christ tout de blanc vêtu: sa tête est entourée d'une auréole rouge et il porte dans sa main gauche la boule du monde, figurant les trois continents, qu'il sauva par sa croix. De sa main droite, il fait un geste à l'égard des apôtres. C'est la théophanie (=manifestation de Dieu) la plus importante du Nouveau Testament. Par son visage resplendissant et ses vêtements éblouissants, Jésus apparaît dans sa double nature d'homme et de Fils de Dieu, participant pleinement à la Gloire de son Père¹⁵⁵. Cette illustration est conforme à la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge, mais réduite au minimum, car il manque la gloire ovale ou la mandorle autour du Christ¹⁵⁶.

Quant à l'office, l'Ordinaire demande de reprendre intégralement l'office de la Sainte Trinité, à l'exception de l'oraison et des versets qui accompagnent, le jour de la fête, les antennes de Laudes et qui s'ommettent le 26 juillet. Toutefois, dès la première moitié du XIV^e siècle, c'est donc le cas dans notre breviaire, l'office *Accessit Ihesus* devint de vigueur¹⁵⁷.

Cette image correspond au texte, car elle se trouve dans le A du R de la fête: *Assumptus hodie dominus...transfigurat est facies...* qui conte la Transfiguration du Christ sur la montagne.

Couronnement de la Vierge (197v) (ill.51)

Tous les thèmes de la Mort et de la Glorification de la Vierge dont font partie l'Assomption et le Couronnement de la Vierge sont tout à fait étrangers à la Bible. Ils ont été répandus par les Evangiles apocryphes et popularisés au XIII^e siècle par Jacques de Voragine dans la *Légende dorée*¹⁵⁸.

153 REAU, L., vol.III/2, p.704.

154 REAU, L., vol.II/2, p.575 et THEO, p.236.

155 THEO, p.236.

156 Voir REAU, L., vol.II/2, p.576 à 578.

157 HUOT, F., p.217.

158 Voir VORAGINE, J. de, vol.1, p.293 à 305.

Pour une étude complète sur le Couronnement de la Vierge, voir VERDIER, P., *Le Couronnement de la Vierge, les origines et les premiers développements d'un thème iconographique*, Montréal/Paris, 1980.

Le Couronnement de la Vierge, invention de l'art français du XIIe siècle, et l'Assomption sont souvent superposés ou fondus dans la même représentation: ce sont deux thèmes étroitement liés¹⁵⁹. Normalement, le Couronnement suit immédiatement l'Assomption bien qu'ici l'enlumineur l'ait représenté avant dans le S de la première lecture de la fête de l'Assomption de la Vierge: *Sollemnitas hodierna quam colimus f.k. dies est venerande assumptionis beatissime dei genitris marie perpetue virgine...* Mais, peu importe, puisque les deux thèmes sont liés. Ici, le Christ couronne de ses propres mains la Vierge. Tous deux sont habillés de vêtements rouges rosé et bleus. Ils portent une couronne et une auréole rouges et sont assis sur une construction architecturale de couleur rouge. Ce motif suit l'iconographie chrétienne des XIIe et XIVe siècles¹⁶⁰.

A droite, à côté de la lettrine, le parchemin a été coupé et cousu avec du fil jaune.

Assomption de la Vierge (?) (198r) 15 août (III.52)

Vers la fin du XIIe siècle, le thème de la Résurrection de la Vierge disparaît: il est remplacé par l'Assomption qui est une légende tardive, calquée au VIe siècle sur le Ravissement du prophète Elie et sur l'Ascension du Christ. Au VIIIe siècle, l'Eglise de Rome considère encore l'Assomption comme une opinion pieuse et non comme un dogme. Les byzantins ne voulaient pas l'admettre et préférèrent s'en tenir à la Dormition (=mort de la Vierge). C'est seulement en 1950 que le pape Pie XII proclama le dogme de l'Assomption¹⁶¹.

Grâce à son Immaculée Conception, Marie a pu être glorifiée dans son corps et dans son âme à la fin de sa vie terrestre, sans avoir à attendre la résurrection générale¹⁶². C'est sans doute cela qui est représenté ici: Marie, habillée de blanc, monte au ciel, avec son corps. Elle est à l'horizontal et semble dormir. Six apôtres sont auprès d'elle. Tous sont habillés de vêtements rouges rosé et bleus, sauf un qui est en vert, Pierre certainement. Normalement, au Moyen Âge, la Vierge ne montait pas au ciel, comme le Christ, par ses propres moyens, mais elle était enlevée au paradis sur les ailes des anges. Par la suite, l'Assomption perdit son caractère original pour se muer en Ascension. Au lieu d'être enlevée au ciel par des anges, la Vierge s'envolait toute seule, les bras étendus, sous les yeux des apôtres, mais cette transformation s'accomplira dans l'art italien du XVIe siècle¹⁶³. D'ailleurs, dans la première lecture, où se trouve figuré le Couronnement, on parle de Marie élevée par des anges. Ne pourrait-on pas alors suggérer, vu l'absence des anges, qu'il s'agisse plutôt de la mise au tombeau de la Vierge qui précède l'Assomption? En effet, une main semble saisir l'épaule droite de la Vierge dont le tombeau est peut-être figuré par le drap blanc placé au-dessous d'elle. Ne pourrait-on pas aussi voir dans les personnages qui la portent deux anges dont les ailes n'ont pas été figurées et dans le drap blanc le lit où était couchée la Vierge? Bien entendu, la question reste ouverte, bien que la représentation est tout de même insérée dans le V du R de la fête: *Vidi speciosam sicut columbam ascendentem de super...* qui suggère la montée de Marie au ciel.

159 REAU, L., vol.II/2, p.597, 622-623.

160 Voir Ibidem, p.622.

161 Ibidem, p.616.

162 THEO, p.98.

163 REAU, L., vol.II/2, p.616-617.

Peut-être, l'enlumineur, limité par la petitesse de la lettrine, n'a pas eu la place de mettre soit un tombeau plus réel, soit les ailes des anges qui accompagnent la Vierge!

Saint Théodule (205r) 16 août (ill.53)

Théodore - ou Théodule à partir du XIII^e siècle- a réellement existé. Il était évêque du Valais et possédait son siège épiscopal à Octodure. Il assista au concile d'Aquilée en 381 et au synode de Milan en 390 ou 393. Selon la *Passio Acaunensium martyrum*, écrite avant 450 par Eucher, évêque de Lyon, Théodore révéla les corps des martyrs thébains pour qui il éleva un sanctuaire. De nos jours, personne ne met en doute cette tradition qui veut que le saint soit lié aux origines du culte des martyrs agaunois. Cependant, au Moyen Âge, on vénérait Théodule comme patron du Valais et comme celui qui révéla les corps de ces martyrs , tout en ignorant son titre d'évêque d'Octodure et le temps de son épiscopat.

Au VIII^e siècle déjà on considérait Théodore, que l'on nommait Théodore II, comme évêque de Sion et contemporain du roi Sigismond, fondateur de l'abbaye d'Agaune en 515.

Le premier ouvrage littéraire connu qui exerça une influence décisive sur l'organisation du culte ainsi que sur l'image du saint durant toute la suite du Moyen Âge fut la *Vita sancti Theodori sedunensis episcopi* écrite par le moine pèlerin Ruodpert entre le milieu du X^e et le milieu du XI^e siècle. D'ailleurs, son culte ne rentra dans les livres liturgiques qu'après la rédaction de cette *Vita*. De part cette œuvre, d'autres légendes encore se dispersèrent: la première faisait du saint un contemporain de Charlemagne: saint Théodule obtint de Dieu un pardon que l'Empereur osait à peine espérer et se vit récompenser par l'amitié et l'estime du souverain qui lui donna le comté du Valais; la deuxième rapportait qu'une année de vendanges très peu abondantes, le saint multiplia miraculeusement la récolte; la troisième se référât à la découverte des reliques des martyrs d'Agaune: ceci est vrai, mais le moine n'avait aucune connaissance du lieu où il a vécu, ni du titre d'Octodure.

Les légendes eurent encore le temps de se développer avant que les historiens ne dénoncent, dès le XVI^e siècle, le caractère anachronique des légendes. Par exemple dans le Ms.42 (209v), on implore la protection de saint Théodule contre la grêle, le gel, et la foudre: *O gloriose pontifex tuis devotis opifex conserva nos a grandine a gelu et a fulgure ut ubertate fructuum lauderis in perpetuum*¹⁶⁴.

Quant à l'office, on chantait aux deuxièmes Vêpres le fameux office rimé *Illustris Civitas*. Ce poème rimé et versifié a été composé d'après la *Vita* de Ruodpert qui est la base des lectures des Matines. On peut situer sa création entre la *Vita* et l'*Ordinaire*¹⁶⁵.

¹⁶⁴ DUBUIS, F.-O., "Archéologie, tradition et légendes. Saint Théodore, évêque d'Octodure, son souvenir et son culte en Valais jusqu'au XVI^e siècle", dans: *Helvetia antiqua: Festschrift Emil Vogt. Beiträge zur Prähistorie und Archäologie der Schweiz* (1966), p.317 à 322.

DUBUIS, F.-O., "Saint Théodule, patron du diocèse de Sion et fondateur du premier sanctuaire d'Agaune", dans: AV 56 (1981), p.124 à 133, 137 note 59, p.143 à 153 pour plus de détails sur la redécouverte de l'historicité de saint Théodule dès le XVI^e siècle.

¹⁶⁵ DELEGLISE, F., "Illustris civitas. Office rimé de saint Théodule (XIII^e siècle). Edition critique", dans: *Vallesia* 38 (1983), p.188-189. Son article, p.173 à 308, offre une étude détaillée de l'office, publant les textes et les notations musicales.

Le nom de saint Théodule figure dans toutes les litanies des saints. La date du 16 août est probablement celle de son *dies natalis*¹⁶⁶.

Ici, Théodule, en habits rouges et verts, est présenté avec une mitre et une crosse rouge dans le T de la première lecture de la fête, tirée de la *Vita*, qui fait état de la légende selon laquelle Théodule aurait reçu le comté du Valais par Charlemagne: *Temporibus igitur Magni Karoli in Burgundionum terra Theodulus conversatus est ... inter has duas quasi medius erat...* Cette image est conforme à l'iconographie chrétienne du Moyen Âge qui fait du saint un évêque doté normalement d'une crosse, d'une épée, symbole de son pouvoir temporel, de grappes de raisin¹⁶⁷, ces deux derniers attributs étant absents sur notre image.

Naissance de la Vierge (219v) 8 sept. (ill.54)

Nous ignorons non seulement la date, fixée arbitrairement au 8 septembre, mais aussi le lieu de naissance de la Vierge: les uns penchent pour Jérusalem, les autres, pour Nazareth ou Bethléem¹⁶⁸.

L'artiste présente Anne couchée, recouverte d'un drap rouge rosé et portant Marie dans ses bras. La tête d'Anne est auréolée de rouge, celle de Marie, de bleu. Une servante en habits verts s'avance vers la couche afin de prendre Marie. Au-dessus de la scène sont figurés deux pans de rideaux blancs.

Cette représentation, conforme à la tradition iconographique chrétienne du Moyen Âge¹⁶⁹, est insérée dans le H du R de la fête: *Hodie nata est beata virgo maria...*

Crucifixion (226v) (ill.55)

Cette enluminure n'est pas insérée dans une lettrine, mais au bas du folio 226v, près du premier répons du troisième nocturne de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, fêtée le 14 septembre: *Michi autem absit gloriari nisi in crucem...* Le texte est donc en parfait accord avec la représentation de la Crucifixion où on voit au centre le Christ, dont le sang est figuré par des tâches oranges, cloué sur une croix de couleur verte. A droite et à gauche se trouvent respectivement Jean et Marie. Tous les trois ont une auréole orange. Le Christ porte une étoffe blanche sur le bassin, Jean, des vêtements rouge rosé et verts, et la Vierge, un manteau rouge rosé.

Saint Maurice et la Légion Thébaine (229v) 22 sept. (ill.56)

Un des plus importants témoins de ce martyre est la *Passio Acaunensium martyrum* d'Eucher dont nous avons parlé lors de la présentation de saint Théodule. Ce texte comporte d'abord un prologue où l'auteur expose les buts de son entreprise: conserver le souvenir d'un évènement aussi glorieux et rendre aux

¹⁶⁶ HUOT, F., p.199.

¹⁶⁷ REAU, L., vol.III/3, p.1257.

¹⁶⁸ Toutes les scènes de la jeunesse de la Vierge qui se succèdent de sa naissance à son mariage sont empruntées sans exception aux Evangiles apocryphes. Il n'en est point fait mention dans la Bible: REAU, L., vol.II/2, p.162.

¹⁶⁹ On peut compter parfois la présence de trois femmes: REAU, L., vol.II/2, p.162.

martyrs l'honneur qui leur est dû. Vient le récit du martyre à proprement parlé. Pendant la grande persécution qui marqua le règne conjoint de Dioclétien et de Maximien, ce dernier, à la tête de son armée, passa d'Italie en Gaule. Il avait reçu en renfort la Légion Thébaine composée de six mille six cents hommes tous chrétiens. Une fois les Alpes franchies, les Thébains apprirent le but de l'expédition: ils devaient persécuter des chrétiens comme eux. Ils refusèrent. Leur stationnement était à Agaune, alors que Maximien se trouvait à Octodure. A cet endroit du texte, Eucher décrit brièvement le site d'Agaune et reprend la suite de son récit. Maximien furieux ordonna que fut décimée la Légion et que l'on exigeât des survivants l'ordre d'accomplir leur mission. Nouveau refus des Thébains, nouvelle persécution, nouvelle sommation qui resta vaine devant la fermeté des soldats. Ceux-ci étaient encouragés par le discours fervent de saint Maurice qui, en tant que "primicerius" assurait le commandement de la Légion avec Exupère, "campiductor" et Candide, "senator militum". Grâce aux paroles de saint Maurice, la volonté des soldats fut raffermie et ils répondirent que jamais ils ne trahiraient leur foi. Maximien ordonna qu'on décima entièrement la Légion.

Ensuite un vétéran, nommé Victor, passant par là demanda le motif de ce carnage. Comme il s'en indignait, on le crut chrétien. Il le confessa et fut tué.

Après ce récit, Eucher ajoute la liste des saints dont les noms sont connus: Maurice, Exupère, Candide et Victor. Il précise qu'Ours et Victor, martyrs de Soleure, appartenaient à la Légion et conte la mort terrible de Maximien. Il raconte la révélation des corps des martyrs par Théodore qui leur fit construire une basilique adossée au rocher et insiste sur deux des nombreux miracles qui se déroulèrent près du tombeau des martyrs: la conversion d'un artisan païen et la guérison d'une paralytique. Il ajoute que la fête est célébrée le 22 septembre.

Cette version, quelque peu littéraire et dont l'historicité est mise en doute, subit de nombreuses interpolations par la suite, principalement dans sa dernière partie.

L'oeuvre d'Eucher n'est pas le seul récit qui nous soit parvenu du martyre des Thébains. Il existe une autre passion, la *Passion anonyme*. En voici le résumé: Dioclétien avait chargé son associé Maximien de réprimer la révolte des Bagaudes, qui sévissaient en Gaule. La Légion Thébaine lui fut donc attribuée en renfort pour cette campagne. Les soldats qui la composaient étaient des chrétiens d'Orient. Maximien franchit avec son armée le col du Grand-Saint-Bernard. Arrivé à Octodure, il ordonna à ses troupes de s'y rassembler afin de sacrifier aux dieux païens. La Légion Thébaine, ne voulant pas se soumettre à ses rites, marcha jusqu'à Agaune. Maximien lui fit porter l'ordre de revenir aussitôt à Octodure pour se conformer à ses ordres. La colère suscitée par le refus des Thébains provoqua les mêmes effets que dans le récit d'Eucher, et, à partir de là, le texte de ce manuscrit, et de ceux qui se calquèrent sur lui, suit à peu près celui de la *Passio Acaunensis*¹⁷⁰. Si la *Passion anonyme* apporte des perspectives favorables à la thèse de l'historicité, elle contient encore beaucoup de points obscures. Pour cette raison, il est très difficile de lui attribuer une datation fondée, même si on la situe dans une période où l'usage du latin était encore sûr, au Ve siècle par exemple¹⁷¹.

¹⁷⁰ VAN BERCHEM, D., *Le martyre de la Légion Thébaine, essai sur la formation d'une légende*, Bâle, 1956, p.14 et 20.
CHEVALLEY, E., "La Passion anonyme de saint Maurice d'Agaune", dans: *Vallesia* 45 (1990), p.38 à 43. Cet auteur procède à la recension des textes contenant la version, avec plus ou moins d'interpolations, de la *Passion anonyme*.

¹⁷¹ CHEVALLEY, E., p.47, 115 et 117.

Dans notre enluminure se tient à gauche le bourreau en habits verts très pâle. Il vient à l'instant de décapiter un personnage, habillé de rouge rosé qui est agenouillé vers la droite. Devant ce décapité gisent trois têtes. Ce martyre de la Légion Thébaine est la scène de la légende de saint Maurice la plus souvent représentée par l'art chrétien¹⁷².

Cette représentation est figurée dans le S du R de la fête: *Si pro martiribus singulis locaque ipsi...* qui parle bien des martyrs représentés dans la lettrine.

Martyre d'un membre de la Légion Thébaine (234v) (ill.57)

Ici, on assiste soit à une réplique du martyre de la Légion Thébaine soit au martyre de saint Maurice¹⁷³ qui normalement est représenté sous les traits d'un noir aux cheveux crêpus dans l'iconographie chrétienne du Moyen Âge¹⁷⁴. Le personnage est à genou. Un filet de sang coule sur son vêtement blanc. Sa tête, qu'a coupée, avec son glaive, un bourreau en vêtements rouges, repose sur le sol.

Cette représentation est insérée dans le S du R de l'octave de la fête décrite ci-dessus: *Sanctus mauricius legionem sanctam promonuit...* Ce répons cite aussi Exupère, Candide et Victor.

Saint Michel archange (237v) 29 sept. (ill.58)

La Bible nous présente les archanges comme des êtres célestes envoyés par Dieu sous des formes humaines pour délivrer de sa part certains messages ou accomplir certaines missions. Michel dont le nom signifie en hébreu "qui est comme Dieu" - rappelant ainsi la transcendance divine - apparaît dans le livre de Daniel (10, 13-21; 12, 1), et plus encore dans l'Apocalypse de Jean 12, 7 comme le vainqueur du démon¹⁷⁵. En effet, saint Michel, le psychopompe, est l'ange de la mort et du jugement qui défend les âmes contre le mal¹⁷⁶.

Dans le F du R de la fête: *Factum est silencium in celum dum committeret bellum draco cum michaele archangelo.....* sont représentés deux anges en blanc portant l'un une auréole bleue et l'autre une auréole rouge rosé. Ils ont l'air de converser. A mon avis il s'agit de saint Michel et d'un de ses anges qui l'aidèrent dans le combat contre le dragon (voir Apocalypse 12, 7) dont parle le répons. Le saint porte la tunique et les ailes, mais il lui manque les attributs du guerrier représentés normalement dans l'iconographie chrétienne du Moyen Âge¹⁷⁷.

Dédicace des églises de Sion¹⁷⁸ (251r) (ill.59)

Dans le I du R de cette fête proprement diocésaine: *In dedicatione templi decantabat populus laudem...* est représenté un évêque portant une mitre et un

172 REAU, L., vol.III/2, p.938.

173 Pour la légende du saint, voir VORAGINE, J. de, vol.2, p.143 à 147.

174 REAU, L., vol.III/2, p.937.

175 THEO, p. 103.

176 Pour la légende de l'archange, voir VORAGINE, J. de, vol.2, p.160 à 165.

177 REAU, L., vol.II/1, p.44.

178 Ibidem, p.47.

Voir étude du contenu du sanctoral du Ms.42, p.53.

vêtement blanc surmonté d'une cape bleue. Il fait un geste de bénédiction en direction d'une construction architecturale de couleur rouge figurant une église. Derrière lui, en dehors du cadre de la lettrine, se tient un enfant de choeur.

Fête de Tous les Saints (261v) 1 nov. (ill.60)

Très tôt l'Eglise ressentit le besoin de fêter tous les martyrs qui n'avaient pas leur propre fête. Ce culte fut donc introduit à Rome au VIIe siècle. Aux martyrs vinrent bientôt s'ajouter leurs confesseurs. En 835, le pape Grégoire IV transféra cette fête, qui avait lieu le 13 mai, au 1er novembre et décida qu'elle ne serait plus fêter seulement à Rome, mais partout.

Les premières représentations de Tous les Saints furent calquées sur le groupe des 24 vieillards de l'Apocalypse (4, 4 et 10) rassemblés autour du Christ de la Vision johannique. Normalement, elles se répartissent en deux catégories suivant que les saints entourent l'Agneau Mystique ou la Sainte Trinité¹⁷⁹. Ici, les saints sont réunis, mais sans Agneau Mystique ou Trinité.

Toute une série de personnages barbus, habillés en rouge rosé ou en bleu, sont assis, en deux groupes, devant une construction architecturale de couleur rouge. Il s'agit d'une représentation de Tous les Saints qui s'insère dans le L de la première lecture de la fête (Sermo Rabani): *Legimus in ecclesiasticis hystoriis quod sanctus Bonifatius... ut cum ipsis postmodum in eterna secula gaudere mereamur auxiliante domino nostro I. Chr. ... Amen* qui parle des martyrs et des saints.

Saint Martin de Tours (266r) 11 nov. (ill.61)

Saint Martin (315-397) était à l'origine un militaire, fils d'un tribun de l'armée romaine. Né en Pannonie (actuelle Hongrie), il était en garnison à Amiens quand il se convertit au Christianisme. D'après la tradition, cette conversion aurait eu lieu un jour d'hiver après qu'il ait partagé, à l'aide de son épée, son manteau avec un mendiant et que le Christ lui soit apparu portant la moitié de son vêtement donné. Baptisé, il vint à Poitiers attiré par la personnalité de l'évêque saint Hilaire, un des grands évangélisateurs, avec qui il fonda le monastère de Ligugé (Vienne), le premier en Gaule centrale. En 371, il fut élu évêque de Tours. Il continua à vivre en moine, faisant du monastère de Marmoutier, qu'il avait fondé non loin de Tours, son point d'attache et un centre de missionnaires. Avec ces derniers, il christianisa l'ouest de la Gaule en créant un réseau de monastères. Après sa mort, son tombeau attira les foules. Ce saint fut le premier à être vénéré sans avoir connu le martyre¹⁸⁰.

Dans la lettrine, c'est le moment où saint Martin va couper en deux son manteau pour le donner au mendiant qui est la scène la plus populaire de sa légende dans l'iconographie du Moyen Âge¹⁸¹. En effet, au centre de l'image, le saint, habillé de rouge rosé et de bleu et auréolé de rouge, est assis sur un cheval blanc qui marche vers la gauche. Le saint est cependant tourné vers la droite en

¹⁷⁹ REAU, L., vol.III/3, p.1283-1284.

¹⁸⁰ THEO, p. 100.

¹⁸¹ Pour la légende du saint, voir VORAGINE, J. de, vol.1, p.375 à 385.

REAU, L., vol.III/2, p.907.

direction d'un homme qui ne porte pas de vêtements. Le saint lève son bras gauche afin de couper avec son épée son manteau dont l'intérieur est composé de motifs qui ne sont autres qu'une facétie pour représenter de la fourrure.

Cette image est insérée dans le H du R de la fête: *Hic est Martinus electus dei pontifex cui dominus post apostoles tantam gracias conferre dignatus...*

Sainte Catherine d'Alexandrie (276r) 25 nov. (ill.62)

Cette sainte a été enlevée du calendrier romain à cause des incertitudes qui planaient sur son historicité et même sur son existence. Les faits qu'on rapporte sur elle relèvent d'une légende qui ne remonte pas au-delà du Xe siècle. Selon cette légende, Catherine aurait été, à Alexandrie, la fille d'un roi. Jeune chrétienne instruite et même savante, elle s'opposait aux philosophes païens envoyés par l'empereur Maxence qui cherchait à l'ébranler. Ce dernier, voyant que la jeune fille persistait, ordonna alors qu'on la torture à l'aide d'une machine constituée de roues armées de pointes de fer et de lames tranchantes. Cependant la foudre tomba sur la machine et aveugla les bourreaux. La sainte sera finalement décapitée¹⁸².

Elle bénéficia d'une grande vénération au Moyen Âge. Son culte apparaît dans les livres liturgiques sédunois au cours du XIII^e siècle¹⁸³. Dans le *Ms.42*, elle bénéficie d'un office rimé que l'on a déjà cité dans le sanctoral de ce manuscrit¹⁸⁴.

Dans la lettrine est représenté le moment où la foudre tombe sur la machine constituée de roues munies de lames coupantes. Catherine se tient debout au centre de l'image. Elle porte une couronne rouge et une auréole bleue et est habillée de rouge rosé et de bleu. Elle joint les mains. De chaque côté de la sainte, les roues, pourvues de lames figurées en blanc, sont percutées par la foudre, représentée par des filaments rouges. Les bourreaux, habillés respectivement en rouge orangé et bleu clair, ferment les yeux et sont courbés: ils ont été éblouis. Parmi les supplices, infligés à la sainte, représentés dans l'iconographie chrétienne du Moyen Âge, celui des roues et celui de la décollation ont été choisi de préférence par les artistes¹⁸⁵.

Cette image est insérée dans le N du R de la fête: *Nobilis et pulchra prudens Katherina puella flagrat amore dei...*

¹⁸² THEO, p.58.

Pour des détails sur la légende, voir VORAGINE, J. de, vol.2, p.221 à 228.

¹⁸³ HUOT, F., p.210-211.

¹⁸⁴ Voir étude du contenu du sanctoral du *Ms.42*, p.53.

¹⁸⁵ REAU, L., vol.III/1, p.270.

V. Etude stylistique du bréviaire 41/42

5.1. Description stylistique des Ms.41 et 42

a) Cadre des lettrines historiées

Le corps de la lettrine, entouré d'une ligne noire, est de couleur bleu-gris, tirant parfois sur le rose¹. Il est décoré de petits motifs peints en blanc tels que des ronds, des points, des triangles, des lignes géométriques et ondulées. Souvent, les lettres, notamment les P, les D et les B, se terminent par des volutes dont l'intérieur est décoré par une petite feuille sur un fond d'or.

Ce corps s'insère dans un cadre rectangulaire, entouré d'une ligne noire, de couleur bleu et rouge rosé, décoré de filaments blancs et agrémenté de touches d'or. Les lettrines et leur cadre occupent en moyenne une place de 6 à 7 lignes ou de 2 portées. La lettrine du fol.51r du *Ms.41* occupe toutefois 9 lignes et les fol.82v et 135r du *Ms.42*, 4 seulement. Quant à la lettrine du fol.123r du *Ms.41*, elle n'occupe qu'une portée; quelques lettrines occupent 3 portées (fol.94r, 128v du *Ms.41*; fol.251r, 266r du *Ms.42*) alors qu'une seule en occupe quatre (fol.276r du *Ms.42*).

Du cadre partent des rinceaux végétaux, délimités par une ligne noire, de couleur rouge rosé ou bleu, ou, parfois, mais rarement, de couleur similaire au corps de la lettrine. Ces rinceaux se terminent par de petites feuilles trilobées rouges, vertes ou or, comportant à leurs extrémités de petits filets noirs (III.63a-b-c). Toutefois, au fol.51r du *Ms.41* et au fol.82v du *Ms.42*, se trouvent non seulement des feuilles trilobées, mais aussi des feuilles d'étable rouges (III.64a-b).

Ces rinceaux, agrémentés de touches d'or, s'étendent dans la marge de gauche de la première ou deuxième colonne du texte, suivant la localisation de la lettrine, et, souvent aussi dans la marge supérieure ou inférieure du folio.

De temps en temps, au lieu d'un rinceau, partent d'un coin du cadre de petits filaments noirs finissant par de petites boules d'or épineuses (III.22).

Il faut finalement souligner que le décor de rinceaux est souvent coupé, ce qui signifie que les folios des *Ms.41* et *42* ont été rognés (III.63b).

b) Champ intérieur des lettrines historiées

Toutes les lettrines comportent un fond d'or. Sur ce fond vient se plaquer soit une scène biblique, apocryphe ou hagiographique. Le ou les personnages de la plupart de ces scènes sont debouts ou assis sur une construction architecturale qui n'a pas de style particulier, mais sert simplement d'appui aux personnages. Seule la lettrine du fol.215v du *Ms.41* (III.34) montre un saint en buste. Quant aux lettrines des fol.31v (III.22), 93v (III.27), 94r (III.28), 128v (III.30), 244r (III.37) du *Ms.41* et celles des fol.70r (III.38), 219v (III.54), 266r (III.61) du *Ms.42*, elles bénéficient d'une iconographie un peu plus développée, mais toujours réduite au minimum.

¹

Le corps des lettrines des folios 82v et 135r du *Ms.42* sont vraiment roses.

Dans certaines scènes, on décelle une ébauche de perspective. Ainsi en est-il par exemple dans l'Annonce aux bergers du fol.94r du *Ms.41* (ill.28) et les moines chantant du fol.43v du *Ms.41* (ill.24).

c) Représentation des personnages

Les visages, les cheveux, les mains, les pieds, les nus et les vêtements blancs sont tracés rapidement à l'encre noire, dépourvus ainsi d'ombres et par conséquent sans modelé. Même les habits en couleur et les accessoires, comme les couronnes, sont délimités par des traits noirs.

Les mains et les pieds sont esquissés d'une manière grossière.

La bouche est figurée par un court trait horizontal au-dessous duquel l'enlumineur a rajouté un point. Les deux extrémités du trait horizontal se dirigent souvent vers le bas, ce qui donne une expression boudeuse aux personnages.

Le nez est droit et court. Le haut de sa courbe est liée avec le sourcil droit ou gauche, sourcils qui sont figurés par de petits traits horizontaux.

Les yeux ont une forme d'amande et la pupille est toujours située au coin de l'oeil. On peut ici évoquer les mots que Charles Sterling a utilisé en parlant des visages du *Psautier Saint Louis Ms. lat.10525* de la Bibliothèque Nationale de Paris:

"Les visages aux traits menus n'y sont que de minimes variations d'un même type et leurs expressions se réduisent au regard. C'est, sous un sourcil à peine mobile, un oeil grand ouvert, le point noir de la pupille toujours glissé vers le coin, un oeil passe-partout devenu l'idiogramme de l'intensité spirituelle"².

Bien que différent de ce psautier royal, notre bréviaire pourrait, à mon avis, bénéficier de cette citation pour ses personnages.

Les cheveux sont représentés par des lignes en forme de vagues qui évoquent une chevelure bouclée ou du moins ondulée.

La barbe est figurée par de petits traits horizontaux parallèles, légèrement recourbés à leur extrémité inférieure.

Les joues sont marquées par de petites pommettes rouges. Un point rouge se retrouve aussi sur les yeux dans certains cas.

Malgré ces visages esquissés, l'expression n'en est pas moins étonnante. Il suffit de regarder attentivement le visage de David au psaume 38 (ill.20) ou celui du bourreau dans le martyre d'un membre de la Légion Thébaine (ill.57).

Les plis des vêtements, figurés par des traits noirs, sans ombre, sont larges et anguleux, sans être trop cassants pourtant. Le pan de certains vêtements est relevé vers la taille, formant ainsi des plis tubulaires. D'autres vêtements, au fol.26v du *Ms.41* (ill.21) et au fol.156r du *Ms.42* (ill.46), sont plus amples et plus bouffants que normalement. Les bords des vêtements sont rehaussés par de fines lignes blanches. Bien que très schématiques et ne pouvant pas être vraiment comparés à de la sculpture monumentale, ces plis ont les caractéristiques des plis du début de la deuxième moitié du XIII^e siècle.

²

STERLING, C., *La peinture médiévale à Paris 1300-1500*, vol.1, Lausanne, 1987, p.29.

Après avoir détaillé les personnages, il serait judicieux de relever leurs caractéristiques générales.

- Ils sont de petite taille, parfois même trapus. Leur tête est ronde, souvent plus large dans la partie supérieure. Il ont une élégance qui se traduit par un certain déhanché qui, dans beaucoup de personnages, dessine un léger S.

d) Palette de l'enlumineur

La palette des couleurs se limite à peu de tons.

Les couleurs principales sont le bleu et le rouge rosé, employées pour les vêtements, les auréoles, les cadres des lettrines et les rinceaux.

Un bleu plus clair se retrouve pour certains vêtements.

Le rouge orangé est utilisé pour des éléments tels que les constructions architecturales, les couronnes, les auréoles et quelques vêtements.

Le vert, du plus foncé au plus clair, est employé pour quelques constructions architecturales, pour l'eau, l'herbe, pour certains accessoires tels que les croix et pour certaines draperies. On retrouve aussi une touche de vert dans le cadre de la lettrine du fol.237v du *Ms.42* (ill.58), ce qui est une exception.

Le jaune brun, très rare, se retrouve au fol.158r du *Ms.41* (ill.31) et au fol.177r du *Ms.42* (ill.49).

Toutes ces couleurs ont sans doute été appliquées en une seule couche, car il n'y a ni ombre ni dégradé dans les teintes.

e) Drôleries marginales

Dans le *Ms.41*, sur 20 lettrines , 10 comportent des drôleries dans leurs rinceaux. Dans le *Ms.42*, 11 sur 24 en comportent. Ainsi, la moitié des lettrines est agrémentée de ces drôleries marginales. Procédons de suite au répertoire de ces dernières:

Ms.41:

21r: Un animal gris foncé, sûrement un ours, est accroché au cadre de la lettrine (ill.65).

31v: Un oiseau tracé à l'encre noire, malheureusement coupé par la rognure du folio, est perché sur un rinceau (ill.66).

38r: Dans la marge de gauche , sur le rinceau supérieur, est figuré un hybride: ses pattes vertes sont celles d'un animal tel que le lion, ses ailes sont bleues et blanches, sa tête verte, coupée par la rognure, est celle d'un animal; de sa gueule sort le prolongement du rinceau (ill.67a).

Au cadre de la lettrine est accroché une tête d'homme barbu (ill.67b).

43v: Dans la marge de gauche, sur le haut du rinceau, on retrouve le même hybride que précédemment: ses pattes sont rouges, ses ailes rouges et blanches, sa tête est celle d'un homme - aux mêmes caractéristiques que ceux dépeints dans les lettrines - portant un chapeau rouge et vert clair (ill.68).

93v: Un perroquet tracé à l'encre noire est perché sur le rinceau supérieur de la marge de gauche (ill.69).

123r: Dans la marge de gauche, au sommet du rinceau inférieur - non attaché au cadre - se trouve un hybride aux mêmes caractéristiques qu'auparavant si ce n'est que la tête est celle d'un chien au long coup qui revient sur lui-même pour se mordre.

Au bout du rinceau supérieur, le même spécimen est figuré, mais avec une tête d'homme barbu, portant un bonnet.

158r: Dans la marge du haut, on peut voir un hybride comme précédemment, mais il est coupé en deux par la rognure.

Dans la marge de gauche, au-dessous du cadre de la lettrine, au sommet d'un rinceau - non attaché au cadre de la lettrine - se trouve un deuxième hybride avec une tête de femme voilée.

210v: Dans la marge de gauche , au bout du rinceau supérieur, on constate une fois de plus la présence d'un hybride, mais ici avec une tête verte de chien.

216r: Dans la marge de gauche, sur le rinceau inférieur, est dessiné à l'encre noire un lion (ill.70).

244r: Sur le rinceau droit de la marge inférieure, apparaît un chien tracé à l'encre noire (ill.71).

Ms.42:

70r: Sur le rinceau de la marge inférieure du folio, un animal, dessiné à l'encre noire, apparaît à peine visible (ill.72).

82v: Dans la marge de gauche, sur le haut du rinceau, est visible un bout d'aile, le reste ayant disparu à cause de la rognure. Il s'agit sans doute d'un hybride tel que ceux déjà cités auparavant. Plus bas, un arbalétrier, habillé de rose, est accroché à ce même rinceau, comme s'il naissait d'une tige. Au-dessous de lui, la tête rouge d'un chien avale le rinceau (ill.64b).

135r: Dans la marge de gauche, sur le rinceau supérieur, bleu plus foncé que d'habitude, est perché un hybride avec un long coup supportant une tête d'homme couverte d'une coiffe rouge.

156r: Sur le rinceau de la marge inférieure est tracé à l'encre noire un chien aux mêmes caractéristiques que celui du fol.244r du *Ms.41* (ill.71).

162v: Sur le rinceau de la marge inférieure, même animal que ci-dessus, mais à peine visible.

173r: Tout en haut, entre les deux colonnes, on retrouve encore une hybride avec une tête d'homme barbu coupée par la rognure.

197r: Sur le sommet du rinceau supérieur de la marge de gauche, toujours le même hybride, avec une tête d'homme barbu à chapeau rouge.

198r: Au-dessous du cadre de la lettrine, au sommet d'un rinceau - non attaché au cadre - réapparaît un hybride.

229v: En haut de la lettrine, on constate une fois de plus la présence d'un hybride, coupé par la rognure.

234v: Sur le rinceau de la marge inférieure, un lapin, tracé à l'encre noire, court vers la droite (ill.73).

266r: Sur le haut du rinceau inférieur de la marge de gauche est perché un perroquet dessiné à l'encre noire (ill.74).

Voyons maintenant quand, comment et où sont nées ces drôleries marginales³.

Déjà au début du XIIe siècle, saint Bernard de Clairvaux dénonçait, dans sa lettre à l'abbé de Saint-Thierry, l'invraisemblable exubérance de l'art clunisien. Il avait conscience du danger que représentait une éventuelle expansion et une totale acceptance de ces imageries, telles que des animaux impropreς, dans le sein de l'Eglise. D'ailleurs, son présentiment se confirma plus d'un siècle après sa mort en 1153, par la manifestation de ces motifs tant décriés dans tous les domaines de l'art. Durant tout le Moyen Âge, il y eut des oppositions sporadiques contre l'intégration de l'ars profana dans l'ars sacra. Les principales objections étaient, comme celles de saint Bernard, contre l'inconvenance et la distraction de ces images non religieuses. Ainsi, dans une oeuvre du début du XIIIe siècle, *Pictor in Carmine*, le cistercien Adam de Dore, décrit en détail les monstres hybrides, les hommes-troncs et les singes avant de lancer un appel pour une restriction dans ce domaine.

Toutefois, dans le cours du XIIIe siècle, le nombre de protestations de ce type alla en diminuant comme une conséquence naturelle du développement dans les sphères ecclésiastiques, sociales, économiques et intellectuelles.

Le laisser-faire de l'Eglise ne passa pas sans commentaires. Depuis le milieu du XIIe siècle, des critiques sévères furent lancées, particulièrement en Angleterre. En effet, à la fin du XIIe-début du XIIIe siècle, John de Salisbury, Walter Map et Nigellus Wireker donnèrent dans leur *Speculum Stultorum* un satire grandiose de la condition au sein de l'Eglise, présentée à travers les yeux d'une âne. Sur le continent, le *Roman de Fauvel*, datant du début du XIVe siècle, abordait le sujet de l'altercation entre l'Eglise et l'Etat dont le protagoniste n'était autre qu'un cheval.

Dans le cours du XIIIe siècle, une forme narrative populaire, nommée fabliaux, se développa. Ces fabliaux, récités par des jongleurs, étaient souvent anticlériques et séculiers dans le ton. A la même époque, des anecdotes moralisées devinrent populaires dans d'autres sphères, à savoir dans les exempla largement adoptées par les Franciscains et les Dominicains pour animer leurs sermons. Ainsi, le XIIIe siècle vit la diffusion sur une échelle internationale d'une large variété de matériel anecdotique, dans l'Eglise et en dehors, ce qui prépara complètement le terrain pour le développement de la deuxième moitié du siècle. En effet, peu de temps après le milieu du XIIIe siècle, une ornementation extensive commença à peupler les marges des textes séculiers et religieux. L'émergence de ce mode de décoration s'expliquait par le goût pour la nature et le réalisme du gothique d'une part et, d'autre part, par l'ornementation abondante qui ornait les initiales romanes et début gothiques et qui, à un moment donné, explosa dans la marge. Cette explosion fut en fait stimulée par l'enrichissement des sujets à illustrer et par la demande croissante de livres dès la deuxième moitié du XIIIe siècle par une classe de gens dont la possession d'un livre était signe de prestige et de plaisir esthétique.

La région où l'enluminure marginale fut le plus développée dès son apparition coïncide avec une des aires les plus actives commercialement dans le Nord de l'Europe à cette époque. En effet, de constants échanges se faisaient entre l'Angleterre et les provinces de la Picardie, de l'Artois, des Flandres, du Hainaut, du

³

L'étude qui suit est basée sur RANDALL, L. M. C., *Images in the margins of gothic manuscripts*, Berkeley/Los Angeles, 1966, p.3 à 20.

Brabant et de Liège. Toutefois, comme le dit Charles Sterling, l'enluminure parisienne n'accepta ses fantaisies qu'avec réserve⁴.

Trois phases de développement sont discernables dans l'enluminure marginale durant ses cent ans de règne. La première, de 1250 à 1300, est caractérisée par une expérimentation inventive d'une nature hautement variée. Dans cette période, on compte un certain nombre de productions anglaises. Les enluminures contemporaines de l'autre côté de la Manche sont plutôt caractérisées par une incorporation relativement modeste de motifs marginaux.

Le quart de siècle suivant voit la consolidation et l'expansion des méthodes et idées du début, culminant dans des programmes iconographiques incorporés dans les plus luxuriantes productions de l'époque comme celles de Jean Pucelle et de l'école d'East Anglian.

Dans le second quart du XIVe siècle, on assista à une détente graduelle des deux côtés de la Manche. Les idées et méthodes fraîches de représentation devinrent une exception plutôt qu'une règle, pour aboutir, après 1350, à une réadaptation de concepts originels.

Les appellations utilisées le plus fréquemment (toutes post-médiévales) sont:

- *bas-de-page* pour les compositions élaborées.
- *vignettes* ou *drôleries* pour tous les types de configurations marginales animées.
- *grotesques* pour les apparitions plus bestiales et monstrueuses de la dernière catégorie.

Ainsi, les illustrations marginales de notre bréviaire peuvent être qualifiées de drôleries qui, représentant les éléments stéréotypes, typiques de la première phase de développement (1250-1300) de la décoration marginale, ne font pas preuve d'une grande inventivité⁵.

f) Lettrines décorées

Ces lettrines, de couleur or - or à la feuille généralement bruni - détachées sur un fond bleu et rose agrémentés de filaments blancs, sont appelées initiales champies (ill.75). Apparues à la fin du XIe siècle, ces initiales, qui se situent entre une lettre ornée et une lettrine filigranée, se maintinrent, différences stylistiques mises à part, jusqu'au quatrième quart du XVe siècle, quand elles furent remplacées par une lettre à la peinture dorée sur fond alternativement bleu et carmin⁶.

Dans le Ms.41, on en trouve quatre, placées au-dessus ou au-dessous des lettrines historiées:

69v: I, première lettre⁷ de la lect.I de l'Avent, juste avant le premier répons du premier nocturne des Matines (=R) du premier dimanche de l'Avent.

128v: O, pl de la lect.I du Baptème du Christ, juste avant le R de la fête.

⁴ STERLING, C., p.43.

⁵ Dans RANDALL, L. M. C., on trouve, entre autres, certains exemples stéréotypes qui ressemblent beaucoup à ceux du bréviaire 41/42 et qui montrent qu'ils étaient répandus partout: no.54, *Lancelot du Lac* fr. 1 de la John Rylands Library à Manchester, manuscrit picard daté d'environ 1300, où courtent des chiens et des lapins; no.90, *Psautier et Heures flamands W82* de la Walters Art Gallery de Baltimore, datant du début du XIVe siècle, où se trouve un hybride; no.290, *Psautier flamand 10607* de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, datant de la fin du XIIIe siècle, où une tête de chien avale une queue de poisson; no.541, *Psautier et Heures du diocèse de Metz 1254/3* de la National Gallery of Victoria à Melbourne, datant d'avant 1302, où se trouvent des hybrides.

⁶ ZALUSKA, Y., *Manuscrits enluminés de Dijon*, Paris, 1991, p.17.

⁷ Dorénavant, j'utiliserai les initiales pl .

210v: **C**, pl du R de la fête de saint Nicolas, juste après la lect.l.

244r: **H**, pl de la lect.l de la Purification de la Vierge, juste avant le R de la fête.

Dans le *Ms.42*, on en trouve douze, dont 9* sont au-dessus ou au-dessous des initiales historiées:

126r*: **V**, pl de l'incipit du livre de Job, juste avant le premier répons de l'ystoria de Job des calendes de septembre.

128r: **T**, pl de l'incipit de l'ystoria de Tobia.

156r*: **S**, pl de la lect.l de la fête de saint Jean-Baptiste, juste avant le R de la fête.

162v*: **R**, pl de la lect.l de la fête de saint Pierre et saint Paul, juste avant le R de la fête.

173r*: **M**, pl de la lect.l de la fête de sainte Marie-Madeleine, juste avant le R de la fête.

177r*: **A**, pl du R de la fête de saint Jacques, juste après la lect.l.

181v*: **T**, pl de la lect.l de la Transfiguration, juste avant le R de la fête.

191r: **P**, pl de la lect.l de la fête de la Nativité de saint Laurent martyr.

V, pl d'un répons de cette fête.

219r*: **A**, pl de la lect.l de la Naissance de la Vierge, juste avant le R de la fête.

229v*: **D**, pl de la lect.l des Martyrs Thébains, juste avant le R de la fête.

251r*: **Q**, pl de la lect.l de la Dédicace des églises, juste avant le R de la fête.

Ainsi, ces lettrines sont presque toujours situées au début du texte (répons ou première lecture) suivant ou précédent immédiatement le texte qu'illustrent les initiales historiées.

g) Lettrines filigranées⁸

L'initiale filigranée consiste en une lettre entourée d'un décor filiforme, abstrait et transparent, exécuté avec une plume finement taillée, qui rappelle les fils d'argent "habilement disposés en rangs minuscules par l'orfèvre sur ses ouvrages. Cela évoque aussi le travail délicat de la brodeuse et de la dentellière"⁹. Les deux éléments, la lettre et les filigranes, sont presque toujours de deux couleurs différentes. La lettre reste toujours lisible et indépendante du décor qui l'entoure. Quant aux filigranes, ils articulent, entourent, encadrent et remplissent les espaces autour et dans la lettre. Sauf exception, ils renoncent à tout effet spatial.

L'alternance régulière de couleurs est un principe fondamental du canon de l'initiale filigranée. Depuis le début du XI^e siècle, on préféra le bleu et le rouge, mais d'autres possibilités se rencontraient souvent jusqu'au troisième quart du siècle. Durant la première moitié du XII^e siècle, l'association rouge/bleu constitua une quasi exclusivité. A partir du second quart du XII^e siècle, surtout dans les livres universitaires, le bleu grisâtre, un peu délavé devint plus fréquent. La paire "lettre bleue à filigranes rouges" resta présente comme une des grandes composantes de l'alternance chromatique tout au long du XII^e siècle. Toutefois, dans les manuscrits de luxe où les règles étaient différentes, la lettre rouge était parfois remplacée par la lettre dorée à filigranes bleus. Pendant le troisième quart du XII^e siècle, la couleur

⁸

Pour ce paragraphe, je me suis essentiellement basée sur l'article de STIRNEMANN, P., "Fils de la vierge. L'initiale à filigranes parisienne: 1140-1314", dans: *RA* 90 (1990), p.58 à 73. Nous pouvons en effet nous inspirer de Paris pour l'étude de nos filigranes, car cette ville eut une ample production d'initiales filigranées et exerça une influence prépondérante sur l'Europe par les styles qu'elle créa.

⁹

LEISIBACH, J./JOERGER, A., p.68.

violette fit ses premières et timides apparitions, remplaçant ainsi le bleu pour les filigranes de la lettre rouge (ou dorée), mais elle resta tout de même très rare à Paris jusqu'au XIV^e siècle. Pourtant, c'est bien du violet que l'enlumineur du bréviaire 41/42 a utilisé pour les filigranes des lettres rouges. Il était sûrement au courant de cette mode et peut-être avait-il même vu un manuscrit où on avait utilisé cette couleur? A moins qu'à l'origine l'encre fut bleue et qu'avec le temps elle se soit délavée et ait ainsi changé de couleur!

Nos initiales filigranées comportent plusieurs caractéristiques récurrentes tout au long des Ms.41 et 42. D'abord, les filaments s'étendent dans la marge en simples filets, soit droits, soit faisant une boucle en revenant sur eux-mêmes, terminés souvent par des crochets. Dans beaucoup de lettrines, ces crochets comportent de petites lignes horizontales qui leur sont perpendiculaires: ils forment ainsi ensemble un motif cruciforme. À part cela, on trouve encore des filaments terminés en pieds de mouche soulignés de trois petits traits parallèles dont le dernier est prolongé dans sa partie inférieure, des oeufs de grenouilles qui consistent en un rond muni d'un point en son milieu, de petites volutes et une suite de trois petits ronds dont le dernier est prolongé par un filet. Parfois même le champ de la lettrine - et les filigranes aussi - comporte une représentation de visage humain ou animal (ill.76a-b). Les lettrines filigranées du psautier du Ms.42 sont des initiales "puzzle", car elles ont un cadre de deux couleurs décalées, rouge et bleu (ill.77); leurs filigranes rouges ou violets sont plus maladroits, moins fins et ne comportent pas toutes les caractéristiques citées ci-dessus: ces lettrines sont probablement d'une main moins experte.

En tenant compte des caractéristiques de nos initiales filigranées, essayons donc maintenant de les situer dans le temps d'après les phases d'évolution des initiales filigranées parisiennes qui servaient de modèles pour les enlumineurs de l'époque.

Les lettres "puzzle", bien connues en Angleterre et Normandie depuis un demi-siècle, furent accueillies à Paris durant la première phase (1140-1160) et survécurent jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Les pieds de mouche se multiplièrent durant la troisième phase (1180-1200).

Durant la cinquième phase (1230-1250), les terminaisons enroulées des antennes furent souvent abrégées en crochets ou prolongées en vrilles et, dès les années 40, le motif des oeufs de grenouilles firent leur apparition.

A partir de la sixième phase (1250-1270), les éléments restèrent pratiquement inchangés par rapport à la période précédente. Un exemple de cette phase peut être comparé avec nos lettrines. Il s'agit des lettrines à filigranes des *Décrétales de Grégoire IX* lat.16541 de la Bibliothèque Nationale de Paris, datés du troisième quart du XIII^e siècle (ill.78). Elles ont, comme nos lettrines, des filaments qui s'étendent dans la marge et des oeufs de grenouilles. Les filaments finissent par des vrilles dont le motif du pied de mouche souligné par trois petits traits parallèles dont le dernier est prolongé dans sa partie inférieure, présent dans nos lettrines, peut être interprété comme une variante de la vrille. On a toutefois la même impression d'ensemble. Un autre exemple, très proche du lat.16541, peut être comparé encore à nos lettrines. Il s'agit de l'*Expositio prologorum s. Hieronymi super Biblam de Guillelmus Brito* 137, manuscrit parisien de la Bibliothèque

Municipale de Dijon, daté de la deuxième moitié du XIII^e siècle¹⁰. En effet, en examinant la lettrines du fol.102v (III.79), on s'aperçoit que les oeufs de grenouilles, les vrilles, les filament et les petites volutes sont très proches de ceux de nos lettrines.

Quant à la septième phase (1270-1314), il s'agit d'une période de simplification, de dépouillement. Cependant, vers les années 1300, les lettrines deviendront plus impressionnistes et hâtives, ce qui ne peut se comparer avec nos lettrines. Dans le manuscrit *Li contes de Meliacin de Girard d'Amiens fr.1633* de la Bibliothèque Nationale de Paris, daté de 1285-1288 (III.80), les filaments des lettrines s'étendent dans la marge et finissent en crochet. Les oeufs de grenouille sont présents, mais le motif d'un seul oeuf prolongé d'un cil, qui est une marque de dépouillement, est absent dans nos lettrines qui sont tout de même plus chargées que celles du *fr.1633*.

On retrouve aussi des lettrines aux mêmes caractéristiques que les nôtres dans des manuscrits non parisiens. La *Biblia latina Cod.6* de la Bibliothèque du couvent bénédictin d'Engelberg, datant du début du XIV^e siècle, présente en effet des lettrines très proches de celles du *bréviaire 41/42*, mais un peu plus grandes (III.81): les filaments s'élancent dans la marge et finissent en crochets ou en vrilles. On dénote aussi la présence d'oeufs de grenouille, de petites volutes et de suites de ronds dont le dernier est prolongé par un filet. Ces initiales, bien que dans un manuscrit du Haut-Rhin, sont intégrées sans changement par rapport au schéma des ateliers parisiens de la deuxième moitié du XIII^e siècle¹¹.

Les lettrines du *Corpus poetarum latinorum Ms.497* de la Bibliothèque Municipale de Dijon, manuscrit provincial, daté du milieu ou troisième quart du XIII^e siècle¹², montrent aussi des similitudes avec celles de notre bréviaire, et par conséquent avec celles des manuscrits parisiens (III.82): les filaments s'étendent dans les marges, finissant soit en crochets soit en pieds de mouche souligné de trois traits parallèles dont le dernier est prolongé dans sa partie inférieure, identiques à ceux de nos lettrines. Ici, les oeufs de grenouilles sont absents.

Ainsi, après ces analyses, on peut affirmer que, dans l'ensemble, nos lettrines se rapprochent de spécimens parisiens créés après 1250. Cependant, elles n'ont plus rien à voir avec des productions de la fin du siècle (1300 environ) qui montrent un tracé de plume impressionniste¹³.

h) Autres décorations

Reste encore à signaler la présence de petites lombardes rouges et bleues commençant chaque verset des psaumes (III.14) et de petites lettrines rouges et noires, situées en général au début d'une portée, comportant des représentations de visages (III.83).

¹⁰ Pour plus de détails sur ce manuscrit: ZALUSKA, Y., p.190 no.169.

¹¹ BEER, E. J., *Beiträge zur oberrheinischen Buchmalerei*, Basel, 1959, p.23, 73 à 75.

¹² Pour plus de détails sur ce manuscrit: ZALUSKA, Y., p.215 no.205.

¹³ Voir STIRNEMANN, P., p.71, cat.47, fol.64v.

i) Enlumineur(s) et unité du style du bréviaire

- Après une étude complète de ce bréviaire, je peux affirmer que son style est homogène.

Sur les 44 initiales historiées seulement 3*, toutes incluses dans le *Ms.42* pourrait être attribuées à une main secondaire: celle du fol.82v (III.39), plus petite que la normale, dont le corps est rose et non bleu comme d'habitude, le dessin du personnage plus maladroit et les couleurs inhabituelles; celle du fol.135r (III.45) dont le corps est aussi rose; celle du fol. 205r (III.53) dont le cadre, cette fois-ci, est rose et sans rinceaux, le dessin maladroit et les couleurs inhabituelles: il s'agit là de la moins bonne enluminure du bréviaire, ce qui est d'ailleurs étonnant, car Théodule était un des saints les plus vénérés dans le diocèse. La Crucifixion, au bas du fol.226v du *Ms.42* (III.55), comporte des couleurs inhabituelles, mais le dessin ne semble pas si différent des initiales peintes par la main principale.

Quant aux cadres et rinceaux des initiales, tous sont de la même main. Les drôleries aussi sont homogènes. D'ailleurs, l'hybride, aux pattes d'animal, aux ailes de dragon et à tête d'homme ou d'animal, est un leitmotiv tout au long des deux manuscrits.

Ainsi, même si certaines initiales sont moins bonnes* et un peu différentes des autres, on ne peut pas certifier qu'il s'agisse vraiment d'un second enlumineur. Pourquoi ne pas émettre l'hypothèse que l'enlumineur ait été pressé dans l'exécution de ces quelques lettrines dont la moins bonne facture en est la conséquence?

Les initiales filigranées, à part celles du psautier du *Ms.42* qui sont d'un enlumineur moins doué, sont d'un style unitaire, donc certainement de la même main.

Quant à savoir si l'enlumineur principal des lettrines historiées est le même que celui de ces lettrines à filigranes, il est difficile de répondre. Dans le *graduel 5* des Archives du Chapitre de Sion, la plupart des lettrines filigranées¹⁴, plus grandes que les nôtres, ont cependant les mêmes caractéristiques (III.84), alors que la miniature du fol.1 (III.85), bien qu'utilisant les mêmes éléments décoratifs, mais plus élaborés, est d'un autre enlumineur que celui du *bréviaire 41/42*. On peut donc supposer que le même enlumineur a peint les initiales filigranées dans le *Ms.5* et les *Ms.41* et *42*. Toutefois, on ne peut dire si il s'agit de celui qui a peint les lettrines historiées de notre bréviaire, du *Ms.5*, ou d'un autre manuscrit encore.

5.2. Influences stylistiques décelées dans les Ms.41 et 42

Iconographiquement, on a vu que les illustrations du psautier du *Ms.41* suivaient l'iconographie parisienne des années 1260 et au-delà. David jouant de la harpe, David montrant ses yeux, David montrant sa bouche, sont tout à fait conformes à cette iconographie, même si dans les deux derniers folios, la tête du Christ sortant des nuages est absente. Le fou aussi y est conforme. On retrouve déjà cette image, pas aussi évoluée que celle du *Ms.41*, car au début de sa

¹⁴

Certaines lettrines, comme au fol.262r, ne ressemblent pas aux nôtres: elles ont un corps rouge et bleu et des bandes d'îl dans la marge.

formation, sur les *soubassements du portail central ouest de la cathédrale d'Amiens*, en 1225-35. En effet, un fou y est représenté personnifiant le Vice de la Bêtise opposé à la Vertu de la Prudence (ill.86). Le prototype de ce fou d'Amiens se trouve sur les *soubassements du portail central ouest de Notre-Dame de Paris*, datant de 1200-10, mais ce que l'on voit aujourd'hui est une réfection de 1770-71¹⁵. David sauvé des eaux et David carillonnant subirent peu de changements durant le XIII^e siècle. Ainsi l'image que l'on retrouve dans la haute époque gothique existait déjà au début du siècle. De même, les moines au lutrin et le Trône de Grâce sont aussi conformes au schéma parisien des années 1260 et au-delà. Nous avons vu en plus que cette dernière image était une création de l'art français du XI^e siècle et qu'elle était plus fréquente dans l'Europe du Nord qu'au Sud des Alpes.

Quant aux scènes bibliques et apocryphes, elles suivent la tradition iconographique chrétienne de Moyen Âge d'avant le XIV^e siècle. Cette affirmation m'est permise par le fait que, dans le Baptême du Christ, l'habitude de mêler l'aspersion avec l'immersion était une tradition d'avant ce siècle. Il faut relever tout de même que ces scènes sont souvent réduites au minimum et que certains détails comme la colombe dans le Baptême du Christ, la Vierge dans l'Ascension manquent. Le Couronnement de la vierge, comme je l'ai précisé dans l'étude iconographique, est une création de l'art français du XI^e siècle et, si, dans la lettrine suivante (répons de l'Assomption), il s'agit bien de deux anges qui enlèvent la Vierge¹⁶, on est en face des mêmes thèmes représentés sur le *tympan du portail ouest de gauche de Notre-Dame de Paris*, datant de 1210 environ (ill.87). Cependant il y une fête qui n'est pas illustrée selon la tradition iconographique chrétienne: il s'agit de la Circoncision où l'enlumineur a illustré un prophète à la place de la scène se déroulant dans le temple. Peut-être a-t-il voulu éviter cette illustration de peu qu'on la confond avec la Purification de la Vierge?

Les saints ou leur légende sont aussi conformes à la tradition iconographique chrétienne de l'époque, comme on l'a vu, entre autres, avec saint André, saint Jean-Baptiste ou saint Martin. Bien entendu, parfois, certains attributs secondaires font défaut. Par exemple, saint Anselme est bien représenté en évêque, mais il lui manque la crosse et le livre; à l'évêque saint Théodule manque l'épée et les grappes de raisins; saint Michel ne porte qu'une tunique blanche et des ailes, mais n'est guère doté de ses attributs de guerrier.

Cependant, pour la Conception de la Vierge (Immaculée Conception), illustrée, on l'a vu, normalement soit par le baiser d'Anne et de Joachim à la Porte d'Or, soit par la descente de la Vierge immaculée sur terre debout sur un croissant de lune, notre enlumineur a représenté la Vierge, assise en majesté sur un trône. Celle-ci porte sur son genou droit l'Enfant-Jésus qui fait un geste de la main droite (ill.35). Elle est très proche de la *Vierge à l'Enfant du retable de Vex*¹⁷, datant du milieu du XIII^e siècle conservé au Musée de Valère sous la cote 71 (ill.88). Ici, comme dans notre lettrine l'Enfant est assis sur le genou droit de la Vierge, il lève la main droite en signe de bénédiction et tient dans sa main gauche une pomme, symbole du péché racheté par le Christ¹⁸. On peut donc supposer que notre enlumineur se soit inspiré pour sa

¹⁵ SAUERLÄNDER, W., *Gotische Skulptur in Frankreich 1140-1270*, München, 1970, p.147-8 pour le fou d'Amiens, p.135 et planche 151 pour celui de Paris.

¹⁶ Voir étude iconographique des lettrines historiées, p.73-74.

¹⁷ Village au-dessus de Sion, dans le Val d'Hérens.

¹⁸ BERTHOD, E., p.30-31.

lettrine de cette statue qu'il avait peut-être vu lors d'une visite dans l'église qu'e décorait. De même, pour la fête de la Dédicace des églises de Sion, il dut s'inspirer de la bénédiction des églises qui avait lieu chaque année à Sion.

Quant à l'iconographie de Charlemagne, on a fait remarquer qu'elle n'est pas conforme à la tradition iconographique de l'époque et qu'en plus, parmi ses nombreux attributs, seule la couronne est représentée.

Finalement, il faut quand même souligner que pour la fête de saint Jacques Majeur, l'enlumineur a illustré le martyre de Jacques le Mineur qui est souvent confondu avec son homonyme.

Stylistiquement, notre bréviaire se rattache aux productions françaises du XIII^e siècle, plus précisément de la deuxième moitié, bien qu'il ait été exécuté à début du XIV^e siècle. En effet, les manuscrits du XIII^e siècle sont caractérisés par une exécution essentiellement graphique, les formes étant entourées par un trait noir et la couleur réduite à deux dominantes, bleu et rosé, se détachant sur un fond d'or et étant posée par à-plats, sans indication de modélisé ou presque. Aux abords du XIV^e siècle, cependant, les couleurs devinrent plus variées, le fond d'or continua d'être employé, mais il n'était plus uniforme et brillant comme auparavant, mais parsemé de motifs divers. Surtout dans les manuscrits exécutés pour la Cour, on trouvait des fonds non plus en or, mais divisés en petits cubes dorés et fleurdelisés alternativement, ou des fonds de couleur ornés de motifs comme des rinceaux arabesques. Les formes perdirent leur tour noir et devinrent plus plastiques, faites d'ombres et de lumière. C'est d'ailleurs à cette époque que surgit la mode de grisaille, notamment chez Jean Pucelle qui découvrit la représentation de l'espace sous l'influence des grands novateurs de la peinture florentine et siennoise. Certe toutes ces innovations ne furent pas adoptées d'emblée et simultanément par l'ensemble des enlumineurs de l'époque. En effet, toutes les caractéristiques du XIII^e siècle subsistèrent dans certains manuscrits du siècle suivant, produits par des enlumineurs travaillant pour les universités ou les institutions religieuses, qui étaient propices à la routine, résistaient aux nouveautés et restaient conservatrices, tandis que les enlumineurs travaillant pour la Cour étaient affranchis des servitudes commerciales et pouvaient innover¹⁹.

Ces généralités ne permettent pourtant pas de situer notre manuscrit dans une région précise de la France. Il faut ainsi procéder à des comparaisons avec d'autres œuvres proches de notre bréviaire qui nous donneront de plus amples précisions à ce sujet.

En analysant des productions de l'enluminure française, j'ai été frappée par les analogies que l'on peut faire d'abord avec des manuscrits parisiens, comme *Missel à l'usage de Paris lat.9441* de la Bibliothèque Nationale de Paris, daté du milieu du XIII^e siècle. Ce missel²⁰, d'une dimension de 32,5x21,8 cm., légèrement plus grand que les Ms.41 et 42, comporte 437 folios, avec un texte sur deux colonnes, plus des feuillets préliminaires A à J et 75A à 75O. Il comporte une notation sur quatre lignes rouges avec des neumes carrées noires et une écriture très ressemblantes à celles de notre bréviaire (ill.89). Quant aux illustrations, le missel

¹⁹ LES FASTES DU GOTHIQUE. LE SIECLE DE CHARLES V, catalogue d'exposition, Grand Palais, Paris, 1981, p.27 à 279.

²⁰ Le missel est le livre liturgique contenant toutes les prières de la messe. Il était utilisé par le prêtre à l'autel. C'est vers fin du XII^e siècle que le nom de missel supplanta celui de sacramentaire : TOUATI, F.-O., p.144.

contient une peinture à pleine page sur fond d'or au fol.75L (Crucifixion) et des initiales historiées sur fond d'or et couleur, la plupart d'exécution médiocre selon Leroquais²¹. Ces dernières sont au nombre de quinze:

(1r) "ad te levavi.." (David élevant son âme à Dieu sous la forme d'un petit enfant); (10v) la Nativité; (13r) l'Epiphanie; 75L: la messe (préface); l'Eglise et la Synagogue; (75M) le sacrifice d'Abraham; (76r) la Résurrection; (90r) l'Ascension; au-dessus: chien poursuivant un lapin; (93v) la Pentecôte; (97v) Christ en majesté; (116r) le martyre de saint Etienne; (124v) la Purification; (129v) l'Annonciation; (152v) le Couronnement de la Vierge; (158v) la Naissance de la Vierge; (173v) deux apôtres. Sont présentes aussi tout au long du manuscrit des initiales filigranées vermillon et azur alternativement²², couleurs plus intenses que dans notre bréviaire.

Ce manuscrit est situé par Robert Branner²³ dans l'atelier de Johannes Grusch. Cet atelier montre un constant mouvement stylistique dès ses débuts dans les années trente du XIII^e siècle jusqu'à sa disparition en 1267. En effet, c'est un cas typique de la diversification des styles qui est une dominante de l'enluminure parisienne dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Le *Missel lat.9441* se trouve à un tournant du style de l'atelier dans le milieu du siècle. Il rappelle les œuvres du début dans le cadre de l'initiale, mais les têtes sont plus rondes, moins allongées et les draperies plus esquissées.

La Nativité du fol.10v (ill.89) a de nombreux points communs avec la Nativité du *Ms.41* (ill.27). La scène est illustrée dans le champ de la lettre p dont le corps est décoré de points, de ronds et de lignes ondulées peints en blanc, rappelant les motifs des corps de nos lettrines. Le champ de la lettrine, plus allongé que dans la nôtre, comporte un fond d'or sur lequel vient se plaquer la Nativité qui, iconographiquement, correspond à celle de notre lettrine: Joseph se tient sur la droite, Marie est étendue sur un lit, regardant vers la gauche. A l'arrière-plan, au centre, l'Enfant-Jésus est couché dans un berceau placé au-dessus d'arcades architecturales. Il est enveloppé dans un drap blanc et rechauffé par des animaux. Dans le traitement des personnages, on remarque les mêmes caractéristiques que dans nos lettrines. En effet, les yeux, le nez, les cheveux, les mains sont tracés rapidement à l'encre noire. Les plis des draperies, dont les contours sont aussi délimités par des lignes noires et rehaussés d'un fin trait blanc, sont privés d'ombre et de modelé.

La lettrine, dont l'extrémité supérieure finit par une volute décorée d'une feuille stylisée, repose aussi sur un cadre rectangulaire agrémenté de filaments blancs. Cependant, le cadre ne se prolonge pas par des rinceaux. Il est surmonté par un aigle et dans sa partie inférieure terminé par un hybride à tête d'homme et à queue s'étendant dans la marge.

En résumé, l'ornementation du corps et du cadre de la lettrine, l'iconographie, le traitement des personnages et des draperies, et même l'écriture, sont très proches de notre bréviaire.

Un deuxième exemple proche des lettrines de notre manuscrit est le *psautier noté parisien lat.10489* de la Bibliothèque Nationale de Paris, exécuté après 1250

²¹ LEROQUAIS, V., *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, vol.2, Paris, 1924, p.114.

²² Ibidem, p.114.

²³ BRANNER, R., *Manuscript Painting in Paris during the Reign of Saint Louis. A Study of Styles*, Berkeley, 1977, p.82 à 86, 222-223 sur lequel je me suis basée pour la description de l'atelier.

ou plus tard (?). Ce manuscrit comporte 304 folios à longues lignes et mesure 10,8x7,7 cm. Il est donc vraiment plus petit que notre bréviaire. Les pièces de chant sont notées sur quatre lignes rouges avec des neumes carrées noires, comme dans l'exemple précédent. La décoration de ce petit volume comprend sept initiales historiées sur fond d'or d'assez bonne facture:

(11v) David jouant de la harpe; (55r) le Sacre de David par le Christ; (84r) David désignant sa langue; (109v) un fou; (144r) David s'enfonçant dans l'eau; (175v) initiale fleurie sur fond d'or; (204v) deux chantres au lutrin; (237r) la Trinité. La plupart de ces initiales se prolongent en rinceaux à arêtes dans les marges.

On dénote encore la présence d'initiales d'or sur fond azur et lilas relevé de blanc, de même genre que les initiales champies de notre bréviaire (ill.75) et d'initiales filigranées or et azur alternativement, qui signifie que ce manuscrit était luxueux²⁴.

Ce psautier est placé par Robert Branner²⁵ dans l'atelier Bari, lequel prit, comme l'atelier Grusch, plusieurs directions de style dans les dernières années du milieu du XIII^e siècle. En effet, trois branches se distinguèrent dont une fut représentée par une série de manuscrits contenant, entre autres, le *psautier lat.10489*.

Prenons le fol.237r représentant la Trinité du psaume 109 (ill.90). Le corps de la lettrine, dont les extrémités se terminent par des volutes au décor végétal stylisé, possède une forme et une décoration similaire à nos lettrines. Le champs intérieur contient une scène sur fond d'or avec des personnages comparables à ceux du fol.113v du *Ms.42* (ill.42) illustrant le même sujet . Les traits du visage, les cheveux, les mains sont esquissés par des traits tracés à l'encre noire: c'est en définitive un style linéaire très proche du *Ms. lat.9441*. Il faut souligner cependant que les yeux sont ici un peu plus ouvert, ce qui leur donne un regard étonné. Les vêtements sont aussi délimités à l'encre noire et rehaussés par de fines lignes blanches, sans effets de modelé. La construction architecturale sur laquelle sont assis le Christ et Dieu le Père est de même style standard que celles que l'on retrouve dans notre manuscrit. La lettrine est insérée dans un cadre rectangulaire décoré de filaments blancs. De ce cadre partent des rinceaux végétaux tout de même moins développés, plus stylisés et moins naturalistes que ceux des *Ms.41* et *42*.

Dans l'illustration du psautier, ce manuscrit suit le modèle parisien de la haute époque gothique (1260-1300), comme le *Ms.41*, mais à la différence de celui-ci, l'enlumineur du *Ms. lat.10489* a choisi pour le psaume 26 le Sacre de David, qui représente le deuxième type iconographique pour ce psaume à côté de David montrant ses yeux, et pour le psaume 80, il a peint une initiale décorée au lieu de David carillonnant.

Du point de vue du corps et du cadre des initiales, de l'iconographie, du traitement des personnages et des draperies, les lettrines de notre bréviaire sont donc très proches de manuscrits parisiens plus anciens d'un génération, ce qui montre que notre enlumineur était retardataire pour son époque.

Des parallèles peuvent être faits non seulement avec des manuscrits parisiens, mais aussi avec des manuscrits issus d'ateliers des provinces du Nord de la France. En effet, un manuscrit qui m'a interpellée par la ressemblance de ses

²⁴

LEROQUAIS, V., *Les psautiers*, vol.2, p.100.

²⁵

BRANNER, R., p.102 à 106, 229-230 sur lequel je me suis basée pour la description de l'atelier.

lettrines avec celles du *bréviaire* 41/42 est le *livre d'Heures*²⁶ d'Agnès de Savoie cod. Pal.lat.538 de la Bibliothèque Vaticane , provenant de Genève, considéré comme l'un des plus anciens manuscrits connus de la Maison de Savoie (début du XIV^e siècle). Ce livre d'Heures, plus petit que les Ms.41 et 42, mesure 16,5x10,5 cm. et comporte 204 folios distribués en 26 cahiers. Le texte, avec 17 lignes par page, est rédigé par une seule main, à l'encre brune, d'une écriture gothique soignée et régulière, avec des rubriques à l'encre rouge. La reliure, en maroquin rouge, date de la fin du XVIII^e siècle, comme l'indique la présence des armes gravées en or du pape Pie VI Braschi (1775-99) et du cardinal-bibliothécaire François-Xavier de Zelada (1779-1801). Ces Heures ont été écrites pour Agnès de Savoie dont la main fut accordée par son père, le comte Amédée V, à Guillaume, fils du comte de Genève, Amédée II, afin de réconcilier les deux Maisons. A la mort d'Agnès en 1322, le manuscrit demeura dans sa famille de Genève jusqu'au XVe siècle. Il passa ensuite à la Bibliothèque Palatine d'Heidelberg pour aboutir finalement à la Bibliothèque Vaticane. Certains folios sont d'ailleurs remplis de prières écrites par différentes mains et à diverses époques.

Le livre d'Heures contient 27 lettrines historiées, illustrant les Heures des différents offices: (11r) Annonciation; (28r) Visitation; (40v) Nativité; (44r) Annonce aux bergers; (47v) Adoration des mages; (51r) Présentation au temple; (54r): Fuite en Egypte; (61r) Massacre des innocents; (66r) Office de sépulture; (72r) Résurrection de Lazare; (103r) Colombe du saint-Esprit; (108r) Ascension; (111v) Dieu donnant les tables de la Loi à Moïse; (113v) Pentecôte; (115v) Jésus tirant les âmes de l'Enfer; (117r) Jésus prêchant; (119v) Jésus guérissant; (121v) Jugement dernier; (124r) Baiser de Judas; (127r) Jésus devant Pilate; (130v) Christ aux outrages; (133r) Flagellation; (135v) Portement de croix; (138r) Crucifixion; (140v) L'ange et les saintes femmes au tombeau; (143r) Résurrection; (146v) Le roi David²⁷.

En examinant la lettrine du fol.51r (ill.91a) et celle du fol.244r du Ms.41(ill.37), toutes deux illustrant le même sujet, la Purification de la Vierge, la ressemblance non seulement iconographique, mais aussi stylistique apparaît clairement. En effet, la scène, sur fond d'or comporte quatre personnages, placés de la même manière que dans la lettrine du Ms.41. Un détail diffère tout de même: la présence d'un rideau blanc accroché au haut de la lettrine dans le manuscrit d'Agnès. Comme dans nos lettrines, les traits du visage, les cheveux, les mains et les vêtements blancs sont tracés rapidement à l'encre noire, mais ici la ligne droite du nez forme une sorte de T avec le sourcil. C'est d'après Gagnebin une caractéristique de l'enlumineur²⁸. Une autre particularité est que le fond des visages, des vêtements blancs, enfin de tout ce qui est tracé à la plume, est préparé à la détrempe blanche ou céruse²⁹, ce qui augmente encore les contrastes. Les vêtements de couleur dont

²⁶ Ces heures sont celles de l'office divin. Il s'agit de recueil de prières quotidiennes extraites de l'office divin, réparties selon le temps de l'année liturgique et plus spécialement destinées aux laïcs à partir du XIII^e siècle: TOUATI, F.-O., p.128.

²⁷ GAGNEBIN, B., "Le Livre d'Heures d'Agnès de Savoie", dans: *Genava*, n. s., XI (1963), p.317 à 324.

CASTELNUOVO, E., *Les manuscrits enluminés des comtes et ducs de Savoie*, Torino, 1989, p.85 à 87 qui, à la page 86, parle de "203 feuillets de parchemin" au lieu de 204. Toutefois, j'ai préféré mettre 204 folios, car d'autres auteurs, comme SALMON, P., *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque Vaticane...*, IV, (Studi e Testi 267), Città del Vaticano, 1971, p.156, donnent dans leur description codicologique du manuscrit le nombre de 204 folios.

²⁸ GAGNEBIN, B., p.328.

²⁹ Vu le manque de photos couleurs, cette indication a été prise dans CASTELNUOVO, E., p.87.

les contours sont tracés à l'encre noire et rehaussés de fines lignes blanches, sans effets de modelé, sont très proches de ceux figurés dans nos lettrines. Quant à la palette des couleurs, l'alternance du rouge géranium et bleu intense est un des moyens préférés de l'enlumineur pour dépeindre ses scènes³⁰.

Au folio 108r, l'Ascension, on retrouve toujours la même façon de traiter les visages et les draperies (ill.91b). A part les cheveux un peu plus longs, les auréoles, la présence de la sainte Vierge, tout correspond à la lettrine du folio 98r du *Ms.42* (ill.40). Ici, l'alternance du rouge et bleu intenses est interrompue par la présence du rose neutre qui atténue l'effet de contraste³¹.

Dans la fuite en Egypte du fol.54r (ill.91c), la Vierge et l'Enfant me font penser à ceux du fol.216r du *Ms.41* (ill.35), plus précisément dans la tenue de la Vierge dont on perçoit la forme des genoux sous le drapé.

Dans les saintes femmes au tombeau du fol.140v (ill.91d), la comparaison avec celles du fol.70r du *Ms.42* (ill.38) est intéressante d'une part pour la structure générale inversée et, d'autre part, pour la ressemblance de la main et du vêtement de l'ange, la disposition et le regard des trois Marie, les visages mal faits des gardes.

Notre bréviaire ne contient pas de scènes telles que la Résurrection de Lazare et l'Adoration des mages, respectivement aux fol.72r (ill.91e) et 47v (ill.91f), mais le style des personnages et des draperies y reste très proche.

Dans l'Annonciation au fol.11r (ill.91g), on remarque des arcades architecturales de type gothique, absente dans les *Ms.41* et 42.

Un dernier exemple me permet de souligner la différence de qualité qu'il existe parfois dans le même manuscrit. En effet, dans la Nativité, au fol.40v (ill.91h), les draperies sont de même niveau que dans les autres lettrines, mais les visages des personnages sont tracés d'une manière médiocre, sans trace de pupille et montre un travail hâtif et moins appliqué. Ces degrés de qualité sont décelables, comme on l'a vu, dans notre bréviaire aussi.

Le corps des lettrines est souligné de rouge pourpre (sauf dans l'Ascension) rapproché de bleu travaillé de blanc³² et comporte des motifs similaires à ceux décrits pour nos lettrines. De forme analogue aux nôtres, elles sont insérées dans un cadre rectangulaire agrémenté de filaments blancs. Toutefois, les premières lettres du mot qu'introduit la lettrine sont la plupart du temps intégrées dans ce cadre, ce que nous ne retrouvons pas dans notre bréviaire.

Des extrémités des cadres partent des antennes géométriques agrémentées de volutes feuillues et finissant par des rinceaux dont l'extrémité est flanquée de feuilles et de petites boules. Ces antennes, qui encadrent pratiquement tout le texte, sont colorées de bleu, de rouge géranium, de rose et d'un vert clair brillant presque jamais absent des 27 lettrines³³.

Sont posés sur les antennes horizontales, dans la marge inférieure, des drôleries tels que des chiens, lions, licornes, singes, cigognes, bouquetins, êtres grotesques comme au fol.108r (ill.91b), ou encore un personnage frappant du tambour avec un gourdin. Au folio 11r, se déroule même une scène où un chasseur rattrape un cerf qui a été attaqué par un chien³⁴. Ces drôleries sont plus systématiques, les

³⁰

Vu le manque de photos couleurs, cette indication a été prise dans CASTELNUOVO, E., p.87.

³¹

Ibidem.

³²

Ibidem.

³³

Ibidem.

³⁴

CASTELNUOVO, E., p.87-88.

sujets y sont plus variés et dessinés avec plus de détails et de couleurs que dans notre bréviaire.

Des initiales dorées, plus petites, sont entourées d'un cadre géométrique épousant la forme de la lettre, peint en rose et bleu agrémenté de filaments blancs (ill.91f). Elles sont similaires aux initiales champies des Ms.41 et 42 (ill.75).

D'autres petites lettres dorées ou bleues sont décorées respectivement de filigranes bleus et rouges³⁵.

Ainsi, les initiales historiées du *livre d'Heures d'Agnès de Savoie* et des Ms.41 et 42 ont d'étroites ressemblances dans leurs corps et leurs cadres, dans leur iconographie, dans le traitement des personnages et des draperies. Ils possèdent aussi tous deux des initiales champies. Toutefois, la palette de l'enlumineur d'Agnès est plus intense et plus contrastée, même s'il joue sur la même gamme de couleurs. De plus, les antennes géométriques sont absentes de notre bréviaire où seuls des rinceaux végétaux s'étendent dans une ou deux marges tout au plus d'une colonne et non tout autour du texte, et, les drôleries ne sont pas aussi systématiques et variées que dans le *livre d'Agnès*.

D'après Gagnebin et Castelnuovo, ce livre d'Heures a été confectionné et calligraphié dans la région de Genève avant d'être confié à un atelier artésien ou picard pour la décoration³⁶. Ainsi, comme notre bréviaire est très proche de ce manuscrit, essayons d'établir dans quelle mesure on peut le comparer avec certaines productions issues de ces provinces du Nord.

Commençons par le centre d'Arras qui, au XIII^e siècle, était un foyer important de littérature. En effet, cette cité, la plus riche et la plus grande du Nord, capitale du commerce de draperies, était un lieu important de la vie intellectuelle et artistique et une terre nourricière où pouvaient idéalement se développer les ateliers d'enluminure. Pourtant, malgré l'importance de cette ville, l'état de recherche à son sujet est assez précaire. Les manuscrits enluminés sont à côté de quelques sculptures disséminées dans divers lieux les derniers témoins de la prospérité culturelle de la ville au XIII^e siècle³⁷.

De tous les manuscrits connus, on peut distinguer quatre grands groupes³⁸:

1. Le groupe de manuscrits autour du *psautier M 730* de la Pierpont Morgan Library de New York, produit peu après 1243 pour Ghiliuys de Boisieux et Jean de Neuville-Vitasse³⁹. Stylistiquement, ce groupe ne correspond pas à notre bréviaire.
2. Les manuscrits de l'atelier de Johannes Philomena auquel Ellen J. Beer a consacré un article⁴⁰. Les caractéristiques de cet atelier, localisé à Arras, sont, pour l'ornementation, la présence de dragons ailés, d'antennes géométriques qui se terminent en spirales, en ailes de moulin ou en têtes d'animal - le chien le plus souvent - la présence de décor floral, notamment le trèfle. Pour les personnages,

³⁵ Vu le manque de photos couleurs, cette indication a été prise dans CASTELNUOVO, E., p.87.

³⁶ Voir GAGNEBIN, B., p.325, note 14 et CASTELNUOVO, E., p.88.

³⁷ BRÄM, A., "Ein Buchmalereiatelier in Arras um 1274", dans: Wallraf-Richartz Jahrbuch 54 (1993), p.91-92.

BRÄM, A., "Buchmalerei des 13. und 14. Jahrhunderts in Frankreich, Flandern, Hennegau, Maasland und Lothringen. Literaturbericht 1970-1992, Teil I", dans: *Kunstchronik* 46 (1993), p.43.

³⁸ D'après BRÄM, A., "Ein Buchmalereiatelier in Arras", p.93 et BRÄM, A., *Kunstchronik*, Teil 1, p.44.

³⁹ Voir BRÄM, A., "Ein Buchmalereiatelier in Arras", p.89 et abb.14.

⁴⁰ BEER, E.J., "Das Skriptorium des Johannes Philomena und seine Illuminatoren. Zur Buchmalerei in der Region Arras-Cambrai 1250-1270", dans: *Scriptorium* 23 (1969), p.24 à 38, article sur lequel je me base pour donner les caractéristiques de l'atelier.

les caractéristiques sont de petits visages allongés, au cou mince, dont l'arrière de la tête est bombé , une chevelure bouclée, une gestuelle élégante, des vêtements légèrements ombragés. Ce style, qui influença la miniature de Tournai et de Lille⁴¹, n'a pas non plus de relation avec celui de notre bréviaire que ce soit dans les personnages ou dans le décor.

3. Un groupe de onze manuscrits, appartenant à un même atelier, actif vers 1274⁴². Cet atelier est composé d'oeuvres hétérogènes partageant tout de même certaines caractéristiques: des antennes anguleuses en or bordent la page et se terminent par le motif d'ailes de moulin ou par des têtes d'hommes, de dragons ou de soldats. On retrouve aussi des motifs floraux. Les couleurs sont vives. Une importance est donnée à la décoration globale du folio. Les miniatures sont entourées par un cadre rectangulaire et le décor est le plus souvent architectural, composé de gâbles et de pignons. Les initiales historiées ont un corps composé de décor floral et intégré dans un cadre carré. Le fond des miniatures et des initiales est d'or, parfois agrémenté de petits motifs géométriques. Des drôleries et bas-de-pages sont systématiquement présents sur les antennes. Les figures ont des têtes rondes, des cheveux frisés, les traits des visages et les plis des vêtements sont schématiques, les mains sont grandes. On peut noter le lien qui existe avec Philomena, dans les motifs de dragons et des antennes se terminant par des ailes de moulins.

Stylistiquement, ces manuscrits n'ont pas vraiment de lien avec notre bréviaire: les antennes géométriques, les ailes de moulins, les dragons, les décors de pinacles et de gâbles y sont en effet absents.

Toutefois, j'ai trouvé une oeuvre de cet atelier qui, sous l'angle du traitement des personnages, peut être comparée à certaines figures de notre bréviaire. Il s'agit du *Légendaire pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras 307* de la Bibliothèque Municipale d'Arras. Ce manuscrit, attaché à l'atelier 1274 par sa décoration, ne ressemble pas aux autres manuscrits dans le vocabulaire des formes et le style des figures. Il est l'oeuvre sans doute d'un enlumineur moins doué. Composé de 209 folios de parchemin, il mesure 31,7x22,3 cm. Son texte, écrit en textualis primitiva, est divisé en deux colonnes de quarante lignes; dans ses proportions, il est très proche des Ms.41 et 42. La décoration comporte cent miniatures, entourées d'un cadre rectangulaire et insérées dans la largeur de la colonne, retraçant, entre autres, du fol.152r à 168r, la vie de saint Vaast, en trente-deux scènes⁴³.

Au folio 156r se trouve une des ces miniatures représentant l'ordination de l'évêque Vedastus (Vaast) par Remigius, archévêque de Reims (ill.92). La scène se déroule sur fond d'or dans un champs rectangulaire entouré d'un cadre décoré de filaments blancs en forme de vagues. On retrouve d'ailleurs ces motifs dans le cadre rectangulaire de la Crucifixion du fol.226v du Ms.42 (ill.55). Les visages, les mains et les drapés des personnages sont tracées à l'encre noire sans modelé.

Les deux moines de droite sont comparables avec l'enfant de choeur du fol.251r du Ms.42 (ill.59): les vêtements blancs sont traités de la même manière, leurs

⁴¹ Un article a été consacré à l'influence de l'atelier de Philomena dans ces régions à travers la Bible Marquette de Lille: BEER, E.J., "Liller Bibelcodices, Tournai und die Scriptorien der Stadt Arras", dans: *Aachener Kunstblätter* 43 (1972), p.190 à 226.

⁴² Pour les caractéristiques de l'atelier données ci-dessous, je me suis basée sur BRÄM, A., "Ein Buchmalereiatelier in Arras", p.78 à 89

⁴³ BRÄM, A., "Ein Buchmalereiatelier in Arras", p.82-83, 95-96.

expressions dans les yeux sont très proches, leurs joues sont aussi rehaussées de petites pommettes rouges. Cependant, les crânes sont plus bombés et les bouches, plus petites. Le dessin est plus rigide et linéaire, par conséquent plus grossier: il manque dans cette scène la finesse et l'élégance que l'on trouve dans la plupart des personnages des *Ms.41* et *42*, comme le David des psaumes (ill.19).

Le personnage de gauche, Regimus, est comparable au prêtre du fol.251r du *Ms.42* (ill.59) et à saint Nicolas du fol.210v du *Ms.41* (ill.33). On peut relever les mêmes caractéristiques que ci-dessus, en ajoutant que la mitre est semblable chez Regimus et saint Nicolas. Il faut rajouter que la lettrine, entourée d'un cadre géométrique et accolée à la miniature, ressemble aux initiales champies de notre bréviaire (ill.75).

On trouve aussi dans cet atelier des lettrines dont le corps a la même forme que les nôtres, et qui repose sur un cadre rectangulaire décoré de filaments blancs. Telle est la lettrine du fol.59v du *Missel pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras 309* de la Bibliothèque Municipale d'Arras (ill.93). Ce manuscrit, composé de 130 folios en parchemin, mesure 32,2x23,2 cm. Son texte, écrit en textualis, consiste en deux colonnes de 19 à 20 lignes. Plus grand que les *Ms.41* et *42*, il comporte toutefois moins de lignes par page. Bien que son calendrier soit incomplet, l'usage d'Arras est certifié. Dans la lettrine, il s'agit d'une représentation de saint Vaast avec un ours à ses pieds, qu'il avait, d'après la légende, apprivoisé sur les murs en ruines de la cathédrale⁴⁴. Le fond de la lettrine est d'or, le dessin est linéaire, mais on ne peut pas établir des relations très poussées avec nos lettrines, car les cheveux sont ici colorés, le décor des volutes du corps de la lettrine est très stylisé et le rinceau inférieur finit par un dragon tel qu'on l'a décrit auparavant.

4) Le quatrième et dernier groupe est composé d'oeuvres du tournant du siècle (1300) groupées autour du *bréviaire pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras 729* de la Bibliothèque Municipale d'Arras (ill.94). A part ce dernier, on trouve dix-sept manuscrits qui s'étendent dans le XIV^e siècle: le *bréviaire d'Arras 412* pour l'abbaye de Saint-Vaast, le *psautier et livre d'Heures à l'usage d'Arras lat.1328* (ill.95), les *romans fr.12471* et *12569*, d'autres manuscrits tels que le *fr.350, 1109, 1588, 12603, 25566, lat.15377, n.a lat.622, Glazier 59* à New York, *Stockholm B 1655-56*, *Baltimore W104* et les *Missels d'Arras 88, 297 et 517*. Le leitmotiv des lettrines de ces manuscrits autour de 1300 est un arc grand et simple décoré de trèfles, avec sur le côté des piliers couronnés de pointes végétales, exécutés la plupart du temps en couleur or. Des antennes, décorées de feuilles et de trèfles dorés et de spirales florales inscrites dans un rectangle, entourent tout le texte⁴⁵. Sur elles sont perchés des animaux et se déroulent des scènes pleines d'humour (ill.94-95). Ces caractéristiques ne se retrouvent cependant pas dans notre bréviaire.

On remarque qu'à part quelques généralités sur la représentation des personnages et sur le corps et le cadre des lettrines, la particularité des antennes géométriques entourant le texte et chargées de drôleries systématiques des manuscrits d'Arras sont loin d'être comparables avec les rinceaux de nos lettrines. Par contre, il n'est pas injustifié de dire que ces antennes présentent quelques similitudes avec celles du *livre d'Heures d'Agnès de Savoie*.

⁴⁴

BRÄM, A., "Ein Buchmalereiatelier in Arras", p.82, 95.

⁴⁵

Ibidem, p.91.

On peut également établir des comparaisons avec des manuscrits d'Amiens, ville importante située en Picardie, sur les bords de la Somme, comme le *Missel à l'usage de Corbie*¹⁵⁶ de la Bibliothèque Municipale d'Amiens. Ce missel, datant de 1289 et mesurant 14,2x21,1 cm., se compose de 395 folios écrits en *textualis* sur deux colonnes, sauf pour le calendrier (fol.1r-6v). La décoration consiste en sept initiales historiées de grandeurs variant entre six à neuf lignes. Dix autres initiales, occupant cinq à sept lignes, sont décorées par des enroulements de feuilles ou des motifs d'entrelacs sur fond d'or. L'initiale du fol.21r (ill.96) montre un corps décoré des mêmes motifs que nos lettrines et reposant sur un cadre rectangulaire agrémenté de filaments blancs, pareil aussi à celui de nos lettrines. La scène, la Nativité, sur fond d'or, possède la même iconographie. De plus, les cheveux, les traits des visages et les draperies sont traités de la même façon que dans notre bréviaire: toutes les couleurs sont plates et transparentes, seule une ligne noire indique les plis des vêtements. Ces caractéristiques se retrouvent d'ailleurs dans les autres lettrines du *Ms.156*. Ce dernier fait partie d'un atelier de la fin du XIII^e siècle, composé de manuscrits - le *psautier d'Amiens* 124, le *missel d'Amiens* 157, les *psautiers M* 796 et *lat.10435*, le *livre de Sidrach fr.1159* et le *W 38* à Baltimore - groupés autour du *Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons M729*⁴⁶ de la Pierpont Morgan Library à New York, oeuvre remarquable, à l'origine du style de l'atelier. Ce manuscrit, datant des années 1280 environ, comporte 437 folios de 19 lignes et mesure 13,7x17,9 cm. Il contient 39 miniatures à pleine page, 64 initiales historiées, de petites miniatures dans le calendrier et d'autres initiales décorées. Les miniatures sont insérées dans des cadres architecturaux surmontés d'arcatures gablées, donnant ainsi une image d'une architecture gothique contemporaine (ill.97a). Quant aux initiales historiées, leurs corps décorés de motifs dans le même genre que ceux de nos lettrines, reposent sur un cadre rouge ou bleu agrémenté soit de filaments blancs soit de petits carrés. Leur champ est à fond d'or ou divisé en carrés. De ces initiales partent des antennes épaisses entourant tout le texte portant des drôleries et se composant de motifs floraux et d'entrelacs (ill.97b-c). Des bords partiels finissant par des branches, feuillues à leurs extrémités, supportant aussi quelques drôleries, partent des initiales décorées (ill.97d). Les personnages sont gracieux. Les visages et les nus sont souvent légèrement ombrés. Les draperies sont la plupart du temps modelées d'ombre et de lumière, produisant ainsi une illusion de figures solides, à trois dimensions. Bien sûr, comme dans tout manuscrit, il existe certaines variations dans la qualité, mais en général, une unité prédomine dans le style qui prouve qu'il s'agit d'un travail d'atelier bien coordonné.

Ainsi, le *Ms.156* est rattaché à cet atelier par le décor (ill.98), par le style des personnages, mais le dessin des visages est plus irrégulier; les couleurs plates, sans ombres, dominent; l'ornementation des bords est plus épaisse, avec des coutours plus lourds. Le *Ms. fr.1159* (ill.99) et le *Ms. lat.10435* (ill.100) se rapprochent, notamment dans le traitement des personnages, du *Ms.156*, alors que les

⁴⁶

BRÄM, A., "Buchmalereiatelier in Arras", p.79 souligne que le fait de relier le psautier avec un livre d'Heures était courant à la fin du XIII^e siècle avant tout dans le Nord de la France et dans les Flandres.

Ms.124, 157 et *M796* sont d'une qualité plus proche de celle du *M729*⁴⁷. En effet, dans la lettrine du fol.61r du *Ms.157*, illustrant l'Ascension (III.101a), le traitement des visages et le modelé des draperies se rapprochent du *M729*, mais la qualité est tout de même moins bonne. Sous certains aspects, toutefois, on peut établir quelques analogies avec nos lettrines ainsi qu'avec celles du *Ms.156*. D'abord, le cadre et le corps de la lettrine comportent les mêmes motifs peints en blanc. L'iconographie de la scène, sur fond d'or, est semblable à celle du fol.98r du *Ms.42* (III.40). Les personnages, bien que leurs visages soient faits moins hâtivement et les drapés, ombrés et mieux travaillés, ne sont pas si différents des nôtres. Dans l'emploi des couleurs, l'enlumineur a joué sur les mêmes teintes bleues, rouges rosé et rouges orangé que l'on trouve dans nos lettrines.

Dans la Nativité du fol.23r (III.101b) et l'Annonce aux bergers du fol.23v (III.101c), l'iconographie est la même que dans les lettrines du fol.93v (III.27) et 94r (III.28) du *Ms.41*. Ici encore quelques comparaisons peuvent être faites au niveau des personnages, mais surtout au niveau du corps et du cadre de la lettrine et dans la manière de dessiner le pelage des moutons.

Les similitudes de certaines lettrines de manuscrits issus de cet atelier amiénois avec celles du *bréviaire 41/42* se limitent donc à la lettrine elle-même, à l'iconographie, au style des personnages et des draperies traités souvent sommairement et sans modelé, aux couleurs. En effet, sous l'angle de la décoration marginale - présentant des antennes entourant souvent tout le texte, comportant des motifs d'entrelacs et des drôleries systématiques - on ne peut guère appartenir notre manuscrit avec ceux groupés dans cet atelier.

Aux côtés de cet atelier, on en trouve un autre à Amiens qui proposait non seulement des ouvrages liturgiques ou dévotionnels, mais aussi des romans. Ce genre littéraire, composé principalement au XI^e siècle, voit au siècle suivant son influence grandir dans le domaine de l'enluminure. C'est donc à cette époque que commencent à se former les nouveaux cycles d'images pour ces textes et cette élaboration durera jusqu'au XIV^e siècle⁴⁸. Cet atelier contient entre autres le *Roman de la Table Ronde Bonn 526* daté de 1284, le *Lancelot M 805-806*, *l'Histoire du Graal fr.95* de la Bibliothèque Nationale⁴⁹ et le *Psautier d'Amiens de la collection Boisrouvrai* de la Bibliothèque Nationale qui n'est pas un roman "nouveau genre", mais leur est apparenté par le style. Quant aux caractéristiques, on trouve des cadres en forme de tableaux dans lesquels se déroule la scène, mais aussi les mêmes arcades et antennes que dans l'atelier précédent⁵⁰. On trouve aussi, notamment dans le *Bonn 526* et le *Ms. fr.95*, les mêmes initiales champies que dans notre bréviaire (III.102) dont les couleurs ici sont plus claires. A part ces dernières, qui étaient répandues dans de nombreux ateliers, rien d'autre n'est vraiment comparable avec nos lettrines.

En Picardie se trouvaient aussi des enlumineurs qui ne travaillaient pas pour ces ateliers et qui montraient souvent un style retardataire. Preuve en est

⁴⁷ BRÄM, A., *Kunstchronik*, Teil 1, p.42-43.

GOULD, K., *The Psalter and Hours of Yolande of Soissons*, Cambridge (U.S.A), 1978, p.1 à 12, 25 à 53.

⁴⁸ Voir à ce sujet: STONES, M. A., "Indications écrites et modèles picturaux, guides aux peintres de manuscrits enluminés aux environs de 1300", dans: *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge. Colloque international, Rennes 2-6 mai 1983*, vol.3, Paris, 1990, p.321 à 334.

⁴⁹ GOULD, K., p.55 le situe à Amiens, tandis que BRÄM, A., *Kunstchronik*, Teil 1, p.45 le situe à Thérouanne.

⁵⁰ BRÄM, A., *Kunstchronik*, Teil 1, p.43.

GOULD, K., p.53 à 57.

avec le *Livre d'Heures* 1905 de la Bibliothèque Municipale de Troyes⁵¹, du début du XIVe siècle qui comporte 207 folios⁵².

Au fol.19r (ill.103a), montrant Jésus devant Caïphe, le corps de la lettrine, dont les extrémités forment des volutes se terminant par des feuilles trilobées, comporte le même décor que celui de nos lettrines. Il repose sur une cadre rectangulaire rouge et bleu liseré d'or et agrémenté de filaments blancs⁵³. Dans le champs intérieur se déroule la scène sur un fond d'or.

On retrouve dans le traitement des personnages et des draperies les mêmes caractéristiques du style linéaire décrit dans les exemples précédents, notamment dans le Ms.156 et le *Livre d'Heures d'Agnès de Savoie*. Le personnage de droite est très proche de Charlemagne du fol.239v du Ms.41(ill.36), celui du milieu, du David du fol.21r du Ms.41(ill.20), celui de gauche, de Roland du fol.239v du Ms.41(ill.36).

La palette de l'enlumineur se compose de rouge, de bleu, de vert, de jaune, d'amarante, de mauve, de gris⁵⁴, couleurs tout de même plus vives que celles utilisées dans notre bréviaire.

Du cadre de la lettrine partent d'épais rinceaux agrémentés de volutes florales et finissant par de fines tiges supportant des petites feuilles rondes ou trilobées flanquées à leurs extrémités de petits filets noirs (ill.103b). Ces tiges décorées de feuilles sont très ressemblantes aux rinceaux de notre bréviaire. De plus, on retrouve souvent sur les rinceaux des hybrides très proches de ceux étudiés dans les Ms.41 et 42 (ill.103c). Cependant, bien que l'enlumineur du Ms.1905 utilise les mêmes éléments que notre enlumineur pour le décor, les rinceaux entourent toujours pratiquement tout le texte et les drôleries sont plus développées et plus systématiques: on retrouve des singes, des coqs, des hommes-oiseaux tapant sur un tambourin, des hommes à corps d'escargot. Sont présents aussi des bas-de-page comme au fol.19r (ill.103a) où le Christ, assis, reçoit un soufflet par le personnage de gauche, pendant que celui de droite s'agenouille devant lui par dérision et l'interpelle, et au fol.171r où quatre enfants jouent aux boules, avec entre eux un petit arbre vert et brun⁵⁵.

Ainsi par le fait d'entourer le texte par des rinceaux et par le choix de drôleries développées, cette oeuvre se rapproche des manuscrits de l'atelier de Yolande de Soissons. On remarque tout de même que l'enlumineur, moins habile, s'est contenté de copier en gros le schéma de mise en page sans pour autant tenir compte de toutes les subtilités et nouveautés dont faisait preuve cet atelier. Il est pour ainsi dire plus proche du *livre d'Heures d'Agnès de Savoie*.

Le traitement des personnages peut être encore comparé avec le fol.16v du *livre d'Heures à l'usage de Reims* 87 de la Bibliothèque Municipale de Cambrai. Ce manuscrit du Nord-Est de la France, composé de 240 folios et mesurant 25x18 cm., a certainement été écrit pour le mariage en 1312 d'Isabeau de Rumigny avec Gaucher de Châtillon d'Autresche, Châtelain de Bar. Ce livre est un mélange de textes en français et en latin écrits par un même scribe. Il contient un calendrier en français, les Heures de la Vierge (19r); les Heures de la Sainte Croix en français

⁵¹ L'utilisation du dialecte picard est le témoin de son origine.

⁵² MOREL-PAYEN, L., *Les plus beaux manuscrits et les plus belles reliures de la Bibliothèque de Troyes*, Troyes, 1935, p.124. Cet auteur est le seul qui donne une étude assez détaillée de ce manuscrit.

⁵³ Vu le manque de photos couleurs, cette indication a été prise dans MOREL-PAYEN, L., p.126.

⁵⁴ Ibidem.

⁵⁵ MOREL-PAYEN, L., p.25, 126, 128.

(64r); les litanies (85r); l'office des morts (113r); une version courte de l'histoire du Christ (156r); des cantiques; et le Credo d'Athanase. La qualité des enluminures est très bonne, le décor marginal foisonnant, comme dans les manuscrits d'Amiens. Toutefois, entre le calendrier et les Heures de la Vierge, deux simples feuillets (fol.16 et 17) ont été intercalés. Le fol.17r montre une très belle qualité du dessin et un décor architectural complexe. Le fol.16v (ill.104) par contre est d'une autre main que le reste du manuscrit⁵⁶. L'enlumineur était moins habile, plus retardataire dans le traitement des personnages. Les scènes de la Nativité et de la Purification de la Vierge, plaqué sur un fond d'or, ont une iconographie très proche des lettrines des folios 93v (ill.27) et 244r (ill.37) du *Ms.41*. De plus, les visages, les cheveux, les mains et les vêtements blancs ainsi que les plis des draperies de couleur sont tracés à l'encre noire et sont ainsi dépourvus d'ombres et de modelé. La décoration par contre ne ressemble toujours pas à celle des *Ms.41* et 42.

Ainsi, du point de vue du corps et du cadre des lettrines, du traitement des personnages, des draperies, de l'iconographie, notre bréviaire est très proche tant de manuscrits parisiens que de manuscrits du Nord et Nord-Est, et tant de manuscrits datant du début ou du milieu du XIII^e siècle que de la fin du siècle et même du début du XIV^e siècle. On peut alors se demander si cette ressemblance n'est pas due au fait que les enlumineurs de ces manuscrits - ou de certaines lettrines seulement - sont comme notre enlumineur moins doués que leurs contemporains et de ce fait retardataires.

La comparaison du corps et du cadre des lettrines, des personnages, des draperies, de l'iconographie, et même des couleurs, n'étant donc pas suffisante pour situer plus précisément notre bréviaire, il faut alors nous baser plus à fond d'une part sur le décor marginal et d'autre part sur l'iconographie du psautier.

On a vu que les ouvrages produits dans les régions du Nord-Nord-Est possédaient le plus souvent un décor marginal fait d'antennes entourant tout le texte et parsemées de toutes sortes de drôleries. Ce genre de décor fut très prisé dans ces provinces dès l'apparition des drôleries au milieu du XIII^e siècle . En effet, comme on l'a vu auparavant dans le chapitre consacré aux drôleries⁵⁷, ces dernières apparurent en Angleterre et se répandirent très vite de l'autre côté de la Manche grâce au commerce. De plus, les villes du Nord, telles qu'Amiens, Arras, Douai, Saint-Omer, Lille, Tournai, Ypres, Bruges et Gand, entretenaient entre elles de fréquentes relations commerciales: au XIII^e et XIV^e siècles d'ailleurs elles faisaient partie de la Hanse des dix-sept villes formée pour protéger et sauvegarder les négociants et leurs marchandises⁵⁸. On comprend donc facilement pourquoi les formes artistiques telles que le décor à antennes chargés de drôleries se soient répandues dans toutes ces provinces du Nord-Nord-Est pour y devenir une tradition. Déjà dans l'atelier de Philomena, on trouve des antennes géométriques longeant le texte d'un ou deux côtés et portant des dragons, des ailes de moulins et des bas-de-pages. Dans l'atelier 1274, on remarque la présence de cadres de lettrines aux motifs architecturaux et d'antennes aux mêmes caractéristiques que Philomena, mais encore plus développées. Les manuscrits d'Arras du tournant du siècle (1300)

⁵⁶ ART AND THE COURTS: FRANCE AND ENGLAND FROM 1259 TO 1328, catalogue d'exposition, vol.1, Ottawa, 1972, p.89-90.

⁵⁷ Voir p.84-85.

⁵⁸ DEHAISNES, C. C. A., "L'art à Amiens vers la fin du Moyen Âge dans ses rapports avec l'école flamande primitive", dans: *RAC* (1890), p.270.

montrent finalement des antennes entourant tout le texte et chargées de drôleries (ill.94 et 95). Ils se rapprochent très fortement de manuscrits picards ou du Nord-Est plus ou moins contemporains. En effet, ils ont un décor très proche, entre autres, du *Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons M729* (ill.97c), du psautier *lat.10435* (ill.100), du *psautier franciscain lat.1076* (ill.105), du *bréviaire 102-103* de la Bibliothèque Municipale de Cambrai (ill.106a-b), du *bréviaire 113* de la Bibliothèque Municipale de Dijon (ill.107) ou du *psautier Fieschi W45* de Baltimore (ill.108) dont Randall offre une belle description du décor et des bas-de-page qui pourrait plus ou moins s'appliquer aux autres manuscrits cités ci-avant: sur les pages marquant les principales divisions liturgiques, un cadre lourd agrémenté de volutes végétales entoure le texte des quatre côtés. Sur les autres folios moins importants, un bord un peu moins massif longe le texte du côté gauche. La plupart du temps la décoration des bords consiste en tiges fleuries s'élançant dans les marges. Dans et autour des bords sont distribués d'abondants motifs marginaux. Leur placement systématique donne un résultat d'une clarté complète dans laquelle les éléments décoratifs gardent une place secondaire par rapport au texte. Dans d'autres manuscrits où l'unité structurale sous-jacente de la mise en page a été perturbée par l'enlèvement du bord contraignant et par l'apparition sans limite de motifs illustratifs, les marges tendent à dominer plutôt qu'à orner le texte. Comme d'habitude, la marge inférieure du Fieschi psalter est réservée pour des scènes plus élaborées, particulièrement sur les folios des divisions majeures du psautier, pendant que les marges des autres folios contiennent des thèmes décoratifs simples, comme des oiseaux, des singes, des musiciens, des chiens chassant, etc.⁵⁹

Dans la plupart de ces manuscrits, on retrouve aussi le motif des ailes de moulins et celui des entrelacs dans le corps de la lettrine ou dans les antennes. Même dans des manuscrits du Nord ne faisant pas partie d'ateliers et ne possédant pas tous ces motifs, comme le *Ms.1905*, on retrouve des rinceaux entourant le texte et peuplés de scènes burlesques.

Sous l'angle du décor, notre bréviaire n'obéit donc pas à la tradition des manuscrits du Nord-Nord-est, attirés par une décoration foisonnante et vive⁶⁰. Il suit plutôt la mode parisienne qui considérait comme une entité non le décor de la page, mais celui du livre et qui n'acceptait guère trop de drôleries, réduites aux éléments stéréotypes, comme on l'a fait remarquer auparavant⁶¹. En effet, les drôleries sont peu développées et n'ornent pas systématiquement tous les folios: seulement 21 lettrines sur 44 en portent. Quant aux rinceaux, ils sont fins et ne surchargent pas la page. Ils sont composés d'une décoration de feuilles trilobées finissant par un fin filet noir et de feuilles naturalistes ressemblant à des feuilles d'érable, qui sont des éléments nés au plus tard dans les années 70 du XIII^e siècle. Avant cette époque, les rinceaux se composaient d'une ornementation abstraite comportant des sortes de bourgeons: cette caractéristique se retrouve dans les *Ms. lat.9441* (ill.89) et *lat.10489* (ill.90) et dans beaucoup de manuscrits présentés par Branner dans son

⁵⁹ RANDALL, L.M.C., "The Fieschi Psalter", dans: *JWAG* 23 (1960), p.40 à 44.

⁶⁰ VITZHUM, G. G., *Die pariser Miniaturmalerei von der Zeit des heiligen Ludwigs bis zu Philipp von Valois und ihr Verhältnis zur Malerei in Nordwesteuropa*, Leipzig, 1907, p.157, dit en parlant de ce décor: "Die ganze Anordnung ist ungewöhnlich, und wenn wir nach einer Erklärung für sie suchen, so finden wir sie gewiss nicht in Paris." Il insiste ensuite sur le fait que ce décor se retrouve aussi dans des manuscrits anglais comme le *Tenison-Psalter* du Brit.Mus.Addit.24686 de Londres (voir Tafel XVI).

⁶¹ Voir étude sur les drôleries marginales, p.85.

livre sur la peinture de manuscrits sous le règne de saint Louis⁶², sauf dans le groupe Cholet, situé dans les années 70, où on trouve déjà des motifs de feuilles naturalistes dans certains manuscrits comme le *Traité médical 2315* de l'Österreischische Nationalbibliothek de Vienne (ill.109) où les rinceaux se sont allongés par rapport au *Ms. lat.10489*⁶³. C'est donc dans les dernières années du règne de Louis IX que sont apparus ces nouveaux éléments. Ceux-ci sont, bien entendu, aussi présents dans les manuscrits du Nord, mais ils sont utilisés, comme on l'a démontré plus haut, dans un schéma ornemental autre que celui du milieu parisien. Toutefois, l'atelier du *Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons*, montre des parallèles stylistiques avec Paris, plus précisément avec des œuvres du milieu de Maître Honoré (ill.110). En effet, les personnages de l'atelier du M729 ont la même élégance que ceux de Maître Honoré ainsi que le même modelage ombré des drapés. Pour la décoration, on trouve aussi de fines branches - entourant une grande partie du texte - à l'extrémité feuillue avec des drôleries stéréotypées et les mêmes motifs d'entrelacs (ill.111). Vu la difficulté de dater certaines œuvres du milieu d'Honoré proches du M729, on ne peut dire si il s'agit plutôt d'une influence parisienne sur Amiens ou inversement. Ce qui est sûr, c'est qu'il s'agit d'un nouveau courant dans l'enluminure parisienne à la fin du XIII^e siècle qui n'a pas influencé notre enlumineur⁶⁴.

Du point de vue iconographique, l'illustration du psautier a toujours été différente dans les provinces du Nord-Est qu'à Paris. Au début du XIII^e siècle, les premiers psautiers de cette région subirent tantôt l'influence allemande tantôt anglaise dans la manière de séparer le psautier en dix parties et d'illustrer les psaumes. Dès 1220/30, les formes d'illustrations allemandes et anglaises furent remplacées par celles de Paris. Les psautiers de cette région suivirent alors le principe parisien d'illustration textuelle des psaumes, mais montraient toujours des particularités. Par exemple, le *psautier lat.1076* comporte 10 parties qui sont une tradition de longue date au Nord-Est du pays, mais suit tout de même le schéma parisien d'illustration textuelle pour toutes les parties. Le *Cambrai 102-103* fait partie d'un groupe de psautiers qui comportent aussi 10 parties, mais ne suivent le schéma d'illustration textuelle parisien que pour les huit parties traditionnelles alors que pour les deux parties restantes, le psaume 51 et 101, il existe plusieurs manières de les illustrer, sans un modèle fixe. Même pour les psautiers qui ont subi l'influence des huit parties de la capitale des particularités sont décelables. En effet, le *psautier et livre d'Heures à l'usage d'Arras lat.1328* (ill.95) fait partie d'un groupe de manuscrits du Nord qui subit l'influence des huit parties parisiennes pour le psautier. Toutefois, alors que l'évolution parisienne connaît durant la deuxième moitié du XIII^e siècle une simplification des schémas iconographiques, dans le Nord-Est on tenait à une présentation riche et pompeuse du psautier⁶⁵. Seuls les manuscrits, dans lesquels l'intérêt du texte prévalait, comme les Bibles, le schéma parisien trouvait un attrait particulier dans sa forme réduite⁶⁶. Voici les écarts que montrent les

⁶² BRANNER, R., *passim*.

⁶³ Voir BEER, E.J., "Pariser Buchmalerei in der Zeit Ludwigs des Heiligen und im letzten Viertel des 13. Jahrhunderts. Bericht zur Forschungslage", dans: *ZFK* 44 (1981), p.81.

⁶⁴ Pour ce problème, voir GOULD, K., p.57 à 63, BEER, E.J., "Pariser Buchmalerei", p.83 à 91 et BEER, E. J., "Überlegungen zur "Honoré-Stil"" , dans: *Akten des XXV. Internationalen Kongresses für Kunstgeschichte: Wien, 4-10 September 1983*. Hrsg. Hermann Fillitz/Martina Pippal, Wien, 1986, p.81 à 87.

⁶⁵ Tel est le cas aussi pour le *lat.1076* (ill.105) et le *Cambrai 102-103* (ill.106a).

⁶⁶ Pour cette explication des psautiers du Nord-Est: HASELOFF, G., p.40 à 53.

illustrations du psautier du *Ms.lat.1328* par rapport à la tradition parisienne: dans l'initiale B du psaume 1, on a David jouant de la harpe et le combat de David et Goliath. De plus, les deux personnages des psaumes 26, 38 et 52 ne sont plus présents à la même époque à Paris⁶⁷.

Quant aux psautiers picards, notamment ceux de Corbie comme le *lat.10435* (ill.100) et le *Ms.124* (ill.111), ils restent à l'écart de ceux du Nord-Est. En effet, ils comportent huit parties et suivent le schéma iconographique parisien. Toutefois, la réduction à un personnage de la période du gothique tardif reste sans impact sur la Picardie⁶⁸. D'ailleurs, même dans le *psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons* qui n'est pas à l'usage de Corbie, on trouve cette tendance à garder une scène à deux registres pour le psaume 1 (ill.97b).

Sous l'angle iconographique, le psautier du *Ms.41* suit le psautier parisien de la période du haut gothique (1260-1300): il comporte les huit parties et suit la réduction à un personnage propre à cette époque. Il ne doit donc rien ni aux psautiers du Nord-Est de la France ni à ceux de la Picardie.

On peut ainsi affirmer, après toute cette analyse sur l'ornementation marginale et l'iconographie du psautier, que notre bréviaire comporte les caractéristiques d'un manuscrit parisien situé entre les années 1270 ou un peu avant et la nouvelle mode de la fin du siècle présente chez Maître Honoré, tout en étant emprunt d'un goût "provincial"⁶⁹, comme l'est le *Ms.1905* de Troyes par rapport aux manuscrits d'Amiens. Et cette affirmation n'est en rien contrariée d'une part par le fait que, plus haut, je situais le style des draperies des personnages au début de la deuxième moitié du XIIIe siècle⁷⁰. En effet, il n'est pas illogique de trouver dans un manuscrit du style des années 1270, des draperies "retardataires", conséquence du manque d'habileté du peintre. D'autre part, elle n'est pas non plus contrariée par la datation donnée pour les initiales filigranées⁷¹.

Notre enlumineur devait être un homme qui connaissait la tradition gothique parisienne de la deuxième moitié du XIIIe siècle, soit pour avoir résidé un moment dans le milieu de l'enluminure parisienne, soit pour avoir eu des contacts directes ou indirectes avec des productions de ce milieu. Toutefois, vu son côté retardataire pour l'époque où il a peint le *bréviaire 41/42*, il devait être depuis assez longtemps à Sion et devait appliquer ce qu'il avait vu auparavant. En effet, pour l'illustration iconographique des lettrines, alors qu'il était contemporain de Jean Pucelle, il a suivi la mode de l'époque de saint Louis, ceci pas toujours très fidèlement, car on a vu qu'il omettait parfois des attributs dans certaines scènes ou chez certains saints⁷². Il s'agissait donc d'un enlumineur amateur, mais connaissant son métier, peu soucieux de s'initier aux nouvelles modes du moment qui rentraient d'ailleurs lentement dans des contrées éloignées comme le Valais. Il appartenait sans doute au bas-clergé et venait de Savoie - car s'il était originaire de Sion, il n'aurait pas

⁶⁷ LEROQUAIS, V., *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, vol.1, Paris, 1927, p.150.

⁶⁸ Pour cette explication des psautiers picards: HASELOFF, G., p. 56-57.

⁶⁹ Par provincial, je veux désigner la volonté de certains enlumineurs d'interpréter à leur manière des motifs d'ateliers connus. Cette interprétation a pour conséquence une parenté certaine de leurs œuvres avec les productions de ces ateliers, sans pouvoir pour autant les rattacher à des exemples précis.

⁷⁰ Voir représentation des personnages, p.81.

⁷¹ Voir étude des initiales filigranées, p.88.

⁷² Je ne pense donc pas qu'il ait copié un manuscrit précis, ce qui ne reste tout de même pas exclu.

oublié les attributs de saint Théodule - d'où ses relations avec l'art de la France, notamment celui du milieu parisien de l'époque de saint Louis qui fit ressentir son influence bien au-delà du XIII^e siècle.

VI. CONCLUSION

C'est dans la première moitié du XIV^e siècle, plus précisément dans les premières décennies, qu'est située la création du *bréviaire 41/42*. Plusieurs éléments appuient cette datation. Premièrement, on a dénoté la présence, au bas du folio 4r du *Ms.41*, d'une inscription contemporaine au manuscrit relatant un événement datant de 1297. Ainsi, notre bréviaire ne peut pas avoir été produit avant cette date, ni plus d'une génération plus tard où les faits de 1297 n'auraient plus eu grand intérêt. Deuxièmement, la fête du Corporis Christi, introduite dans le diocèse après 1300 et devenue officielle dans les années 1320-1330, a déjà pris place dans le *Ms.42*. Troisièmement, le début du siècle bénéficia d'une situation politique plus ou moins calme, donc favorable à la création artistique, ponctuée tout de même par quelques conflits dus à la montée de l'esprit communal, alors que la deuxième moitié du siècle fut étouffée par les guerres. En effet, des luttes incessantes opposèrent l'évêque, les communes, la Savoie et même le Chapitre, qui mirent à feu et à sang le Pays. Ainsi, le peuple valaisan et le clergé furent plongés dans la misère encore aggravée par les épidémies de pestes commencées en 1349. Cette situation ne contribua donc pas du tout au développement des arts. D'ailleurs, tout au long du siècle, seulement deux monuments d'architecture furent menés à bien: l'hôpital de Brig et la chapelle de Tous-les-Saints qui, bien que fondée en 1325, montre un style roman, retardataire par rapport à ce qui avait été fait au XIII^e siècle à Valère. Il fallut attendre le XV^e siècle pour assister à une nouvelle floraison du gothique. En peinture, seulement cinq témoins sont conservés, ce qui est très peu.

Les manuscrits étaient produits dans le scriptorium du Chapitre de Sion qui n'était pas une école d'écriture employant des scribes fixes, mais un atelier où quelques copistes travaillaient d'une manière non continue, selon les besoins. C'est au XIII^e siècle que le scriptorium connut sa période la plus prospère. Au XIV^e siècle, l'activité continua. Des scribes de chancellerie existaient toujours, mais, vu son déclin, le Chapitre employait souvent des copistes salariés, engagés pour un temps limité. Nous ne pouvons guère affirmer que le *bréviaire 41/42* ait été produit dans ce scriptorium, faute de preuves solides. Par contre, nous savons qu'il fut en possession privée. En effet, on remarque la présence dans le calendrier d'inscriptions de saints pas particulièrement vénérés à Sion et de la dédicace de l'église de Grimisuat. De plus, les Archives du Chapitre possèdent un testament dans lequel le propriétaire, le chanoine Binfa, fit don du bréviaire en deux volumes à l'Eglise de Sion. Il fut donc conservé dès lors dans la bibliothèque du Chapitre. Celle-ci n'était pas une institution, mais le lieu où étaient rassemblés les livres des chanoines et de l'Eglise de Sion. Tout au long du XIV^e siècle, et surtout dans la deuxième moitié, beaucoup de livres provenirent de dons ou d'achats, car leur production fut très limitée vu la situation politique exposée précédemment. Il fallut attendre le XV^e siècle pour un nouvel élan dans la production de manuscrits.

Le *bréviaire 41/42* contient tout l'office divin chanté au choeur. Il suit le bréviaire de la Curie romaine tout en étant adapté à l'usage de Sion. D'ailleurs, le texte de notre manuscrit est calqué sur l'*Ordinaire de Sion*, le *Ms.47* des Archives du Chapitre de Sion, datant du XIII^e siècle, sauf pour certaines fêtes où l'office est nouveau ou plus complet. Bien qu'étant réservé à l'usage privé du chanoine Binfa, il

aurait pu servir pour l'office au choeur. En effet, il est entièrement noté, même si certaines mélodies n'ont pas été exécutées.

Quant à la décoration, le bréviaire contient 20 lettrines historiées dans le *Ms.41* et 24, dans le *Ms.42*, plus une miniature dans un cadre rectangulaire. Ces initiales se prolongent par des rinceaux floraux supportant pour la moitié de petites drôleries stéréotypées, pas très développées, apparues dans l'enluminure à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle.

Après une étude iconographique de toutes les lettrines, j'ai remarqué que l'illustration du psautier suit la tradition parisienne de la haute époque gothique (1260-1300). Celle-ci procède pour les huit parties à la représentation textuelle des premiers mots ou d'une phrase du psaume et à la réduction à un personnage, notamment pour les psaumes 1-26-38-52. L'illustration des scènes bibliques et apocryphes et des saints se conforme à la tradition chrétienne d'avant le XIV^e siècle, ce qui a pu être établi grâce à certains éléments iconographiques, même si parfois quelques attributs ont été omis. Toutefois, certaines scènes ne suivent pas cette iconographie, mais montrent des images propres à la tradition valaisanne. Quant au style des lettrines, j'ai pu établir, par comparaison avec d'autres manuscrits, qu'elles ont les caractéristiques de productions françaises - parisiennes et du Nord et Nord-Est de la France - de la deuxième moitié du XIII^e siècle. De même les initiales filigranées sont très proches de spécimens de la deuxième moitié du XIII^e siècle, diffusés en Europe par le centre parisien.

Afin de donner une date plus précise et de situer plus exactement notre bréviaire dans une région de France, j'ai entrepris un examen plus approfondi du décor marginal d'une part et, d'autre part, de l'illustration du psautier.

Pour le décor, après comparaisons avec des manuscrits du Nord et Nord-Est de la France, je me suis rendue à l'évidence que, sous cet angle, notre bréviaire ne doit rien à ces provinces. En effet, les manuscrits du Nord tendent à surcharger chaque folio d'antennes, peuplées de drôleries développées, entourant tout le texte, alors que, dans les *Ms.41* et *42*, les rinceaux, habités seulement par quelques drôleries stéréotypées, s'étendent dans une à deux marges maximum et que, comme à Paris, la préférence est donnée au décor du manuscrit entier et non au folio. De plus, j'ai constaté que les rinceaux contiennent des éléments naturalistes, comme des feuilles d'érable et trilobées, qui sont apparus au plus tard dans les années 1270. Toutefois, notre manuscrit ne possède guère les caractéristiques de productions issues d'un nouveau courant de l'enluminure apparu notamment chez Maître Honoré vers 1300.

Quant au psautier du *Ms.41*, bien qu'ayant montré son appartenance à la tradition iconographique parisienne du la haute époque gothique, j'ai tenté tout de même des comparaisons avec des psautiers issus d'ateliers de provinces du Nord et Nord-Est de la France. J'ai pu ainsi établir que notre psautier ne doit rien à ceux du Nord qui procèdent pour la plupart à la représentation textuelle des psaumes, mais ne comportent pas toujours les huit parties et ne respectent pas du tout la réduction à un personnage. Ils restent donc à l'écart de la mode de la capitale.

Ainsi, après toute cette étude, je peux affirmer que le *bréviaire 41/42* possède les caractéristiques d'une oeuvre parisienne située entre les années 70 du

XIII^e siècle et le nouveau courant de la fin du siècle présent chez Maître Honoré où apparaissent des éléments décoratifs absents du notre manuscrit.

Bien que notre enlumineur fut contemporain à Jean Pucelle, il s'inspira donc de la mode de l'époque de saint Louis qui était une référence internationale et dont l'influence se fit ressentir même au XIV^e siècle. Il dut ainsi avoir fréquenté ce milieu. Toutefois, je pense qu'il était déjà installé depuis longtemps à Sion quand il a enluminé les *Ms.41* et *42*. La preuve est dans le fait que, malgré sa fidélité à l'iconographie - du psautier, des scènes bibliques et des saints - de l'époque de saint Louis, il a omis parfois certains attributs et que pour certaines scènes il a utilisé des illustrations propres à la tradition valaisanne.

Après cette analyse de l'enluminure de la fin du XIII^e siècle, on pourrait s'attendre à la comparaison de nos lettrines avec des œuvres issues d'autres techniques comme le vitrail et la peinture murale. Cependant, vu le niveau artistique moyen de notre enlumineur, il est difficile de trouver des exemples vraiment comparables à nos lettrines.

Certes, durant le XIII^e siècle, l'enluminure et le vitrail se sont énormément influencés et rapprochés. Dans les coloris, les manuscrits tentaient d'atteindre les mêmes contrastes que le vitrail et avec l'emploi de la feuille d'or, ils recherchaient la lumière que lui seul pouvait réellement apporter. Les silhouettes des personnages peints dans les manuscrits, cernées d'un trait noir, se rapprochaient énormément de celles des personnages des vitraux entourées par la résille de plomb. Dans la composition même de certains manuscrits, on reprenait des schémas, comme les médaillons, issus de la technique d'assemblage du vitrail¹.

Quant à la peinture murale, devenue secondaire au XIII^e siècle par rapport à ces deux techniques, elle ne fut tout de même pas complètement abandonnée.

Toutefois, elle ne fit pas souvent preuve d'une grande originalité, car elle subit l'influence des ces deux expressions artistiques plus à la mode².

Ces quelques remarques ne sont que des généralités et il est certain que ce sont davantage des manuscrits issus d'ateliers novateurs qui seraient susceptibles d'être comparés avec des vitraux et des peintures murales. Notre bréviaire, au contraire, ne fait pas partie de ces œuvres importantes pour l'histoire d'un courant. L'enlumineur a reproduit des éléments largement connus et utilisés dans les manuscrits parisiens et même français: pour peindre les lettrines du bréviaire, il n'aurait même pas eu besoin de connaître des productions issues du vitrail ou de la peinture murale.

Quant à savoir si notre enlumineur a été actif ailleurs qu'à Sion, cela est presque impossible à élucider dans l'état actuel des recherches. Nous n'avons pas son nom et nous ne l'aurons peut-être jamais, car, à l'époque, la plupart des peintres étaient anonymes. Le seul moyen, et le plus exhaustif, serait de rechercher dans toutes les bibliothèques moyenâgeuses du Valais, ou même de la Suisse, les manuscrits se rapprochant stylistiquement du *bréviaire 41/42*.

Peut-être qu'un jour une historienne ou historien de l'art mènera à bien cette immense tâche!

¹ GRODECKI, L./BRISAC, C., *Le vitrail gothique au XIII^e siècle*, Fribourg, 1984, p.28.

² DESCHAMPS, P./THIBOUT, M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique. De Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Paris, 1963, p.6.

VII. BIBLIOGRAPHIE

- ART AND THE COURTS: FRANCE AND ENGLAND FROM 1259 TO 1328, catalogue d'exposition, 2 vol., Ottawa, 1972.
- BÄUMER, Suitbert, *Histoire du breviaire*, 2 vol., Paris, 1905.
- BATIFFOL, Pierre, *Histoire du breviaire romain*, Paris, 1911(3e éd.).
- BEER, Ellen J., *Beiträge zur oberrheinischen Buchmalerei*, Basel, 1959.
- BEER, Ellen J., "Das Skiptorium des Johannes Philomena und seine Illuminatoren. Zur Buchmalerei in der Region Arras-Cambray 1250-1270", dans: *Scriptorium* 23 (1969), p.24 à 38.
- BEER, Ellen J., "Liller Bibelcodices, Tournai und die Scriptorien der Stadt Arras", dans: *Aachener Kunstblätter* 43 (1972), p.190 à 226.
- BEER, Ellen J., "Pariser Buchmalerei in der Zeit Ludwigs des Heiligen und im letzten Viertel des 13. Jahrhunderts. Bericht zur Forschungslage", dans: *ZFK* 44 (1981), p.62 à 91.
- BEER, Ellen J., "Überlegungen zur "Honoré-Stil""", dans: *Akten des XXV. Internationalen Kongresses für Kunstgeschichte: Wien, 4-10 September 1983*. Hrsg. Hermann Fillitz/Martina Pippal, Wien, 1986, p.81 à 87.
- BERTHOD, Eric, *La sculpture sur bois au Moyen Âge*, Sion, 1995.
- BIBLIA SACRA Vulgatae editionis, Sixti V. Pontificis Maximi jussu recognita et Clementis VIII. auctoritate edita nunc novissime ad exemplar Vaticanum = die Heilige Schrift des Alten und Neuen Testamentes, mit dem Urtexte der Vulgata / übers. und mit erklärenden Anmerkungen versehen von Augustin Arndt, 3 vol., Regensburg, 1907.
- BISCHOFF, Bernhard, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, 1985.
- BRÄM, Andreas, "Buchmalerei des 13. und 14. Jahrhunderts in Frankreich, Flandern, Hennegau, Maasland und Lothringen. Literaturbericht 1970-1992, Teil I", dans: *Kunstchronik* 46 (1993), p.35 à 46.
- BRÄM, Andreas, "Ein Buchmalereiatelier in Arras um 1274", dans: *Wallraf-Richartz Jahrbuch* 54 (1993), p.77 à 104.
- BRANNER, Robert, *Manuscript Painting in Paris during the Reign of Saint Louis. A Study of Styles*, Berkeley, 1977.
- BUTTET BARMAN, Sylviane, *1291? Une année qui Valais son pesant d'histoire*, Sion, 1991.
- CARLEN, Louis, "Zur geistlichen Gerichtbarkeit in der Diözese Sitten im Mittelalter", dans: *BWG* 12 (1958), p.257 à 290.
- CARLEN, Louis, *Kultur des Wallis im Mittelalter*, Brig, 1981.
- CASSINA, Gaëtan / HERMANES, Théo-Antoine, *La peinture murale à Sion du Moyen Âge au XVIIIe siècle*, Sion, 1978.
- CASTELNUOVO, Enrico, *Les manuscrits enluminés des comtes et ducs de Savoie*, Torino, 1989.
- CATHOLICISME: *hier, aujourd'hui et demain*, sous la dir. de Gabriel Jacquemet, vol.2, Paris, 1950.
- CHEVALLEY, Eric, "La Passion anonyme de saint Maurice d'Agaune", dans: *Vallesia* 45 (1990), p.37 à 120.
- CHRISTOPHE, Paul, *Vocabulaire historique de culture chrétienne*, Paris, 1990.
- DAVISO, Maria C., "La route du Valais au XIVe siècle", dans : *RSH* (1951), p.545 à 561.

- DESCHAMPS, Paul/THIBOUT, Marc, *La peinture murale en France au début de l'époque gothique. De Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Paris, 1963.
- DEHAISNES, Chrétien C. A., "L'Art à Amiens vers la fin du Moyen Âge dans ses rapports avec l'école flamande primitive", dans: *RAC* (1890), p.25 à 37, 183 à 193, 269 à 280.
- DELEGLISE, François, "Illustris civitas. Office rimé de saint Théodule (XIIIe siècle). Edition critique", dans: *Vallesia* 38 (1983), p.173 à 308.
- DHBS, sous la dir. de V. Attinger/M. Godet/H. Turler, vol.7, Neuchâtel, 1933.
- DICTIONNAIRE HISTORIQUE, THEMATIQUE ET TECHNIQUE DES LITTERATURES DE LANGUE FRANÇAISE, sous la dir. de Jacques Demougin, vol.1: A-K, vol.2: L-Z, Paris, 1985 et 1986.
- DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES, sous la dir. de Joseph Bricout, vol.1, Paris, 1925.
- DONNET, André, *Kunstführer Sitten / Arts et monuments Sion*, Bern, 1984.
- DUBUIS, François-Olivier, "Sepulcrum Beati Theodoli", dans: No. spécial du *Bulletin du Diocèse de Sion* (1962), p.17 à 52.
- DUBUIS, François-Olivier, "Archéologie, tradition et légendes. Saint Théodore, évêque d'Octodure, son souvenir et son culte en Valais jusqu'au XVIe siècle", dans: *Helvetia antiqua: Festschrift Emil Vogt. Beiträge zur Prähistorie und Archäologie der Schweiz* (1966), p.317 à 326.
- DUBUIS, François-Olivier, "Saint Théodule, patron du diocèse de Sion et fondateur du premier sanctuaire d'Agaune", dans: *AV* 56 (1981), p.123 à 159.
- DUBUIS, François-Olivier/LUGON, Antoine, "Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'Evêché du Valais", dans : *Vallesia* 47 (1992), p.1 à 63.
- DUBUIS, Pierre, *Des Séduinois, des puces et des Savoyards, Sion au milieu du XIVe siècle*, Sion, 1994.
- DUBUIS, Pierre, "Le Valais savoyard (XIe-XVe siècles). Une esquisse.", dans : *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud* (1989), p.105 à 115.
- DUBUIS, Pierre, "Les petites villes du diocèse de Sion au Moyen Âge (IXe-XVe siècles). Structures et conjonctures. Une esquisse.", dans: *RSH* (1988), p.107 à 126.
- DUBUIS, Pierre, "La "préhistoire" des communautés rurales dans le Valais médiéval (XIIIe-XIVe siècles)", dans: *Liberté et libertés* (1991), p.85 à 98.
- DUBUIS, Pierre, *Le jeu de la vie et de la mort. La population du Valais (XIVe-XVe siècles)*, Lausanne, 1994.
- DUCHET-SUCHAUX, Gaston/PASTOUREAU, Michel, *La Bible et les saints, guide iconographique*, Paris, 1990.
- ENCYCLOPEDIE DE L'ART, sous la dir. de Lucio Felici, Milan, 1991.
- FIALA, Virgil Ernst/IRTENKAUF, Wolfgang, "Versuch einer liturgischen Nomenklatur", dans: *ZBB*, Sonderheft: Zur Katalogisierung mittelalterlicher und neuerer Handschriften (Hg. Clemens Köttelwesch), Frankfurt/M., 1963, p.105 à 137.
- FIBICHER, Arthur, *Walliser Geschichte*, vol.2: Hoch- und Spätmittelalter, Sitten, 1987.
- GAGNEBIN, Bernard, "Le livre d'Heures d'Agnès de Savoie", dans: *Genava*, n.s., XI (1963), p.317 à 330.
- GANTNER, Joseph, *Histoire de l'Art en Suisse*, vol.2: l'époque gothique, Neuchâtel, 1956.
- GANZ, Paul Leonhard, *Die Malerei des Mittelalters und des XVI. Jahrhunderts in der Schweiz*, Basel, 1950.

- GATTLEN, Anne-Elizabeth, *Die Wandmalereien des 14. Jahrhunderts in der Georgskapelle von Tourbillon*, 2 vol., Sitten, 1978.
- GHika, Grégoire, *La fin de l'état corporatif en Valais et l'établissement de la souveraineté des dizains au XVIIe siècle*, Sion, 1947.
- GOULD, Karen, *The Psalter and Hours of Yolande of Soissons*, Cambridge (U.S.A), 1978.
- GREMAUD, Jean, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, MDR 29, série 1 (1875) (=vol.1).
- GREMAUD, Jean, "Le Vallais jusqu'à la fin du XIVe siècle" : Introduction au vol.5 des *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, MDR 33, série 1 (1884), p.XI à CXV.
- GREMAUD, Jean, "Catalogue des évêques de Sion", dans: MDR 18, série 1 (1863) (tiré à part paginé de 1 à 40).
- GRODECKI, Louis/BRISAC, Catherine, *Le vitrail gothique au XIIIe siècle*, Fribourg, 1984.
- GRUBER, Eugen, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Freiburg, 1932.
- HASELOFF, Günther, *Die Psalterillustration im 13. Jahrhundert. Studien zur Geschichte der Buchmalerei in England, Frankreich und den Niederlanden*, Kiel, 1938.
- HUOT, François, *L'Ordinaire de Sion, étude sur sa transmission manuscrite, son cadre historique et sa liturgie*, Fribourg, 1973.
- JACOBI, Christine, *Buchmalerei, ihre Terminologie in der Kunstgeschichte*, Berlin, 1991.
- LA SAINTE BIBLE, traduite en français sous la dir. de l'Ecole biblique de Jérusalem, Paris, 1974.
- LES FASTES DU GOTHIQUE. LE SIECLE DE CHARLES V, catalogue d'exposition, Grand Palais, Paris, 1981.
- LEISIBACH, Joseph, *Schreibstätten der Diözese Sitten*, SMAH 13, Genf, 1973.
- LEISIBACH, Joseph, *Die liturgischen Handschriften des Kapitelsarchivs in Sitten*, Freiburg, 1979.
- LEISIBACH, Joseph, "Zur Leseordnung des sittener Breviers im Mittelalter", dans: ZSKG 72 (1978), p.205-332.
- LEISIBACH, Joseph / JÖRGER, Albert, *Livres sédunois du Moyen Âge*, Sion, 1985.
- LEROQUAIS, Victor, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, vol.1, Paris, 1934.
- LEROQUAIS, Victor, *Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, vol.1-2, Mâcon, 1940-1941.
- LEROQUAIS, Victor, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, vol.2, Paris, 1924.
- LEROQUAIS, Victor, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, vol.1, Paris, 1927.
- LEUPPI, Heidi, *Der liber ordinarius des Konrad von Mure. Die Gottesdienstordnung am Grossmünster in Zürich*, Freiburg, 1995.
- LIEBESKIND, Wolfgang-Amédée, "L'Etat valaisan, esquisse d'une histoire politique des origines au milieu du XIXe siècle", dans : AV 46 (1971), p.3 à 80.
- LIPPHARDT, Walther, *Lateinische Osterfeiern und Osterspiele*, vol.4, Berlin/New York, 1976.
- LUGON, Antoine, "Le trafic commercial par le Simplon et le désenclavement du Valais oriental (fin XIIe-milieu XIVe siècle)", dans : *Ceux qui passent et ceux qui restent...* (1989), p.87 à 99.
- LUGON, Antoine / RIBORDY EVEQUOZ, Véronique, *La cathédrale Notre-Dame de Sion*, Sion, 1995.

- MOREL-PAYEN, Louis, *Les plus beaux manuscrits et les plus belles reliures de la Bibliothèque de Troyes*, Troyes, 1935.
- RAHN, Johann Rudolf, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zürich, 1876.
- RANDALL, Lilian M. C., *Images in the margins of gothic manuscripts*, Berkeley/Los Angeles, 1966.
- RANDALL, Lilian M. C., "The Fieschi Psalter", dans: *JWAG* 23 (1960), p.27 à 47.
- REAU, Louis, *Iconographie de l'Art chrétien*, vol.II/1, II/2, III/1, III/3, New York, 1988 (réédition).
- ROSEN, Hans Anton von, "Die Landräte des Wallis bis 1450", dans: *Vallesia* 21 (1966), p.35 à 71.
- ROSEN, Hans Anton von, "Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter", dans: *Vallesia* 1 (1946), p.43 à 68, 2 (1947), p.45 à 62, 3 (1948), p.81 à 126.
- ROUILLER, Jean-Luc, *Le Valais par les dates, des origines à la bataille de la Planta*, Sion, 1995.
- SALMON, Pierre, *L'office divin au Moyen Âge*, Paris, 1967.
- SALMON, Pierre, *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque Vaticane...*, IV, (Studi e Testi 267), Città del Vaticano, 1971.
- SAUERLÄNDER, Willibald, *Gotische Skulptur in Frankreich 1140-1270*, München, 1970.
- SIMSON, Otto von, *Propyläen Kunstgeschichte: das Mittelalter II, das hohe Mittelalter*, Berlin, 1990.
- STENZL, Jürg, *Repertorium der liturgischen Musikhandschriften der Diözese Sitten, Lausanne und Genf*, vol.1: Sitten, Freiburg, 1972.
- STENZL, Jürg, "Die sittener Osterfeier", dans: *Kirchenmusikalisches Jahrbuch* 52 (1968), p.37 à 43.
- STERLING, Charles, *La peinture médiévale à Paris 1300-1500*, vol.1, Lausanne, 1987.
- STIRNEMANN, Patricia, "Fils de la vierge. L'initiale à filigranes parisienne: 1140-1314", dans: *RA* 90 (1990), p.58 à 73.
- STONES, M. Alison, "Indications écrites et modèles picturaux, guides au peintres de manuscrits enluminés aux environs de 1300", dans: *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge. Colloque international, Rennes 2-6 mai 1983*, vol.3, Paris, 1990, p.321 à 349.
- TAMINI, Jean-Emile/DELEZE, Pierre, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, 1940.
- THEO, *Nouvelle encyclopédie catholique*, Paris, 1989.
- THIEL, Erich Joseph, "Die liturgischen Bücher des Mittelalters. Kleines Lexikon zur Handschriftenkunde", dans: *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, Frankfurter Ausg., 1967, p.2379-2395.
- TOUATI, François-Olivier, *Vocabulaire historique du Moyen Âge*, Paris, 1995.
- TRUFFER, Bernard, *Das Wallis zur Zeit Bischof Eduards von Savoyen-Achaia (1375-1386)*, Freiburg, 1971.
- TRUFFER, Bernard, "Die Bischöfe von Sitten zur Zeit des grossen abendländischen Schismas (1378-1417)", dans: *Vallesia* 33 (1978), p.139 à 177.
- VAN BERCHEM, Victor, "Guichard Tavel, évêque de Sion (1342-1375) : étude sur le Vallais au XIVe siècle", dans : *JSG* 24 (1899) (tiré à part paginé de 1 à 363, faisant partie d'un recueil factice : Bibliothèque cantonale du Valais, TA 26014/1-4).

- VAN BERCHEM, Victor, "Jean de la Tour-Châtillon, un grand seigneur valaisan au XIV^e siècle", dans: *MDR* 4, série 2 (1902) (tiré à part paginé de 1 à 91, faisant partie d'un recueil factice : Bibliothèque cantonale du Valais, TA 26014/1-4)).
- VAN BERCHEM, Denis, *Le martyre de la Légion Thébaine, essai sur la formation d'une légende*, Bâle, 1956.
- VANNOTTI, Françoise, *Le Chapitre cathédral de Sion (1043-1399)*, Paris, 1969.
- VERDIER, Philippe, *Le Couronnement de la Vierge, les origines et les premiers développements d'un thème iconographique*, Montréal/Paris, 1980.
- VITZHUM, Georg Graf, *Die Pariser Miniaturmalerei von der Zeit des heiligen Ludwigs bis zu Philipp von Valois und ihr Verhältnis zur Malerei in Nordwesteuropa*, Leipzig, 1907.
- VORAGINE, Jacques de, *La Légende dorée*, vol.1-2, Paris, 1923.
- WALPEN, Robert, *Studien zur Geschichte des Wallis im Mittelalter (9. bis 15. Jahrhundert)*, Bern, 1983.
- WERDER, M., "Das Nachleben Karls des Grossen im Wallis", dans: *BWG* 16, 3./4. Jg. (1976/1977), p.307 à 493.
- ZALUSKA, Yolanta, *Manuscrits enluminés de Dijon*, Paris, 1991.

VIII. Liste des annexes et illustrations

Annexes:

1. Diocèse et canton du Valais en 999.
2. Le Chablais et le Valais avant 1384.

Illustrations:

Contexte culturel:

- 1a. Eglise de Valère, Sion. Vue de l'Est. XIIe-XIIIe siècles.
- 1b. Eglise de Valère, Sion. Stalles et nef. XIIIe siècle.
- 1c. Eglise de Valère, Sion. Chœur. XIIIe siècle.
2. Chapelle de Tous-les-Saints, Sion. Fondée en 1325.
3. Madone de Naters. Musée National de Zurich. Erable polychromé, haut.96 cm. Premier quart du XIIIe siècle.
4. Christ de Saint-Léonard. Musée de Valère, Sion. Bois. Fin XIIIe siècle.
5. Saint-Christophe. Fresque de la chapelle de Tous-les-Saints, Sion. Milieu XIVe siècle.
6. Vierge à l'Enfant. Fresque du tympan du portail du clocher de la cathédrale de Sion. Troisième tiers du XIVe siècle.
- 7a. Chapelle Saint-Georges de Tourbillon, Sion. Intérieur. Ensemble de fresques. Deuxième tiers du XIVe siècle.
- 7b. David jouant de la lyre. Fresque de la chapelle Saint-Georges de Tourbillon, Sion. Deuxième tiers du XIVe siècle.
8. Fresque de l'arc triomphal de l'église paroissiale Saint-Léger de Nendaz. Milieu XIVe siècle.
9. Fresque de la voûte du vestibule du clocher de la cathédrale de Sion. Milieu XIVe siècle.

Etude du bréviaire 41/42:

*Etude codicologique et du contenu:

10. Ms.41 fol.75v Ecriture du bréviaire.
11. Ms.41 fol.41r Ecriture du psautier.
12. Ms.41 Reliure.
13. Ms.42 fol.83r Ecriture du bréviaire.
14. Ms.42 fol.39r Ecriture du psautier.
15. Ms.42 fol.167r Collaboration entre les mains du bréviaire et du psautier.
16. Ms.42 Reliure.
17. Ms.41 fol.4v et 5r Calendrier août-septembre.

*Etude iconographique des lettrines historiées:

18. Ms.41 fol.7v David jouant de la harpe.
19. Ms.41 fol.15v David montrant ses yeux.
20. Ms.41 fol.21r David montrant sa bouche.
21. Ms.41 fol.26v Un fou.
22. Ms.41 fol.31v David sauvé des eaux.
23. Ms.41 fol.38r David carillonnant.
24. Ms.41 fol.43v Moines au lutrin.
25. Ms.41 fol.51r Trône de Grâce.
26. Ms.41 fol.69v Un prophète.
27. Ms.41 fol.93v Nativité.
28. Ms.41 fol.94r Annonce faite aux bergers.
29. Ms.41 fol.123r Homme tenant un phylactère.
30. Ms.41 fol.128v Baptême du Christ.
31. Ms.41 fol.158r Confession.
32. Ms.41 fol.205v Saint André.
33. Ms.41 fol.210v Saint Nicolas de Myre.

34. Ms.41 fol.215v Saint Anselme.
 35. Ms.41 fol.216r Vierge à l'Enfant.
 36. Ms.41 fol.239v Charlemagne et Roland.
 37. Ms.41 fol.244r Purification de la Vierge.
 38. Ms.42 fol.70r Les saintes femmes au tombeau.
 39. Ms.42 fol.82v Saint Jean l'Evangéliste.
 40. Ms.42 fol.98r Ascension.
 41. Ms.42 fol.106v Pentecôte.
 42. Ms.42 fol.113v Trinité.
 43. Ms.42 fol.119v Deux rois.
 44. Ms.42 fol.126r Job.
 45. Ms.42 fol.135r Le prophète Ezéchiel.
 46. Ms.42 fol.156r Saint Jean-Baptiste.
 47. Ms.42 fol.162v Saint Pierre et saint Paul.
 48. Ms.42 fol.173r Sainte Marie-Madeleine.
 49. Ms.42 fol.177r Saint Jacques le Majeur.
 50. Ms.42 fol.181v Transfiguration.
 51. Ms.42 fol.197v Couronnement de la Vierge.
 52. Ms.42 fol.198r Assomption de la Vierge(?).
 53. Ms.42 fol.205r Saint Théodule.
 54. Ms.42 fol.219v Naissance de la Vierge.
 55. Ms.42 fol.226v Crucifixion.
 56. Ms.42 fol.229v Saint Maurice et la Légion Thébaine.
 57. Ms.42 fol.234v Martyre d'un membre de la Légion Thébaine.
 58. Ms.42 fol.237v Saint Michel archange.
 59. Ms.42 fol.251r Dédicace des églises de Sion.
 60. Ms.42 fol.261v Fête de Tous les Saints.
 61. Ms.42 fol.266r Saint Martin de Tours.
 62. Ms.42 fol.276r Sainte Catherine d'Alexandrie.

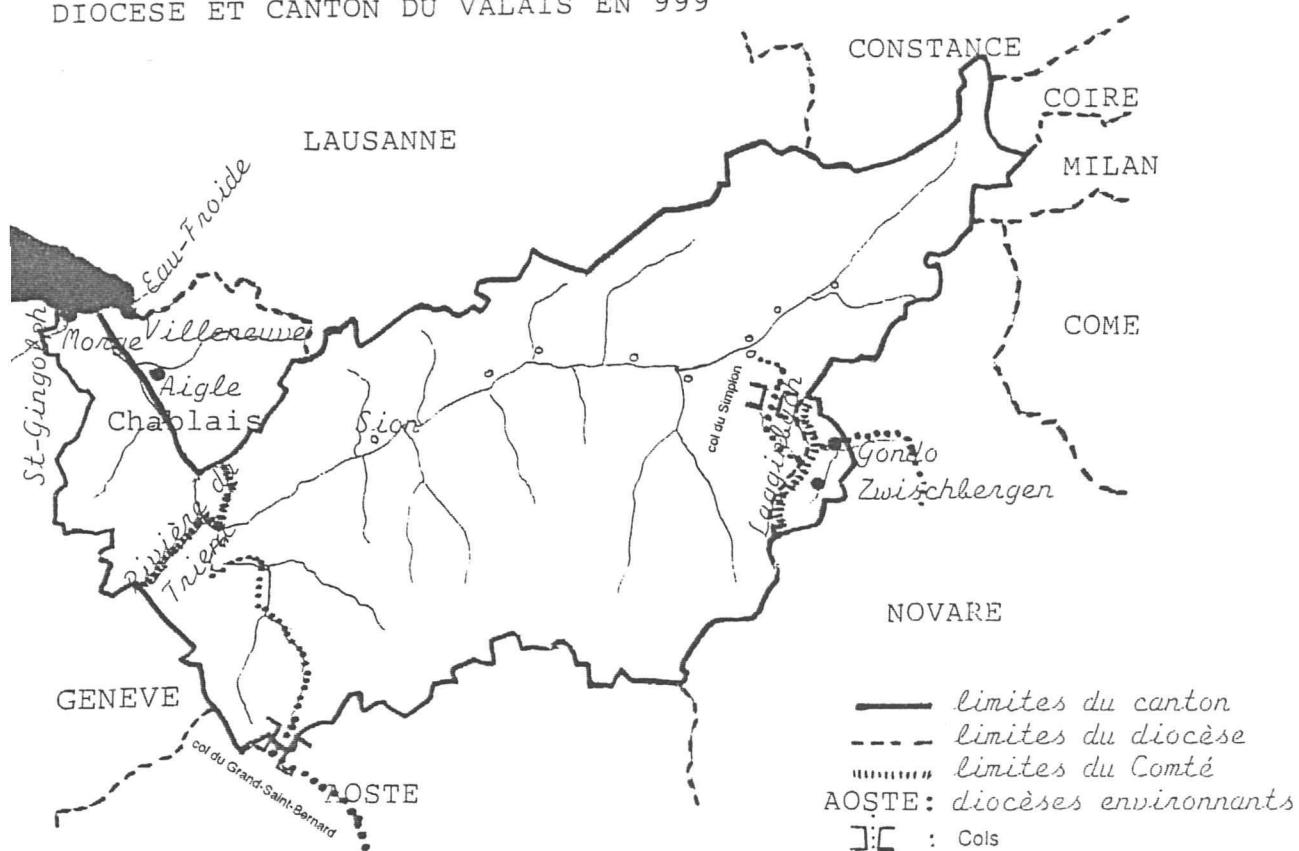
Etude stylistique du bréviaire 41/42:

- 63a. Ms.42 fol.237v Rinceaux.
 63b. Ms.42 fol.106v Rinceaux.
 63c. Ms.41 fol.93v Rinceaux.
 64a. Ms.41 fol.51r Feuilles d'érable.
 64b. Ms.42 fol.82v Feuille d'érable, arbalétrier et tête de chien.
 65. Ms.41 fol.21r Animal gris foncé.
 66. Ms.41 fol.31v Oiseau.
 67a. Ms.41 fol.38r Hybride.
 67b. Ms.41 fol.38r Tête d'homme.
 68. Ms.41 fol.43v Hybride.
 69. Ms.41 fol.93v Perroquet.
 70. Ms.41 fol.216r Lion.
 71. Ms.41 fol.244r Chien.
 72. Ms.42 fol.70r Chien.
 73. Ms.42 fol.234v Lapin.
 74. Ms.42 fol.266r Perroquet.
 75. Ms.42 fol.173r Initiale champie.
 76a. Ms.41 fol.87r Initiale filigranée.
 76b. Ms.42 fol.158r Initiale filigranée.
 77. Ms.42 fol.22v Initiale filigranée du psautier du Ms.42.
 78. Décrétales de Grégoire IX, Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.16541. XIIIe siècle. Origine: Paris, fol.518r et 530v: initiales filigranées.
 79. Expositio prologorum s. Hieronymi super Bibliam, Guillelmus Brito, Dijon, Bibl. Mun., Ms.137. 2e moitié du XIIIe siècle. Origine: Paris (?), fol.102v: initiale filigranée.

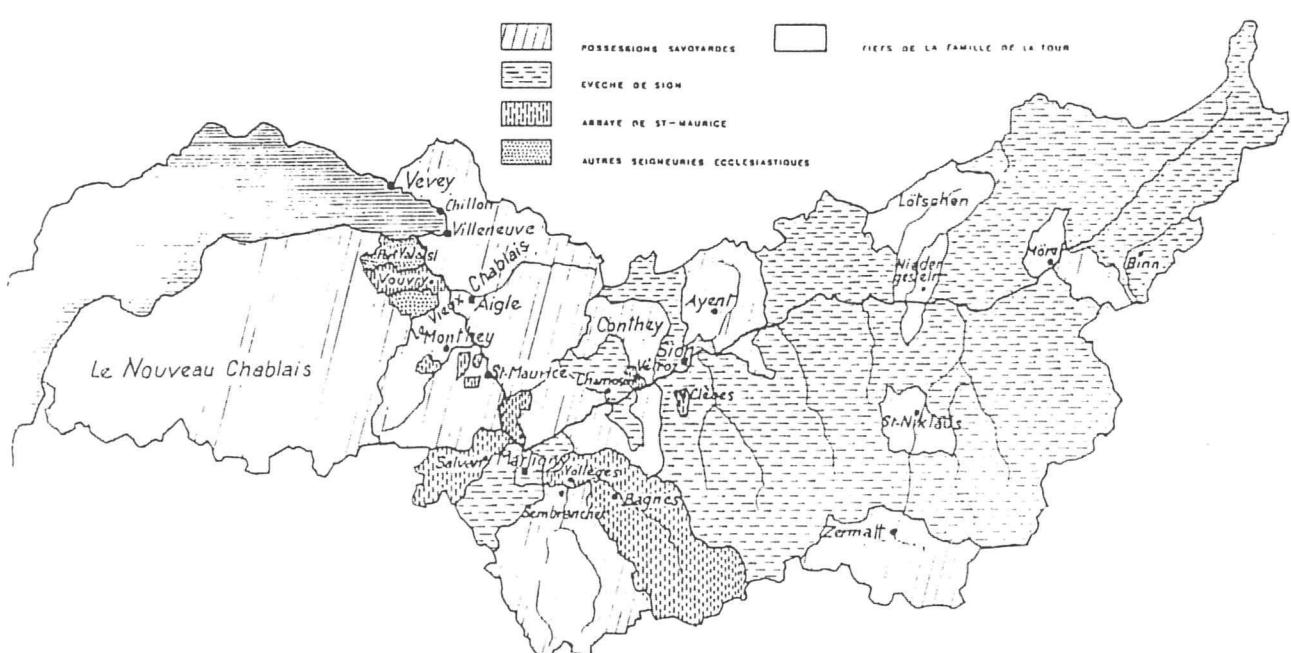
80. Li contes de Meliacin, Girard d'Amiens, Paris, Bibl. Nat., Ms. fr.1633. 1285-1288. Origine: Paris, fol.110v: initiale filigranée.
81. Biblia latina, Engelberg, Bibliothèque du couvent bénédictin, Cod.6. Déb.XIVe siècle. Origine: Haut-Rhin, fol.264v: initiales filigranées.
82. Corpus poetarum latinorum, Dijon, Bibl. Mun., Ms.497. Milieu-3e quart du XIIIe siècle. Provient de Cîteaux, fol.79v: initiale filigranée.
83. Ms.42 fol.136v Lettrines comportant un visage.
84. Graduel, Archives du Chapitre de Sion, Ms.5. XIVe siècle. Origine: Sion, fol.44v: initiale filigranée.
85. Graduel, Archives du Chapitre de Sion, Ms.5. XIVe siècle. Origine: Sion, fol.1r: David élevant son âme à Dieu sous la forme d'un petit enfant.
86. Soubassements du portail central ouest de la cathédrale d'Amiens. 1225-1235. Le fou.
87. Tympan du portail ouest de gauche de Notre-Dame de Paris. Assomption et Couronnement de la Vierge. Vers 1210.
88. Vierge à l'Enfant. Fragment du retable de Vex. Tilleul polychromé et partiellement doré. Sion, Musée de Valère 71. Milieu XIIIe siècle.
89. Missel à l'usage de Paris, Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.9441. Après 1247, fol.10v: Nativité.
90. Psautier noté parisien, Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.10489. 2e moitié du XIIIe siècle, fol.237r: Trinité.
- 91a. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.51r: Purification de la Vierge.
- 91b. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.108r: Ascension.
- 91c. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.54r: Fuite en Egypte.
- 91d. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.140v: les saintes femmes au tombeau.
- 91e. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.72r: Résurrection de Lazare.
- 91f. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.47v: Adoration des mages.
- 91g. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.11r: Annonciation.
- 91h. Livre d'Heures d'Agnès de Savoie, Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, cod. Pal. lat.538. Déb. XIVe siècle. Origine: Genève, fol.40v: Nativité.
92. Légendaire pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras, Arras, Bibl. Mun., Ms.307. 2e moitié du XIIIe siècle, fol.156r: ordination de l'évêque Vedastus par Remigius.
93. Missel pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras, Arras, Bibl. Mun., Ms.309. 2e moitié du XIIIe siècle, fol.59v: saint Vaast et un ours.
94. Bréviaire pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras, Arras, Bibl. Mun., Ms.729. Fin XIIIe siècle, fol.12r: saint André.
95. Psautier et livre d'Heures à l'usage d'Arras, Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.1328. Fin XIIIe siècle, fol.213v: Adoration des mages.
96. Missel à l'usage de Corbie, Amiens, Bibl. Mun., Ms.156. Fin XIIIe siècle, fol.21r: Nativité.
- 97a. Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons, New York, Pierpont Morgan Library, M729. Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens, fol.4v: Crucifixion.
- 97b. Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons, New York, Pierpont Morgan Library, M729. Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens, fol.16r: David jouant de l'orgue et David et Goliath.
- 97c. Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons, New York, Pierpont Morgan Library, M729. Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens, fol.123r: moines au lutrin.
- 97d. Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons, New York, Pierpont Morgan Library, M729. Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens, fol.79v: initiale décorée.
98. Missel à l'usage de Corbie, Amiens, Bibl. Mun., Ms.156. Fin XIIIe siècle, fol.273r: initiale décorée.
99. Livre de Sidrach, Paris, Bibl. Nat., Ms. fr.1159. Fin XIIIe siècle. Origine: Amiens, fol.59v: Noé dirigeant les animaux dans l'Arche.

100. Psautier, Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.10435. Fin XIII^e siècle. Origine: Amiens, fol.1r: David jouant du violon en présence de la Vierge et David et Goliath.
- 101a. Missel d'Amiens, Amiens, Bibl. Mun., Ms.157. Fin XIII^e siècle, fol.61r: Ascension.
- 101b. Missel d'Amiens, Amiens, Bibl. Mun., Ms.157. Fin XIII^e siècle, fol.23r: Nativité.
- 101c. Missel d'Amiens, Amiens, Bibl. Mun., Ms.157. Fin XIII^e siècle, fol.23v: Annonce faite aux bergers.
102. Histoire du Graal, Paris, Bibl. Nat., Ms. fr.95. Fin XIII^e siècle. Origine: Amiens ou Thérouanne (?), fol.292v.
- 103a. Livre d'Heures, Troyes, Bibl. Mun., Ms.1905. Déb.XIV^e siècle. Origine picarde, fol.19r: Jésus devant Caïphe et bas-de-page: Jésus recevant un soufflet.
- 103b. Livre d'Heures, Troyes, Bibl. Mun., Ms.1905. Déb.XIV^e siècle. Origine picarde, fol.26r: Portement de Croix.
- 103c. Livre d'Heures, Troyes, Bibl. Mun., Ms.1905. Déb.XIV^e siècle. Origine picarde, fol.39r: Jésus montrant ses plaies en présence de pécheurs sortant de l'Enfer et hybrides.
104. Livre d'Heures à l'usage de Reims, Cambrai, Bibl. Mun., Ms.87. Vers 1312. Origine: Nord-Est de la France, fol.16v: Annonciation, Nativité, Adoration des mages, Purification de la Vierge.
105. Psautier franciscain, Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.1076. Fin XIII^e siècle. Origine: Nord-Est de la France, fol.7r: David jouant de la harpe et David et Goliath.
- 106a. Bréviaire, Cambrai, Bibl. Mun., Ms.102. Vers 1300. Origine: Nord-Est de la France, fol.232r: David jouant de la harpe et David et Goliath.
- 106b. Bréviaire, Cambrai, Bibl. Mun., Ms.103. Vers 1300. Origine: Nord-Est de la France, fol.482r: Saint André et saint Pierre.
107. Breviarium ad usum Sancti Benigni Divionensis, Dijon, Bibl. Mun., Ms.113. Déb.XIV^e siècle. Origine provinciale, fol.84v: Trinité.
108. Psautier Fieschi, Baltimore, Walters Art Gallery, W45. Fin XIII^e siècle. Origine: Nord-Est de la France, fol.16r: David jouant de la harpe et David et Goliath.
109. Traité médical, Vienne, Österreischische Nationalbibliothek, Ms.2315. Vers 1270. Origine: Paris, fol.222v.
110. Psautier et livre d'Heures, Vienne, Österreischische Nationalbibliothek, Ms. S.n.2596. Vers 1300. Origine: Paris, fol.51r: Trône de Grâce.
111. Psautier, Amiens, Bibl. Mun., Ms.124. Fin XIII^e siècle. Origine: Amiens, fol.17v: David jouant de la harpe et David et Goliath.

DIOCESE ET CANTON DU VALAIS EN 999

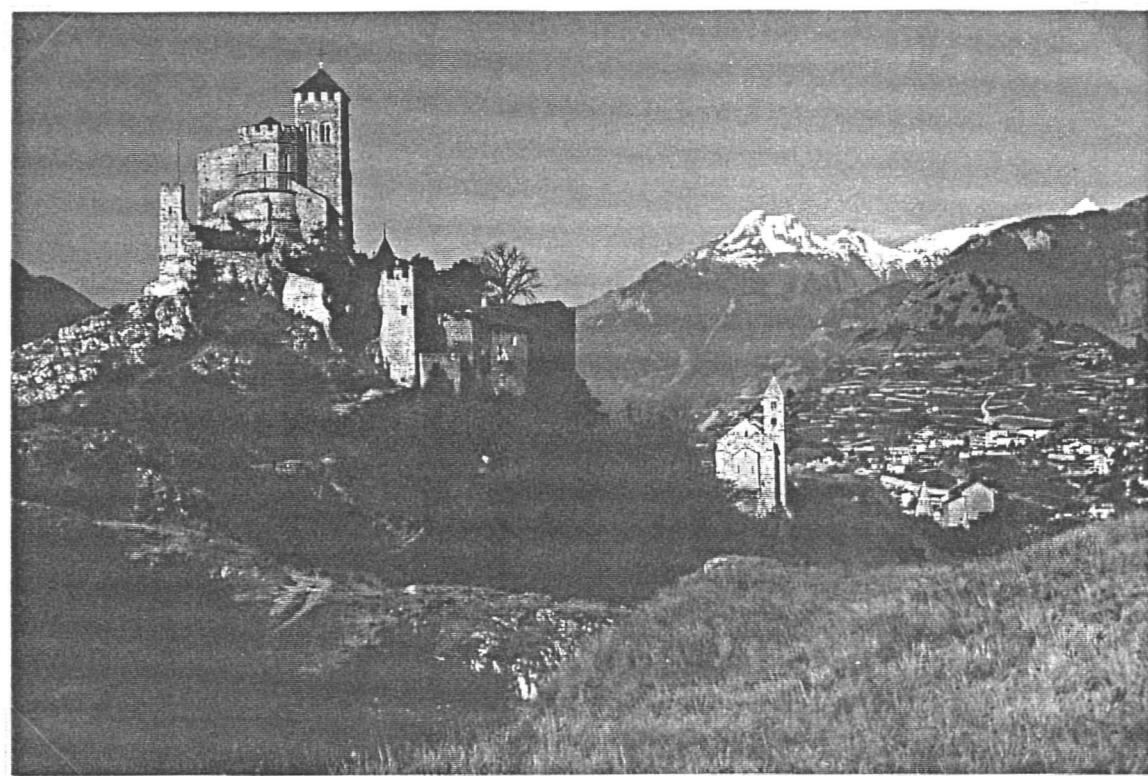


LE CHABLIS ET LE VALAIS AVANT 1384



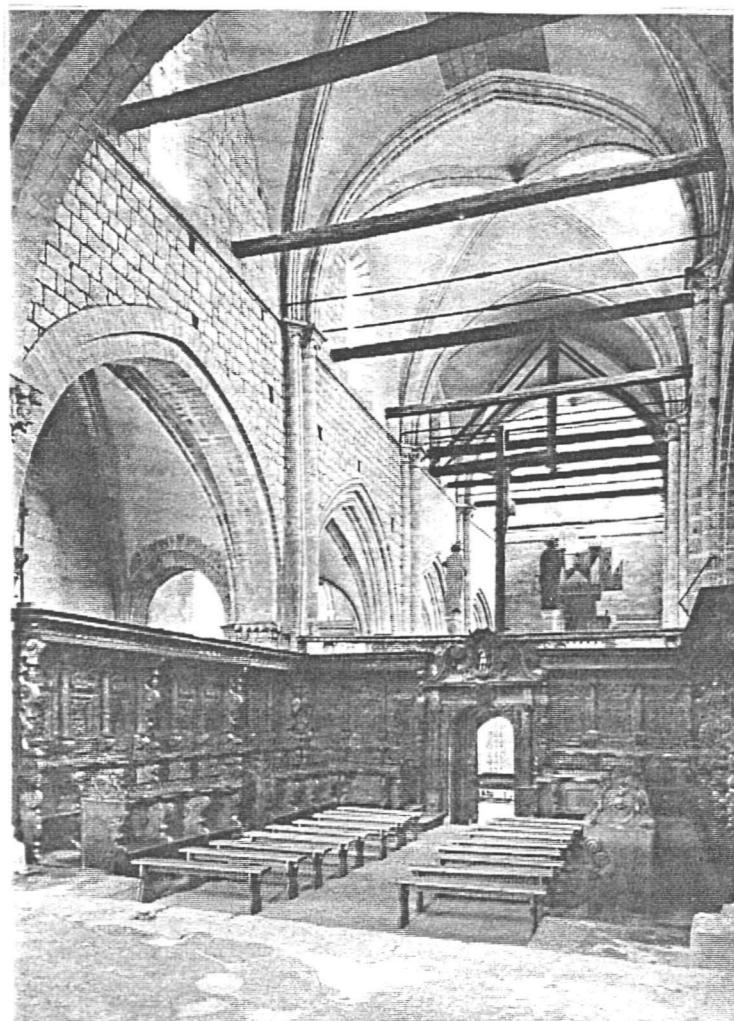
Tiré de Buttet Barman, S., 1291? Une année qui Valais son pesant d'histoire, Sion, 1991: document publié à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération.
 (Dessiné par André Theurillat, d'après les cartes de Grégoire Ghika et de René Meylan, dans Atlas historique de la Suisse, 2e édition, Aarau, 1958)

ill.1a

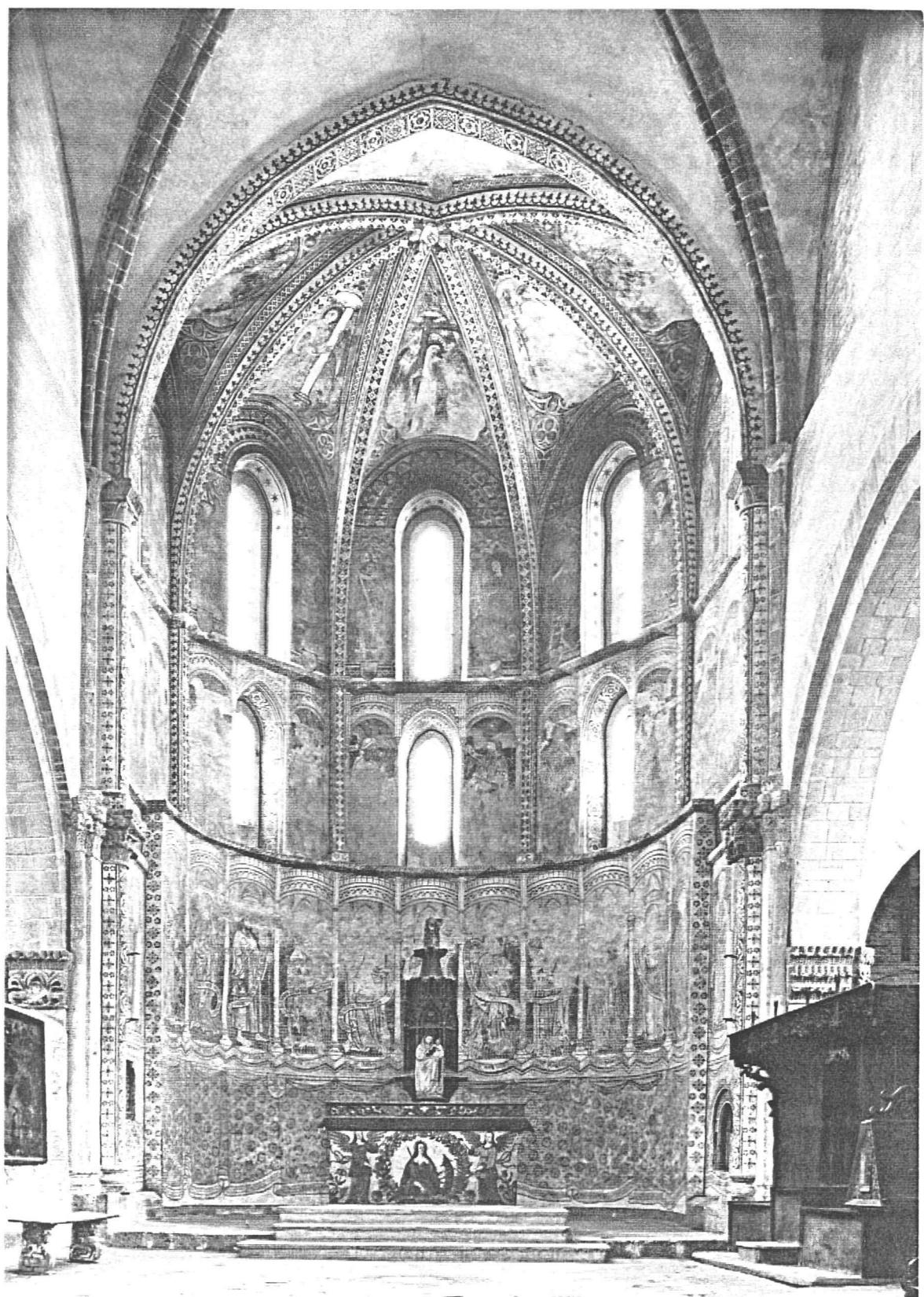


Eglise de Valère, Sion.
Vue de l'Est.
XI^e-XII^e siècles.

ill.1b

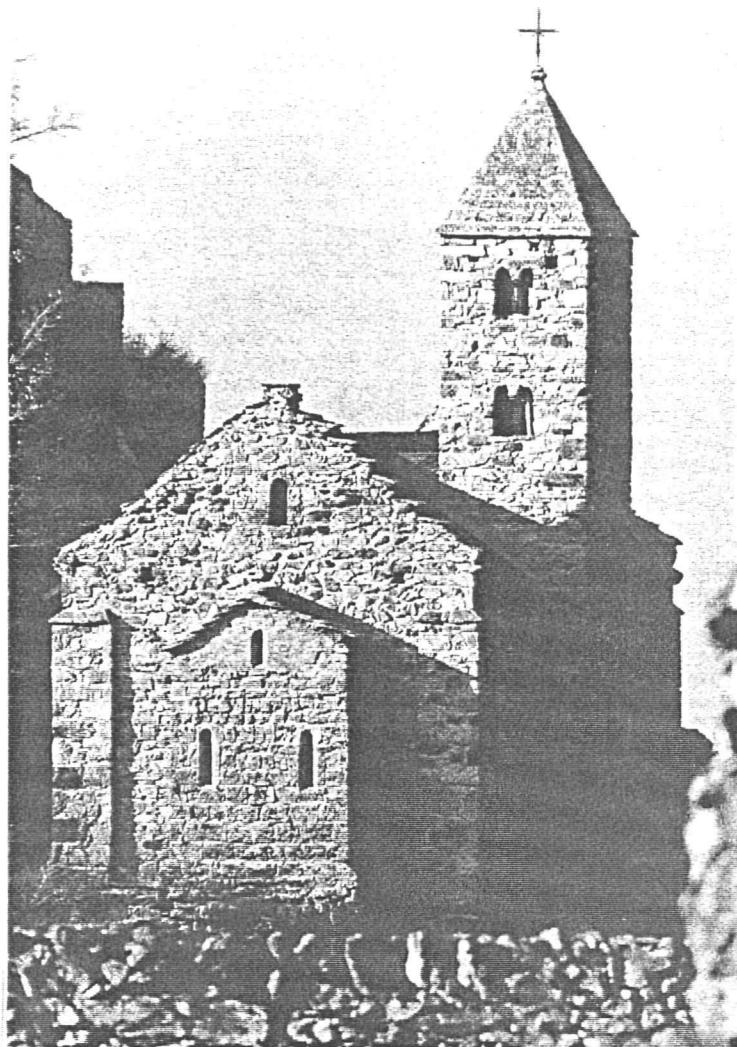


Eglise de Valère, Sion.
Stalles et nef.
XI^e siècle.



Eglise de Valère, Sion.
Chœur.
XIII^e siècle.

ill.2



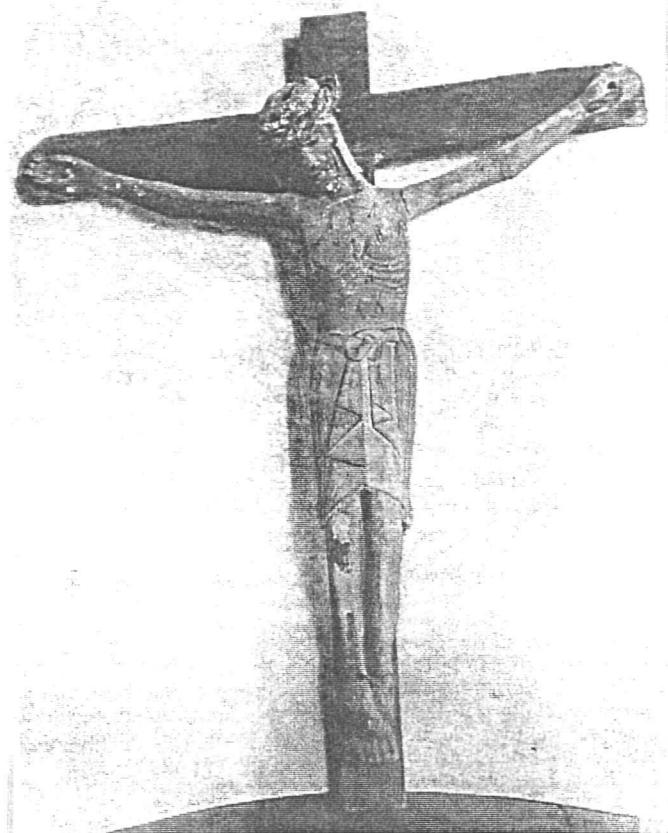
Chapelle de Tous-les-Saints,
Sion. Fondée en 1325.

ill.3



Madone de Naters.
Musée National de Zurich.
Erable polychromé, haut.96cm.
Premier quart du XIIIe siècle.

ill.4



Christ de Saint-Léonard.
Musée de Valère, Sion.
Bois. Fin XIII^e siècle.

ill.5



Saint-Christophe.
Fresque de la chapelle de Tous-les-Saints, Sion.
Milieu XIV^e siècle.

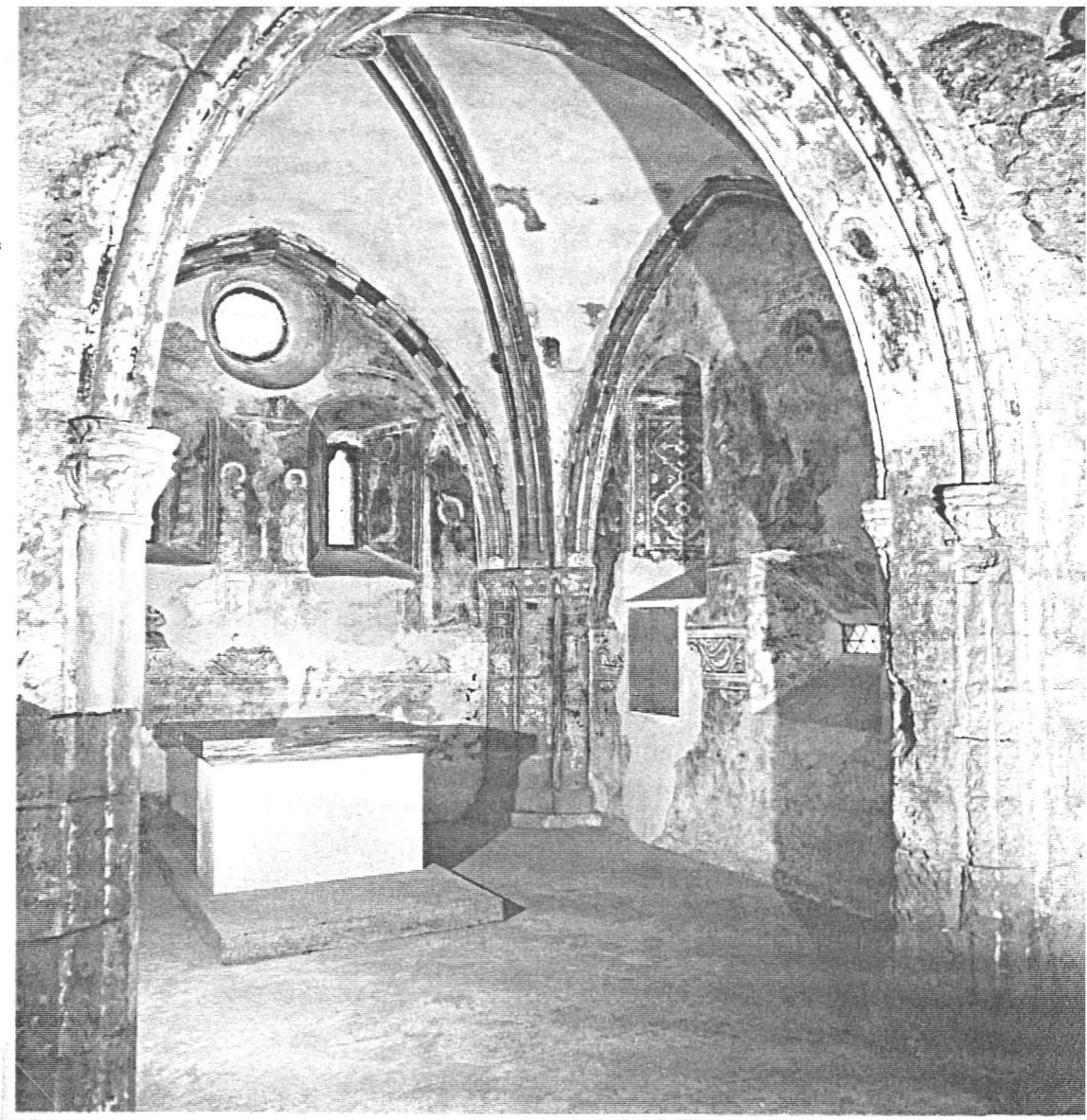
ill.6

Vierge à l'Enfant. Fresque du tympan du portail du clocher de la cathédrale de Sion.
Troisième tiers du XIV^e siècle.



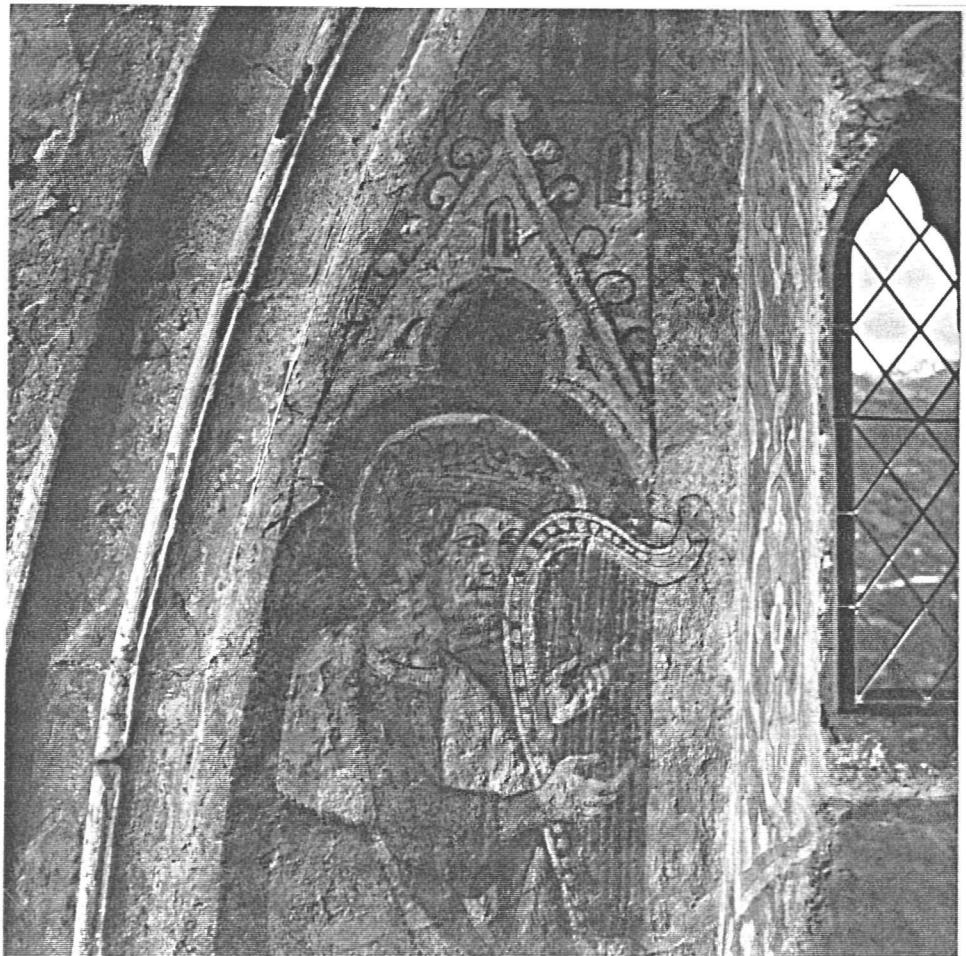
ill.7a

Chapelle Saint-Georges
de Tourbillon, Sion.
Intérieur.
Ensemble de fresques.
Deuxième tiers du
XIV^e siècle.



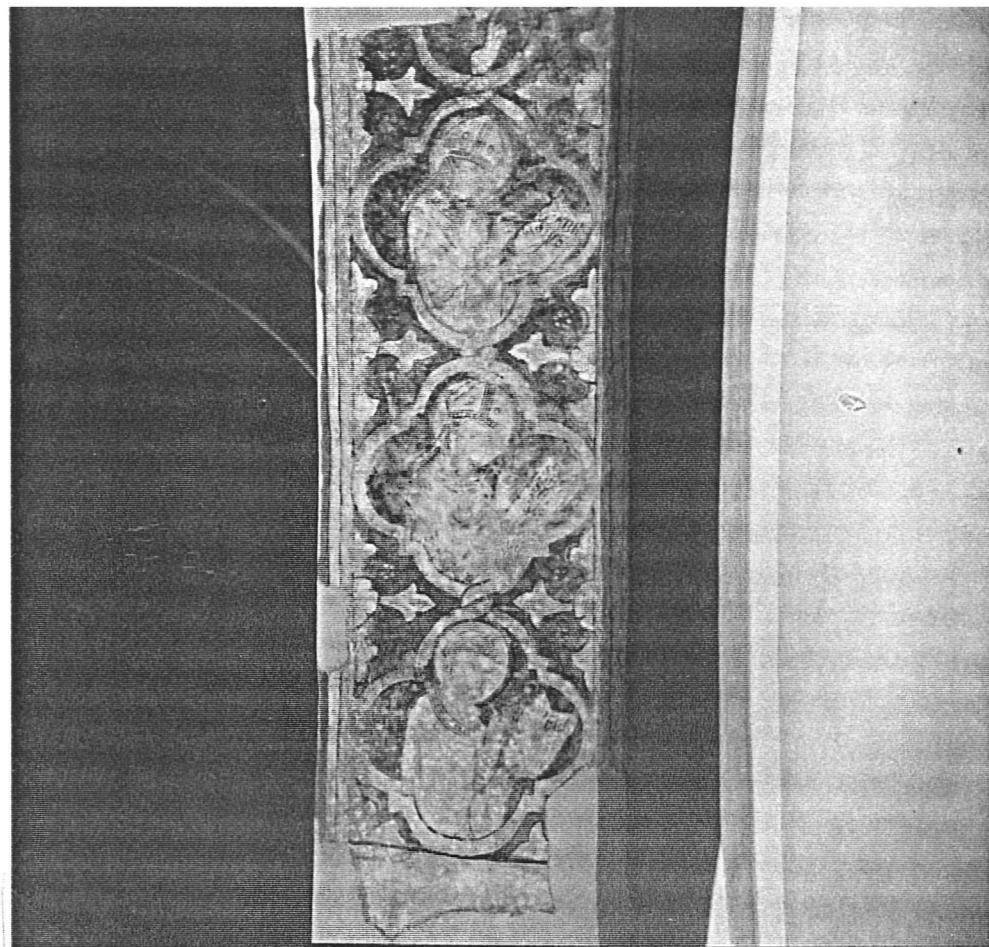
ill.7b

David jouant de la lyre.
Fresque de la chapelle Saint-Georges
de Tourbillon, Sion.
Deuxième tiers du
XIV^e siècle.



ill.8

Fresque de
l'arc triomphal de
l'église paroissiale
Saint-Léger de
Nendaz.
Milieu XIV^e siècle.



ill.9



Fresque de la voûte du vestibule du clocher de la cathédrale de Sion. Milieu XIV^e siècle.

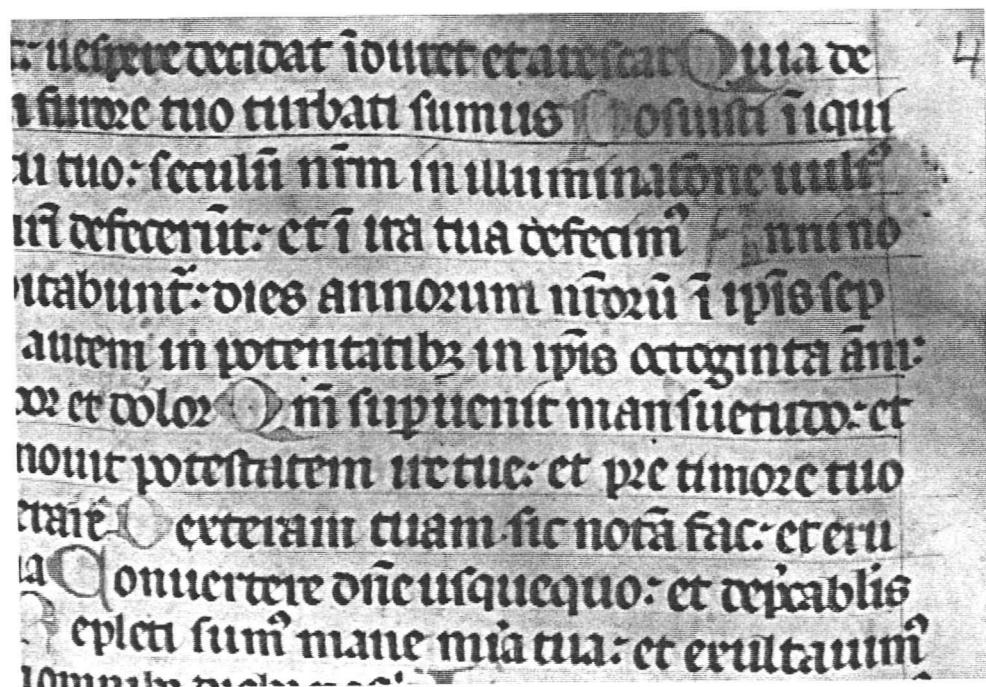
ill.10

Ms.41
fol.75v
Ecriture du
bréviaire.



ill.11

Ms.41
fol.41r
Ecriture du
psautier.



ill.12

Ms.41
Reliure.

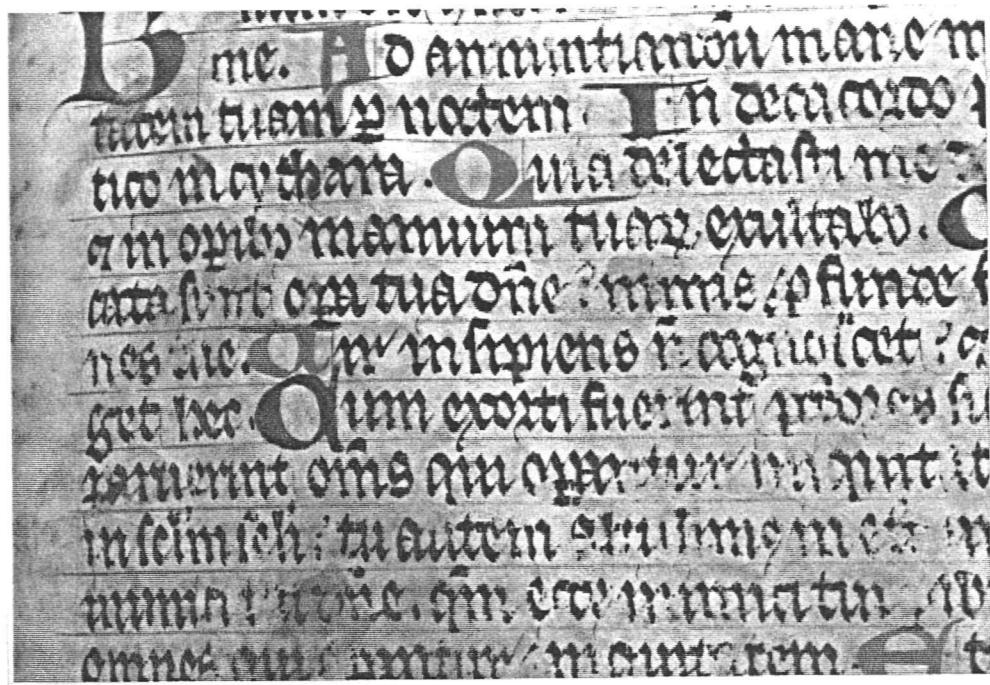


ill.13

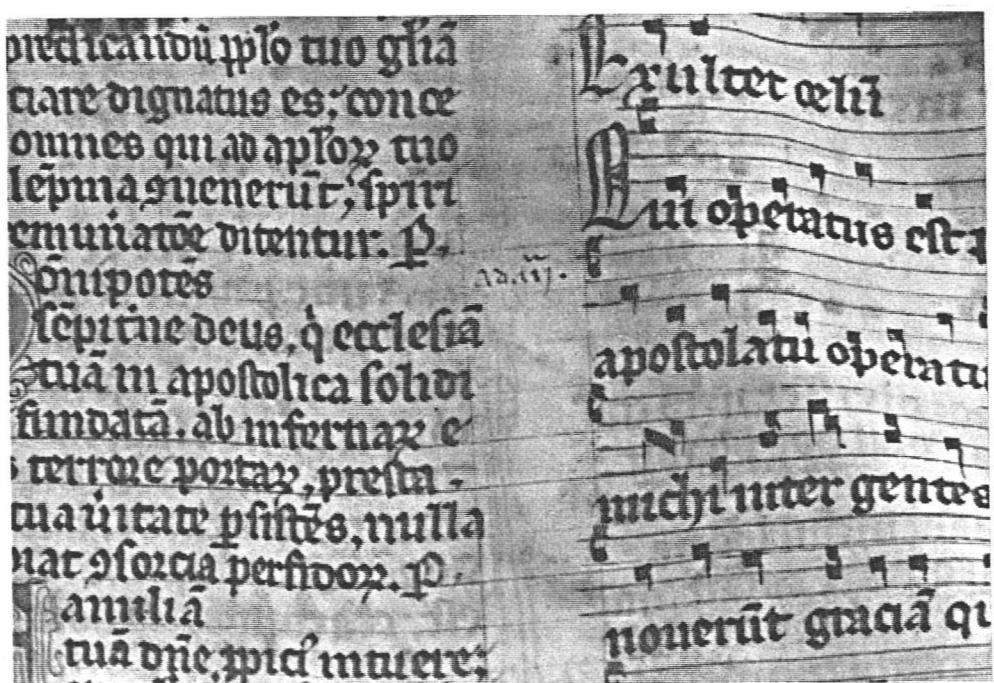
Ms.42
fol.83r
Écriture du
bréviaire.



Ms.42
fol.39r
Ecriture du
psautier.

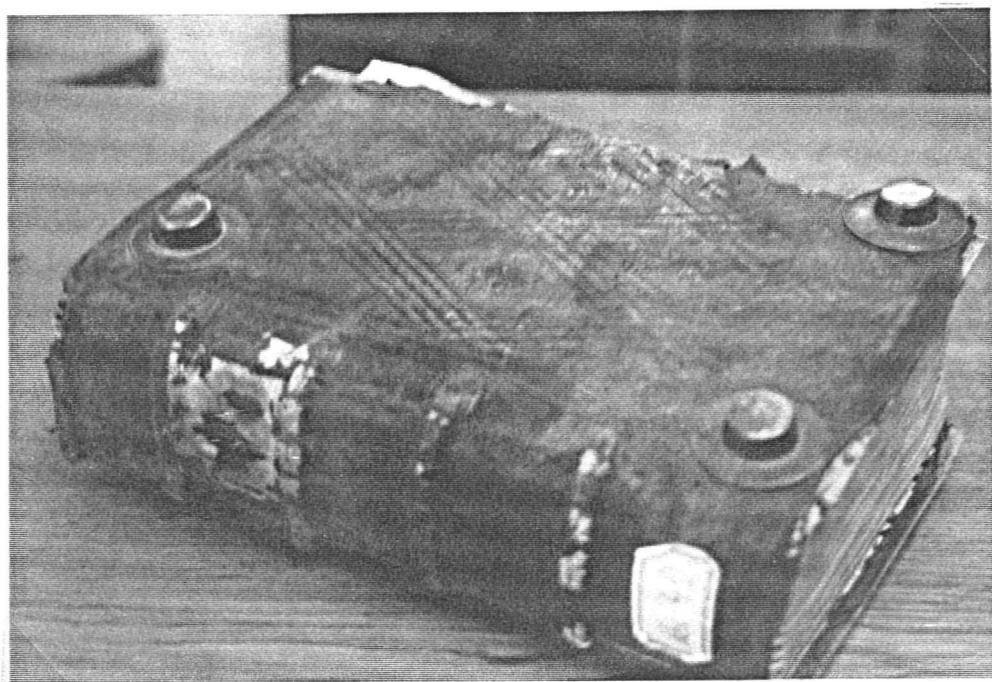


Ms.42
fol.157r
Collaboration
entre les mains du
bréviaire et du psautier.



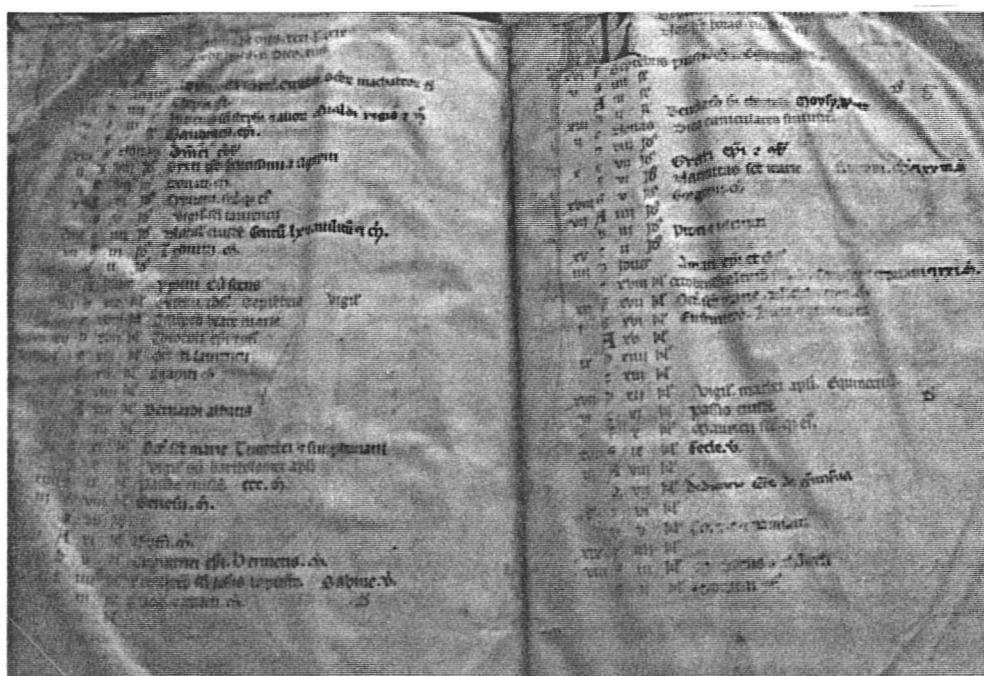
ill.16

Ms.42
Reliure.



ill.17

Ms.41
fol.4v et 5r
Calendrier
août-septembre.



ill.18 Ms.41 fol.7v
David jouant de la harpe.



ill. 19 Ms.41 fol.15v
David montrant ses yeux.



ill.20

Ms.41
fol.21r
David montrant sa bouche.



ill.21 Ms.41 fol.26v
Un fou.



ill.22 Ms.41 fol.31v
David sauvé des eaux.



ill.23

Ms.41
fol.38r
David carillonnant.



ill.24

Ms.41
fol.43v
Moines au lutrin.



ill.25

Ms.41
fol.51r
Trône de Grâce.



ill.26

Ms.41
fol.69v
Un prophète,



ill.27

Ms.41
fol.93v
Nativité



ill.28

Ms.41
fol.94r
Annonce faite aux bergers



ill.29

Ms.41
fol.123r
Homme tenant un phylactère.



ill.30

Ms.41
fol.128v
Baptême du Christ .



ill.31

Ms.41
fol.158r
Confession.



ill.32

Ms.41
fol.205v
Saint André.



ill.33

Ms.41
fol.210v
Saint Nicolas de Myre.



ill.34

Ms.41
fol.215v
Saint Anselme.



ill.35

Ms.41
fol.216r
Vierge à l'Enfant.



ill.36

Ms.41
fol.239v
Charlemagne et Roland.



ill.37

Ms.41
fol.244r
Purification de la Vierge.



ill.38

Ms.42
fol.70r
Les saintes femmes au tombeau.



ill.39

Ms.42
fol.82v
Saint Jean l'Evangéliste.



ill.40

Ms.42
fol.98r
Ascension.



ill.41

Ms.42
fol.106v
Pentecôte.



ill.42

Ms.42
fol.113v
Trinité.



ill.43

Ms.42
fol.119v
Deux rois.



ill.44

Ms.42
fol.126r
Job.



ill.45

Ms.42
fol.135r
Le prophète Ezéchiel.



ill.46

Ms.42
fol.156r
Saint Jean-Baptiste.



ill.47

Ms.42
fol.162v
Saint Pierre et saint Paul.



ill.48

Ms.42
fol.173r
Sainte Marie -Madeleine.



ill.49

Ms.42
fol.177r
Saint Jacques le Majeur.



ill.50

Ms.42
fol.181v
Transfiguration.



ill.51

Ms.42
fol.197v
Couronnement de la Vierge.



ill.52

Ms.42
fol.198r
Assomption de la Vierge(?).



ill.53 Ms.42 fol.205r
Saint Théodule.



ill.54 Ms.42 fol.219v
Naissance de la Vierge.



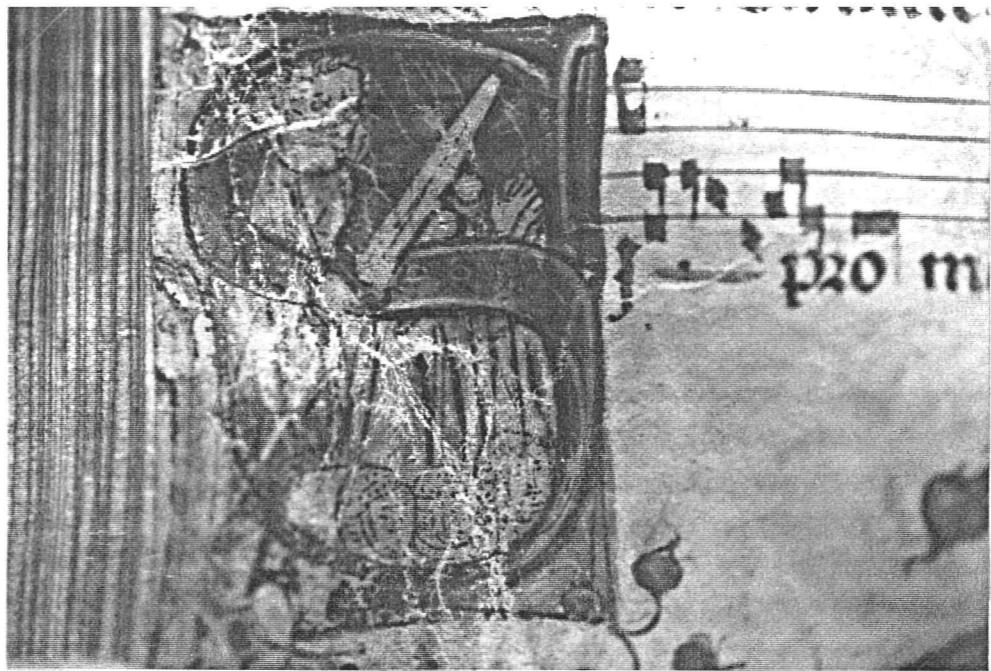
ill.55

Ms.42
fol.226v
Crucifixion.



ill.56

Ms.42
fol.229v
Saint Maurice et la Légion Thébaine.



ill.57

Ms.42
fol.234v
Martyre d'un membre de la Légion
Thébaine.



ill.58

Ms.42
fol.237v
Saint Michel archange.



ill.59

Ms.42
fol.251r
Dédicace des églises de Sion.



ill.60

Ms.42
fol.261v
Fête de Tous les Saints.



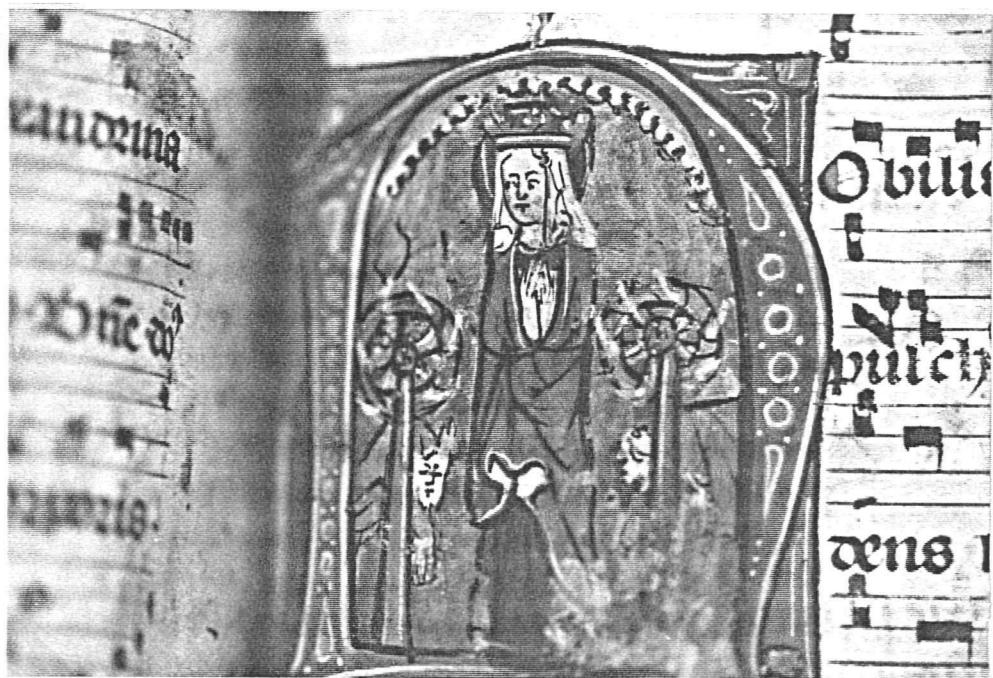
ill.61

Ms.42
fol.266r
Saint Martin de Tours.



ill.62

Ms.42
fol.276r
Sainte Catherine d'Alexandrie.



ill.63a Ms.42 fol.237v Rinceaux.



ill.63b Ms.42 fol.106v Rinceaux.



ill.63c

Ms.41
fol.93v
Rinceaux.



ill.64a Ms.41 fol.51r
Feuilles d'érable.



ill.64b Ms.42 fol.82v
Feuille d'érable, arbalétrier et tête de chien.



ill.65 Ms.41 fol.21r
Animal gris foncé.



ill.66 Ms.41 fol.31v
Oiseau.



ill.67a Ms.41 fol.38r
Hybride.



ill.67b Ms.41 fol.38r
Tête d'homme.





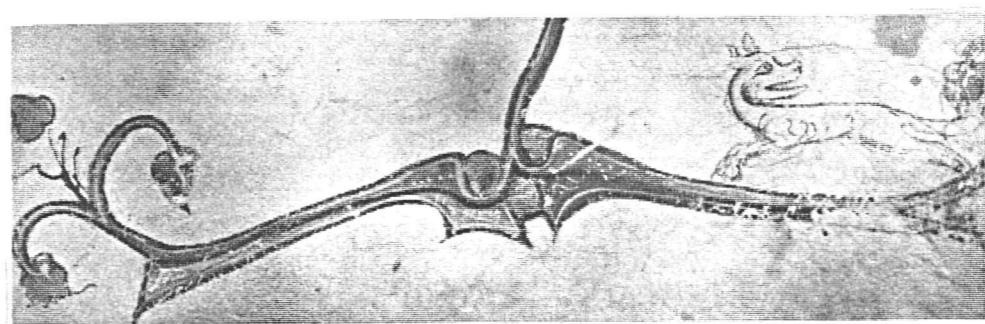
ill.71



ill.69 Ms.41 fol.93v
Perroquet.



ill.70 Ms.41 fol.216r
Lion.



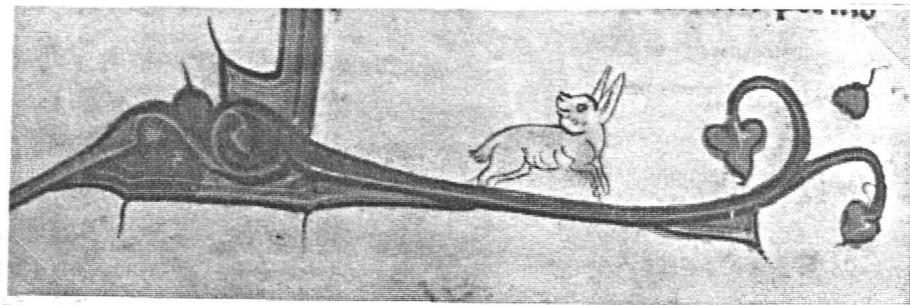
ill.72



Ms.42
fol.70r
Chien.

ill.73

Ms.42
fol.234v
Lapin



ill.74 Ms.42 fol.266r Perroquet.



ill.75 Ms.42 fol.173r Initiale champie.



ill.76a Ms.41 fol.87r Initiale filigranée.



ill.76b Ms.42 fol.158r Initiale filigranée.



ill.77

Ms.42
fol.22v
Initiale filigranée
du psautier du Ms.42.

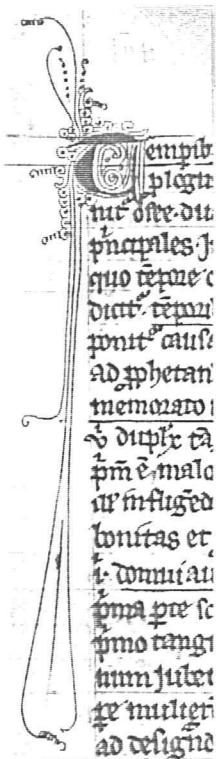


ill.78



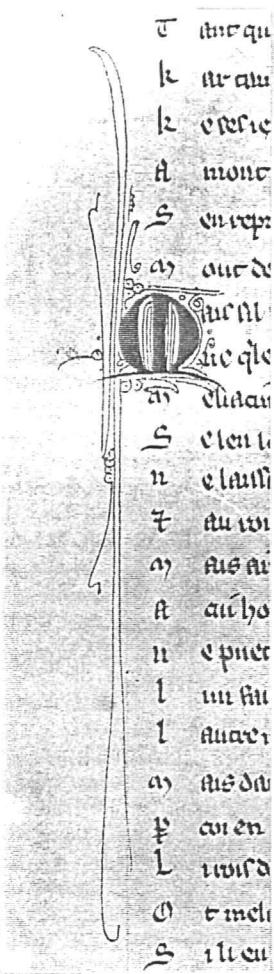
Décrétales de Grégoire IX,
Paris, Bibl. Nat., Ms. lat. 16541,
XIIIe siècle. Origine: Paris,
fol. 518r et 530v: initiales filigranées.

ill.79



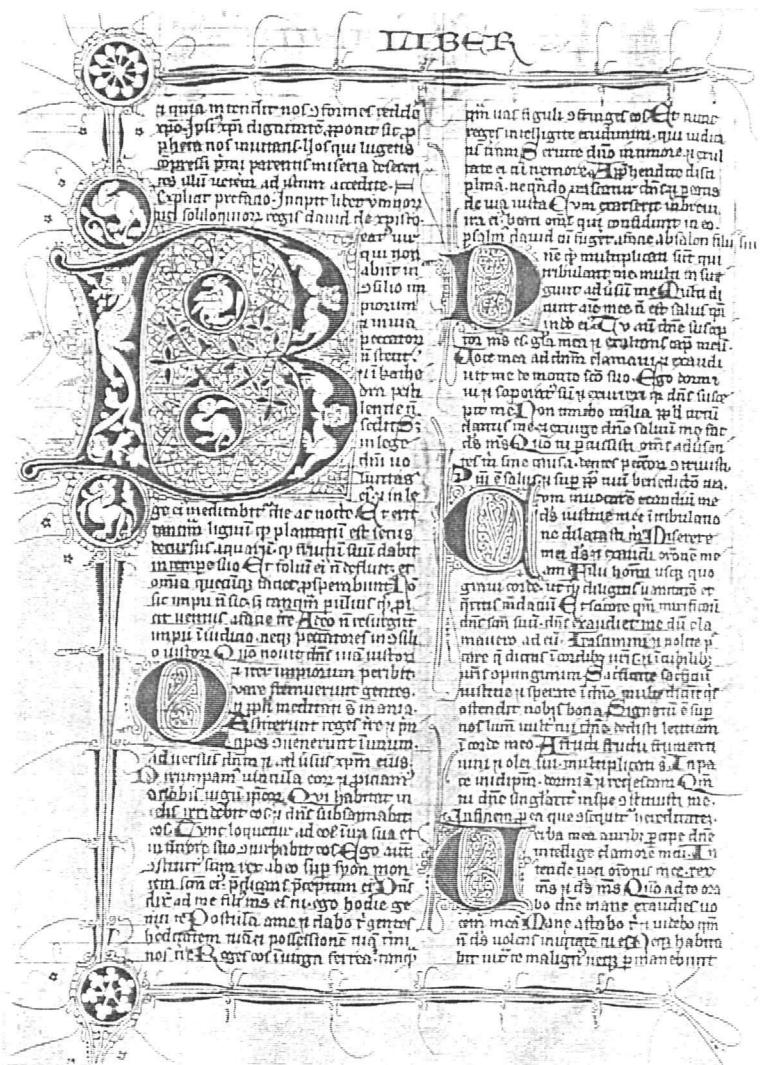
Expositio prologorum s. Hieronymi super Bíbliam,
Guillelmus Brito,
Dijon, Bibl. Mun., Ms. 137.
2e moitié du XIIIe siècle. Origine: Paris (?),
fol. 102v: initiale filigranée.

Li contes de Meliacin,
Girard d'Amiens,
Paris, Bibl. Nat., Ms. fr.1633.
1285-1288. Origine: Paris,
fol.110v: initiale filigranée.

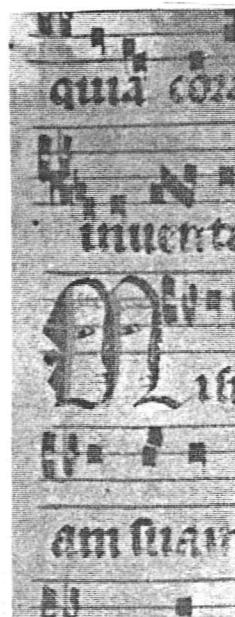


Corpus poetarum latinorum,
Dijon, Bibl. Mun., Ms.497.
Milieu-3^e quart du XIII^e siècle.
Provient de Citeaux,
fol.79v: initiale filigranée.

Biblia latina,
Engelberg, Bibliothèque du couvent bénédictin, Cod.6.
Déb. XIV^e siècle. Origine: Haut-Rhin,
fol.264v: initiales filigranées.

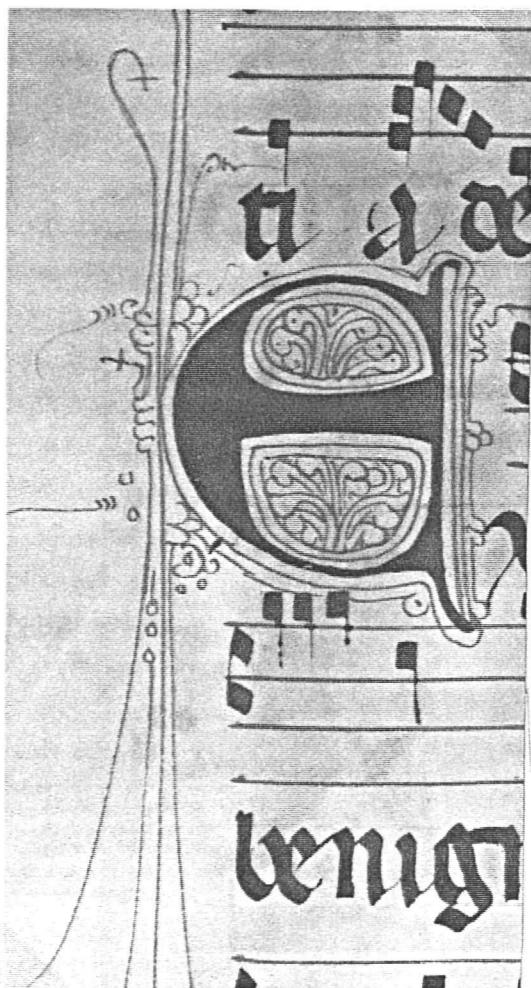


Ms.42 fol.136v Lettrines comportant un visage.



ill.84

Graduel.
Archives du Chapitre de Sion, Ms.5.
XIV^e siècle. Origine: Sion.
fol.44v: initiale filigranée.



ill.85

Graduel.
Archives du Chapitre de Sion, Ms.5.
XIV^e siècle. Origine: Sion,
fol.1r: David élevant son âme à Dieu sous la forme d'un petit enfant.



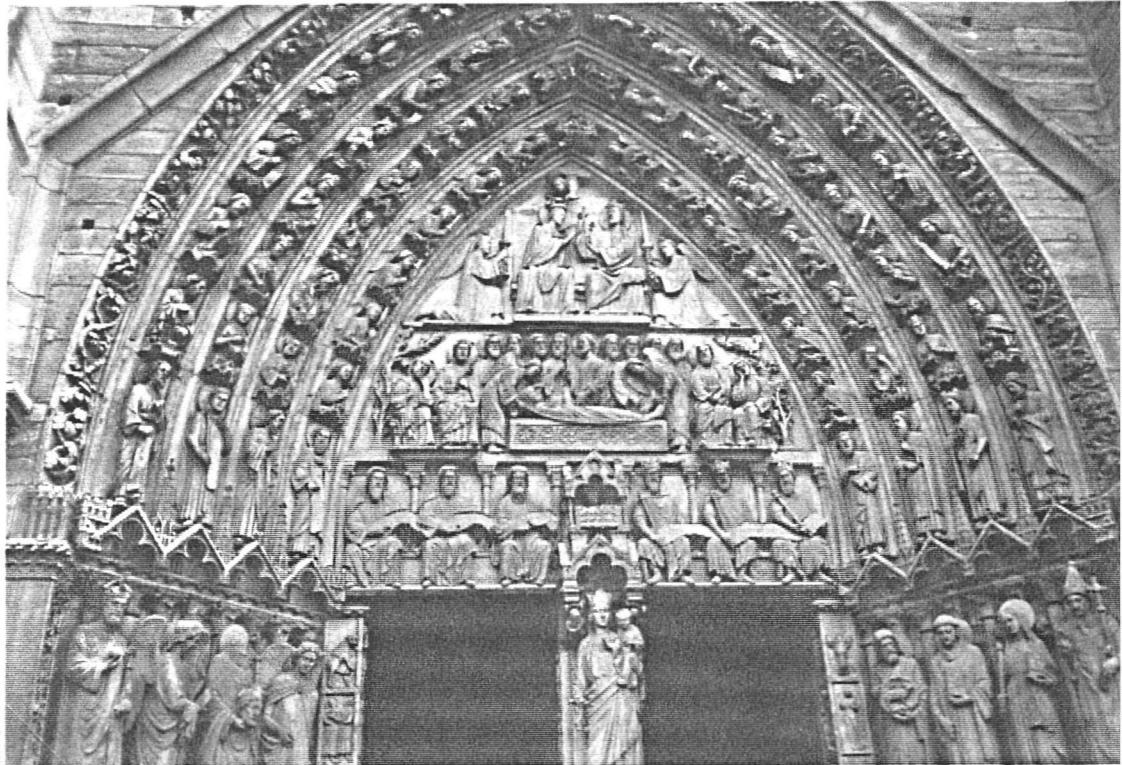
ill.86

Soubassements
du portail central ouest
de la cathédrale d'Amiens.
1225-1235.
Le fou (médiaillon inférieur de
droite).



ill.87

Tympan
du portail ouest de gauche
de Notre-Dame de Paris.
Assomption et Couronnement
de la Vierge.
Vers 1210.



ill.88

Vierge à l'Enfant.
Fragment du retable de Vex.
Tilleul polychromé et partiellement doré.
Sion, Musée de Valère 71.
Milieu XIII^e siècle.



ill.89

Messe à l'usage de Paris,
Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.9441.
Après 1247,
fol.10v: Nativité.



ill.90

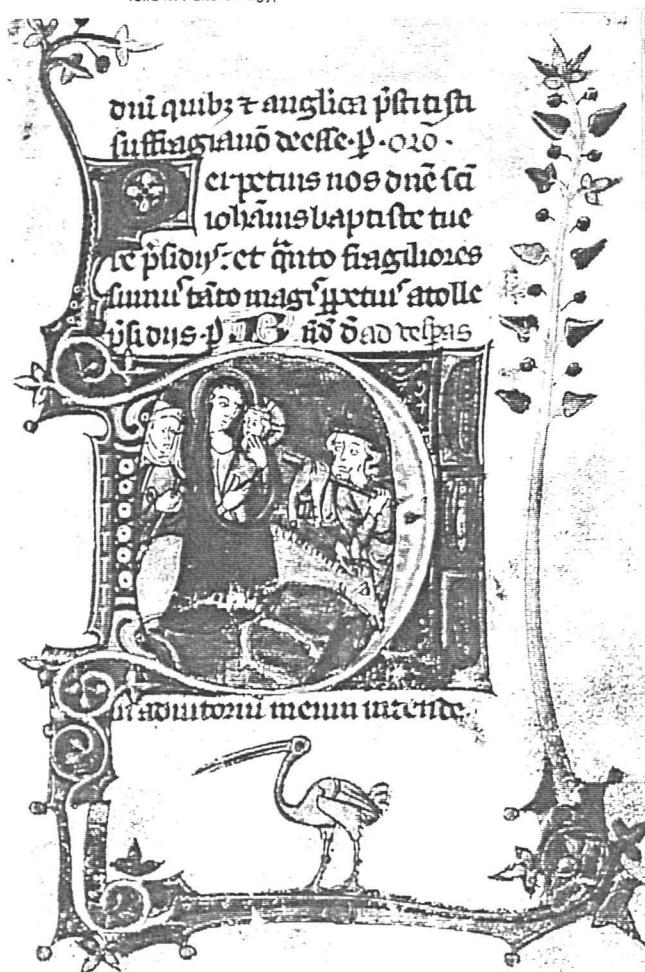
Psaume noté parisien,
Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.10489.
2e moitié du XIII^e siècle,
fol.237r: Trinité.



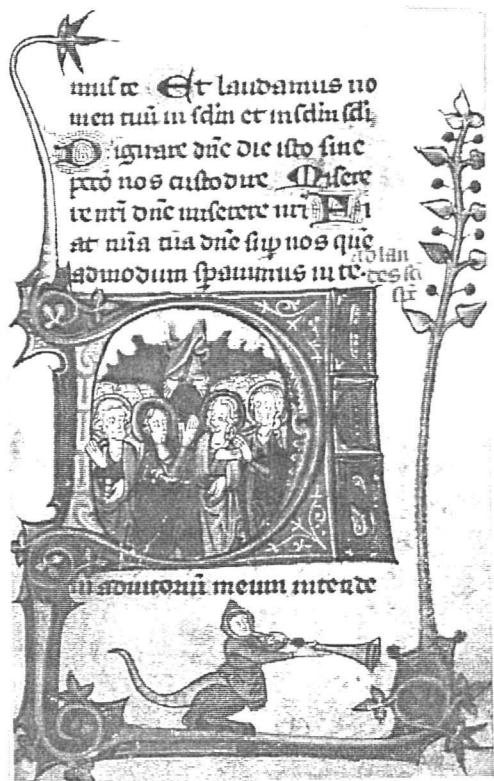
ill.91a Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol.51r: Purification de la Vierge.



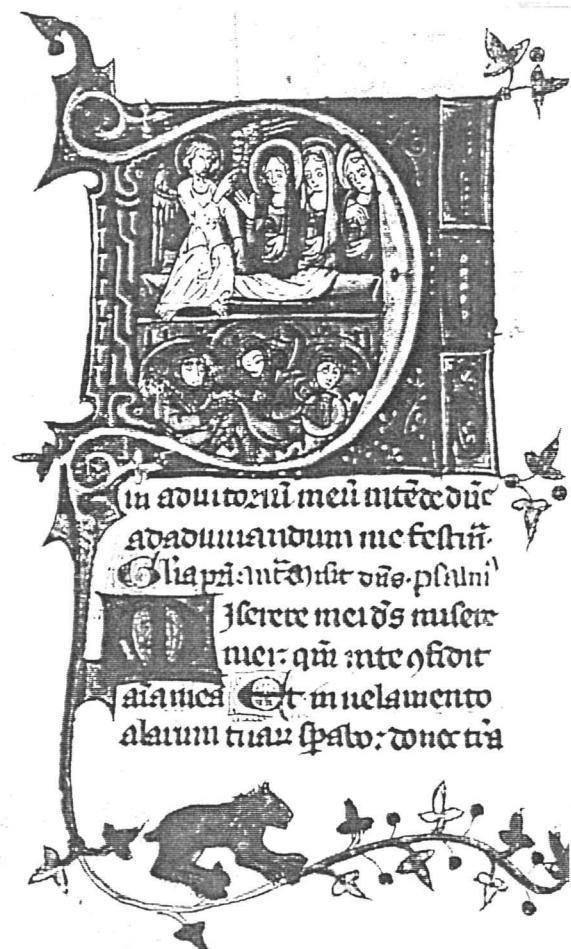
ill.91c Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol.54r: Fuite en Egypte.



ill.91b Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol.108r: Ascension.



ill.91d Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol.140v: les saintes femmes au tombeau.



ill.91e Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol.72r: Résurrection de Lazare.



ill. 91g Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol. 11r: Annonciation.



ill.91f Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol. 47v: Adoration des mages.

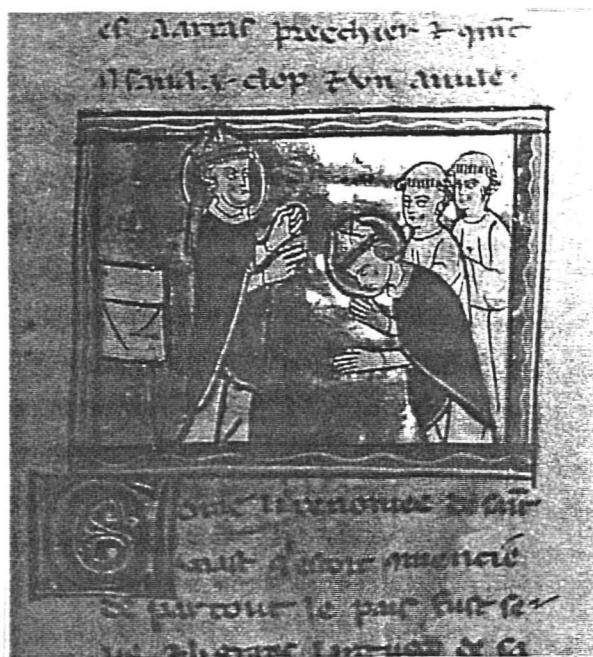


ill. 91h Livre d'Heures d'Agnès de Savoie,
Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana,
cod. Pal. lat.538.
Déb.XIVe siècle. Origine: Genève,
fol. 40v: Nativité.



ill.92

Légendaire pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras,
Arras, Bibl. Mun., Ms.307.
2^e moitié du XIII^e siècle,
fol.156r: ordination de l'évêque Vedastus par Remigius.



ill.93

Missel pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast à Arras,
Arras, Bibl. Mun., Ms.309.
2^e moitié du XIII^e siècle.
fol.59v: saint Vaast et un ours.



ill.94

Bréviaire pour l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast d'Arras,
Arras, Bibl. Mun., Ms.729.
Fin XIII^e siècle,
fol.12r: saint André.



ill.95

Psaulier et livre d'Heures à l'usage d'Arras,
Paris, Bibl. Nat., Ms. lat.1328.
Fin XIII^e siècle,
fol.213v: Adoration des mages.



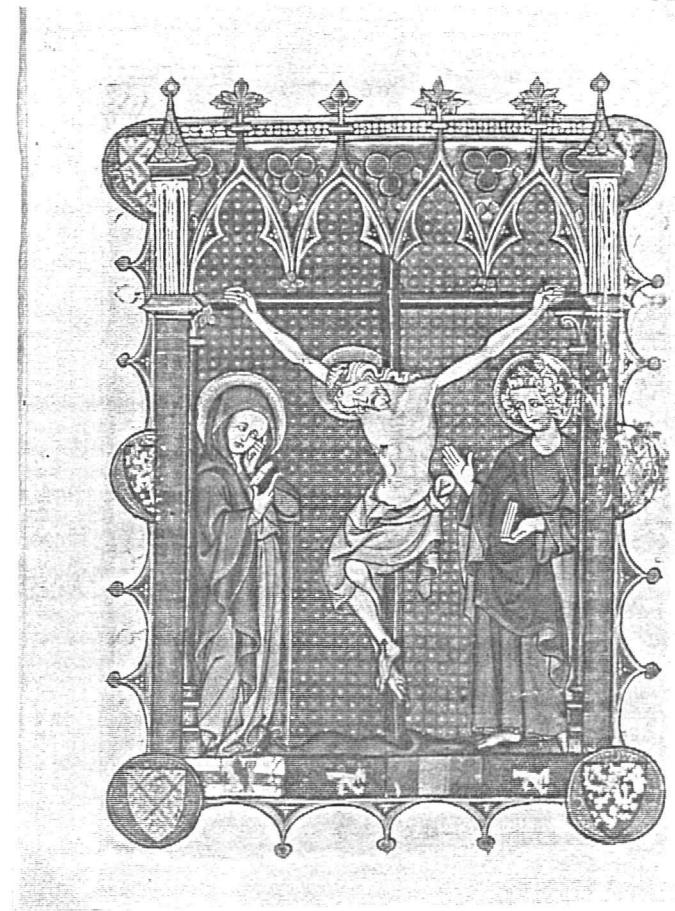
ill.96

Missel à l'usage de Corbie,
Amiens, Bibl. Mun., Ms.156.
Fin XIIIe siècle,
fol.21r: Nativité.



ill.97a

Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons,
New York, Pierpont Morgan Library, M729.
Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens,
fol.4v: Crucifixion.



ill.97b

Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons,
New York, Pierpont Morgan Library, M729.
Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens,
fol.16r: David jouant de l'orgue et David et Goliath.

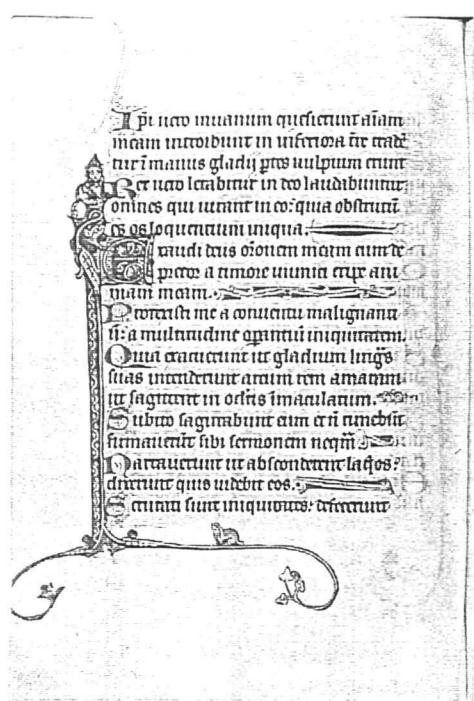


ill.97c

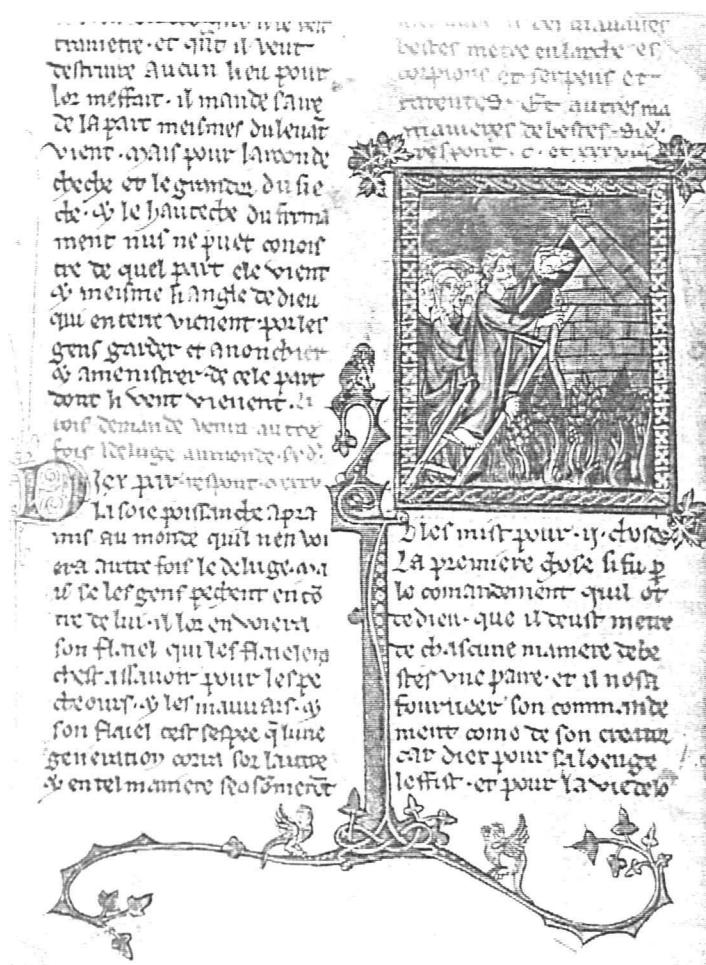
Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons,
New York, Pierpont Morgan Library, M729.
Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens,
fol.123r: moines au lutrin.



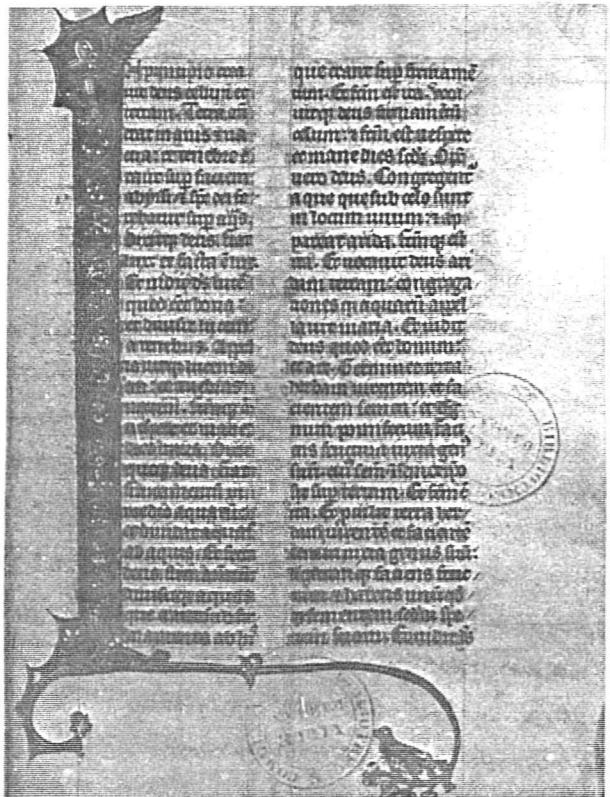
ill.97d Psautier et livre d'Heures de Yolande de Soissons,
New York, Pierpont Morgan Library, M729.
Dernier quart du XIIIe siècle. Origine: Amiens.
fol.79v: initiale décorée.



ill.99 Livre de Sidrach,
Paris, Bibl. Nat., Ms. fr.1159.
Fin XIIIe siècle. Origine: Amiens,
Fol.59v: Noé dirigeant les animaux dans l'Arche.



ill.98 Missel à l'usage de Corbie,
Amiens, Bibl. Mun., Ms.156.
Fin XIIIe siècle,
fol.273r: initiale décorée.



ill.100 Psautier,
Paris, Bibl. Nat., Ms. lat. 10435.
Fin XIIIe siècle. Origine: Amiens,
fol.1r: David jouant du violon en présence de la
Vierge et David et Goliath.



ill.101a

Missel d'Amiens,
Amiens, Bibl. Mun., Ms.157.
Fin XIII^e siècle,
fol.61r: Ascension.



ill.101b

Missel d'Amiens,
Amiens, Bibl. Mun., Ms.157.
Fin XIII^e siècle,
fol.23r: Nativité.



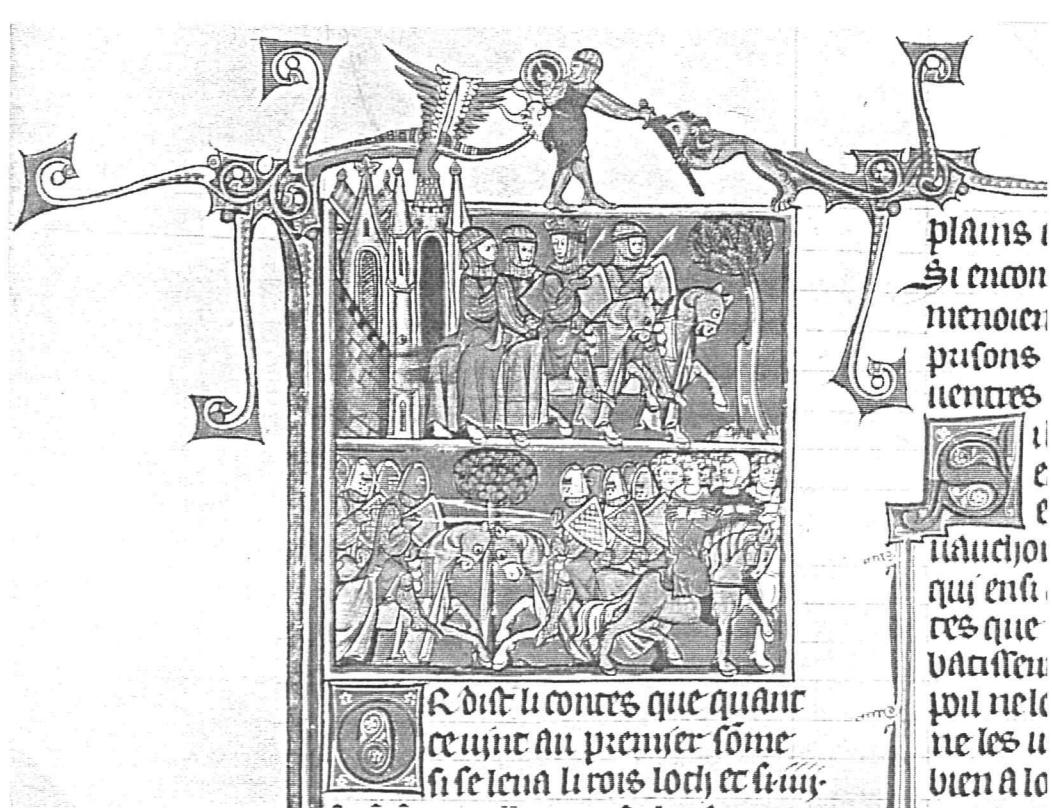
ill.101c

Missel d'Amiens,
Amiens, Bibl. Mun., Ms.157.
Fin XIII^e siècle,
fol.23v: Annonce faite aux bergers.



ill.102

Histoire du Graal,
Paris, Bibl. Nat., Ms. fr.95.
Fin XIII^e siècle.
Origine: Amiens ou Thérouanne (?),
fol.292v.



ill.103a

Livre d'Heures.

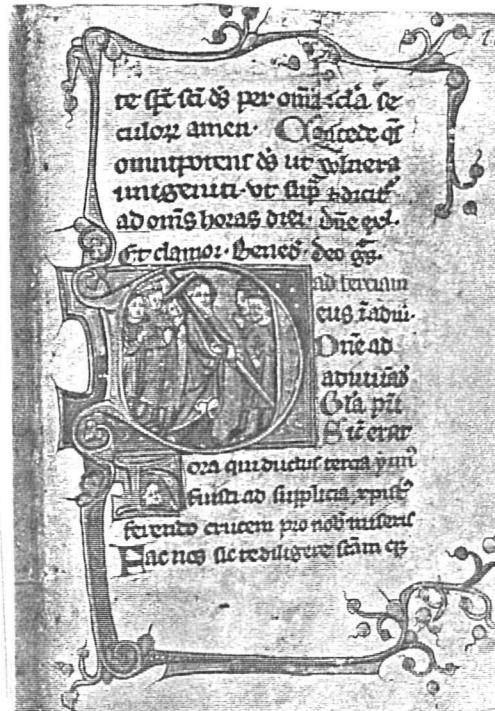
Troyes, Bibl. Mun., Ms. 1905.
Déb. XIV^e siècle. Origine picarde,
fol. 19r: Jésus devant Caïphe et
bas-de-page: Jésus recevant un soufflet.



ill.103b

Livre d'Heures.

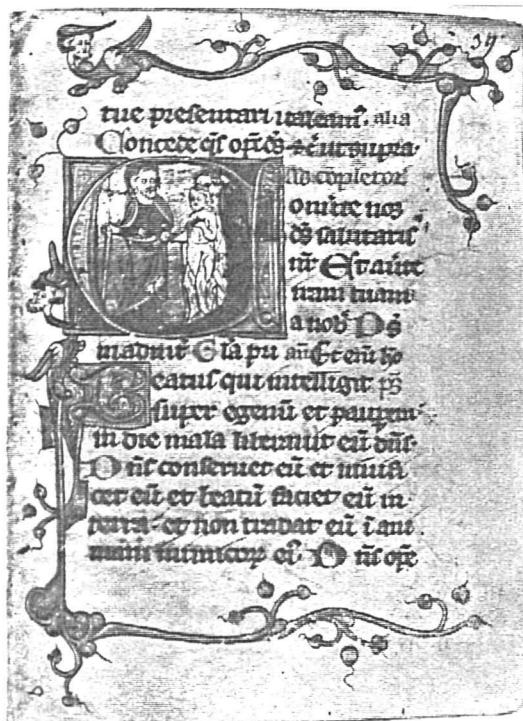
Troyes, Bibl. Mun., Ms. 1905.
Déb. XIV^e siècle. Origine picarde,
fol. 26r: Portement de Croix.



ill.103c

Livre d'Heures,

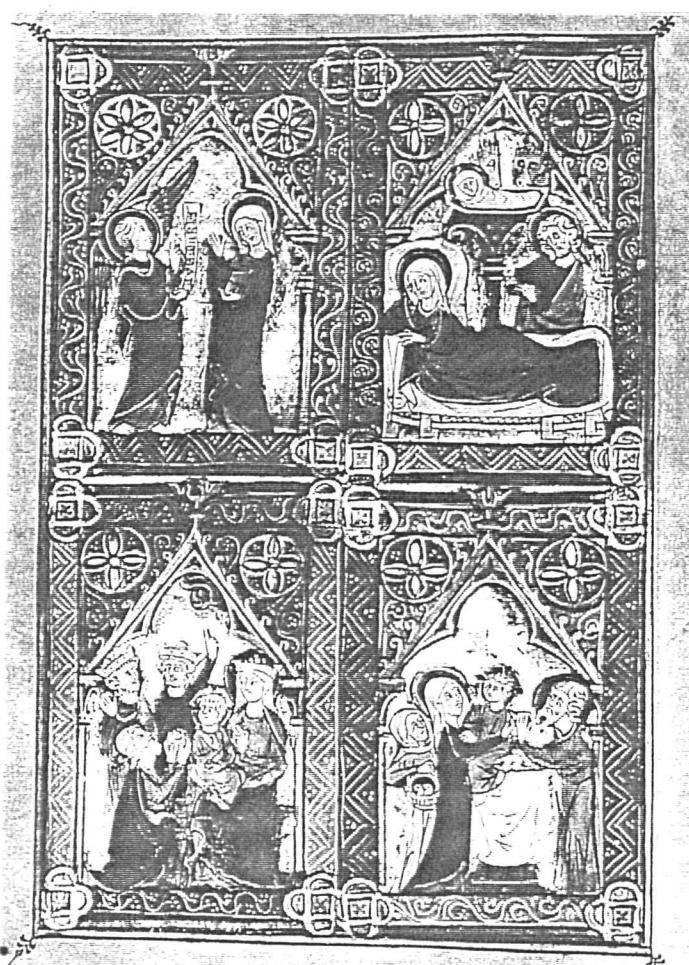
Troyes, Bibl. Mun., Ms. 1905.
Déb. XIV^e siècle. Origine picarde,
fol. 39r: Jésus montrant ses plaies devant des
pécheurs sortant de l'Enfer et hybrides.



ill.104

Livre d'Heures à l'usage de Reims,

Cambrai, Bibl. Mun., Ms. 87.
Vers 1312. Origine: Nord-Est de la France,
fol. 16v.: Annonciation, Nativité, Adoration des
mages, Purification de la Vierge.



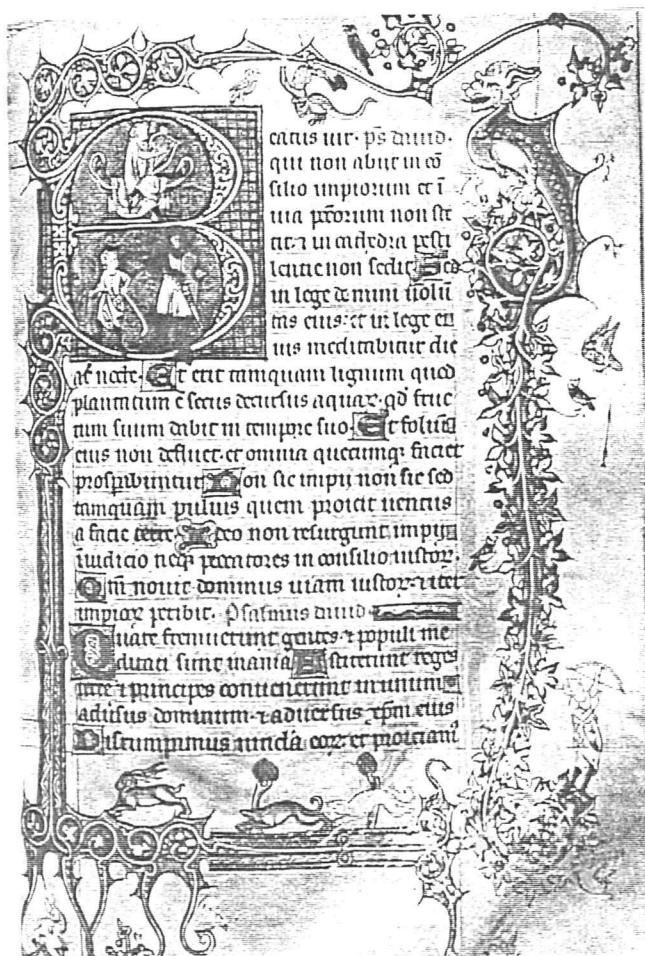
ill. 105

Psatier franciscain,
Paris, Bibl. Nat., Ms. lat. 1076.
Fin XIII^e siècle. Origine: Nord-Est de la France.
fol. 7: David jouant de la harpe et David et Goliath.



ill. 106a

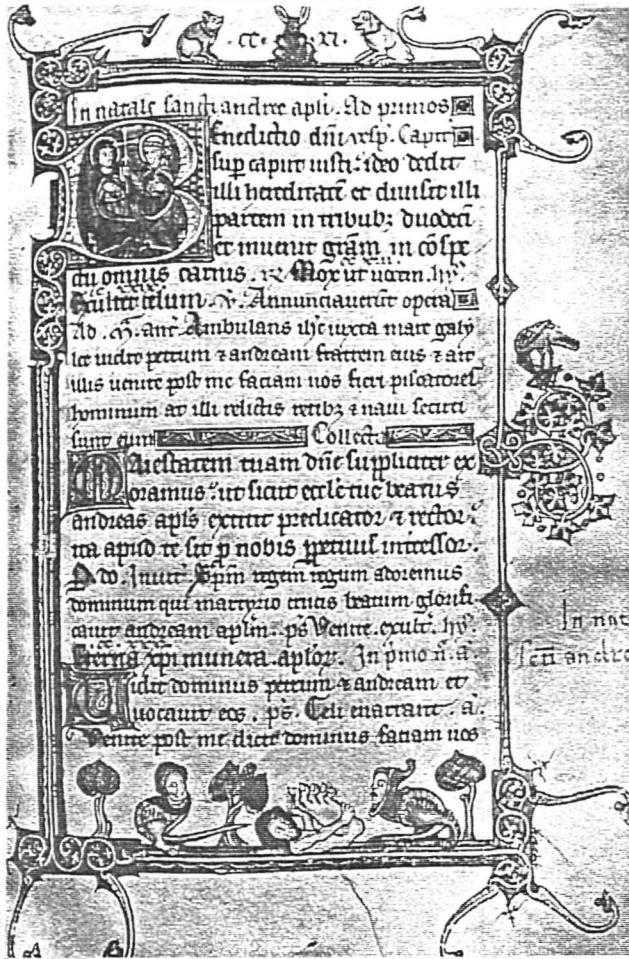
Bréviaire,
Cambrai, Bibl. Mun., Ms. 102.
Vers 1300.
Origine: Nord-Est de la France.
fol. 232r: David jouant de la harpe et
David et Goliath.



ill.106b

Bréviaire,

Cambrai, Bibl. Mun., Ms.103.

Vers 1300. Origine: Nord-Est de la France, fol.482r:
saint André et saint Pierre.

ill.108 Psautier Fieschi,

Baltimore, Walters Art Gallery, W.45.

Fin XIIIe siècle. Origine: Nord-Est de la France,
fol.16r: David jouant de la harpe et David et Goliath.

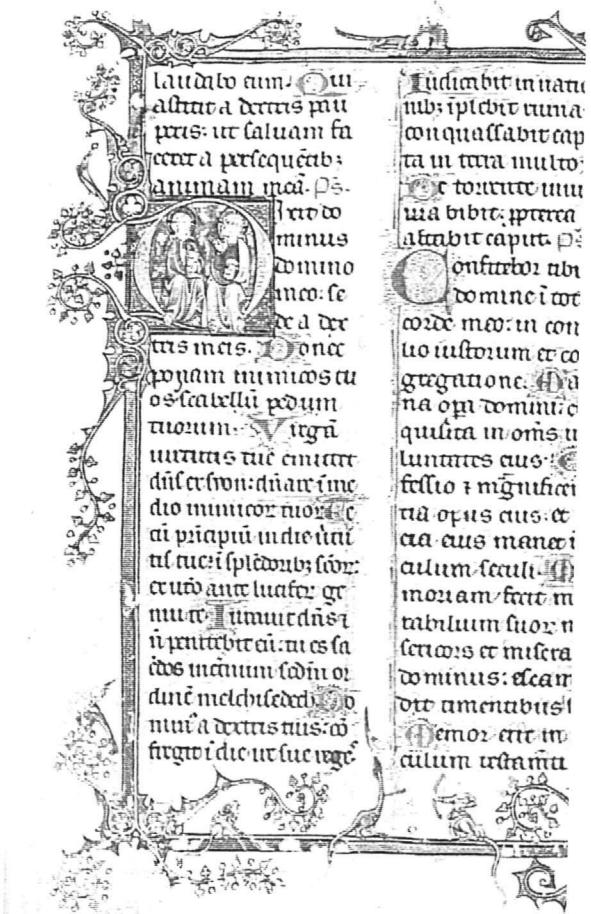
ill.107

Breviarium ad usum Sancti Benigni Divionensis.

Dijon, Bibl. Mun., Ms.113.

Déb XIVe siècle. Origine provinciale, fol.84v:

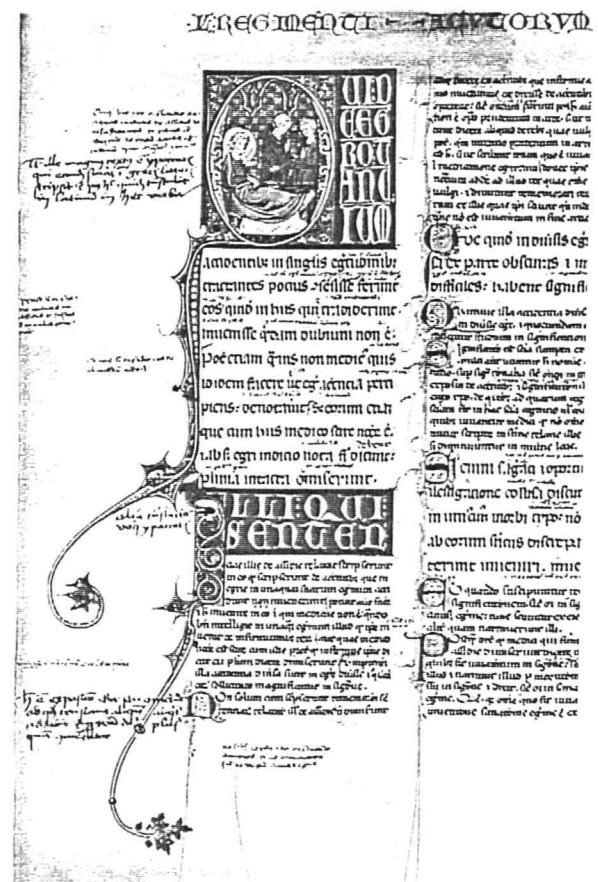
Trinité.



ill.109 Traité médical,

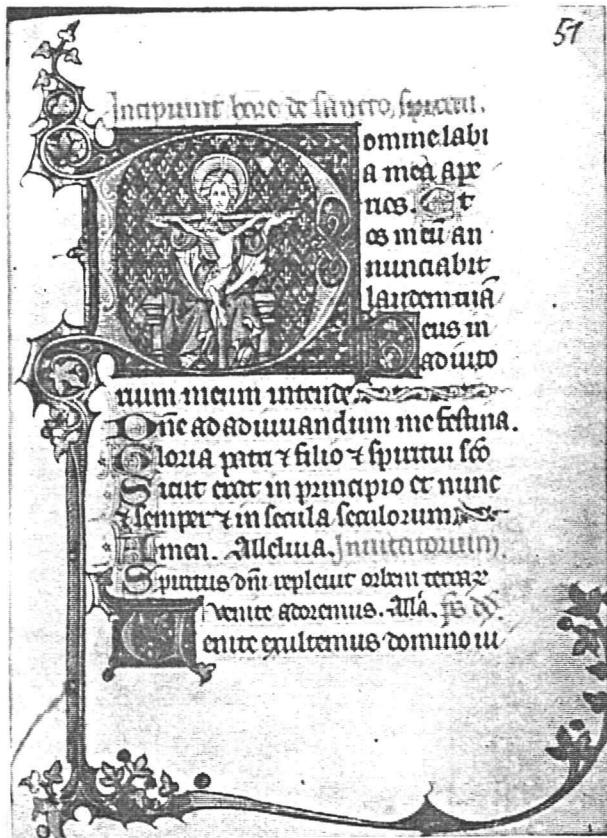
Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Ms.2315.

Vers 1270. Origine: Paris, fol.222v.



ill.110 Psautier et livre d'Heures,

Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Ms. S.n.2596.
Vers 1300. Origine: Paris.
fol.51r: Trône de Grâce.



ill.111 Psautier,

Amiens, Bibl. Mun., Ms.124.
Fin XIII^e siècle. Origine: Amiens,
fol.17v: David jouant de la harpe et David et Goliath.

